





LES

CHATEAUX HISTORIQUES

DE LA FRANCE

TIRAGES DE LUXE :

100 Exemplaires sur papier de Hollande, numérotés de 1 à 100
50 — — Whatman, — de 101 à 150

N° 126

H. Oudin, frères

POITIERS. — TYPOGRAPHIE DE H. OUDIN FRÈRES.

LES

CHATEAUX HISTORIQUES

DE LA FRANCE

PAR

M. GUSTAVE EYRIÈS

ACCOMPAGNÉ D'EAUX-FORTES, TIRÉES A PART ET DANS LE TEXTE

ET GRAVÉES PAR NOS PRINCIPAUX AQUAFORTISTES, SOUS LA DIRECTION

DE

M. EUGÈNE SADOUX

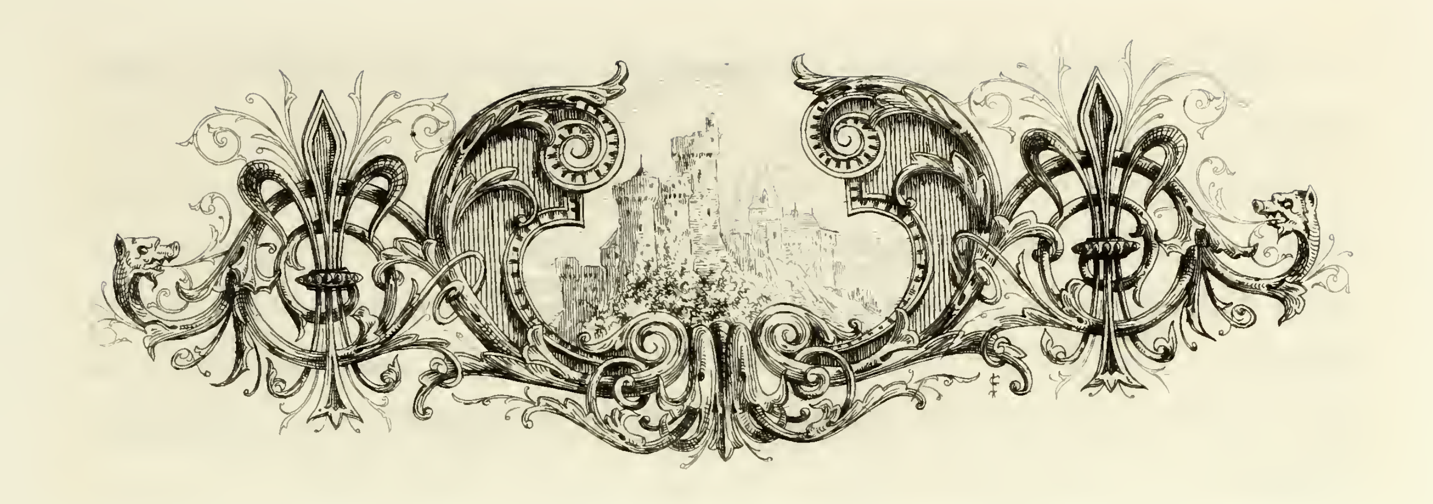


H. OUDIN FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS
68, RUE BONAPARTE 68,

POITIERS
4, RUE DE L'ÉPERON 4

1878



Le titre même de la publication que nous entreprenons en indique l'esprit, et notre ferme intention est d'y demeurer scrupuleusement fidèle.

En essayant de faire connaître les châteaux historiques de la France, nous n'entendons ni nous renfermer dans une région déterminée, et souvent trop explorée, ni rédiger un ouvrage savant, technique, qui s'adresse par là même à un public tout spécial et nécessairement restreint.

On a bien souvent reproduit, soit par la gravure, soit par la photographie, à l'usage des architectes épris des choses anciennes, les spécimens, en quelque sorte classiques, de l'architecture romane ou de l'architecture gothique, et de ces vues réunies on a su faire des sortes d'album qui ne laissent pas de présenter un certain attrait, surtout pour les hommes que leur goût ou leur profession portent à en faire une étude approfondie; d'autre part, il y a eu une série de monographies, d'ailleurs intéressantes des châteaux les plus connus du sol français : Chambord et Chenonceaux ont eu leurs historiens comme Chantilly ou Fontainebleau.

Notre publication présentera un caractère à la fois plus homogène et plus général.

En effet, les ouvrages déjà parus n'embrassent pas le pays tout entier, ils n'ont entre eux aucun lien direct. La nomenclature des richesses artistiques de toute sorte contenues dans les châteaux de France restait donc à établir comme l'historique même de ces châteaux. C'est là précisément ce que nous tentons aujourd'hui, avec la certitude de rencontrer l'assentiment et l'appui de tous les hommes de goût.

Nous ne nous contenterons pas de reproduire les aspects divers du château que nous aurons à décrire. Le côté, à notre sens, le plus curieux, et, dans tous les cas, entièrement nouveau, c'est, sans négliger les vues d'ensemble, d'entrer dans le détail, d'examiner l'œuvre par le menu, de la fouiller, de l'envisager sous toutes ses faces, de faire revivre par le crayon, soit une porte, soit un escalier, ou une vieille tapisserie ou un meuble riche, en un mot les trésors de tout genre qu'elle renferme.

Tandis que, dans notre texte, le lecteur trouvera racontées et résumées sous une forme aussi claire que possible, les monographies des châteaux, les transformations de toutes sortes qu'ils ont subies, leur histoire à toutes les époques, notamment pendant les temps révolutionnaires : Guerres de religion, Révolution française, etc., d'après les documents publiés ou souvent inédits, une biographie de leurs propriétaires successifs, avec leur généalogie à travers les âges, et le rôle qu'ils ont joué, nos eaux-fortes et nos dessins reproduiront les vues anciennes d'après d'anciennes gravures, les vues extérieures modernes, les plans, parcs, jardins, statues, détails d'intérieur, salles, galeries, escaliers, mobilier, tapisseries, tableaux, armes et collections artistiques, portraits, armoiries, etc., fac-simile d'autographes, etc.

Il faut qu'après avoir lu et vu notre travail, le lecteur ait de l'œuvre une idée complète.

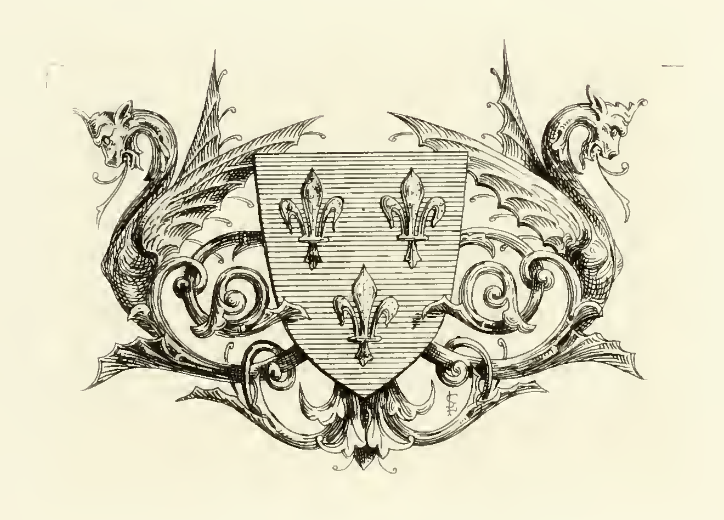
Que l'on veuille bien remarquer en outre que, à côté des monuments en quelque sorte classés et catalogués, et qui naturellement ont les premiers attiré l'attention des écrivains et des artistes, il y a, répandues sur la surface de la France, un

nombre incalculable de merveilles inconnues dont le bilan est à dresser. Ces coins perdus, ignorés, souvent d'une haute valeur esthétique, ne nous échapperont pas... Nous irons, fouillant les provinces, arrêtés tantôt par une des rares productions de la civilisation romane, tantôt par un vestige de l'architecture gothique, retenus ici par un château de la Renaissance, là par une création d'origine plus récente que l'art des dernières années de la Monarchie française a marqué de son génie, mais toujours à la découverte de richesses nouvelles. On l'a dit avec raison : La France est le pays que le Français connaît le moins. Et pourtant quel admirable champ d'exploration!

C'est un coin de ce champ que nous nous proposons de défricher.

Le lecteur ne sera donc pas surpris si à côté de tel monument historique dont le nom au moins est dans l'esprit de chacun, nous lui présentons tout à coup tel bijou architectural, complétement ignoré et qui a tenté le crayon de nos dessinateurs. Cette variété même et cet imprévu seront, nous l'espérons du moins, un des attraits principaux d'une publication absolument nouvelle.

En résumé, cet ouvrage est un monument élevé à l'art français depuis les temps les plus anciens : il est aussi un inventaire des richesses artistiques disséminées sur notre sol : c'est sous cette double inspiration qu'il a été conçu et qu'il sera exécuté.



SULLY-SAINT-LÉGER

(SAONE-ET-LOIRE)

A Mme LA MARQUISE

DE MAC-MAHON



SULLY

A

MADAME LA MARQUISE DE MAC-MAHON

I

C'est au château de Sully, dans le canton d'Épinac, à 18 kilomètres environ d'Autun, qu'est né, le 13 juin 1808, Marie-Edme-Patrice-Maurice de Mac-Mahon duc de Magenta, Président de la République française. Nous avons pensé que cette publication, qui est exclusivement du domaine artistique, et désire n'en point sortir, devait débuter par la description du château qui fut le berceau et qui est le domaine patrimonial de la famille du chef de l'État. Il y avait là une considération de haute convenance sur laquelle nous croyons inutile d'insister.

L'origine du nom de Sully est fort ancienne, de telle sorte qu'il est difficile d'en avoir une explication sûre, sinon vraisemblable. L'historien d'Autun, Ladone, a, il y a deux siècles, prétendu que Sully devait son origine et son nom au vainqueur de Sacrovir, le dernier chef des Eduens, au général romain C. Silius. Cette version est aujourd'hui universellement repoussée [1].

Si, en effet, nous examinons les anciens textes, il est facile de constater que, en 1296, Sully se disait *Suillegum;* en 1253 *Suille,* qui était la forme de la langue vulgaire; en 1239 *Suillium* et *Suille;* en 1217 *Suilliacum* et *Suliacum;* en 936 *Sulliacum.* Au delà de cette date respectable on ne trouve rien. A travers les formes diverses qu'affecte cette dénomination, le radical du vocable « Sully » se trouve toujours; mais nous ne trouvons trace de Silius. En hasardant que Sulliacum ou Solliacum aurait été l'habitation, la ferme, la villa d'un riche gallo-romain, Sullius ou Sollius, on ne dirait rien que de très-acceptable. Telle est l'opinion d'un homme fort expert en ces matières, et qui connaît bien le pays autunois, M. Harold de Fontenay; mais il est impossible d'aller plus loin, et provisoirement au moins il faut s'en tenir à cette simple hypothèse : c'est aussi l'opinion de M. de Fontenay.

Quand on sort de Saint-Léger, qui est la station du chemin de fer pour se rendre à Sully, on a devant soi une route droite, large, claire, par instants légèrement ondulée. Çà et là on rencontre une maison de paysan un peu basse, recouverte de chaume, avec des femmes sur la porte, des enfants qui jouent, des oies qui se promènent en bandes, des poules qui picorent. Plus haut c'est une ferme qui respire l'aisance et le travail. De tous côtés des prés, de l'eau, de la verdure. Près d'arriver au bourg de Sully, la route s'abaisse : on se trouve en face d'un chemin un peu plus étroit et planté de gros arbres. C'est à quelques cent mètres dans ce chemin que se trouve le château.

L'ensemble en est saisissant et a vraiment grand air. Tout d'abord une cour immense, quasi-monumentale, qui faisait déjà l'admiration de Bussy-Rabutin. Le grand seigneur, bel esprit dont la correspondance se peut encore lire à côté de celle de Mme de Sévigné, écrivait à sa cousine, en date du 2 septembre 1678, en lui rendant compte d'une visite au château de Sully : « *Il arriva là une chose qu'on n'a peut-être jamais vue dans la maison d'un gentilhomme. Nous entrâmes dans la cour de Sully, qui est la plus belle cour de France, sept carrosses à six chevaux chacun, et nous étions cinq qui n'avions pas même les nôtres* [2]. »

De chaque côté sont de vastes communs, les écuries, le chenil, dont la porte est toute couverte de pieds de cerfs ou de sangliers tués par les propriétaires et les hôtes

1. *Voir* l'intéressante notice de M. Dumay sur Sully, Épinac, Morlet et le prieuré du Val Saint-Benoît.

2. Correspondance de Roger de Rabutin comte de Bussy. Paris, Charpentier, 1858. Tome IV, page 180.

du château; un théâtre en miniature tout à fait coquet, mais délaissé depuis la mort du marquis, survenue en 1863.

Bâti sur un terrain inclinant vers la vallée, le château est composé de quatre corps de logis, formant à l'intérieur une cour carrée; ils sont flanqués, à chacun de leurs angles, d'une tour carrée également, mais posée perpendiculairement à l'angle, ce qui produit un effet de perspective très-singulier.



Sur deux des côtés, le mur en glacis qui sert de base aux constructions plonge dans des fossés, dont un seul existe encore; sur les deux autres, du côté de la vallée, il descend jusqu'au sol; le corps de logis de façade est d'assez belle apparence. Au rez-de-chaussée est une porte à plein cintre, que protégeait autrefois un pont-levis, et par laquelle on pénétrait dans la cour.

Il y a à peine une quinzaine d'années, ces fossés étaient encore habités par nombre d'animaux sauvages. Aujourd'hui, le pont-levis est devenu pont fixe, l'un des fossés a été comblé et remplacé par des parterres remplis de fleurs.

La décoration seule du premier étage mérite d'être remarquée, et forme un contraste agréable avec la nudité du rez-de-chaussée. Elle se compose de six grandes croisées à meneaux, avec une croisée plus grande au-dessus de la porte d'entrée; ces croisées sont séparées entre elles par des panneaux richement ornés, et accompagnées de pilastres très-élégants. Le tout est surmonté d'une corniche à modillons. Au milieu

est un large fronton, correspondant à la grande croisée et à ses deux entre-colonnements. Au-dessus de chacune des croisées, une lucarne se détache sur l'immense toiture d'ardoises. L'ensemble est complété par les tours d'angle dont les toits, qui ne manquent pas d'élégance, sont d'un effet curieux.

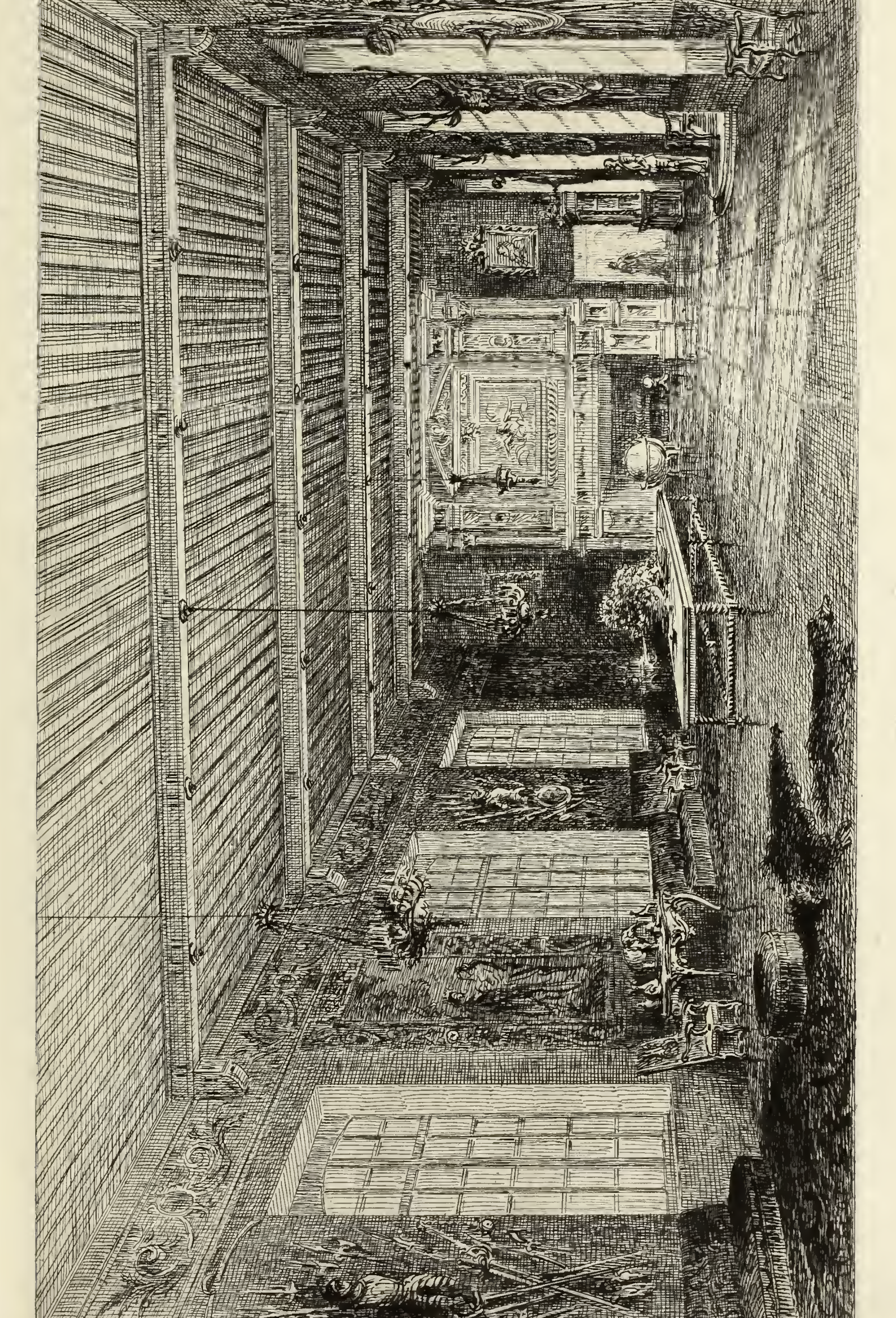
Le pavillon qui regarde la vallée est d'un caractère différent; il date, selon toute vraisemblance, du règne de Louis XIV. Il comprend, en outre, un pavillon central, avec colonnade et fronton, et une série de croisées de chaque côté, accompagnées de piliers de la même ordonnance. Un escalier monumental, mais dans le goût moderne, donne à cette partie du château un très-grand air.

Du côté opposé, rien à remarquer, sinon une chapelle dans le style pseudo-gothique d'une harmonie fort discutable.

Nous arrivons maintenant à la cour intérieure, qui est de beaucoup ce qu'il y a de plus architectural; elle remonte très-évidemment au maréchal de Tavannes, c'est-à-dire à la seconde moitié du XVIe siècle. Chacune de ses façades possède un pavillon central, orné d'une immense porte cintrée correspondant à la croisée du premier étage, et accompagnée comme elle de piliers accouplés, entre lesquels se trouvent de petites croisées aveugles fort bien décorées et couronnées de médaillons. Trois de ces portes s'ouvrent chacune sur un riche escalier qui donne accès dans les différentes parties de l'habitation; la quatrième est la porte d'entrée. Le tout est surmonté d'une belle corniche avec modillons, corbelets et mascarons; cette corniche est dominée elle-même par des lucarnes qui de loin en loin émergent du toit d'ardoises. La décoration de ce pavillon se continue de chaque côté, avec cette différence que les croisées sont de deux en deux séparées par un entre-colonnement que décorent, au rez-de-chaussée, un médaillon avec buste; au premier étage, une croisée aveugle; sur le toit, une lucarne.

Les croisées du rez-de-chaussée sont à cintre surbaissé, et l'appareil à refends qui règne partout à cet étage fait heureusement ressortir la richesse de l'étage supérieur. Là, les croisées sont à plein cintre et divisées par des meneaux; l'ensemble en est très-correct, et les grands toits des tours qu'on aperçoit dans les angles complètent l'aspect vraiment seigneurial de cette habitation.

Le rez-de-chaussée a été restauré à la mode moderne, et naturellement contient peu de curiosités archéologiques. On y voit surtout des tableaux de guerre et des tableaux de chasse. Voici la prise de Malakoff, la mort du général Danremont, la retraite de Constantine. Dans le salon, le portrait du marquis de Mac-Mahon peint par un des Vernet, et celui de sa femme, née Lepelletier-Rosambeau; celui du comte Maurice de Mac-Mahon, père du maréchal, en costume de lieutenant général des armées du Roi, avec le grand cordon de la Légion d'Honneur. Un peu plus loin, le même, plus grand, et en garde française. Ici c'est Maurice de Mac-Mahon, grand-oncle



du maréchal et chevalier de Malte ; là, son oncle, en pair de France ; là encore, sa grand'mère peinte par elle-même. Puis un peu partout des portraits d'ancêtres, une marquise de Caraman-Riquet, une demoiselle de Vaudray marquise de Rully, avec la devise fameuse :

J'AI VALU, VAUX, ET VAUDRAY.

Un tout petit croquis d'Horace Vernet accompagné du billet suivant :

« *M. le marquis, voici le croquis en question. C'est bien peu de chose. Mais la plus belle fille du monde ne peut offrir que ce qu'elle a. Veuillez prendre pitié de ma pauvreté, et être persuadé que je suis désolé de n'avoir rien de mieux à vous donner qui puisse répondre au désir de votre tout dévoué serviteur.*

« *Horace* VERNET.

« *Ce* 9 *juin* 1860. »

Ce billet est adressé au défunt marquis, et le croquis qu'il accompagne représente, d'après un portrait, la tête de son père, le frère aîné du maréchal.

Dans un petit salon attenant au grand, nous remarquons en passant un buste du maréchal, et un portrait de M. le comte de Chambord avec les armes de France.

Notons dans la salle à manger deux panneaux de chasse, et dans l'un, galopant sur sa bête, le marquis, qui était un grand cavalier et un grand chasseur devant l'Éternel. Chacun des panneaux a sa devise. La première :

RALLYE-BOURGOGNE.
IL N'EST HOMME QUI LES OYT.
QUI VOULSIST AULTRE PARADIS.

Et la seconde :

DE CHIENS, D'OYSAULX, D'ARMES, D'AMOURS,
POUR UNE JOYE CENT DOULOURS.

Si du rez-de-chaussée on monte à l'étage supérieur, la vue est tout d'abord frappée par trois tapisseries des Gobelins qui sont vraiment admirables ; elles portent la signature Duplessis, 1724. La première pièce que l'on rencontre à gauche est ce magnifique salon d'honneur que nous reproduisons plus loin, et qui est tel que l'on en trouverait difficilement de pareil. A l'un et à l'autre bout, deux cheminées monumentales dans le style de la Renaissance : sur l'une un phénix avec la devise *Hic renascor ;* sur l'autre un portrait du fondateur du château actuel, le maréchal de Tavannes. Le portrait a été donné, dit-on, à la marquise de Mac-Mahon par le dernier des Saulx-Tavannes, mort

récemment à Dijon. Le rude homme de guerre est peint en costume de maréchal de France, le bâton bleu fleurdelisé à la main, l'œil clair et dur, gourmé sous sa fraise blanche, pourpoint noir et brassards, cheveux courts et drus, pommettes saillantes, barbe noire. Dans un coin du portrait on lit :

« *Gaspard de Saulx seigneur de Tavannes, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, amiral des mers du Levant et gouverneur de Provence, né à Dijon en* 1509, *mort au château de Sully bâti par lui en* 1573. »

A côté de ces souvenirs d'un temps passé, à côté d'une foule d'objets précieux du



même genre, qui font de cette pièce un véritable musée, parmi lesquels nous citerons le fauteuil en bois doré recouvert de cuir gaufré, qui servit au prince de Condé pour la séance d'ouverture des États de Bourgogne, d'autres objets plus modernes mais non moins intéressants, un fusil de rempart de Malakoff, un fusil pris sur les Arabes par le maréchal, un boulet de Magenta. En continuant de visiter les appartements, nous y trouvons partout des tapisseries merveilleuses et d'époques diverses : celles-ci des Gobelins, celles-là flamandes, les autres en cuir de Cordoue, toutes d'un goût artistique parfait. La plupart représentent des sujets de l'Écriture sainte : le sacrifice d'Abraham, Dieu et Noé, la construction de l'arche et la sortie de l'arche. La chambre de la

marquise est dans le premier corps de logis, à côté de la chambre du défunt marquis, qui a été conservée intacte depuis sa mort. Elle contient entre autres choses un portrait du père de Madame de Mac-Mahon, le duc des Cars, en costume de la Restauration.

A l'autre bout du bâtiment est une chambre qui sert le plus souvent au maréchal, quand il vient à Sully, et il y vient fréquemment; cette chambre est toute simple, couverte de tapisseries de Flandre, et sans alcôve. Dans un coin, un lit de fer assez étroit; à côté d'une table de toilette sans apprêt, une glace de Venise fort belle; en face une cheminée en bois sculpté, avec cette gaie devise du temps passé :

VIELLES AMOURS ET VIEUX TISONS
S'ALLUMENT EN TOUTES SAISONS.

La chambre d'ordinaire réservée à la maréchale, et qui est tout proche, est beaucoup

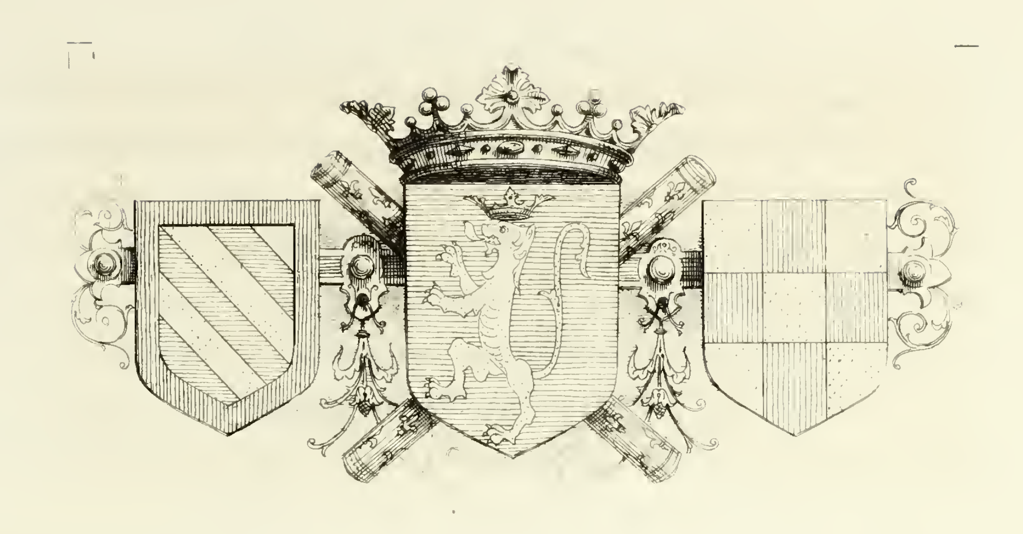


plus vaste et d'allure seigneuriale; elle a l'aspect d'un appartement de la Renaissance conservé tel quel : un lit de milieu surmonté d'un baldaquin de l'époque, à la tête duquel se trouve un christ d'ivoire; une cheminée en marbre blanc qui rappelle celle de la salle des gardes; sur les murs, d'admirables tapisseries de Flandre, représentant l'histoire de Nabuchodonosor changé en bête; au plafond, en manière de veilleuse, une sorte de lampadaire quasi-primitif. L'ensemble de la pièce est tout à fait saisissant, et prêterait à faire un très-curieux décor pour drame de l'époque.

Au loin, la vue s'étend vers les coteaux du Morvan et sur le château d'Épinac, aujourd'hui à moitié en ruines, et qui fut aux Clermont-Tonnerre. Notons encore, pour

ne rien omettre de ces curiosités artistiques, la cuisine, vaste comme ces cuisines d'un autre âge, dont la haute cheminée pourvue d'une armature complète est de taille à supporter un bœuf entier : c'était autrefois, dit-on, la salle des Gardes; la voûte en est supportée par un pilier central duquel partent huit nervures qui vont reposer sur les murs latéraux, formant chacune un arc légèrement ogivé. Cette salle est la partie la plus ancienne du château et la seule conservée par le maréchal de Tavannes, lors de la construction du château actuel. Le parc, qui s'étend au loin, est vaste, ombreux, planté d'arbres séculaires, coupé de cours d'eaux, digne en un mot de cette riche habitation.





II

Sully, comme nous venons de l'indiquer plus haut en essayant d'expliquer l'étymologie de son nom, remonte fort loin dans l'histoire. Une charte des environs de l'an 1000 raconte que les seigneurs de Sully furent condamnés à une amende de 1,000 besants d'or pour avoir, en compagnie d'Eudes, fils du roi de France, mis à sac le prieuré du Val-Benoît.

Mais du château de ce temps il ne reste plus rien, rien qu'une ancienne église paroissiale récemment convertie en chapelle sépulcrale. La tour qui subsiste avec sa fenêtre géminée et son portail heureusement conservé est du meilleur roman, comme on peut s'en rendre compte par la lettre ornée qui commence le texte de cette livraison : cette tour porte la date du treizième siècle. « *J'y vis,* dit Bussy-Rabutin, dans la correspondance que nous venons de citer, *le caveau des Rabutin d'un côté, et celui des Tavannes de l'autre, et nos armes écartelées avec celles de Jeanne de Montagu dans toutes les vitres, car vous savez que ce fut Christophe, notre bisaïeul, qui vendit à Jean de Saulx, seigneur d'Orrain, père du maréchal de Tavannes.* » En quoi Bussy montrait que, s'il entendait à sa façon l'histoire des Gaules, il connaissait exactement celle de sa famille.

Les armes des Montagu dont il parle sont : *bandé d'or et d'azur de six pièces, à la bordure de gueules;*

Celles des Rabutin : *cinq points d'or équipollés à quatre de gueules;*

Celles des Tavannes : *d'azur, au lion d'or couronné de même.*

C'est dans ce caveau que sont enterrés les propriétaires du château, les Tavannes après les Rabutin, les Mac-Mahon après les Tavannes. Là sont Roger, Eléonore, Manuel, Jean, Gaspard, Lazare de Saulx, six fils de messire Jehan de Saulx, vicomte de Tavannes, « six neveux de Monsieur de Mayenne », ajoute naïvement l'épitaphe. Tout à côté « Jacques de Saulx, capitaine de cent chevau-légers, mourut servant le roi (1621) ». Puis les Mac-Mahon, Jean-Bastien de Mac-Mahon marquis d'Ecuilly, né à Limerick, qui émigra d'Irlande en France à la suite des Stuarts (1716-1775), Maurice de Mac-Mahon, chevalier de Malte, colonel des armées du roi, né aussi à Limerick (1725-1798). Nous en passons, et des meilleurs.

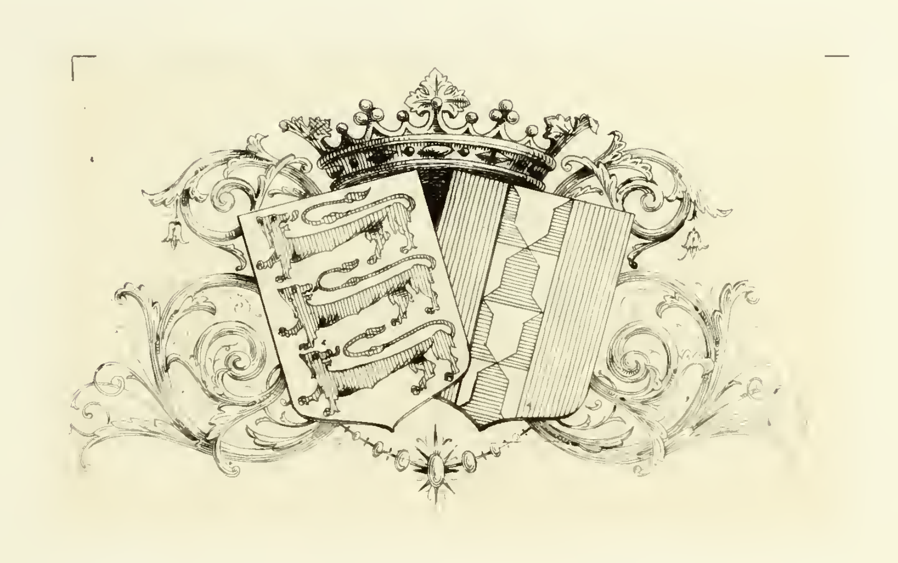
Tout aux débuts de la période capétienne, nous trouvons des seigneurs de Sully qui sont vassaux de l'évêque d'Autun. La terre passe ensuite aux Montagu.

Le dernier représentant de cette famille qui était de la maison ducale de Bourgogne, Claude de Montagu, chevalier de la Toison d'or et seigneur de Sully, fut tué en 1470 au combat de Buxy. Il avait une fille naturelle, Jeanne, qui avait été en 1461 légitimée par Louis XI et mariée à Hugues de Rabutin, seigneur d'Epiry. C'est par elle que la terre de Sully entra dans la famille des Rabutin. Après Hugues, vint Claude, puis Christophe de Rabutin, qui vendit sa terre, le 15 septembre 1515, à Jean de Saulx, seigneur d'Orrain, qui fut écuyer et grand louvetier de Bourgogne. De son mariage avec Marguerite de Tavannes naquirent plusieurs fils, dont le puîné fut Gaspard, le célèbre maréchal et le fondateur du château actuel.

Sully resta dans la famille des Saulx-Tavannes jusqu'en 1686, où il passa par voie d'adjudication aux Morey de Vianges. La veuve d'un Morey, Charlotte Le Belin, dame d'Aiguilly et de Sully, épousa en secondes noces Jean-Baptiste de Mac-Mahon, d'une ancienne famille irlandaise venue en France à la suite de l'émigration jacobite. De ce mariage naquirent sept enfants. L'un d'eux, Maurice-François de Mac-Mahon, lieutenant général, commandeur de l'ordre royal de Saint-Louis, né à Autun le 13 octobre 1754, marié à dame Pélagie-Edme-Marie Riquet de Caraman, eut onze enfants : c'est le père du duc de Magenta. L'aîné de ces onze enfants, Charles-Marie marquis de Mac-Mahon, né pendant la Révolution française à Bois-le-Duc (Hollande), marié depuis à une Lepelletier de Rosambeau, mourut d'une chute de cheval sur l'hippodrome d'Autun, le 4 septembre 1845. Son fils Charles-Henri-Paul-Marie est mort à Sully le 26 septembre 1863. Il avait épousé, le 15 mai 1855, Mademoiselle Henriette des Cars, fille du duc des Cars, propriétaire actuelle du château. De ce mariage sont issus deux

filles et un fils, Charles, né à Paris le 10 avril 1856, élève à l'école Saint-Cyr. M. le marquis Charles de Mac-Mahon, petit-neveu du duc de Magenta, est présentement le chef de noms et d'armes de la famille.

On sait que les Mac-Mahon portent *d'argent à trois lions de gueule*, avec la devise *Sic nos sic sacra tuemur*. La marquise a écartelé son blason des armes de sa famille, les Pérusse des Cars, qui sont de *gueules au pal vairé*.



SULLY-SUR-LOIRE

(LOIRET)

A M. LE COMTE

DE BÉTHUNE-SULLY



SULLY-SUR-LOIRE

A

M. LE COMTE DE BÉTHUNE-SULLY

I

On peut dire, sans être taxé d'exagération, que l'histoire de France, — depuis qu'il y a une France, — est écrite page par page sur ces murs. Que de souvenirs se rattachent à cette antique demeure! Depuis l'invasion romaine, les siècles ont passé laissant chacun leur empreinte sur le château de Sully-sur-Loire! C'est ici que Jeanne la Pucelle est venue supplier son indolent monarque de courir sus aux Anglais; ce vieux donjon de la Trémouille a vu protestants et catholiques, Guise et l'amiral de Coligny, le prince de Condé et le connétable de Montmorency, se dis-

puter sa conquête; le grand ministre qui fut le compagnon des luttes et de la gloire de Henri IV s'y est enfermé dans une retraite d'abord volontaire, puis contrainte : témoin morose d'un nouveau règne, il a cherché à se consoler de son éloignement du pouvoir en écrivant ses *Économies royales*. Louis XIV enfant a trouvé là un abri momentané contre les périls de la dernière guerre civile qu'ait eu à subir la royauté; là encore, Voltaire a écrit et a aimé; à l'aube de la Révolution, Lafayette, couvert de ses lauriers d'outre-Océan, y a reçu l'hospitalité. Que de noms illustres! Que d'événements gais ou tristes, glorieux ou sinistres, accumulés en ces quelques lignes! Il est peu de châteaux en France, même parmi les plus célèbres, qui puissent plus authentiquement que Sully montrer leurs quartiers de noblesse.

Son origine se perd dans la nuit des âges : nous y trouvons pourtant la trace des Romains, et il est certain que Sully a commencé par être un établissement militaire, *Sulliacum castrum*. Comment en eût-il été autrement? Placé à l'endroit où la Loire va précipitant son mouvement d'inflexion de l'est à l'ouest, à proximité d'Orléans, la *Genabum* antique, et de Briare, *Brivodurum*, commandant toute la plaine qui s'étend entre ces deux places, — dont l'une au moins avait alors plus d'importance qu'elle n'en a conservé de nos jours, — Sully se trouvait d'autre part sur la route qui va de Paris à Autun, et par conséquent qui relie le nord de la France au centre. C'était en quelque sorte la clef, le point d'intersection de quatre grandes voies. Les Romains attachaient évidemment un prix tout particulier à la possession de cette position dominante, puisque, en même temps qu'ils y créaient un établissement militaire, ils y construisaient un pont en pierre de vingt arches, qui mettait en communication l'Ile-de-France et la Sologne avec le Berry et le Limousin. Ce pont, l'un des plus anciens qui existât dans cette partie de la Loire, fut emporté par les eaux à la fin du XVIe siècle, d'après les uns; en 1608, selon M. Loiseleur, et vers 1350, selon M. le docteur Boullet. Mais les ruines qui subsistent sont suffisamment conservées et ne permettent aucun doute sur son origine.

Après la conquête romaine, l'invasion des barbares : Sully ne fut pas plus dédaigné des uns qu'il ne l'avait été des autres. Il dut échoir à l'un des plus marquants parmi les chefs qui se partagèrent le vieux sol gallo-romain, car, selon toute prévision, ses premiers seigneurs francs furent libres : leur terre, prix du sang versé, ne relevait que d'eux-mêmes; ils la tenaient en franc alleu [1]. Plus tard, ils devinrent les vassaux de l'évêque d'Orléans. Sous Pépin le Bref, vers 752, il existait déjà un château de Sully. Au dire d'une ancienne chronique, Pépin s'y vint installer avec la reine Berthe, traînant à sa suite le neveu de Waiffre, duc d'Aquitaine, Ramistan, qu'il y fit pendre.

1. *Monographie du château de Sully*, par M. Jules Loiseleur, bibliothécaire de la ville d'Orléans. Orléans, chez Herluisson, 1868.

La filiation des seigneurs de Sully se suit, sans solution de continuité, dès la fin du IXe siècle, depuis Herchenault Ier, qui vécut dans les derniers temps de la dynastie carlovingienne, jusqu'au propriétaire actuel, en passant par les La Trémouille et les Béthune.

Ces générations ont naturellement apporté successivement des améliorations ou des modifications au château primitif, si bien qu'il devient assez difficile de déterminer d'une façon exacte la date de bâtiments d'époques et d'aspects divers.

Sully se divise présentement en deux parties bien distinctes, que l'on appelle communément le vieux château et le petit château.

Le vieux château occupe la partie nord, parallèlement à la Loire. C'est un vaste rectangle, flanqué à chaque angle d'une tour. Ces tours ont été percées de hautes croisées, qui ont remplacé les meurtrières ; elles sont présentement en ruines ou à peu près. L'une d'elles a été reconstruite en partie, mais à l'intérieur seulement ; les trois autres sont dans un délabrement complet, toutes découronnées, et l'une même ouverte par le milieu et rongée par le lierre. On conte dans le pays que, pendant la Révolution française, le duc, qui ne quitta point son habitation, crut donner un gage aux agitateurs en démolissant lui-même, toutes les fois que la population faisait mine de le menacer, une partie des tours de son château. Depuis lors, elles sont restées dans cet état.

Le grand rectangle forme lui-même l'un des côtés d'une sorte de trapèze qui constitue le château. La façade orientale seule en est habitée : elle est terminée par une tour restée intacte, qui s'appelle la tour de Béthune, et date du grand Sully. Les deux autres côtés sont formés par deux courtines, se joignant à une tour rasée.

Ceci étant donné, il est difficile d'admettre, comme le laisse supposer M. Viollet-Leduc [1], que les deux parties du château, — le vieux et le petit château, — soient contemporaines, que la tour de Béthune, par exemple, date de la même époque que le donjon ou que la tour rasée qui regarde la ville. Quelle que soit l'autorité de l'éminent architecte, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il y a entre l'une et les autres, particulièrement dans la forme des machicoulis et des créneaux, des différences sensibles, et tout à fait concluantes. Nous regrettons de ne pas partager davantage l'opinion du savant bibliothécaire d'Orléans, M. Jules Loiseleur, qui paraît croire que le donjon est un monument de la seconde moitié du XVe siècle, et qu'il serait l'œuvre de l'un des La Trémouille.

En effet, tout bien considéré, il paraît probable que des constructions romaines ont existé, comme nous l'indiquons plus haut, sur l'emplacement même du château actuel,

1. Viollet-Leduc. *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du XIe au XVIe siècle.* Tome III. Voir à l'article *Château.*

soit pour protéger et défendre le pont, soit pour commander la petite rivière de Sange; mais ce qui est positif, c'est que le donjon avec ses quatre tours est de la fin du xive siècle, et qu'il a dû remplacer une construction féodale plus ancienne. Comme l'observe M. le docteur Boullet [1], à défaut de preuves plus précises, sa porte d'entrée avec sa forme ogivale et son toit aigu peuvent lui servir d'acte de naissance. Selon toute prévision donc, l'ancienne forteresse datant de l'invasion et qui existait au début de la période carlovingienne, aurait été démolie pendant les guerres entre Armagnacs et Bourguignons, entre Français et Anglais, et remplacée par le donjon actuel, exclusivement bâti pour la défense et approprié aux moyens d'attaques de l'époque.

Reste-t-il trace des constructions primitives? On sait à n'en pas douter que le château était couvert du côté de la Loire par une tour qui formait une sorte d'avancée, et qui a été détruite vers 1618. Du côté du bourg, il était protégé par la tour rasée dont on voit encore les restes, à laquelle se rejoignent les courtines. Or tout permet de supposer que c'étaient là précisément les débris de l'antique demeure des sires de Sully, et il n'est pas malaisé de constater que la tour rasée est antérieure au donjon. Elle comprend deux étages à voûtes sphériques, dont l'un est au-dessous du sol de la cour, au niveau de l'eau, et qui ne communiquent entre eux que par un grand trou percé au milieu du sol de la salle supérieure. C'est la seule tour qui soit voûtée; outre ces considérations, outre les raisons tirées de sa configuration, l'épaisseur de ses murs qui est de trois mètres et la nature des matériaux employés permettent d'affirmer qu'elle est très-ancienne. On peut donc admettre avec toute vraisemblance qu'après avoir construit le donjon, qui était une véritable place forte, les seigneurs de Sully l'ont relié par des courtines d'une part à la tour démolie qui dominait le cours de la Loire, d'autre part à la tour rasée qui était destinée à tenir la ville en échec.

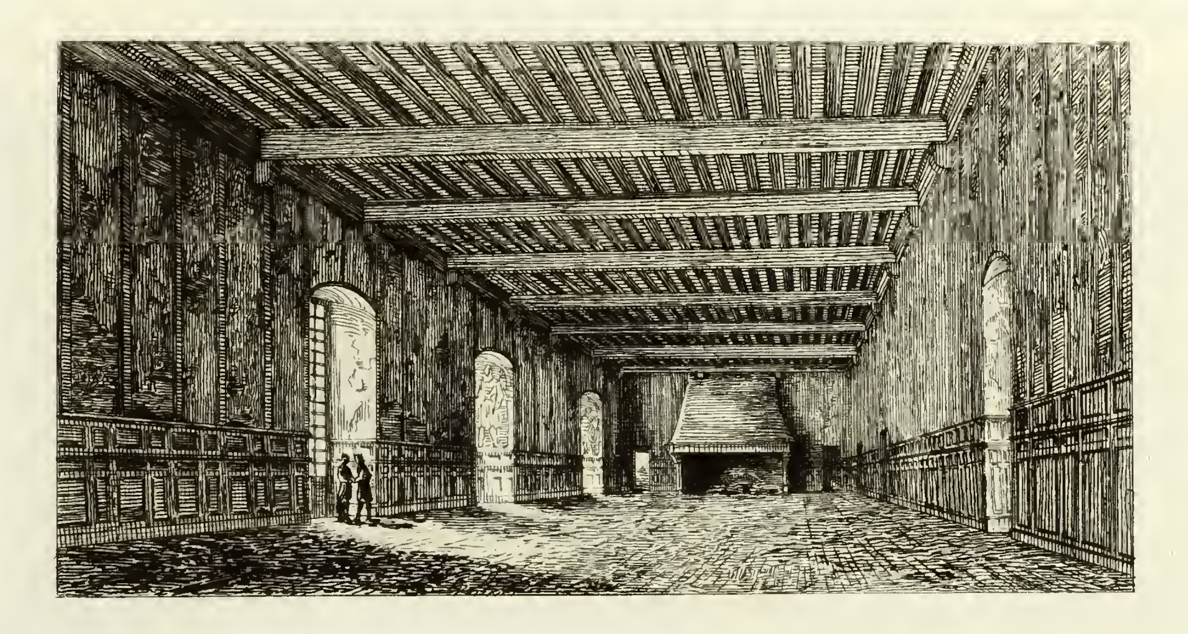
Quant au petit château, il n'est pas douteux que sa façade orientale ait été construite par Louis de La Trémouille pour sa commodité particulière : Rosny l'a complété en construisant la tour qui porte son nom. Il a essayé d'harmoniser ce corps de bâtiment avec le vieux château, en simulant, par exemple, des machicoulis qui eussent été, en cas d'attaque, d'une inutilité flagrante, et qui ne sont mis là que pour l'ornementation.

En somme, notre opinion est que la partie la plus ancienne du château actuel est la tour rasée dont nous venons de parler; que le donjon avec les remaniements qu'il a subis de la part de Rosny appartient à une époque qui peut varier entre 1380 et 1420; que tous les autres bâtiments sont postérieurs, soit qu'ils aient été, comme la façade orientale, élevés pour les besoins de l'habitation par l'un des La Trémouille,

1. *Sully, son château, son ancienne baronnie et ses seigneurs,* par M. le docteur Boullet, maire de Sully. Orléans, 1869, chez Herluisson.

à la fin du quinzième siècle, soit qu'ils aient été complétés par le ministre de Henri IV.

La disposition intérieure du donjon est, d'ailleurs, tout à fait curieuse et révèle bien la pensée de ses créateurs, qui songeaient avant tout à bâtir une forteresse féodale destinée principalement à les protéger en ces temps troublés, où la guerre était en quelque sorte à l'état permanent. La seule porte d'entrée, qui existait alors telle que nous la voyons aujourd'hui, s'ouvrait sur la cour intérieure, au fond d'une grande baie à cintre surbaissé, resserrée entre deux tourelles avec créneaux et machicoulis. Elle était défendue par un pont-levis et une herse. On voit encore dans la voûte le passage de la herse. Cette porte est d'un très-beau style; deux petites colonnettes avec chapiteaux supportent un arc ogival dans le tympan duquel on voit encore

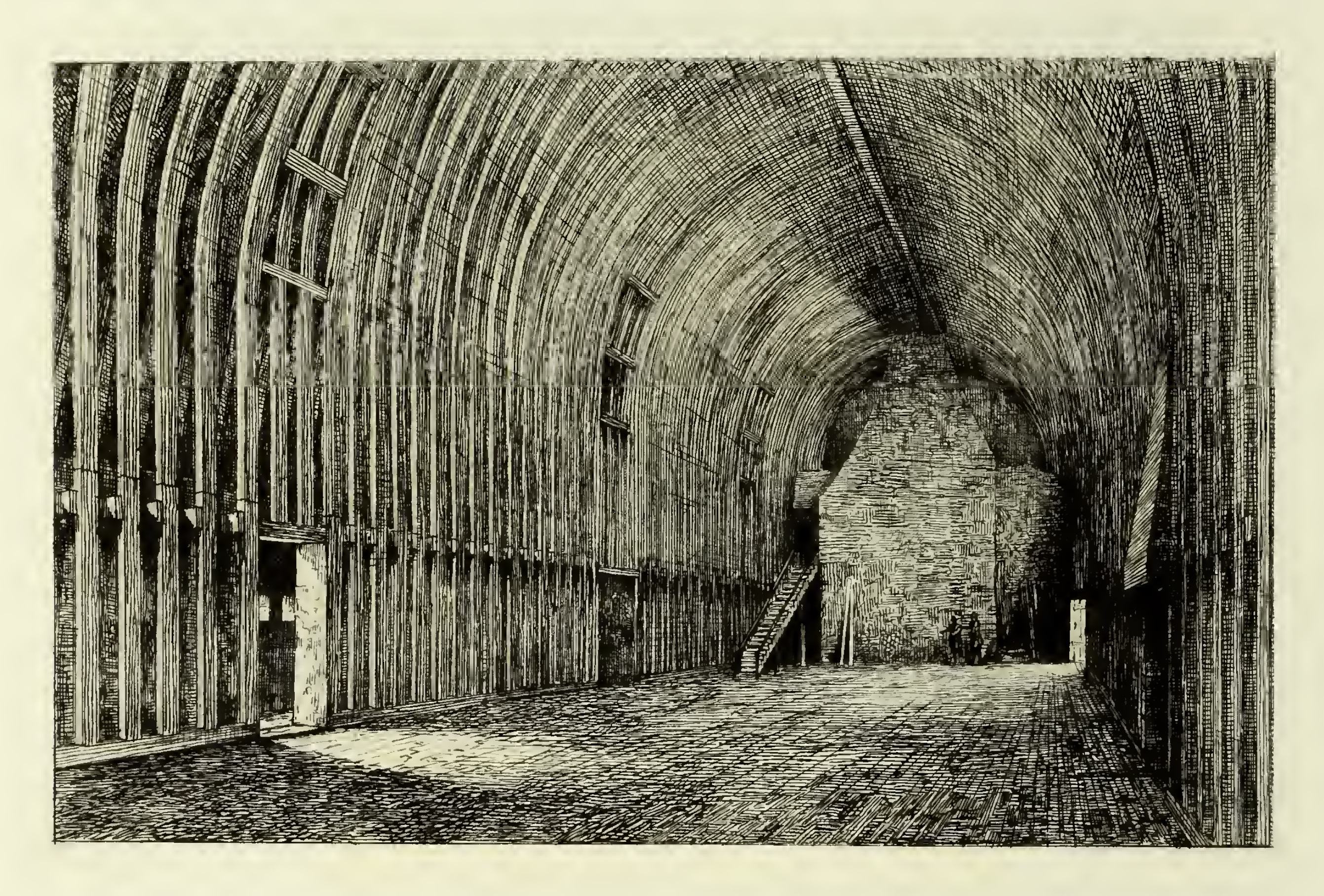


trois écus, mais veufs de leurs blasons. Tout cela, envahi présentement par les lierres, est d'un effet très-pittoresque.

Au rez-de-chaussée est une immense salle des gardes, qui occupait tout le rectangle. Elle a été divisée comme celle du premier étage, du reste, par un grand mur et une cheminée; cette division paraît être de l'époque du petit château; une porte communique avec chacun des escaliers des quatre tours d'angle, lesquels vont directement au second étage, c'est-à-dire à l'endroit où les hommes d'armes se tenaient pour la défense.

Le premier étage, qui était évidemment la salle d'honneur, celle où le seigneur réunissait ses vassaux, est desservie seulement par un escalier qui part d'une des petites tourelles défendant la porte : l'escalier communique ensuite directement avec les combles. Ce premier étage est composé de la même manière que le rez-de-chaussée. Au fond de la salle se trouvait une cheminée aujourd'hui disparue, et dont le tuyau se

voit extérieurement à l'un des pignons. Le plancher est formé de grosses solives et de poutrelles. L'ensemble était éclairé du côté de la Loire par de petites meurtrières, que Sully remplaça par de vastes croisées, et du côté de la cour par de plus grands jours. Au milieu et toujours du côté de la cour, s'ouvre la salle de la herse, qui avait, au point de vue de la défense, une importance considérable. Cette petite salle est fort jolie, très-élégante; elle comprend deux travées d'une voûte ogivale et d'arêtes : sur une clef de cette voûte, un écusson à trois fleurs de lys parfaitement conservé. On y voit encore l'armature qui servait à dresser ou à abaisser la herse. D'ailleurs, comme, en ces temps de guerre civile et de guerre étrangère, on ne dédaignait pas même un surcroît de précaution, on ne pénétrait là que par la grande salle : aucun autre escalier n'y conduisait. La grande salle est maintenant divisée en deux parties : nous donnons le dessin de l'une; l'autre sert actuellement de musée.



Le second étage est peut-être la partie la plus intéressante du château : c'est une immense salle, située à 14 mètres au-dessus du sol de la cour et formée par une charpente en bois, l'une des plus curieuses et des mieux conservées qui soient. Cette charpente consiste en une série de chevrons portant tous fermes et consolidés par des écharpes. La volige est très-épaisse, de chêne refendu : tous les bois sont d'ailleurs de brins, non de sciage, équarris à la hache avec grand soin et bien purgés de leur aubier : c'est ce qui explique leur parfaite conservation. Du niveau du plancher au sommet de

l'ogive formée par le lambris intérieur, on compte 10 mètres. La salle était éclairée de deux côtés par un oculus percé dans les pignons, et des deux autres par trois lucarnes prenant jour sur le toit : plusieurs portes donnaient accès sur le chemin de ronde. C'était la salle où la garnison, en cas de défense, arrivait par les quatre escaliers qui, du rez-de-chaussée, montaient dans chacune des tours. Ces escaliers s'élevaient plus haut encore, afin de desservir les chemins de ronde des tours, qui commandaient ceux du corps de logis principal. Tout le long de la salle courait également un chemin de ronde fort bien construit, avec créneaux, machicoulis, meurtrières. On dominait de là la Loire d'abord, et au loin la plaine. Ce chemin existe encore intact : nous en reproduisons l'ensemble. Dans le bas du donjon sont de vastes caves voûtées et où l'on pouvait entasser des provisions, des vivres, des armes de guerre.



Comme on peut le voir, le vieux château tout entier, du haut en bas, des caves aux combles, avait été construit dans un but déterminé, la guerre. C'est un système de défense très-complet, bâti à l'époque que nous venons d'indiquer, c'est-à-dire un peu avant que les progrès de l'artillerie aient amené une révolution complète dans l'aménagement des places fortes; tel qu'il existe, il est certainement un des spécimens les plus curieux qui nous restent de l'architecture féodale de la fin du moyen âge.

II

On trouve, nous l'avons dit, trace des seigneurs de Sully, dès Charles le Simple avec Herchenault Ier. Le château resta dans la branche directe de la famille jusqu'en 1100. L'histoire mentionne les noms de Herbert, sire de Sully et de la Chapelle, lequel, au dire d'un ancien chroniqueur, ravagea fréquemment les terres de ses voisins, les moines de Saint-Benoît, possesseurs de la riche abbaye de Fleury; de Herchenault II, Archambault, Humbault et Gilon, sire de Sully, de la Chapelle, des Aix et de Saint-Gondom.

Gilon mourut (1100) sans laisser de postérité mâle, et en lui s'éteignit la première branche des seigneurs de Sully. Sa fille Agnès épousa Guillaume comte de Chartres, fils d'Étienne de Champagne et de la comtesse de Blois : le mariage eut lieu malgré l'opposition d'Étienne de Champagne qui, pour ce fait, déshérita Guillaume. Celui-ci se contenta de prendre le nom et les armes de sa femme, qu'il transmit à sa postérité : ces armes étaient *d'azur semé de mollettes d'or au lion de même passant,* avec la devise : LUX ET VIRTUS.

Dans cette seconde génération, nous remarquons Archambault II, fils de Guillaume de Champagne, qui eut trois enfants. Le dernier, Eudes de Sully, succéda sur le siége épiscopal à Maurice de Sully, ainsi appelé d'ailleurs parce qu'il était né dans cette petite ville, et qui eut l'honneur de commencer la construction de Notre-Dame de Paris. Puis nous trouvons Gilon (1189), Archambault III, Henri Ier, qui fit, avec Louis VIII, la guerre contre les Albigeois (1226); Henri II, Jean, qui se croisa sous le règne de saint Louis, et mourut sans enfants; Henri III, son frère, Boutetier de France, mort en Aragon à la suite de Philippe le Hardi.

C'est sous son fils mineur Henri IV que nous trouvons le premier acte clair et précis établissant la vassalité des seigneurs de Sully à l'égard de l'évêché d'Orléans. D'une note consignée au registre des fiefs de cet évêché, il résulte que Marguerite de Bomez, mère et agissant comme tutrice de ses enfants, « *ratione liberorum suorum* », déclara tenir en fief de l'évêque le château et la châtellenie de Sully, « *tenere a Domino Episcopo in feudum castram et castellanum de Soliaco* ». Henri IV, devenu majeur, renouvelle cet aveu et prête serment entre les mains de l'évêque : « *Intravit in homagium Domini Episcopi de promissis omnibus* ».


SVLLY sur LOIRE
1877

Les seigneurs de Sully étaient l'un des quatre barons orléanais chargés de porter chaque nouvel évêque d'Orléans à sa première entrée dans la ville épiscopale, et à présenter tous les ans à l'église cathédrale de cette ville, le 1er mai, une gouttière de cire qui, dans l'origine, pesait 213 livres et demie, mais qui, avec le temps, s'était réduite à un enduit de cire asiatique sur une caisse de bois en forme de gouttière. Cette tradition pieuse avait pour origine un miracle datant des croisades.

Le fils aîné de Henri IV, Jean II, épousa, en 1320, Marguerite de Bourbon, fille de Louis Ier, duc de Bourbon. Louis, issu de ce mariage, assista à la bataille de Poitiers : en lui finit la seconde ligne des seigneurs de Sully. Il n'eut en effet, de sa femme Isabeau de Craon, qu'une fille, Marie de Sully, laquelle épousa en premières noces Charles de Berry, comte de Montpensier. Après la mort de ce dernier, elle se maria en secondes noces à Guy VI de La Trémouille, par lequel le château entra dans cette vieille et illustre famille. Un peu plus tard, Marie de Sully contracta une troisième union avec Charles d'Albret, comte de Dreux, qui fut tué à Azincourt.

Le fils aîné de Guy de La Trémouille et de Marie de Sully, Georges, joua un rôle considérable sous Charles VII; ce fut même l'un des pires conseillers de ce prince faible et indolent : nous le retrouverons au cours de ce récit. Louis Ier, comte de Thouars et prince de Talmont, est en effet assez effacé entre son père Georges et son fils Louis II, le vainqueur de Saint-Aubin-du-Cormier. Celui-ci eut une place des plus brillantes dans l'histoire de la fin du xve siècle et du commencement du xvie, pendant toute la période qui s'étend de Louis XI à François Ier. C'est lui qui commandait, grâce à la protection éclairée d'Anne de Beaujeu, — Madame la Grande, comme on l'appelait alors, — les troupes du roi Charles VIII contre les princes coalisés : les plus grands noms de France étaient sous l'étendard du duc d'Orléans, qui fut depuis Louis XII. Il y avait là, avec les troupes du duc de Bretagne, le maréchal de Rieux, le sire d'Albret, le prince d'Orange et une foule d'autres gentilshommes des plus titrés. Une forte artillerie eut raison de cette noblesse brave et présomptueuse.

On raconte qu'après la bataille, Louis de La Trémouille, rentrant dans son logis, invita à sa table le duc d'Orléans, qu'il fit placer au-dessus de lui, le prince d'Orange, qu'il mit à ses côtés, et des chevaliers captifs. A la fin du repas, il fit entrer deux Franciscains dans la salle. La frayeur saisit ses hôtes, qui comprirent bien que c'étaient des confesseurs qu'on leur amenait. La Trémouille, en effet, se levant, leur dit : « Princes, mon pouvoir ne s'étend pas jusqu'à vous, et si vous y étiez soumis, encore ne l'exercerais-je pas. Je renvoie votre jugement au roi. Mais vous, chevaliers, qui, autant qu'il était en vous, avez donné occasion à cette guerre en rompant votre foi et en faussant votre serment de chevalier, vous payerez aujourd'hui de votre tête votre crime de lèse-majesté. Si vous avez quelques remords sur la conscience, voilà des moines pour

vous confesser ». Puis il les fit entraîner dans la cour et mettre à mort sur-le-champ. Le duc d'Orléans et le prince d'Orange furent conduits en France sous bonne garde et emprisonnés. Le duc, tout héritier présomptif de la couronne qu'il était, resta trois ans dans la grosse tour de Bourges.

Le récit est-il authentique ? Nous n'oserions l'affirmer, bien qu'il ait été longtemps considéré comme tel. Louis XII, monté sur le trône à la mort de Charles VIII, ne garda point rancune à son vainqueur. C'est à lui, selon les uns, aux délégués d'Orléans, selon les autres, qu'il adressa la parole célèbre : « Ce n'est pas au roi de France à venger les injures du duc d'Orléans ». La Trémouille continua à guerroyer en Italie ; il commandait l'armée où combattait Bayard. A Marignan, il eut la douleur de voir son fils aîné tué à ses côtés ; lui-même fut percé à Pavie de quatre coups d'épée mortels. Ainsi finit cette existence glorieuse, bien remplie, tout entière consacrée au service de son pays : Guichardin a dit de lui que c'est l'un des plus illustres capitaines qui aient jamais existé.

Son petit-fils François, qui avait été fait prisonnier à Pavie, épousa Anne de Laval, fille du comte Guy XV et de Charlotte d'Aragon, princesse de Tarente. C'est à cause de cette alliance que les seigneurs de La Trémouille ont, dans la suite, pris le titre de prince de Tarente, et élevé des prétentions sur le royaume de Naples. Louis III, fervent catholique, fut tué au siége de Melle en 1577. En récompense des services qu'il rendit dans les premières guerres de religion, Charles IX érigea sa vicomté de Thouars en duché ; Louis III était titré premier duc de Thouars, prince de Tarente et de Talmont.

Son fils Claude, qui hérita de ses titres, embrassa la religion réformée. Il combattit sous les drapeaux du Béarnais à Coutras, à Ivry, aux siéges de Paris et de Rouen, et à la bataille de Fontaines-Française. Henri IV le fit pair de France. Ce fut lui qui vendit la baronnie de Sully au célèbre ministre Maximilien de Béthune, connu jusqu'alors comme baron de Rosny, et qui devait faire briller d'un lustre sans pareil le vieux nom des Sully. Le prix de la baronnie de Sully et des seigneuries de Saint-Gondom et de Molinfrou, qui en dépendaient, fut de 126,000 livres. Comme on peut le voir par ce court résumé, Sully, sous les La Trémouille, n'avait pas été sans jeter un vif éclat.

Les armes de cette famille sont : *d'or au chevron de gueules accompagnées de trois aiglettes d'azur becquettées et membrées de gueules.*

Le vainqueur de Saint-Aubin-du-Cormier avait, dit-on, pris pour arme une roue, avec cette devise : *Sans sortir de l'ornière.*

Maximilien de Béthune, baron de Rosny, puis duc de Sully, quand Henri IV eut élevé sa terre en duché-pairie, fut marié deux fois. D'Anne de Courtenay, il eut un fils, le marquis de Rosny, qui précéda son père dans la tombe ; de son second mariage

avec Rachel de Cochefilet, un autre fils, François de Béthune, chef de la branche d'Orval. Le château resta dans la lignée directe jusqu'en 1729 avec Maximilien-François, fils du marquis de Rosny, et par conséquent petit-fils du grand Sully, d'abord titré prince d'Henrichemont, et qui joua un rôle assez effacé dans les troubles de la Fronde. Après, vinrent Maximilien-Pierre-François de Béthune, qui eut deux enfants, Maximilien-Pierre-Nicolas et Maximilien-Henri, chevalier, puis duc de Sully. Ce dernier épousa Jeanne Guyon, fille de Mme Guyon la quiétiste.

Après lui, Sully passa au chef de la branche des ducs d'Orval, puis aux cadets de cette même branche, qui s'est éteinte à Nice en 1807 dans la personne de Maximilien-Gabriel-Louis de Béthune.

A cette époque, et par donation de la duchesse douairière de Sully, la terre passa aux Béthune-Pénin, qui, sous la Restauration, par ordonnance du roi, obtinrent de s'appeler Béthune de Sully. Le propriétaire actuel, M. le comte Eugène de Béthune-Sully, est né à Paris en 1843; il est le troisième de sa branche et le neveu du dernier propriétaire.

Voici quels furent les titres du seigneur de Sully depuis le ministre de Henri IV jusqu'à la Révolution française : duc de Sully, pair de France, prince souverain d'Henrichemont et de Boisbelle, marquis de la Chapelle d'Angillon et de Bontain, comte de Breteuil, vicomte de Meaux, seigneur de Francastel-la-Falaise et autres lieux, chevalier des ordres du roi et conseiller dans ses conseils, gouverneur des ville et château de Mantes en Pays-Vexin français.

Les armes de Béthune sont : *d'argent à la fasce de gueules.*



III

Jeanne d'Arc, Sully, Voltaire, tels sont les trois noms qui se détachent d'une façon lumineuse dans l'histoire du château. Beaucoup d'autres, et non des moins célèbres, y ont été mêlés; plus d'un roi de France a trouvé derrière ces murailles un asile assuré contre les aventures de la guerre étrangère ou de la guerre civile, de vaillants capitaines y ont laissé des traces de leur passage; plusieurs des La Trémouille ne sont pas sans y avoir joué un rôle glorieux. Mais pour qui considère les choses de haut, et si l'on nous permet cette expression, en bloc, tout s'efface devant cette trilogie illustre, quoique à des titres divers.

C'est en 1429, au lendemain de la bataille de Patay, que la Pucelle se présenta devant Sully, où La Trémouille tenait enfermé son souverain, tandis que les troupes françaises guerroyaient aux environs. Guy de La Trémouille, le seul de sa race duquel on n'ait point à faire l'éloge, avait tenu une conduite assez équivoque au cours de la guerre de Cent-Ans. Il avait d'abord lutté contre Charles VII, alors que celui-ci n'était que régent de France, et il fallut que le jeune prince vînt mettre le siége devant le château pour contraindre La Trémouille à se séparer, au moins ostensiblement, du duc de Bourgogne, dont il avait embrassé la cause. Plus tard en 1428, Sully tomba aux mains des Anglais. Mais la facilité avec laquelle Salisbury le restitua à son propriétaire laissa à penser que ce dernier, qui avait conservé un pied dans le camp du duc de Bourgogne, entretenait avec l'envahisseur des relations intéressées.

Quoi qu'il en soit de ces soupçons, dont nous retrouvons l'indice dans plusieurs recueils contemporains, il est visible que La Trémouille ne tarda pas à prendre un très-grand empire sur l'esprit de Charles VII. Ce roi, dont la destinée fut d'être heureux entre tous sans avoir rien fait pour mériter cette haute fortune, semblait prendre plaisir à décourager les plus dévoués de ses serviteurs, ces braves gens qui, dans les


Boulard fils sculp

plus mauvais jours, n'avaient point désespéré de la France. Jeanne d'Arc était venue le supplier de recevoir en grâce le vaillant connétable de Richemont, qui, à Patay, avait décidé de la victoire. Le favori s'y refusa, et Charles VII laissa faire; en vain Richemont offrit de s'humilier, de solliciter à genoux la permission de continuer à servir le roi. La Trémouille, en récompense de ses services, lui fit intimer l'ordre de quitter l'armée. Plus tard, la Pucelle et le duc d'Alençon essayèrent de tirer le monarque de son apathie; ils tâchèrent de lui persuader de se montrer aux bourgeois d'Orléans, qui sortaient d'un siége de huit mois, supporté héroïquement, et qui, à la seule annonce de son arrivée, avaient tapissé toutes les rues de leur ville. Charles s'arrêta à Châteauneuf-sur-Loire, où les principaux chefs de l'armée vinrent délibérer en sa présence. Le conseil terminé, il se hâta de retourner se renfermer à Sully, où il présida peu de temps après la réunion des États du Languedoc.

Après le sacre à Reims, l'attaque infructueuse de Paris et l'échec de la Charité, auquel la parcimonie inexplicable de La Trémouille ne fut pas sans contribuer, Jeanne fit auprès du roi une tentative suprême. Elle avait le dessein de l'emmener avec elle à Reims, dont les habitants venaient de l'acclamer, et qui se trouvait plus particulièrement menacé par les troupes ennemies. Inutile d'ajouter qu'elle ne parvint point à tirer Charles VII de sa coupable oisiveté.

Lassée de tant d'obstacles, écœurée peut-être de cette inqualifiable indolence, l'héroïque fille prit le parti de s'échapper de Sully sans prévenir personne; accompagnée de son frère Pierre d'Arc, de son maître d'hôtel Jean d'Aulon et de quelques compagnons dévoués, elle courut sus aux Anglais, qui alors assiégeaient Lagny. On dit qu'avant de partir, elle avait chargé son chapelain de prier le roi, au cas où elle ne devrait plus le revoir, d'instituer des messes pour le repos de l'âme de ses sujets troublés pendant la guerre [1].

Elle avait quitté Sully le 28 mars : le 23 mai, elle était aux mains des Bourguignons, qui la vendaient aux Anglais. On sait le reste, et comment Charles VII laissa brûler celle à qui il devait son trône et sa couronne.

Pendant les guerres de religion, le château et la ville, dont l'importance stratégique était indiscutable, furent disputés vivement par les deux partis et successivement occupés par les troupes de l'amiral de Coligny et par celles du duc de Guise. Louis de La Trémouille, resté fidèle à la foi catholique, fut, durant toute cette période, retenu dans le Poitou à ses terres de Thouars. La garnison eut, dans l'un et l'autre cas, la vie sauve; mais la ville fut mise au pillage, et nombre de ses habitants passés au fil de l'épée.

1. *Procès de réhabilitation*, par Quicherat. — *Vie de Jeanne d'Arc*, par Abel Desjardin.

A partir de l'avénement de Henri IV, Sully, comme la plus grande partie de la France, rentra dans le calme : l'abjuration du Béarnais, le plus grand peut-être et, dans tous les cas, le plus justement populaire des rois de sa race, avait clos l'ère des guerres civiles. Claude de La Trémouille, aussi fervent huguenot que son père avait été bon catholique, combattit un peu partout aux côtés du roi ; c'est là sans doute qu'il eut occasion d'entrer en relations avec Maximilien de Béthune, alors baron de Rosny, auquel il vendit sa terre de Sully. Ceci se passait en 1602 : quatre ans plus tard (12 février 1606), au moment d'entreprendre une expédition contre le duc de Bouillon, chef de la noblesse calviniste et allié des protestants d'Allemagne, Henri IV, voulant donner à son ministre et confident un témoignage de sa reconnaissance royale, érigea Sully en duché-pairie.

Le grand Sully avait un goût très-vif pour l'antique demeure des La Trémouille. Tant qu'il fut retenu auprès du roi par ses charges et fonctions multiples, il partagea son temps entre le château et ses appartements de l'Arsenal à Paris, où il y était logé en sa qualité de grand-maître de l'artillerie. A dater de la mort de Henri IV, il ne quittait sa résidence des bords de la Loire que pour se rendre à Villebon-en-Beauce, où il passait une grande partie de l'hiver. C'est de lui que datent la plupart des modifications qui subsistent, et dont quelques-unes, — d'une indiscutable commodité, — ont, au point de vue artistique, altéré le caractère primitif de cette habitation féodale. Il fit percer de fenêtres des tours qui, jusqu'alors, n'avaient connu que les meurtrières du XIIIe siècle ; la grande salle des gardes fut coupée en deux par une cheminée qui subsiste encore ; enfin, il jeta bas les anciennes constructions qui formaient une partie de la cour du côté de l'ouest, pour faire passer une petite rivière, la Sange, sur ses ruines.

« Il embellit le dehors de Sully, dit l'abbé de l'Écluse, qui a peine à modérer son enthousiasme, par des jardins dont les plants sont les plus beaux du monde, et par un canal fort long et fort large qui s'entretient d'eau vive par le moyen de la petite rivière de Sange qu'il y fit passer et qui, de là, va se perdre dans la Loire. Il y ajouta une machine pour porter de l'eau à tous les bassins et jets d'eau dont ces jardins étaient remplis : la machine subsiste encore, mais on a laissé périr toutes ces pièces d'eau. »

Les appartements qu'occupait le ministre ont été, à peu de chose près, respectés, et sont tout pleins de ses souvenirs. Au rez-de-chaussée est la salle à manger, qui fut, dit-on, sa chambre à coucher. Elle est ornée de deux portraits : au-dessus de la porte d'entrée, celui du duc, qui a servi de modèle au tableau de la galerie de Versailles ; au-dessus de la cheminée, celui de sa fille la duchesse de Rohan, en costume de Diane chasseresse. La cheminée, fort vaste, et d'une boiserie tout à fait curieuse, porte à ses

angles les attributs de grand-maître de l'artillerie, des bombes et des grenades. Au plafond, les mêmes emblèmes, avec la devise : *Quo Jussa Jovis.*

Au premier étage, deux pièces du même style, et décorées dans le même goût : l'une sert de salon, l'autre de chambre à coucher. Dans une cheminée, couverte de bombes et de grenades, on a, derrière la boiserie, trouvé une autre cheminée sculptée, portant au milieu l'écusson des La Trémouille.

La galerie des tableaux, qui est située au premier étage et occupe une partie de



l'ancienne salle d'honneur, contient plusieurs toiles d'un haut intérêt, notamment le portrait de Sully, de Porbus, qui peut être considéré comme un des meilleurs du maître. Parmi plusieurs portraits de Henri IV, celui que nous donnons aurait, s'il figurait dans un musée de l'État, l'importance d'une véritable révélation, accoutumés que nous sommes à ne connaître le roi que déjà vieilli, avec toute sa barbe grise et des rides au visage. Ici le Béarnais approche de la trentaine ; il est dans toute la force de sa verte jeunesse, aux temps où il parcourait la France du nord au midi, les grègues vides, « le pourpoint troué aux coudes », et distribuant de fiers coups d'épée aux gens de la Ligue. L'œil est vif, le teint clair, la bouche narquoise, les cheveux et la barbe sont roux : celle-ci, peu fournie aux joues, — et non point s'ouvrant en éventail, comme le roi la porta plus tard, — mais terminée en pointe, — ce qui était encore la mode à ce moment. La tête est superbe d'expression, et l'ensemble d'une crânerie achevée. Il est impossible en premier examen de ne pas se rappeler immédiatement le dialogue avec le prévôt des marchands, François Miron, qui se plaignait du peuple de Paris : « Joueur, coureur et batailleur, — vrai Dieu, maître François, fit Henri IV, qui se connaissait, voilà un peuple qui ressemble fort à son roi ! »

La galerie comprend encore nombre de tableaux de famille, mais d'une valeur artistique moindre; ce sont les deux femmes de Sully, Anne de Courtenay et Rachel de Cochefiter, le marquis de Rosny, son fils; sa fille, la duchesse de Rohan, François de Béthune, qui fut ambassadeur en Pologne, etc., etc., et enfin une collection des portraits de tous les ducs.

C'est là que l'illustre ministre se renferma à la mort de son roi, s'occupant lui-même de la gestion de ses propriétés, écrivant ses *Économies royales*, dont il surveillait lui-même l'impression et la correction. Son train de maison était celui d'un prince.

« Il avait, dit M. Loiseleur, dans l'ouvrage que nous avons déjà cité, une garde composée de Français et de Suisses, des pages, des écuyers en grand nombre, des gentilshommes affectés à son service, des dames et des filles d'honneur attachées à la personne de la duchesse de Sully. Dans cette laborieuse et splendide retraite, il n'avait rien changé aux habitudes d'activité et de régularité qui lui permettaient autrefois de suffire à l'expédition de tant d'affaires. Été comme hiver, il était levé dès quatre heures et travaillait toute la matinée. Après avoir vaqué aux devoirs de ses charges, il s'occupait de ses devoirs domestiques, des contestations qui s'élevaient entre ses nombreux vassaux, et travaillait ensuite à la rédaction de ses Mémoires. »

Comme il n'avait pu être fait chevalier des ordres du roi, en sa qualité de huguenot, il portait constamment à son cou, en guise de collier, une chaîne d'or et de diamants, que relevait une grande médaille d'or à l'effigie de Henri IV.

Il ne la quittait pas même dans les rares occasions où il venait à la cour, non plus que son costume, qu'il ne voulut jamais modifier ni plier aux modes nouvelles. Il semblait que le temps pour lui se fût arrêté le jour où Henri IV avait perdu la vie, et lui le pouvoir.

Dans la dernière levée de boucliers du parti calviniste, et tandis qu'il s'était retiré dans ses terres du Quercy, le prince de Condé, récemment converti à la foi catholique, était venu mettre le siége devant le château, où s'étaient réfugiés, avec la connivence de la duchesse, une foule de huguenots du pays. Le château fut pris, et les habitants eurent la vie sauve. Il mourut en 1641, un an avant Richelieu, laissant la terre et le duché à son petit-fils, le prince d'Henrichemont. Pendant les troubles de la Fronde, Mazarin, avec Anne d'Autriche et Louis XIV enfant, s'y installa d'autorité, fuyant l'armée du duc de Beaufort, qui pensa faire la cour prisonnière. Turenne vint les chercher là, et les installa à Gien, tandis qu'il allait à Bléneau arrêter les progrès du grand Condé.

Sous Louis XIV, Sully rentra dans le calme; le petit-fils de l'illustre ministre paraît avoir été un homme des plus effacés : Saint-Simon dit de lui qu'il était « étrangement et obscurément débauché ». Son frère, qui fut l'héritier du titre, avait épousé

Jeanne Guyon, fille de Madame Guyon la quiétiste et veuve en premières noces du comte de Vaux, le fils aîné du malheureux surintendant Fouquet.

Ce fut le duc qui, deux fois en trois ans, offrit l'hospitalité à Voltaire, que lui avait présenté l'abbé de Châteauneuf. A la suite de deux pièces satiriques, dirigées, l'une contre le régent, l'autre contre sa fille, et dont il a toujours désavoué la paternité, le jeune écrivain, d'abord exilé à Tulle, obtint ensuite d'être envoyé à Sully, où il passa l'été et l'automne de 1716.

« Il y a peut-être quelques gens qui s'imaginent que je suis exilé, écrivait-il à un de ses amis; mais la vérité est que M. le régent m'a ordonné d'aller passer quelques mois dans une campagne délicieuse, où l'automne amène beaucoup de personnes d'esprit, et, ce qui vaut mieux, des gens d'un commerce aimable, grands chasseurs pour la plupart, et qui passent ici les beaux jours à assassiner les perdrix. »

Il noua là une intrigue passagère avec Mlle de Livry, fille d'un secrétaire du roi au bureau des finances, à laquelle il fit ouvrir les portes de la Comédie-Française, et à qui il confia le rôle de Jocaste dans sa tragédie d'*Œdipe*. Elle y obtint un succès médiocre et, après des vicissitudes diverses, finit par se marier avec le marquis de Gouvernet.

Voltaire retourna plusieurs fois à Sully. Il rompit avec le duc à la suite du sanglant outrage qu'il reçut du chevalier de Rohan. On connaît le mot terrible qu'il avait adressé au chevalier : « Je suis le premier de mon nom, et vous le dernier du vôtre ». Un soir qu'il dînait à l'hôtel de Béthune, il fut mandé à la porte sous le prétexte d'une bonne œuvre, et appréhendé par un laquais qui le maintint pendant qu'un autre lui appliquait des coups de canne. De sa voiture le chevalier contemplait le spectacle.

« Voltaire, dit du Vernet, rentre dans l'hôtel et demande au duc de Sully de regarder cet outrage fait à un de ses convives comme fait à lui-même. Il le sollicite de se joindre à lui pour poursuivre la vengeance et de venir chez le commissaire en certifier la déposition : le duc de Sully se refuse à tout. Cette indifférence de la part d'un homme qui, depuis dix ans, le traitait en ami, l'irrite encore davantage : il sort, et, depuis ce moment, il ne voulut plus entendre parler du duc. »

Ainsi finirent en effet les relations de Voltaire avec le duc de Sully.

Il s'en vengea assez puérilement en substituant dans sa *Henriade* au nom de Sully celui de Duplessis-Mornay.

Le duc de Sully mourut en 1729.

Par sa mort, le duché-pairie de Sully passa à la branche des ducs et comtes d'Orval, dont l'auteur était François de Béthune, fils puîné du grand ministre et de sa seconde femme. Au moment de la Révolution, le représentant de cette branche était Maximilien-Gabriel-Louis de Béthune. Il reçut Lafayette dans son château, lorsque cet homme politique revint de son premier voyage d'Amérique. Partisan des idées nou-

velles, mais compromis par le grand nom qu'il portait, il crut donner un gage à la Révolution en démantelant ses tours de ses propres mains. Sa veuve, Hortense d'Espinay Saint-Luc, devenue héritière du domaine de Sully par la perte d'un fils unique, mort célibataire, institua pour son légataire universel un parent collatéral de son mari, M. Marie-Louis-Eugène comte de Béthune, décédé le 1er mai 1812, dont le fils aîné, propriétaire de la Terre de Sully jusqu'en 1868, l'a léguée en mourant à son neveu.



LA ROCHEFOUCAULT

(CHARENTE)

A M. LE DUC

DE LA ROCHEFOUCAULT-LIANCOURT



LA ROCHEFOUCAULT

A

M. LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULT-LIANCOURT

I



Le vieil adage populaire de l'Angoumois disait : Il y a, dans l'Angoumois, quatre monts et quatre roches. La Rochefoucault — *Rupes Fucaldi*, — une de ces quatre roches, était de toutes la plus redoutée. Le château, jadis forteresse, dont la *Tardouère* baigne les pieds, et qui domine au loin une plaine plantureuse, est le berceau de cette famille illustre parmi les plus illustres qui a joué, dans l'histoire de notre France et à toutes les époques de cette histoire, un rôle considérable. Depuis les temps les plus troublés du moyen âge jusqu'à l'aurore de la Révolution

française, il est permis de suivre, année par année et homme par homme, la généalogie des seigneurs de la Rochefoucault. Quelques-uns sont restés célèbres, plusieurs furent des personnages remarquables : tous ont été mêlés d'une façon active aux affaires de notre pays ; avant même qu'il y eût une France, ils occupaient déjà, entre le duché de Guyenne et le comté de Poitou, qui vivaient alors de leur vie propre, une situation puissante et indépendante.

Sur cette demeure, aujourd'hui déserte, mais qui, malgré cette solitude, ou peut-être à cause de cette solitude, conserve encore son grand air des temps passés, le curieux et l'artiste peuvent noter les traces de trois styles différents, qui correspondent, en quelque sorte, aux divers âges de la féodalité et de la noblesse françaises : ce sont comme des alluvions laissées là par des générations successives.

Voici d'abord la marque du plus pur moyen âge, la partie qui date du IXe et du Xe siècle : c'est le commencement de la dynastie capétienne, la pleine expansion du régime féodal, l'omnipotence des seigneurs. Alors c'est la guerre, et la guerre partout :

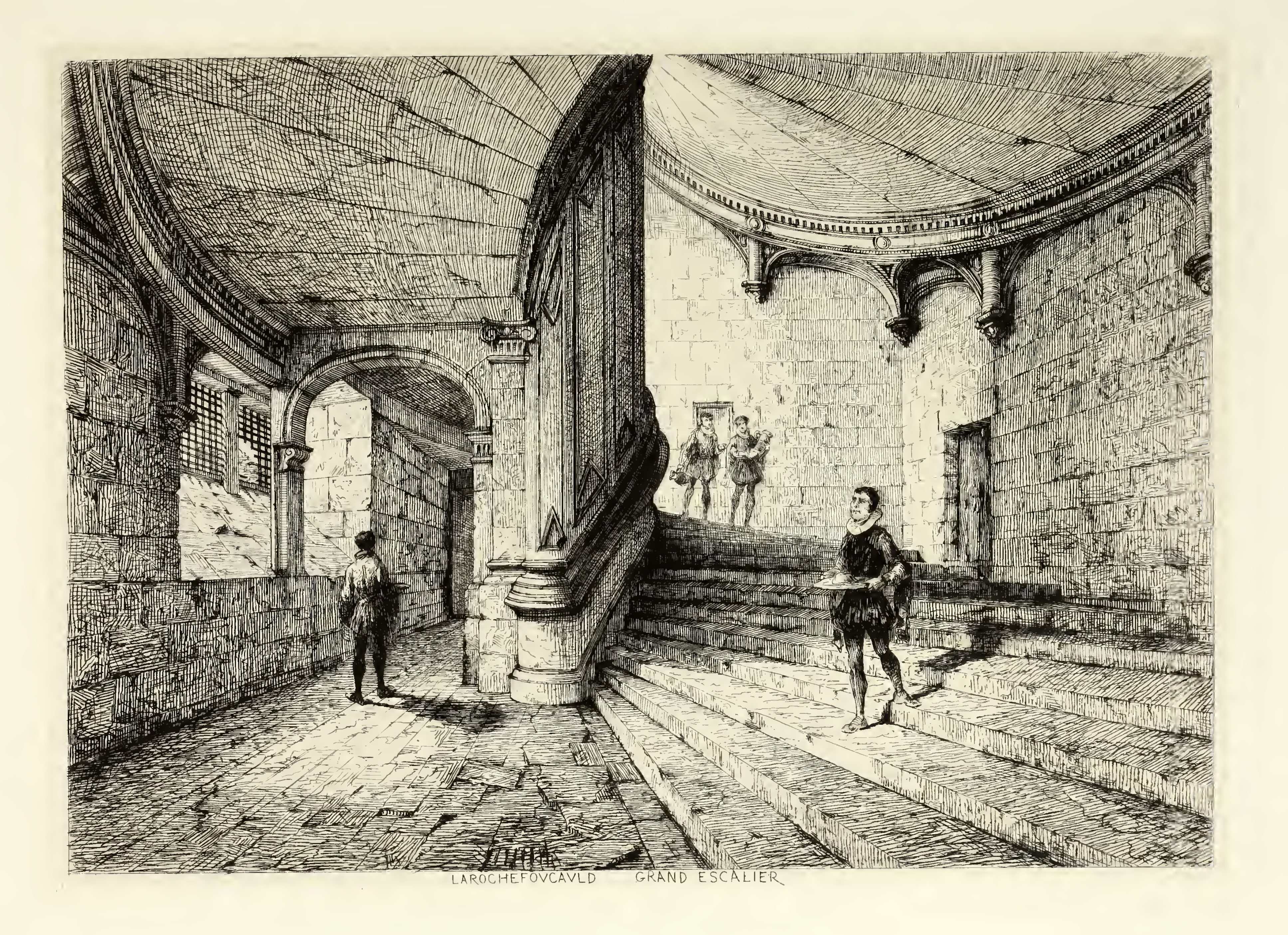
« *Guerre entre les barons, guerre entre les provinces.* »

On vient de se défendre, non sans peine, contre les invasions normandes ; on se bat contre les Anglais, et, le reste du temps, on se bat entre soi, entre voisins ou alliés de la veille. Un château est avant tout une place forte dont le donjon est le cœur.

Viennent ensuite la fin du XIVe siècle et le commencement du XVe siècle, c'est-à-dire l'époque où la féodalité commence à graviter autour du roi devenu puissant, où elle songe, la civilisation aidant, à parer le château qu'elle habite, lequel, au lieu de rester purement et simplement une forteresse bâtie en vue de la guerre, se transformera peu à peu en un logis que l'on essaiera de rendre aussi agréable que le permettront les habitudes et les besoins du temps.

Enfin, nous arrivons au grand mouvement de la Renaissance : c'est le moment où l'art s'installe en maître dans les vieilles demeures féodales, qu'il rebâtit à son gré. La Rochefoucault subit sa troisième et dernière métamorphose : et l'habileté — une habileté qui touche au génie, — transforme l'ancien manoir en cette merveille, que nous avons encore sous nos yeux, où le goût français, dans ce qu'il a de plus pur, s'allie à la fantaisie italienne dans ce qu'elle a de plus primesautier et de plus brillant.

Nous avons voulu donner dans notre Galerie une des premières places à ce curieux édifice. Il est en somme fort peu connu, ce qui devait nous tenter, ce genre de révélation, ou, pour choisir une expression moins prétentieuse, d'exhumation, rentrant



LAROCHEFOVCAVLD GRAND ESCALIER

entièrement dans notre programme; il a vu naître et grandir une de nos plus vieilles familles; enfin, il est lui-même une œuvre essentiellement française.

Si l'on voulait développer ici une thèse scientifique, en s'appuyant sur Chambord et sur la Rochefoucault, on arriverait sans peine à démontrer que la Renaissance française, sur notre sol du moins, a précédé la renaissance italienne; que les architectes d'outre-monts, au lieu de tracer la voie aux nôtres, n'ont fait que s'engager dans la voie déjà suivie par eux.

La même théorie se pourrait appliquer à Fontainebleau, où les grands travaux de réparation ordonnés par François I[er] commencèrent exactement la même année qu'à La Rochefoucault (1538) : André Delsarte, Leresso et le Primatice étaient surtout des peintres; Serlio qui était architecte a, d'après son propre témoignage, peu fait pour les constructions de Fontainebleau qui, lui aussi, est sorti de mains françaises presque en entier. Comment se fait-il que ces artistes, dont le talent éclate à chaque ligne, soient restés obscurs à travers les âges, tandis que tout le monde a entendu parler du Primatice, par exemple? Pourquoi le Blaisois Pierre Neveu, qui a construit Chambord, ne jouit-il que d'une réputation relative? Et quant à Fontant, qui a bâti La Rochefoucault, ce n'est pas nous avancer beaucoup que d'affirmer qu'en dehors des sociétés savantes de l'Angoumois et de quelques érudits de choix, son nom est parfaitement ignoré. Explique qui voudra ce phénomène de justice distributive : c'est au demeurant une mode dans notre pays — une mode ancienne, comme l'on voit et qui sévit jusque de nos jours — d'accepter, pour ainsi dire, argent comptant, tout ce qui vient du dehors et de n'accueillir qu'avec la plus extrême méfiance les génies issus du sol même : ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que la postérité, l'histoire si l'on veut, dont nous avons appris à respecter les arrêts, partage parfois à leur endroit la prévention des contemporains et continue à les tenir à l'écart, même après les éclatantes manifestations de leur puissance qu'ils ont laissées derrière eux. Quand une occasion de réparation se présente, il est juste et sage de ne pas la laisser échapper : ainsi avons-nous fait.

Tout régime politique, a dit avec raison un historien qui fut ministre, pourrait, à la rigueur, se caractériser par le lieu où il a placé l'exercice du pouvoir. Les républiques anciennes avaient leur agora et leur forum; la grande monarchie de Louis XIV eut son palais de Versailles, où tenait tout ce qu'on appelait alors la France; les seigneurs féodaux eurent leurs châteaux, et dans leurs châteaux le donjon [1]. Le donjon est essentiellement féodal : c'est le signe même de la puissance seigneuriale : on sait que tous les fiefs de France relevaient du donjon du Louvre, dont malheureu-

1. Victor Duruy. *Histoire de France.*

sement il ne reste plus trace. Ce n'est pas le *castellum* romain; ce n'est pas non plus le *retrait*, la dernière défense de la citadelle des premiers temps du moyen âge. Le donjon commande les défenses du château, mais il commande aussi les dehors et est indépendant de l'enceinte de la forteresse du moyen âge, en ce qu'il possède toujours une issue particulière sur la campagne. C'est là ce qui caractérise essentiellement le donjon, ce qui le distingue d'une tour. Il n'y a pas de château féodal sans donjon, comme il n'y avait pas autrefois de ville forte sans château, et comme de nos jours il n'y a pas de place de guerre sans citadelle. Toute bonne citadelle doit commander la ville et rester cependant indépendante de ses défenses [1].

Le donjon de la Rochefoucault est certainement le plus beau de ceux qui restent dans l'Angoumois; c'est une vaste « tour carrée » — il est connu dans le pays sous ce nom — qu'on aperçoit de loin et qui a dû jouer son rôle dans ces guerres perpétuelles auxquelles les seigneurs du moyen âge se complaisaient.

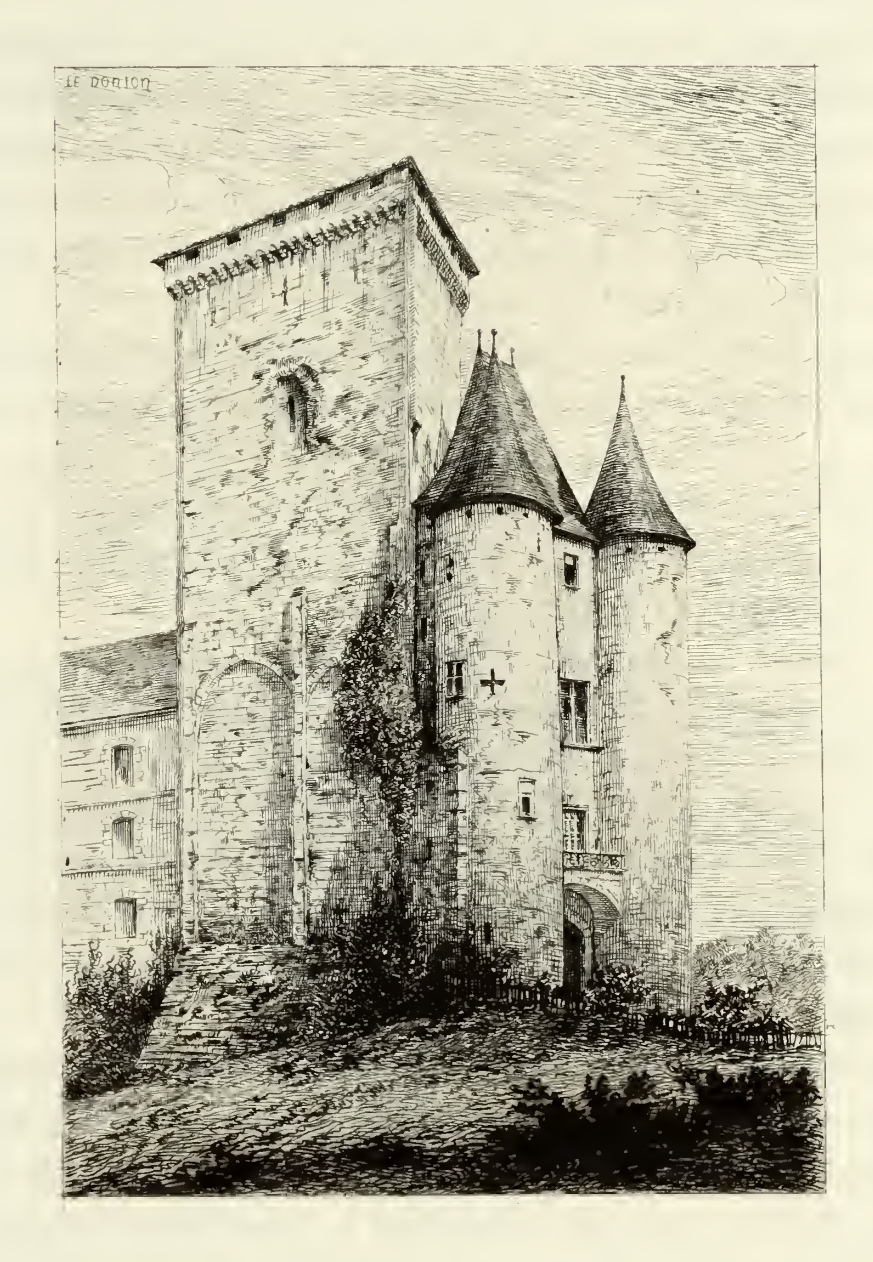
Il est bâti sur un rocher au bas duquel coule la *Tardouère* et adossé à la colline : de cette colline il est séparé par d'énormes et profondes douves, creusées dans le sol. Une partie du pays était autrefois couverte de forêts : et placé à mi-côte, le donjon tenait à la fois la plaine qui s'étendait à ses pieds, les forêts et la colline : il dominait toute la région environnante. Son rez-de-chaussée seul est du IXe siècle : il appartient au style roman; tout le haut jusqu'à la plate-forme crénelée, ainsi que les deux tourelles dont il est flanqué, est d'une époque postérieure et date de la seconde période du château, comme nous l'expliquons plus loin. Ce rez-de-chaussée est un carré dans lequel on n'a pas observé une régularité parfaite; il forme une vaste salle sans autre ornement qu'un pilier destiné à supporter la retombée de la voûte. La voûte est en plein cintre, et à sa naissance elle est séparée du mur par une corniche continue qu'on voit aussi, à la même hauteur, au pilier central.

La décoration extérieure du rez-de-chaussée consiste dans deux arceaux en plein cintre qui font saillie sur chacune de ses faces et s'appuient sur des corniches qui sortent des contreforts. Au midi, l'on ne voit qu'un seul arceau, occupant un des entre-deux des contreforts; l'autre a été maçonné postérieurement. Deux arcades aveugles se trouvent au dedans du rez-de-chaussée, mais d'un seul côté : celui de l'ouest [2].

Naturellement le rez-de-chaussée n'avait pas d'ouverture sur le dehors, ainsi que la chose était tout indiquée, d'après le système de défense adopté, et comme on peut s'en rendre compte en comparant les constructions du même genre qui subsistent à Arques ou à Étampes, notamment : la porte, par conséquent, ne date pas de la construction primitive; on descendait dans le rez-de-chaussée au moyen d'une échelle,

1. Viollet-Leduc. *Dictionnaire raisonné de l'architecture.*
2. Michon, *Statistique monumentale de la Charente*, passim.

par une ouverture carrée qui se voit encore et qui fut bouchée lors de la reconstruction du donjon, au XVe siècle, c'est-à-dire quand la porte fut ouverte, lorsque de l'ancienne forteresse féodale on essaya de faire une demeure habitable.



Avec le donjon, ce qui reste du vieux château, c'est d'abord une courtine, qui se trouve du côté nord, puis un bastion, d'après lesquels on peut juger de l'importance que devait avoir l'enceinte féodale : ses remparts ont encore huit mètres de hauteur; ils sont entourés d'un large fossé, et soutiennent une plate-forme, dont on a fait depuis un jardin, mais qui formait alors la première des fortifications. Derrière cette première ligne de défense se trouvaient les douves, larges et profondes dont nous venons de parler, qui existent encore presque intactes, et qu'il fallait traverser pour

atteindre le donjon. Toutes ces difficultés franchies, on se heurtait au redoutable donjon. C'était en somme un système de défense très-bien combiné, et qui se complétait par la *Tardouère,* dont les eaux baignaient le pied du rocher : un bastion, une courtine et une tour carrée défendaient le passage de la *Tardouère.*

Néanmoins le château fut pris et brûlé vers le milieu du xv[e] siècle, dans une de ces guerres que les seigneurs de la Rochefoucault entretenaient contre leurs suzerains, les comtes d'Angoulême. « On rapporte de Guillaume IV, dit l'historien local [1], qu'étant en guerre avec Guy de la Rochefoucault, il entra dans son château à main armée, le brûla ou le pilla, à la réserve des munitions qu'il trouva dans la tour, et qu'il eut soin de conserver. »

C'est le moment où le moyen âge expire : la guerre de Cent-Ans était terminée ou sur le point de l'être, et l'Anglais chassé de France ; la royauté, qui, au début de la période capétienne, ne possédait guère que Paris et quelques villes aux alentours, étendait maintenant sur les provinces les plus éloignées du royaume sa main puissante : le système féodal avait vécu, et un peu d'ordre commençait à se mettre dans tout ce chaos.

La société allait se transformant, et, avec la société, les arts eux-mêmes. Si tout danger de lutte intérieure ou d'invasion étrangère n'avait point complétement disparu, encore est-il que la guerre n'était plus la passion unique, le passe-temps exclusif des gentilshommes. Les croisades d'abord, puis la dure et longue campagne contre les Anglais avaient un peu calmé ces belles ardeurs. Combien de seigneurs, et de la plus haute lignée, étaient couchés dans les champs lointains de l'Asie-Mineure ! combien avaient jonché le sol français ! Cette période, qui marque la fin de la féodalité, est comme l'aube de la civilisation moderne.

Les seigneurs donc, n'étant plus seulement occupés à batailler, pensèrent à faire de leur demeure autre chose que des forteresses, à y recevoir et à y loger d'autres hommes que des hommes d'armes. La question d'une défense possible n'était point abandonnée ni sacrifiée, mais elle n'était plus la principale préoccupation. On se battait encore, et l'on se battait bien le cas échéant, mais on songeait à vivre mieux et plus confortablement que les durs barons du temps passé.

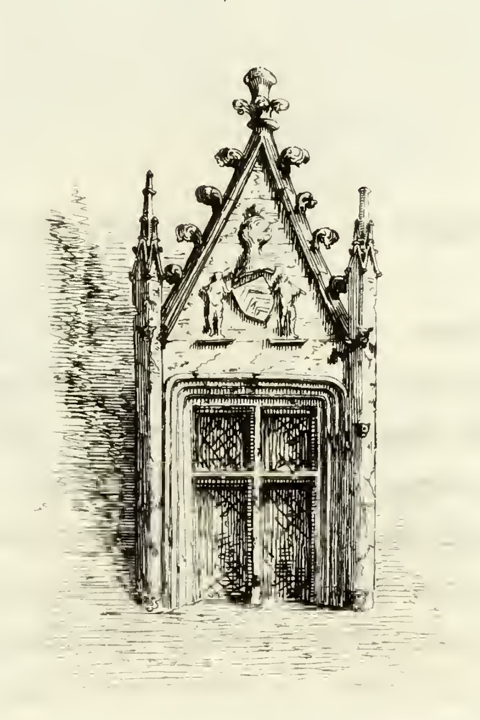
C'est de cette époque que date la reconstitution du château de la Rochefoucault; c'est sous cette inspiration qu'elle s'est faite, et voici les parties qui en subsistent :

D'abord, les deux tours jumelles de la porte d'entrée, celles qui soutiennent et ornent le donjon, et le masquent en même temps. Nous n'avons plus maintenant que cette « tour carrée », sombre, menaçante, sans issue apparente; mais devant elle sont deux tou-

1. Vigier de la Pile, *Histoire de l'Angoumois.*

relles gracieuses, élancées, aux toits aigus, revêtues d'ardoises, avec herse et pont-levis. Elles avaient encore leurs machicoulis et leurs meurtrières, dans le style du XIVe siècle; machicoulis et meurtrières pouvaient servir, le cas échéant; seulement, on commence à voir poindre là un art plus raffiné; le siècle d'après, les machicoulis ont été remplacés par de simples corniches. Les voûtes de l'intérieur sont à huit nervures, et la clef de voûte qui les réunit est décorée d'un fleuron à huit feuilles polybées.

Les deux tours rondes du sud-est et du nord sont également de cette époque. La première de ces tours est d'une construction sévère. Les premières assises du parapet du machicoulis sont carrées, et portent sur les pierres d'encorbellement, qui gardent la forme la plus ancienne de cette partie de l'architecture militaire. Enfin, une fenêtre à fronton triangulaire aigu, ornée de crosses végétales, surmontée d'un panache et décorée de deux pinacles, émerge au-dessus du toit aigu de la tour. Dans le tympan du



fronton, l'écu des la Rochefoucault est couché, surmonté d'un cimier, et a pour supports deux sauvages armés de massues. Les armoiries sont sculptées de la même manière, peut-être par le même ouvrier, sur la façade de l'église ogivale de Saint-Claud, bâtie en 1449. Saint-Claud était une baronnie dépendant de la Rochefoucault [1].

La tour du nord ressemble fort à celle-ci; le parapet de son machicoulis est orné d'arcades ogivales trilobées, exactement semblables à celles du donjon; la présence de l'ogive indique suffisamment que cette tour, ainsi que le haut du donjon, est moins

1. *Voir* Michon, déjà cité.

ancienne que la tour du sud-est. D'ailleurs, il est manifeste que cette partie du château a été l'objet de transformations successives pendant un laps de temps qui va de



la seconde partie du XIVe siècle au milieu du XVe, ainsi que nous l'indiquons plus haut.

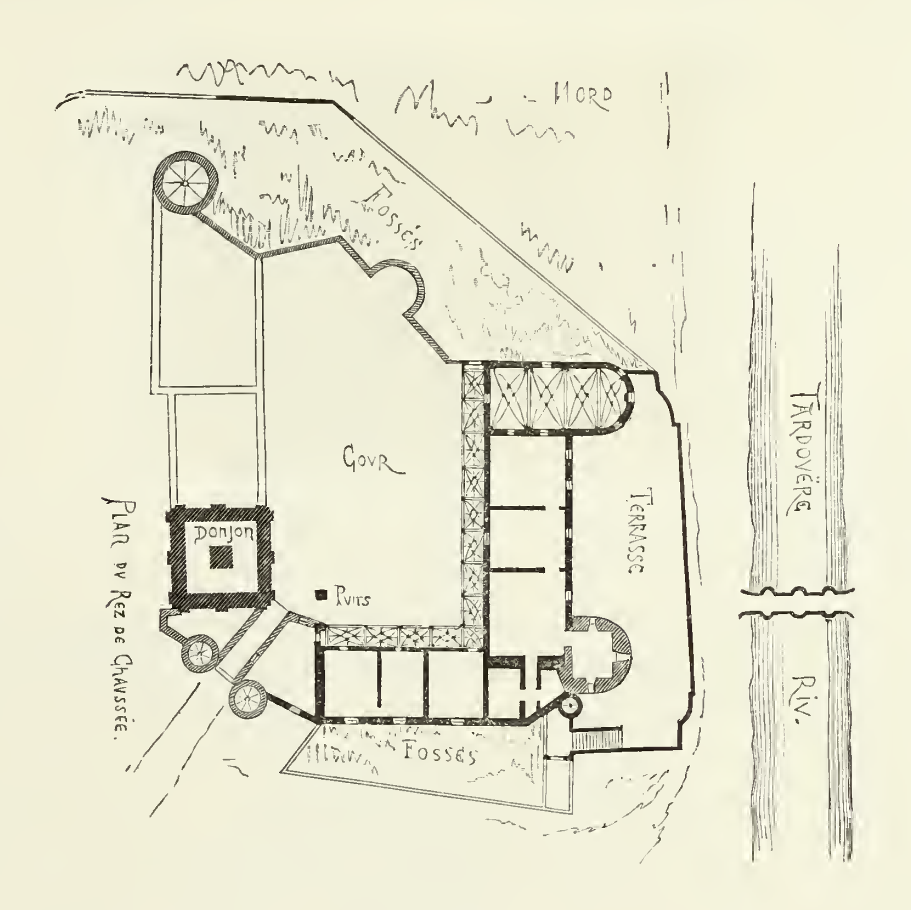
Quant au donjon lui-même, dont nous donnons le dessin, il est probable que Guillaume Taillefert IV, comte d'Angoulême, ne l'avait guère épargné quand il pilla et brûla le château; il a dû être détruit en partie ou tout au moins démantelé; le rez-de-chaussée, comme nous venons de l'expliquer, est authentiquement du IXe siècle, tandis que les étages supérieurs portent la marque d'une époque bien postérieure. C'est à ce moment qu'on pratiqua du côté nord une large porte, celle qui existe actuellement. Au premier étage, on voit encore des vestiges de la construction romane, les murs notamment; mais la fenêtre qui donne sur la cour intérieure, les cheminées, l'escalier, sont incontestablement plus récents.

Le second étage est tout entier du commencement du XVe siècle : les murs ont sensiblement diminué d'épaisseur; autour de l'embrasure de l'est règne, selon l'usage du temps, un banc de pierre où les châtelaines avaient coutume de s'asseoir.

Le troisième étage formait une salle d'une grande beauté avant qu'on eût détruit sa voûte ogivale, qui fut sacrifiée, au commencement de ce siècle, à des nécessités de constructions. Hâtons-nous d'ajouter, toutefois, que n'étaient les travaux incessants de réparations qu'y fait exécuter le duc de Liancourt (reprise des toitures, rejointements et le reste), cette vieille et intéressante demeure tomberait promptement en ruine. Pour réédifier complétement la Rochefoucault, il faudrait des sommes con-

sidérables, et que nous n'avons pas à estimer ici. Tenons-nous pour satisfait de le voir conserver tel quel par ces temps de vandalisme ou d'indifférence, et après la rage de destruction que nous avons subie.

Voilà maintenant le soleil de la Renaissance : nous arrivons à la partie la plus complète, la plus intacte du château. Les la Rochefoucault avaient grandi avec la monarchie française; ce n'étaient plus seulement des barons puissants dans l'Angou-



mois, c'étaient des serviteurs dévoués, des conseillers influents et écoutés de nos rois. Leur chef venait de tenir sur les fonts baptismaux un des princes du sang, l'héritier des Valois-d'Angoulême, qui allait bientôt devenir le roi François Ier; la vieille baronnie était quelque temps après transformée en comté. C'est le moment que choisit François de la Rochefoucault pour reconstruire son château, et le moment était le meilleur qui se pût trouver. Les grands jours de la Renaissance s'annonçaient; la France, sous l'impulsion d'un roi qui eut bien des défauts mais quelques qualités aussi, — défauts et qualités étaient également français —, se sentit prise tout à coup du goût le plus vif pour les choses de l'art : le contact, en quelque sorte quotidien, avec l'Italie, avait

éveillé ce sentiment. Dans la riante et molle vallée de la Loire, Chambord est construit, Chenonceau est commencé.

Le comte de la Rochefoucault eut la bonne fortune de mettre la main, pour accomplir la transformation qu'il rêvait, sur un artiste d'une rare valeur. Mais quel était ce savant artiste? M. Michon, dans le travail auquel nous avons fait d'assez fréquents emprunts, l'appelle Antoine Fontant. Sur quelles preuves se base-t-il? C'est ce qu'il est impossible de savoir, attendu qu'il ne cite aucun témoignage qui se puisse contrôler. On voit en haut du grand escalier un buste en demi-relief, représentant un



personnage couvert d'un capuchon dont le camail est découpé en dents de scie, avec des grelots et des houppes au bout; l'habit serré, aux manches fendues, et ouvert selon l'usage du temps; devant lui, un oiseau aux ailes déployées, qu'il retient de ses deux mains comme pour l'empêcher de prendre son vol. A côté de ce buste, dans de tout petits cartouches placés de chaque côté, M. Michon dit avoir remarqué le nom d'Antoine Fontant, avec le millésime 1538, tracés au pinceau. Nous avons cherché nous-même, et avec la plus grande attention, à déchiffrer ce nom, et nous n'avons découvert que des traces de peinture informes. Il serait d'ailleurs surprenant que l'architecte, dans une affaire qui le concernait si directement, eût écrit son nom au pinceau, tandis que partout ailleurs on ne rencontre que des inscriptions gravées dans la pierre. Le seul ouvrage technique où il soit question de Fontant est le *Dictionnaire des Architectes*, de Lance, lequel renvoie... au livre de M. Michon.

Quoi qu'il en soit, Fontant ou non, nous sommes ici en face d'une œuvre éminemment française! Nous avons voulu indiquer sommairement un point qui, malgré tout, n'est pas encore élucidé. Nous n'y insistons pas autrement.

S'il est vrai que l'artiste ait dû subir des conditions à lui imposées par le comte de la Rochefoucault; qu'il ait été contraint de conserver le donjon et les tours de la vieille roche féodale entourée de larges douves, présentant un plateau d'une médio-



CHATEAV DE LAROCHEFOVCAVLD, FACADE DV MIDI.

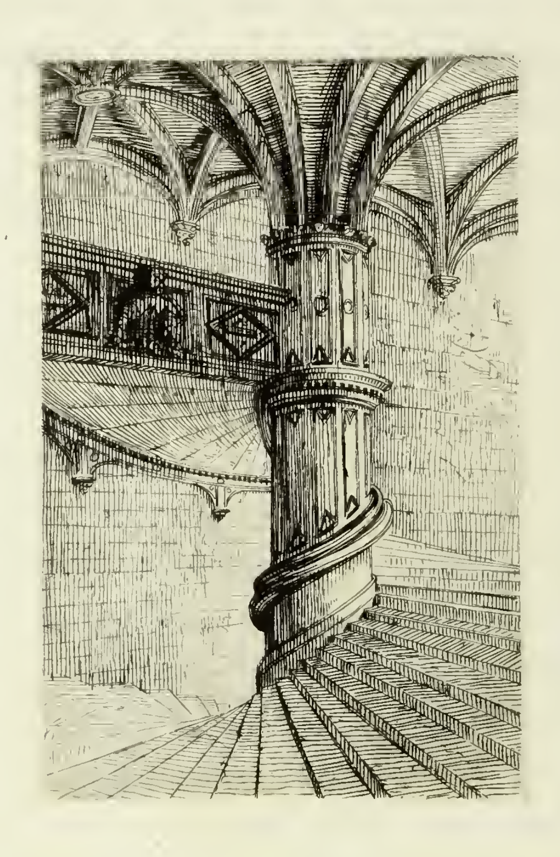
cre étendue et d'une forme irrégulière, c'est une chose que nous n'avons pas à examiner ici; et peut-être, à tout prendre, le comte a-t-il bien fait de respecter, dans la mesure du possible, et de conserver les vestiges de l'ancienne baronnie du moyen âge. Ces précautions n'ont en rien entravé l'œuvre de l'architecte, et son génie a su se plier aux exigences, en grande partie légitimes, de ceux qui lui confiaient ce travail, à la fois difficile et enviable. La main de l'artiste se reconnaît partout : l'édifice élevé par lui forme un ensemble complet, qui, s'il n'a pas une régularité voisine de la monotonie, présente du moins ce caractère d'unité qui est le propre des œuvres d'art.

Examinons d'abord les deux façades : l'une, qui s'élève sur une haute et large terrasse dominant la *Tardouère*. Elle a trois étages au-dessus du rez-de-chaussée. Chaque fenêtre est coupée par des meneaux, et ornée de deux pilastres. Les chapiteaux de cette façade sont traités avec un soin infini; et les détails en sont extérieurement variés. Les fenêtres ou grandes lucarnes, qui s'élèvent au-dessus du toit, sont des chefs-d'œuvre en ce genre. La façade du sud est aussi digne, avec la précédente, de fixer l'attention et peut-être plus monumentale. Elle a pour décoration murale des pilastres superposés, encadrant les quatre fenêtres de pavillon. Mais des cordons horizontaux, entrecoupés de cordons verticaux, qui s'élèvent aux côtés des fenêtres, forment des encadrements à la fois simples et gracieux. Toute la richesse de l'architecture a été réservée et pour ainsi dire prodiguée dans le couronnement. En voici l'ingénieuse composition : au-dessus du cordon des encadrements du second étage, s'élèvent des arcatures soutenues par des consoles; une coquille est au centre de l'arcature; au-dessus est une corniche à plusieurs moulures, et enfin un parapet formé de caissons dans lesquels sont sculptées en relief les lettres A. F., initiales des noms du comte François II et d'Anne de Polignac. Les lucarnes sont décorées dans le genre de celles de la façade de l'est; mais l'ornementation en est plus simple.

Pénétrons dans le château, et arrêtons-nous à l'escalier, l'une des choses les plus exquises qu'ait produites la Renaissance dans ce genre. Nous n'aurons garde pourtant, quelle que soit notre admiration, de le comparer à l'escalier de Chambord ou à celui de Blois; mais tel qu'il est, il peut honorablement prendre place à côté de ces chefs-d'œuvre de la Renaissance. La porte d'entrée contient une frise où sont trois médaillons, représentant un homme d'un âge mur, la tête couronnée de laurier; une femme et une jeune fille, le tout très-mutilé. Peut-être y pourrait-on voir les portraits des la Rochefoucault. Dans un petit cartouche le millésime 1528, et un peu partout des lettres fleuronnées : A. F., le chiffre des deux propriétaires du château.

L'escalier compte 108 marches, la plupart d'une seule pierre, qui s'engrènent autour d'une colonne ornée de moulures en spirales. A son sommet la colonne centrale s'élargit en moulures qui lui tiennent lieu de chapiteau, et présentent huit têtes d'anges

ailés, destinées à porter la naissance des huit nervures des voûtes; ces nervures, rayonnant d'abord autour de la colonne vont se rencontrer à des clefs pendantes, autrefois sculptées en armoiries, avec seize autre nervures qui partent deux à deux de huit consoles correspondantes, placées sur la muraille. Les consoles qui soutiennent les



nervures de la voûte sont d'un travail assez soigné. Elles sont au nombre de douze; en voici les sujets :

1° Un cygne se mordant l'aile;

2° Un enfant nu, ayant de petites cornes aiguës à la tête et jouant de la cornemuse;

3° Un satyre, aux pieds de bouc, ailé, cornu, jouant de deux cors de chasse;

4° Un enfant nu, portant la main à la corniche pour la soutenir;

5° Un enfant ailé, caressant un oiseau;

6° Un enfant ailé, caressant un cygne;

7° Un enfant enlacé d'un serpent prêt à le dévorer;

8° Un monstre ailé, de la gueule duquel sort un feuillage;

9° Un dragon ailé, dévorant un lézard;

10° Un cygne saisissant un serpent;

11° Un enfant tenant une banderole;

12° Un satyre cornu, à pied de bouc, tenant une corne d'abondance.

Si l'escalier de la Rochefoucault est de nature à provoquer notre admiration, nous

n'hésitons pas à déclarer que ce qui, selon nous, paraît surtout original et remarquable, ce sont les galeries à jour qui ornent la cour du château, et dont on pourra se faire une idée très-exacte par le dessin que nous publions. L'idée de ces galeries, telles qu'on les voit également à Saint-Germain et à Fontainebleau, vient-elle du Midi? Ont-elles été importées en France à la suite des guerres d'Italie? Sont-elles anté-



rieures à cette époque? Ont-elles été empruntées aux monastères, à certains cloîtres, et par exemple, pour ne citer que l'un des plus célèbres, au cloître de Saint-Trophime, à Arles? L'une et l'autre opinion ont été également soutenues sans que l'on ait pu arriver à une conclusion nette et formelle; et ce n'est pas ici le lieu de se livrer sur ce sujet à une controverse archéologique. Ces galeries, qu'elles fussent ou non une adaptation de l'architecture religieuse à l'architecture séculière, sont le plus communé-

ment d'un effet très-réussi; celles du château de la Rochefoucault offrent cette particularité de servir non-seulement au rez-de-chaussée, mais encore aux deux autres étages. De là, cette triple rangée d'arcades superposées, dont le couronnement s'élève



au-dessus du toit. Douze arcades forment le rez-de-chaussée. Elles portent sur treize piles. Le premier étage a le même nombre d'arcades, décorées de la même manière; le second en a vingt-quatre : elles sont, croyons-nous, le plus bel exemple de ce genre qui existe en France.

De magnifiques portes s'ouvrent à tous les étages sur ces galeries, et desservent ainsi les différentes parties du château; au rez-de-chaussée notamment, elles sont fort riches; et celle de la chapelle, bien que manquant absolument dans son

ensemble du caractère religieux que réclameraient les sujets qui s'y trouvent traités, n'en est pas moins digne d'une grande attention. — De petits anges servent de modillons à la corniche, au-dessous de laquelle saint Pierre et saint Paul, en buste et en demi-relief, sortent de la frise, au-dessus des chapiteaux des pilastres. La voussure de la porte, en arc légèrement surbaissé, est aussi ornée de têtes d'anges.



Toutes ces sculptures, surtout les plus saillantes, sont malheureusement très-mutilées. Une autre porte, ouvrant sur l'escalier, rappelle un peu la première; mais l'ordonnance en est beaucoup moins riche.

Le couronnement est une suite de petits pinacles dans le goût italien, entre lesquels s'intercalent des tympans à forme quasi circulaire, décorés d'une coquille et surmontés eux-mêmes d'autres petits pinacles. Chacun des étages de la galerie est

séparé par une voûte à caissons dont les arcs sont surbaissés. Le second étage n'a pas de voûte, mais un simple lambris.

Après avoir admiré la galerie intérieure, il nous reste à parler de la chapelle, la partie la plus connue peut-être du château. Commencée par François II, elle fut seulement terminée par sa veuve, Anne de Polignac. C'est un édifice où l'ogive se marie aux moulures de la Renaissance, combinaison peut-être discutable au point de vue du goût; en revanche, les voûtes en arc surbaissées sont à nervures et d'un très-beau travail. Seize clefs pendantes étaient ornées d'écussons qui ont été mutilés à différentes époques. On y retrouve pourtant çà et là les sept burelles et les trois chevrons des la Rochefoucault, et aussi l'écu des Polignac qui est *fascé d'argent et de gueules de six pièces;* ce sont les seules armoiries qui aient échappé à l'époque révolutionnaire. Des arcs doubleaux retombent sur des demi-colonnes engagées, dont les chapiteaux à volutes sont décorés d'anges et de roses : il y a dix de ces demi-colonnes. La base en est ornée de deux larges feuilles sortant de la dernière moulure et s'épanouissant sur la corniche du piédestal en se relevant à l'angle; cela est d'un effet gracieux et original. Quatre grandes fenêtres à deux meneaux et à rosaces éclairent la chapelle.

Primitivement, la charpente des deux façades extérieures ne descendait pas, comme aujourd'hui, jusque sur le balcon, où de petites colonnes la soutiennent. Elle s'arrêtait à la ligne verticale du mur, et les eaux, tombant des toitures sur le parapet, étaient reçues par des canaux en plomb qui les conduisaient au sol. Mais des infiltrations ne tardèrent pas à se produire et à endommager les murailles. Il fallut alors prolonger la couverture pour abriter le parapet, et cette mesure de conservation a certainement enlevé aux deux façades une partie de leur élégance [1].

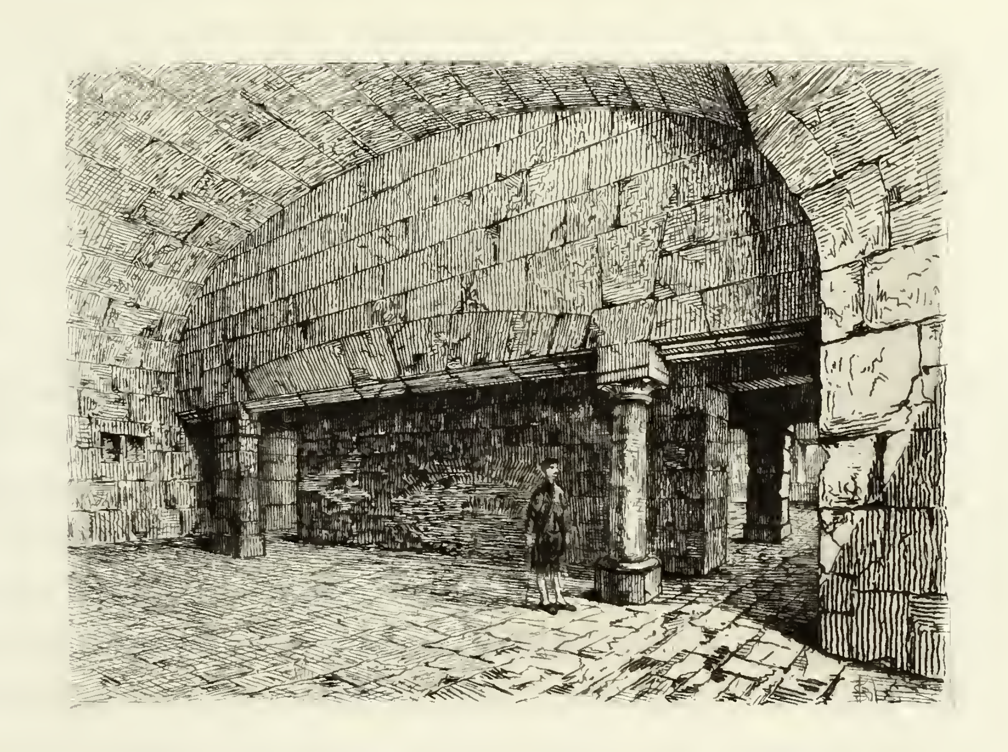
Les appartements ont malheureusement subi de graves injures du temps; néanmoins d'après leur aspect général, les vestiges qui en subsistent, — notamment des lambris encore couverts de peintures et d'or, — on parvient à se faire une idée de leur antique splendeur.

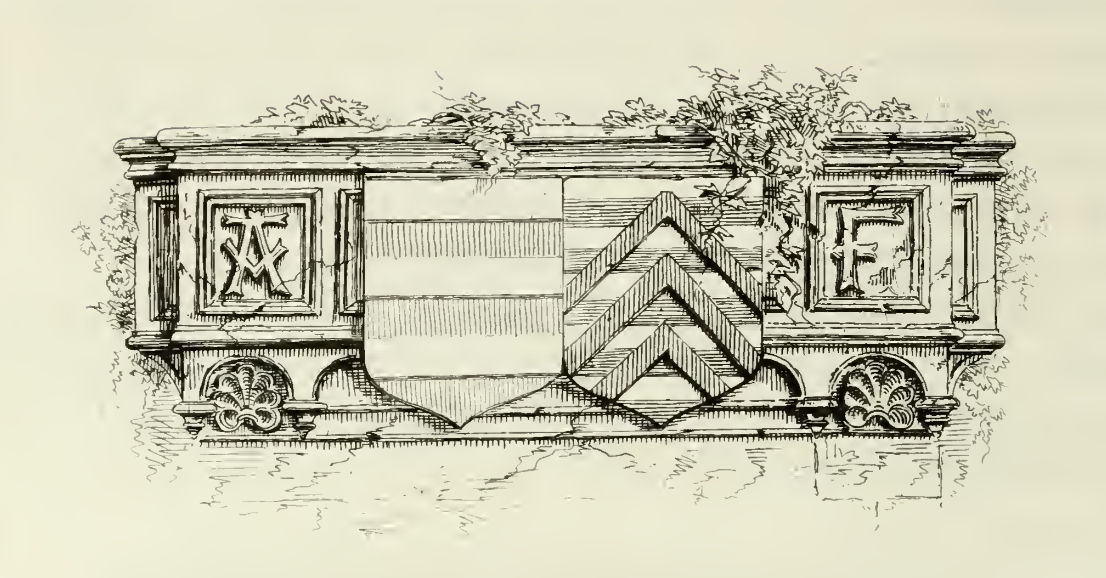
Les sous-sols sont aussi dans un état de dégradation qui en altère sensiblement la physionomie, mais pas assez pour qu'on ne puisse se rendre compte du mouvement qui devait régner dans toute cette partie du château. Au-dessous des appartements du premier étage, d'immenses salles voûtées en berceau un peu aplati, et éclairées par de larges ouvertures donnant sur la terrasse, étaient occupées par les offices et une partie des cuisines. On voit encore dans chacune de ces salles de monumentales cheminées et la place d'énormes fourneaux. La pièce,

1. Michon. *Statistique monumentale.*

sans contredit la plus intéressante, est la grande cheminée qui se dresse encore du côté du midi. Elle servait en même temps à deux salles, et consiste en un gigantesque mur de pierres et de briques formant foyer des deux côtés. De grands manteaux descendant de la voûte s'avancent de part et d'autre et sont soutenus, à chaque angle, par des piliers et des colonnes. Notre dessin donnera, du reste, une idée plus exacte que ne pourrait le faire notre plume de ce curieux spécimen d'architecture utilitaire, où des bœufs entiers eussent pu rôtir, et qui demeure comme un témoin des pantagruéliques festins d'autrefois.

On voit par cette description, nécessairement un peu sèche, puisqu'elle est technique, — mais qui s'éclairera et se complétera nous l'espérons, par nos gravures, — que la Rochefoucault était digne de figurer au premier rang dans la collection de nos Châteaux Historiques.





II

Une tradition, qui ressemble fort à une légende, veut que les la Rochefoucault descendent de l'antique famille des Lusignan ou, comme on le disait alors, des « Lezignen », qui a donné des rois à Jérusalem, à Chypre et à l'Arménie. Les lettres-patentes par lesquelles le comté fut érigé en duché-pairie, sous Louis XII, et dont on trouvera le texte plus loin, disent en propres termes que « les La Rochefoucault sont issus de l'illustre maison des Lusignan, qui ont eu cet honneur d'être entrés dans des alliances royales ». Les armes des deux maisons sont d'ailleurs les mêmes, à peu de chose près. Celles des Lusignan : « *Burelé d'argent et d'azur* ». Les la Rochefoucault portent le même écu, mais brisé « *de trois chevrons de gueules sur le tout, dont le premier écimé* » ou, comme on disait autrefois, « *du chef à la pointe coupée* ».

Néanmoins les généalogistes, même les plus experts, n'ont pu trouver le point de soudure. Et le champ des hypothèses étant ouvert, ils ont imaginé de ramifier les la Rochefoucault aux Lusignan par Raymond de Poitiers, de la maison de Guyenne. Il est bien plus simple et plus vraisemblable d'admettre que les uns et les autres, vivant pour ainsi dire côte à côte, tantôt en guerre entre eux, tantôt unis contre des ennemis communs, auront contracté une union ou une série d'unions, à la suite desquelles

les la Rochefoucault auront adopté l'écu des Lusignan, en le modifiant légèrement. Il n'est pas surprenant non plus que l'on n'ait pas retrouvé trace de ces alliances; elles doivent remonter fort avant dans le moyen âge. Nous avons, en effet, un acte du XIIIe siècle, du temps de Guy VI, où sont apposés les deux écus des Lusignan et des la Rochefoucault, et l'écu des la Rochefoucault s'y retrouve tel qu'il est aujourd'hui.

Pendant toute cette période, la maison de la Rochefoucault joua un rôle considérable dans les luttes qui existaient à l'état permanent entre ces grands seigneurs du midi de la France. Ils étaient déjà les vassaux les plus considérables et aussi les plus turbulents du comte d'Angoulême. Foucault Ier, seigneur de la Roche, avait une grande influence à la cour de Guyenne. Après lui viennent Guy Ier, Guy II, Aymar Ier, Guy III, Guy IV, tous fort batailleurs devant l'Éternel. Les cadets, selon la coutume, fondent des couvents ou entrent dans les ordres : nous trouvons un Foucault évêque d'Angoulême, un Étienne de la Rochefoucault évêque de Rennes.

Ils prennent aussi une part importante aux guerres de la royauté. Foucault III est fait prisonnier à Gisors, à côté de Philippe-Auguste; Guy VII servit Philippe le Long dans la guerre des Flandres, et ensuite Philippe de Valois (1338).

Aymery III semble avoir été un personnage tout à fait remarquable, entendant fort bien les affaires de sa maison, en même temps que celles des rois de France; c'est d'ailleurs une chose tout à fait remarquable! que, dans une époque où la noblesse ne se piquait pas toujours d'une fidélité scrupuleuse et excessive à l'égard des souverains, — sauf peut-être Guy VI, qui prit parti pour les Lusignan contre saint Louis, — on retrouve constamment les la Rochefoucault du côté de leur roi. Dans la guerre contre l'Angleterre, Aymery fut l'auxiliaire dévoué de Philippe de Valois d'abord, puis du roi Jean. Il était lieutenant de Charles d'Espagne, connétable de France; et les services rendus par lui durant cette triste période de notre histoire durent être des plus signalés; car il en fut généreusement récompensé, et accrut ainsi dans de grandes proportions le lustre et la fortune de sa maison. Aymery obtient d'abord les terres de Saint-Germain du Bois et de Boutteville, en Angoumois, plus une rente de trois cents livres à vie sur le trésor royal, et aussi une rente à vie de deux cents livres sur les recettes du Limousin et du Poitou (1355 à 1356). En octobre 1356, il lui est fait don de 500 deniers d'or à l'écu du duc Jean de Berry, lieutenant du roi en Languedoc; en 1357, il devient capitaine de Beaucaire, puis capitaine général ès-parties de Languedoc, d'Agenois et de Toulouse, en l'absence du duc de Berry (à 10 écus d'or par jour). C'était à peu de chose près la vice-royauté du midi qu'il tenait entre ses mains.

Cet habile homme fut en même temps un caractère, et — bien que le mot soit presque une anticipation pour cette époque, — un patriote et un bon Français. Après la paix de

Brétigny, qui cédait à l'Angleterre le Poitou et l'Angoumois, Jean Chandos, qui représentait l'Anglais conquérant, écrivit au baron Aymery pour le sommer d'employer son crédit à faire rendre hommage à son maître : celui-ci s'y refusa tout net, perdant ainsi une grande situation que les Anglais lui eussent reconnue, et compromettant même les richesses qu'il avait gagnées au service du roi de France. Il fit mieux encore : il envoya au roi Jean un état des dépenses faites pour conserver les pays soumis à son commandement, lui déclarant que, « s'il lui remontre ces choses, c'est parce qu'il voit que, par le traité de paix, le roy le met du tout hors de son obéissance, dont il lui fait plus de mal que de perte ni dommage qu'il ait encore soutenu (*sic*) ». Le trait valait la peine d'être conservé.

Fidèle aux traditions de sa famille, Guy VIII fut des premiers à prêter serment de fidélité au roi Charles V, dont il fut le conseiller écouté, ainsi que de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, gouverneur de l'Angoumois. Il eut à Bordeaux un duel célèbre contre Guillaume de Montferrand, partisan des Anglais. Le combat eut lieu en champ clos, Guy suivi de deux cents gentilshommes de son lignage. Froissard conte longuement les prouesses des deux adversaires.

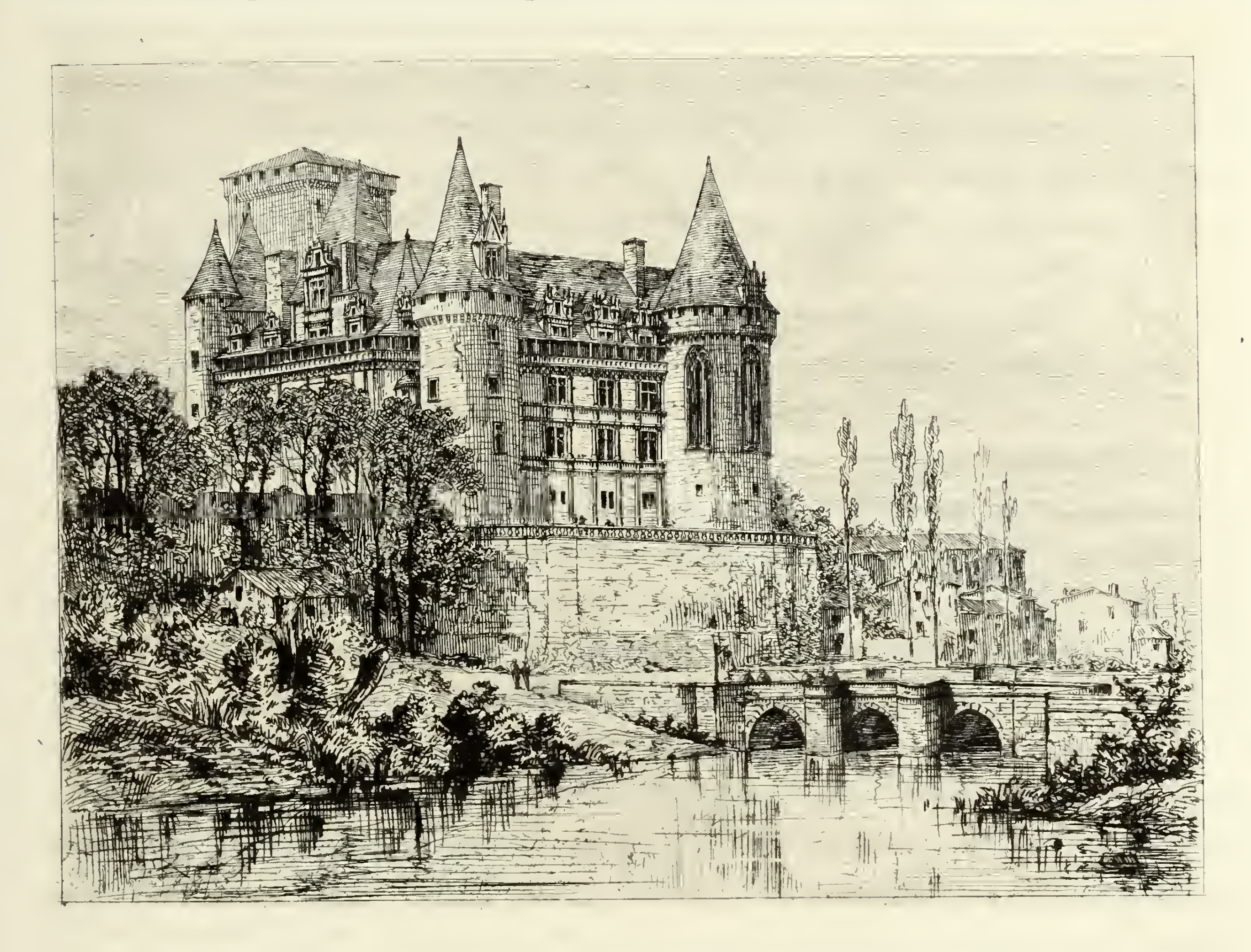
Son petit-fils Jean, gouverneur de Bayonne, fut choisi par le roi Louis XI « comme le plus grand de tous les vassaux du comté d'Angoulême pour être gouverneur de Charles d'Orléans; » comte d'Angoulême, il avait la conduite de sa personne et de toutes ses seigneuries. Il était capitaine de 115 lances et de 160 brigardiniers du pays de Saintonge et de l'Angoumois. Dans des lettres du 26 mars 1468, le roi le qualifie de son « amé et feal cousin ».

Nous arrivons de la sorte à François Ier de la Rochefoucault, qui inaugure pour sa maison une ère nouvelle de prospérité et de grandeur; c'est lui qui eut l'honneur de tenir sur les fonts baptismaux François, comte d'Angoulême, depuis François Ier. « Le roi Louis douzième, disent encore les lettres-patentes, prenant entière confiance en ceux de cette maison, fit choix d'un François de la Rochefoucault pour avoir le gouvernement de la personne et la direction des biens de François, lors comte d'Angoulême, depuis, premier de ce nom, roi de France, tant pour l'estime particulière qu'il faisait de sa prudence, probité et conduite que parce qu'il était le premier de tous les vassaux du dit comte d'Angoulême, lui ayant aussi pour la considération de ses vertus et tous qualités fait l'honneur de le choisir et nommer pour parrain du dit comte d'Angoulême ».

François, descendant en ligne directe au seizième degré de Foucault Ier, fut conseiller et chambellan ordinaire de Charles VIII et de Louis XII. Monté sur le trône, son royal filleul ne se montra pas ingrat, et par lettres-patentes données à Anet, la baronnie de la Rochefoucault fut érigée en comté « en mémoire, disent les lettres-

patentes, des grands, vertueux, très-bons et très-recommandables services que iceluy François, notre très-cher et très-amé cousin et parrain, a fait à nos prédécesseurs, à la couronne de France et à nous ». Le comte François était également titré prince de Marcillac, seigneur de Barbezieux, de Montguyon et de Montendre.

Son fils François II mourut avant lui, tué à Pavie, aux côtés du roi; il avait épousé Anne de Polignac. C'est de lui que date la reconstitution du château actuel. La



chapelle fut achevée par sa veuve, laquelle, en 1539, reçut Charles-Quint, alors que ce prince traversait la France pour réprimer la révolte des Gantois. L'empereur fut tellement satisfait de l'accueil et de la réception qu'Anne de Polignac lui avait préparée, qu'il dit « n'avoir jamais entré en maison qui mieux sentît sa grande vertu, honnêteté et seigneurie que celle-là ».

Avec François III, nous entrons dans une ère nouvelle, celle des guerres de religion. Celui-ci commença par servir dans les rangs de l'armée catholique; il était au siége de Metz comme lieutenant de la compagnie de Guise, et fut fait prisonnier à Saint-Quentin; la liberté lui coûta une rançon de trente mille écus d'or. Resté veuf de son mariage avec Sylvie Pic de la Mirandole, il épousa en secondes noces Charlotte de Roye : il

devint par cette union beau-frère du prince de Condé; et, sous l'influence de sa femme, il ne tarda pas à abandonner complétement les Guises pour se rapprocher des Bourbons, qui avaient embrassé avec ardeur la cause de la réforme. Charlotte de Roye, fut une femme de tête, huguenote fervente et passionnée.

Les chroniqueurs catholiques s'en plaignent avec amertume :

« Il faut scavoir, dit l'un d'eux, que la très-illustre maison de la Rochefoucault « qui avait toujours fait si haute profession de la religion catholique, apostolique « et romaine comme elle fait aujourd'huy en tant que grande maison du royaume, « tomba néantmoins sous l'hérésie par le malheur de son temps et par le mariage que « François III, comte de la Rochefoucault fit en secondes noces avec Charlotte de Roye, « belle-sœur de Monsieur le Prince de Condé, en 1557. Cette femme, aussi violente « qu'emportée pour le soutien de son party qu'elle était fière par sa naissance et son « alliance, inspira les mêmes sentiments à son mary; et poussa jusqu'à l'audace de « faire abattre toutes les églises de ses terres, que la piété de ses ancestres avait basties : « ce qu'elle fit exécuter en l'absence du comte de la Rochefoucault, qui témoigna tant « de regret qu'il outragea celui qui luy en porta la nouvelle. Ce fut par la permission de « ce seigneur que la Province d'Angoumois fut infectée de l'hérésie [1]. »

Le comte François III se distingua dans toutes les guerres de religion contre la Ligue. Le 5 octobre 1562, il prend Pons d'assaut, et après une vaine tentative sur Saint-Jean d'Angély il se retire à Orléans. Nous le retrouvons à Dreux, il prend Saint-Aignan et Gergeau, puis accompagne Coligny en Normandie.

En novembre 1568, il est à son château de la Rochefoucault en compagnie de tous les chefs du parti huguenot, de « M. le prince de Navarre, le prince de Condé, l'amiral de France (qui était Coligny), M. d'Andelot et plusieurs grands seigneurs et capitaines ». Et le chroniqueur ajoute : « Le bruit commun était qu'ils étaient au nombre de cent mille combattants, qui firent beaucoup de ravages. Partout où ils passaient, ils brûlaient les églises, ils mettaient à mort tous les prêtres qu'ils trouvaient, s'ils refusaient de renoncer à l'ordre de prêtrise; et s'ils y renonçaient ils les laissaient aller [2] ». C'était le commencement de la seconde guerre civile. Le comte de La Rochefoucault se bat à Jarnac, à La Roche-Abeille, au Port-de-Piles, au siége de Lusignan. Condé ayant été tué à Jarnac, les huguenots chantaient :

Le prince de Condé,
Il a esté tué;

1. Responses du syndic du Clergé d'Angoulesme aux Mémoires des Églises prétendues réformées d'Angoumois.
2. *Mémoire sur ce qui s'est passé à la Rochefoucault du temps des guerres de religion,* par Jean Pillard, avec préface d'Eusèbe Castaigne.

Mais Monsieur l'amiral
Est encore à cheval
Avec la Rochefoucault
Pour chasser tous ces papaux, papaux, papaux.

En 1570, toujours guerroyant, surprenant Marennes, enlevant Soubise d'assaut, il soumet aux protestants tout le littoral de la Charente à la Gironde, sauf Royan.

En l'été 1572, il se rend à Paris avec les hommes les plus considérables de son parti pour assister aux noces du roi de Navarre. Il abandonna son logement pour venir habiter celui qu'un des maréchaux des logis de Charles IX lui assigna près de l'hôtel qu'occupait Coligny, « lorsque le roi pour la plus grande sûreté de cet amiral fit avertir tous les seigneurs et gentilshommes huguenots de se venir loger près de lui. » Le samedi, veille de la Saint-Barthélemy, la Rochefoucault était resté à passer la soirée chez le roi qui l'aimait fort, car c'était « un seigneur d'un esprit enjoué, doux et agréable », et ici se place une scène d'un dramatique poignant [1]. Charles IX sachant bien le sort qui attendait son ami s'il mettait les pieds hors du Louvre, essaya de le retenir près de lui. « Foucault, dit-il, ne t'en va pas; nous balivernerons le reste de la nuit. — Cela ne se peut, respond le comte : car il faut dormir et se coucher. — Tu coucheras avec mes valets de chambre. — Les pieds leur puent, répliqua la Rochefoucault; adieu, mon petit maistre [2]. » Le roi, qui éprouvait comme un remords de le laisser partir, insiste; mais le comte, ayant un rendez-vous avec la veuve du prince de Condé, finit par quitter les appartements de Charles IX.

« Et, sortant, s'en alla en la chambre de Madame la princesse douairière, où il demeura encore près d'une heure. »

Quand il quitte le Louvre, il voit toutes les compagnies des gardes « en bataille dans les cours, tant Suisses, Ecossois que François », et en fait prévenir Henri de Navarre. Le gentilhomme qu'il envoie au roi de Navarre raconte qu'il « le trouva couché avec la Royne sa femme; force gentilshommes étoient retirés en la garde-robe, qui étoit seulement fermée de tapisseries. Le sieur de Nancey, capitaine des gardes, levant la tapisserie, et mettant la teste à la dicte garde-robe, la voyant quasi-pleine, les uns jouant, les autres causant, les compta, puis il leur dit : — On va fermer les portes. — Ils répondirent qu'ils vouloient passer la nuit, estant attachés au jeu. » Il rentre chez lui. « A peine venoit-il de s'endormir qu'il fut réveillé par six masquez et armez qui entroient dans sa chambre; entre lesquels, *cuidant le roy estre qui vient pour le*

1. Histoire *Généalogique de la maison de France,* par le Père Anselme.
2. *Mémoires* de Mergey. Voir aussi les *Ducs de Guise et leur époque*, par H. Forneron.

fouetter à jeu, il prioit qu'on le traitast doucement quand après lui avoir saccagé ses coffres un de ces masquez le tua [1]. »

Ainsi périt ce vaillant homme de guerre. Nous nous garderions de déflorer par une simple réflexion ce récit, navrant dans sa naïveté, et dont en raison même de sa trivialité nous avons voulu conserver tous les détails.

Voici en quels termes en parle le chroniqueur de la Rochefoucault, catholique militant qui prend facilement son parti de la mort du comte :

« 24 août 1572. Les principaux de la dite religion réformée furent massacrés et mis à mort par la commune, tant la nuit que le jour.

« Mémoire à tout jamais! Le 31 août 1572, les nouvelles vinrent à la Rochefoucault que le comte dudit lieu et plusieurs grands seigneurs avaient été tués à Paris. Je ne sais pourquoi il ne se fait rien que par la volonté de Dieu. »

Le massacre qui eut lieu à la Rochefoucault le même jour et aux mêmes heures qu'à Paris confirme l'opinion des historiens qui ont écrit que la cour avait envoyé dans les provinces certaines lettres closes qui ne devaient être ouvertes que le jour de la Saint-Barthélemy ou quelques jours auparavant. On connaît une lettre de ce genre adressée par Catherine à Philippe Strozzi, alors occupé en Poitou à lever des troupes pour le roi. Peu de villes, pourtant, se hâtèrent autant que la Rochefoucault.

Le chroniqueur continue :

« La même année, sur la fin d'août, on massacra à Paris plusieurs grands seigneurs de la dite religion par ordre du roi et de ses frères. Par ce moyen, l'Église catholique fut remise en son premier état. Il périt cinq à six mille huguenots, tant grands que petits. »

Et il ajoute :

« Les pauvres chanoines retournèrent ensuite dans leur église, reprirent leurs fonctions et demeurèrent dans une parfaite tranquillité. »

Le comte François IV, huguenot comme son père, eut comme lui une fin tragique. Sauvé par miracle du massacre de la Saint-Barthélemy, il servit vaillamment sous Henri IV; il était conseiller du roi en ses conseils, et capitaine de 50 hommes d'armes. Tombé au pouvoir des ligueurs prenant la ville de Saint-Yrieix-la-Perche, il fut tué par eux, « aimant mieux mourir que de fuir. »

Avec François V, l'ancienne baronnie de la Rochefoucault s'élève au plus haut degré de la hiérarchie nobiliaire; elle est érigée en duché-pairie par lettres-patentes données à Niort en 1622. Nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt de reproduire ce document.

1. Crespin et Soulard. *Histoire des Martyrs persécutés et mis à mort pour la vérité de l'Évangile.*

PIÈCES CONCERNANT LE DUCHÉ-PAIRIE DE LA ROCHEFOUCAULT.

ÉRECTION DE LA TERRE DE LA ROCHEFOUCAULT EN DUCHÉ ET PAIRIE, EN FAVEUR DE FRANÇOIS, COMTE DUDIT LIEU. A NIORT AU MOIS D'AVRIL 1622.

« Louis, par la grace de Dieu, roy de France et de Navarre : A tous presens et advenir salut. Comme l'une des plus grandes marques de l'autorité des roys se reconnoist et consiste en la distribution de l'honneur, aussi le plus grand soin doit-il estre, que un si cher et précieux ornement soit sincèrement dispensé, à la proportion des mérites de ceux qui en doivent estre participans, afin de faire connoistre à la posterité que la distribution de leurs graces, liberalitez et bienfaits repond en juste proportion à la recommandation des services et fidélité de leurs serviteurs ; ce que considerant et faisant jugement de ceux ausquels les titres d'honneur de nostre État se pourroient dignement départir, nous avons jetté les yeux sur nostre tres cher et bien aimé cousin messire François comte de la Rochefoucault, chevalier de nos ordres, capitaine de cent hommes d'armes de nos ordonnances, gouverneur et nostre lieutenant général en nostre province de Poitou; lequel persévérant en la vertu et inclination que ses prédécesseurs ont toujours euë à l'accroissement de cette couronne, aurait en toutes occasions recherché les moyens de se signaler par les preuves de son courage et de sa fidélité ; témoignant en cela estre digne successeur des comtes de la Rochefoucault, issus de l'illustre maison de Lusignan, qui ont eu cet honneur d'estre entés par des alliances royales ; ce qui les rend non moins recommandables que par les mémorables exploits de guerre et les services qu'ils ont rendus à nos prédécesseurs, tant aux guerres contre les Anglais qu'aux siéges et batailles, et autres occasions importantes, où il se sont rencontrez; ils ont mérité par plusieurs actions notables et généreuses d'estre honorez des plus grandes charges de l'État, et entre autres le roy Louis douzième prenant entière confiance en ceux de cette maison, fit choix d'un François de la Rochefoucault pour avoir le gouvernement de la personne et la direction des biens de François, lors comte d'Angoulême, depuis premier de ce nom, roy de France, tant pour l'estime particulière qu'il faisoit de sa prudence, probité et conduite, que parce qu'il étoit le premier de tous les vassaux du dit comte d'Angoulême, lui ayant aussi, pour la considération de ses vertus et rares qualitez, fait l'honneur de le choisir et nommer pour parrain du dit comte d'Angoulême.

« Mais si les premiers de cette maison ont été elevez par leurs mérites dans les grands honneurs, ceux qui les ont suivis ne se sont pas moins fait remarquer par leurs actions ; car François, comte de la Rochefoucault, petit-fils du précédent, commandant avec une compagnie de chevau-légers au siége de Milly, et depuis en la bataille de Saint-Quentin, se porta si vertueusement au combat, qu'il y fut pris prisonnier ; et après lui François de la Rochefoucault, son fils, et père de nostre dit cousin, ne dégénérant en rien de la vertu de ses ancêtres, après avoir longtemps suivi le feu roi, nostre tres honoré seigneur et père, voulant secourir la ville de Saint-Yrieix, assiégée par les ennemis de l'État, perdit la vie en un combat pour marque de sa valeur et de son courage ; et pour le regard de nostre dit cousin le comte de la Rochefoucault, il s'est montré si soigneux d'égaler la gloire de ses pères, qu'il ne s'est offert aucun sujet dedans notre royaume et pendant les mouvements dont il a été

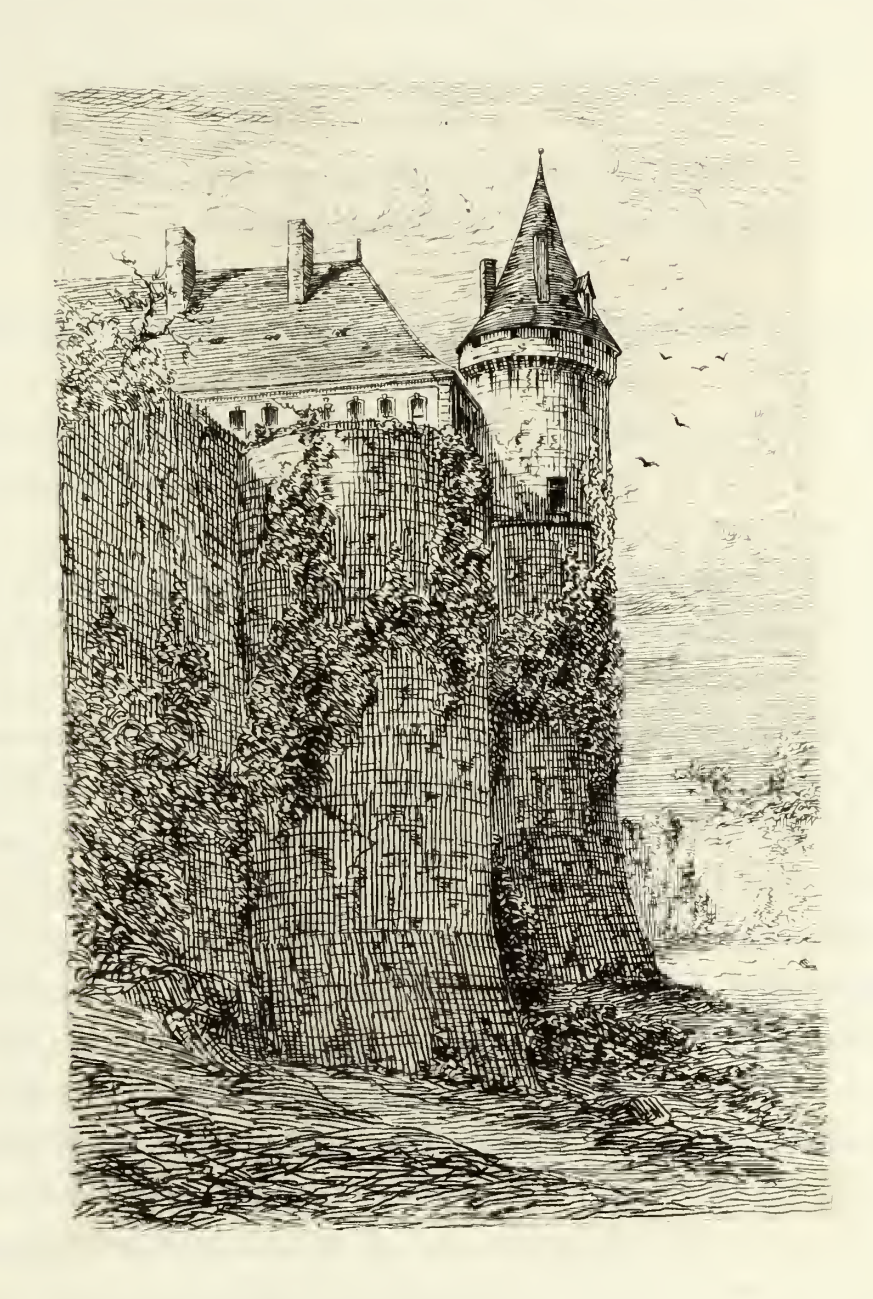
agité, qu'il n'aye employé sa créance, fidélité et affection au bien de nostre dit service, même en cette dernière occasion de la descente du sieur de Soubize et des rebelles en cette province, où il a si prudemment et si vertueusement ménagé les terres qui étoient sous sa charge, qu'il auroit engagé les dits rebelles en la défaite qui est arrivée, ayant non seulement contribué par cette conduite à l'heureuse victoire que nous avons remportée sur eux; mais encore par les preuves particulières qu'il a rendues sur cette rencontre de sa générosité; ce qui rend nostre dit cousin bien digne des grâces et faveurs qui peuvent sortir de notre main et d'être gratifié des titres convenables à ses mérites et services et à ceux de ses dits prédécesseurs.

« Savoir faisons que nous pour ces causes et autres à ce nous mouvans étant deuement informé que le comté de la Rochefoucault consiste en beau domaine et grand revenu et que d'icelui dépendent la baronnie de Verteuil, la chastellenie d'Aunac et de Vivier, Poufferanne , la baronnie de Montignac-Charrante et la Tourrière, la baronnie de Cellefroin, la chastellenie de Saint-Claud, les seigneuries de la Mothe et de Saint-Angeau avec plusieurs villages mouvans de notre duché d'Angoulême, duquel comté sont tenus divers fiefs et terres nobles, ayant encore plusieurs autres beaux droits suffisans pour maintenir et entretenir un titre honorable, avons de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, créé et érigé, créons et érigons par ces presentes signées de notre main, la dite terre et comté de la Rochefoucault, avec les terres, baronnies et seigneuries ci-dessus nommeez en dépendans, en titre, nom, dignité et prééminence de duché et pairie de France, voulant icelui comté estre dorénavant dit et appelé duché et pairie de France, et conséquemment nostre cousin et ses successeurs mâles estre nommez et reputez ducs de la Rochefoucault et pairs de France, pour en jouir et user par lui et après son décès *ses dits hoirs successeurs masles*, seigneurs du dit comté de la Rochefoucault perpétuellement et à toujours en titre et dignité de duché et pairie de France, avec les honneurs, autoritez, prérogatives, prééminences, franchises et libertez à duc et pair appartenans et tout ainsi que les autres ducs et pairs de France en usent, tant en justice et juridiction, *seance en nos cours de parlement*, avec voix et opinion délibérative, qu'en tous autres endroits quelconques, soit en assemblée de noblesse, faits de guerre, qu'aux lieux et actes de séance d'honneur et rang, et ce sous le ressort de nostre cour de parlement de Paris, en laquelle voulons que les appellations qui seront interjeteez des officiers du dit duché ressortissent nuëment et sans moyens; et à cette fin avons icelui comté de la Rochefoucault et ce qui en dépend, avec les seigneuries, baronnies y jointes, distrait et exempté, distinguons et exemptons de tous nos autres juges, cours et juridictions ou elles auraient accoutumé de ressortir, tant en première instance que par appel, auparavant la présente erection, et en tous cas, fors et excepté les cas royaux seulement dont la connoissance appartiendra à nos juges, pardevant lesquels ils avoient accoutumé ressortir auparavant cette presente érection, *lequel Duché et Pairie*, notre dit cousin tiendra nuëment, etc., etc.

« Donné à Niort, au mois d'avril mil six cent vingt-deux, et de notre regne le douzième, signé : Louis; et sur le reply par le roy Phelyppeaux. Et a été scellé en double queuë du grand sceau de cire verte, en lacs de soye rouge et verte. »

Le premier duc de la Rochefoucault, rentré dans le giron de l'orthodoxie, fut aussi bon catholique que son père et son aïeul avaient été des huguenots

fervents. Il était titré, premier duc de la Rochefoucault, pair de France, gouverneur du Poitou, du Châtelleraudois et du Laudunois. « Il invita le ministre, qui le conviait à être de la secte, à retourner à la messe avec lui dans sa chapelle, et là, lui dire si elle



avait été bâtie par des huguenots. » Avant d'être fait duc et pair, il avait eu le collier des ordres ; et dans une lettre au sujet des maires et des échevins de Poitiers, datée de 1620, le roi le qualifie « son cousin ». Il mourut chargé d'ans et d'honneurs, au château de la Rochefoucault en 1650.

« Il souffrirait plutôt », disait-il lui-même, « la perte de tous ses amis qui offraient de le suivre, que celle de son salut et de sa fidélité envers le roi auquel, outre le devoir naturel, il se sentait particulièrement obligé du soin que Sa Majesté avait pris de sa nourriture. »

On a, du premier duc de la Rochefoucault, un portrait assez intéressant, qui figure à la Bibliothèque nationale dans la collection des estampes, lequel est encadré des quatre vers suivants :

L'éclat de ses vertus, son illustre naissance,
Ses mérites divers, son courage et sa foi
Le rendent bien fameux parmi les grands de France;
Mais il est sans égal en l'amour de son roy.

Tel ne fut pas le cas de son fils, qui est demeuré illustre dans l'histoire : c'est l'auteur des *Maximes*.

Ce n'est pas le lieu de raconter par détail la vie accidentée et tourmentée de cet esprit inquiet. Le cardinal de Retz qui ne l'aimait guère, et pour cause, a laissé de lui un portrait qui mérite de rester :

« Il y a toujours eu du je ne sais quoi en M. de la Rochefoucault. Il a voulu se mêler d'intrigues dès son enfance, et dans un temps où il ne sentait pas les petits intérêts, qui n'ont jamais été son faible, et où il ne connaissait pas pas les grands, qui d'un autre sens n'ont pas été son fort. Il n'a jamais été capable d'aucunes affaires, et je ne sais pourquoi : car il avait des qualités qui eussent suppléé en tout autre celles qu'il n'avait pas. Sa vue n'était pas assez étendue et il ne voyait pas même tout ensemble ce qui était à sa portée; mais son bon sens, bon dans la spéculation, joint à sa douceur, à son insinuation, et à sa facilité de mœurs, qui est admirable, devait compenser plus qu'il n'a fait le défaut de sa pénétration. Il a toujours eu une irrésolution habituelle; mais je ne sais même à quoi attribuer cette irrésolution : elle n'a pu venir en lui de la fécondité de son imagination, qui n'est rien moins que vive. Je ne la puis donner à la stérilité de son jugement; car, quoiqu'il ne l'ait pas exquis dans l'action, il a un bon fonds de raison. Nous voyons les effets de son irrésolution, quoique nous n'en connaissions pas la cause. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût bon soldat; il n'a jamais été par là-même bon courtisan, quoi qu'il ait eu toujours bonne intention de l'être. Il n'a jamais été bon homme de parti, quoique toute sa vie il y ait été engagé. Cet air de honte et de timidité, que vous lui voyez dans la vie civile, s'était tourné dans les affaires en air d'apologie : il croyait toujours en avoir besoin; ce qui, joint à ses Maximes, qui ne marquent pas assez de foi à la vertu, et à sa pratique qui a toujours été à sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y était entré, me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connaître, et de se réduire à passer, comme il eût pu, pour le courtisan le plus poli et le plus honnête homme à l'égard de la vie commune, qui eût paru dans son siècle. »

Madame de Maintenon disait de lui : « Il avait une physionomie heureuse, l'air grand, beaucoup d'esprit et peu de savoir. »

Dès le lendemain des troubles de la Fronde, il se retira des intrigues de la cour, se renfermant dans la société de quelques hommes d'esprit ou de femmes aimables comme Madame de Sablé et Madame de Lafayette, occupant son temps à écrire ses Maximes. Il mourut en 1680.

Son fils François VII avait été comblé des faveurs royales : il était grand veneur de France et fut créé gouverneur de Paris, à la place du duc de Lauzun, disgrâcié.

Le duc François VIII, qui servit le roi, notamment à Fleurus, vit sa terre de la Roche-Guyon élevée à la dignité ducale.

Avec le duc Alexandre de la Rochefoucault, fils puîné du précédent, s'éteint la lignée directe de Foucault Ier.

Les deux filles du duc Alexandre épousèrent en effet les collatéraux de Roye, l'une, le duc d'Anville, dont le fils, député de Paris aux États généraux, sous le nom de Duc de la Rochefoucault, fut assassiné sous les yeux de sa femme et de sa mère aux environs de Gisors, pendant qu'il essayait d'échapper à la poursuite des sections ameutées contre lui. La seconde, avait épousé le duc de Liancourt, père du célèbre philantrope créateur de l'École des Arts et Métiers de Châlons, propagateur infatigable de la vaccine en France, et qui prit, à son tour, le titre de duc de la Rochefoucault, après la mort de son cousin d'Anville. C'est lui qui fit à Louis XVI la réponse demeurée célèbre, quand, le 12 juillet, 1789, le roi, entendant la foule gronder autour de lui, s'écria tout surpris : « Mais c'est une révolte! — Non, sire, répliqua le duc de Liancourt, c'est une révolution. » Il mourut en 1827.

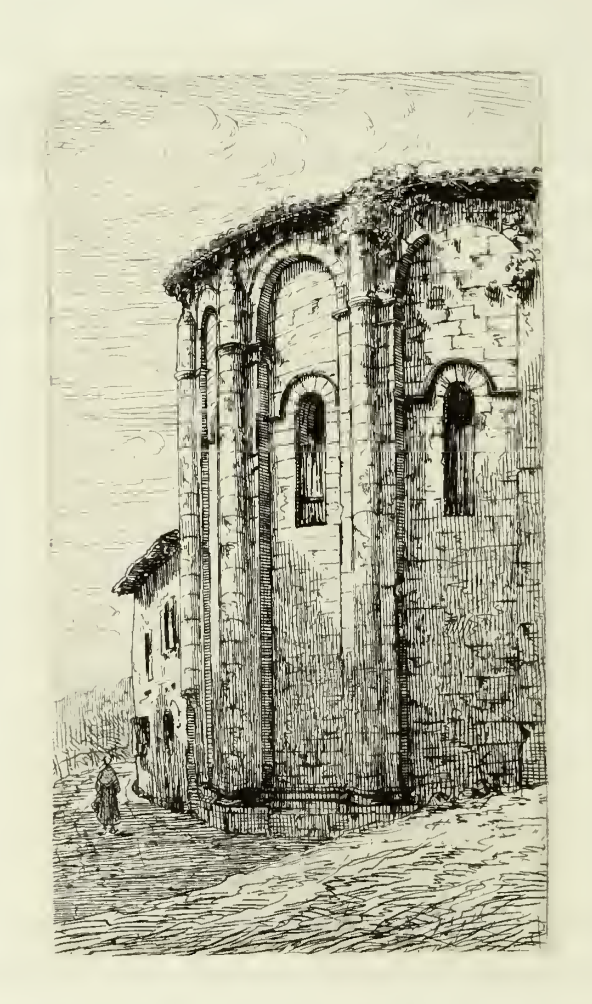
Le propriétaire actuel du château est M. le duc de la Rochefoucault-Liancourt, petit-fils de ce dernier.

On comprend que dans ce récit, qui est nécessairement restreint, nous ayons dû nous borner à retracer sommairement les physionomies des chefs de la branche aînée de la maison, et que nous n'ayons pu suivre la généalogie des branches cadettes, pourtant si importantes et si nombreuses.

Écrivant d'ailleurs l'histoire des Châteaux de France, l'occasion nous sera souvent offerte de retrouver les ramifications de cette famille, qui occupe une si large place et tient un si haut rang dans l'Armorial de la noblesse française, et dont l'influence ainsi que les services ont eu, jusqu'à nos jours, le champ d'action le plus varié et le plus vaste.

Au nord du château qui fait l'objet de cette notice, non loin de la vieille courtine et du vieux bastion, restes de l'ancienne enceinte féodale, on aperçoit, à moitié ruinée, la vieille église de la basse ville. — Cet édifice du XII[e] siècle est d'un style roman assez pur. La partie la mieux conservée est l'abside, décorée extérieurement par des colonnes montant jusqu'à l'entablement, entre lesquelles se trouvent les croisées, et offrant cette particularité assez rare, qu'au lieu d'être couronnées par leurs chapiteaux, elles se terminent en pointe à assises imbriquées. Cette église, sous le vocable de saint Pierre, recevait les corps des sires de la Rochefoucault, ainsi que le constatent quelques inscriptions, à demi effacées, et la litre seigneuriale.

C'est là que reposent, à l'ombre de grands arbres séculaires, ces hauts et puissants seigneurs, encore grands dans la majesté de la tombe, au pied de cette Roche, illustrée par leur race.

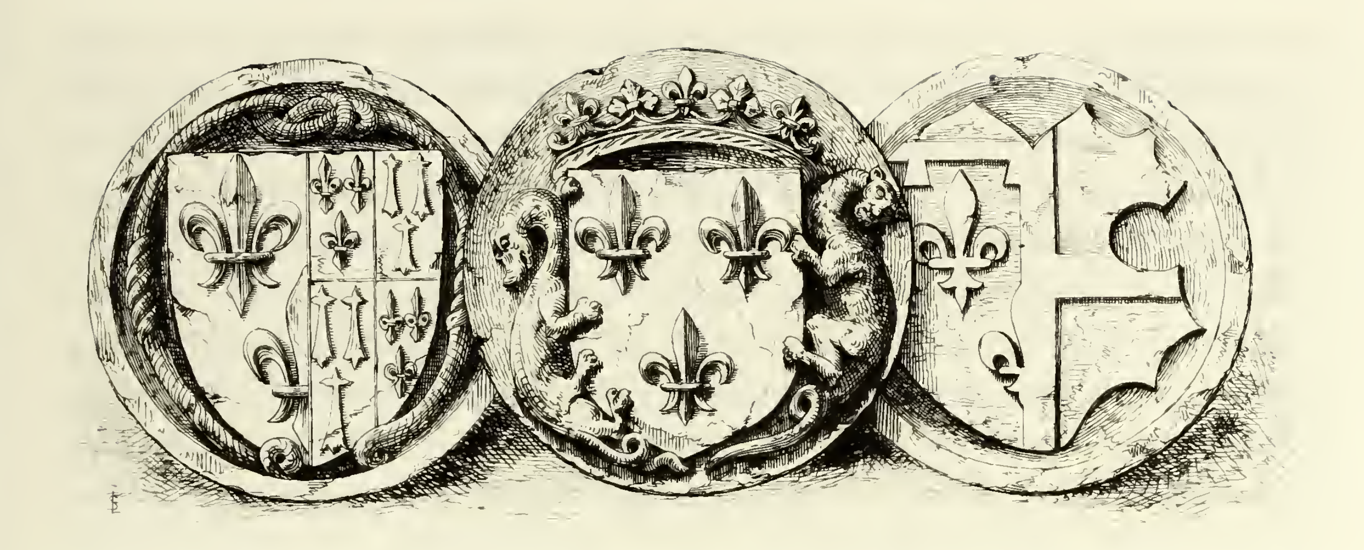


AMBOISE

(INDRE-ET-LOIRE)

A

MONSIEUR LE COMTE DE PARIS



AMBOISE

A

MONSIEUR LE COMTE DE PARIS

I

Quand on arrive à la station d'Amboise en descendant du chemin de fer, que l'on s'arrête sur la rive droite de la Loire, en face du pont qui coupe les deux bras du fleuve, on rencontre le château devant soi. La première chose qui frappe la vue et qui la retient, c'est une tour énorme, ronde, puissante, massive, hors de proportion avec les bâtiments qui subsistent de l'ancienne habitation des Valois. L'importance de cette tour est telle, à l'examiner ainsi, qu'elle a l'air d'être la maîtresse œuvre, et les corps de logis placés à côté d'elle, une simple annexe. Si maintenant on gravit le coteau et que l'on pousse jusqu'à ces champs où

fut Chanteloup, jadis propriété des Choiseul, abandonnée depuis par le comte Chaptal aux mains de la Bande-Noire; que de là encore on se prenne à considérer le château, c'est encore une tour qui attire le regard, celle-ci aussi forte, aussi menaçante que l'autre, celle qui se baignait dans le fleuve. « Les vieilles tours et les remparts d'Amboise », chantés par M. Scribe, ne sont pas un mythe; et c'est même ce qui constitue le véritable caractère de cette demeure chère aux rois de la troisième race. L'ensemble est à la fois sévère et redoutable; rien de gai, de riant, comme à Chenonceaux ou à Chambord. Ce château, plein de sombres souvenirs, est resté sombre à travers les siècles : on conçoit parfaitement qu'après avoir été une forteresse durant tout le moyen âge, et au temps des guerres de religion un asile sûr pour la royauté que se disputaient les deux factions adverses, il soit devenu plus tard, dédaigné par les Bourbons, une prison d'État.

Aux alentours, par un de ces contrastes si fréquents entre ce que crée la nature et ce qu'élève la main des hommes, tout est gai comme cette gaie et noble Touraine, que l'on a appelée, à tort ou à raison, le paradis de la France, et qui fut surtout pour plus d'un roi de France une sorte de Capoue : on s'endort complaisamment dans ces délices. Des terrasses du château, la vue embrasse un horizon immense. Au pied d'Amboise serpente le fleuve, cette Loire capricieuse et mobile, tantôt calme comme un lac sans rides, tantôt bondissante comme un jeune faon. Au milieu, des îlots de verdure, et puis la rive plantureuse, cette large et joyeuse vallée pleine d'arbres, de troupeaux, de maisons et de fermes, sol fécond, mine inépuisable qui a enrichi ce pays béni du ciel. Tout à fait à gauche, sur l'éminence qui fait face à celle où est bâti le château, et qui va s'élevant plus haut, à côté de la pagode que la reconnaissance du duc de Choiseul fit élever pour perpétuer le souvenir des courtisans restés fidèles à l'éclipse momentanée de sa fortune, se dessine une ligne profonde, noire ici, verte là : ce sont les forêts où chassèrent nos rois et qui, revenues, après des vicissitudes diverses, à la famille d'Orléans, appartiennent présentement à la princesse Clémentine de Saxe-Cobourg-Gotha. Dans le fond du tableau se groupent deux masses, très-distinctes par un temps clair : ce sont les flèches de la cathédrale de Saint-Gatien de Tours. Tout cela est merveilleusement encadré. Plus on étudie ce pays, plus on comprend le goût très-vif qu'éprouvèrent pour lui Charles VIII et François Ier, par exemple. On a là, accumulé, tout ce qui fait le charme de la campagne : le grand air, de vastes horizons, un paysage où la vue se complaît, et qui par ses aspects divers chasse la monotonie; la plaine, l'eau, les bois.

Comme situation stratégique, Amboise est non moins remarquablement choisi. Il coupe en deux et il domine la partie la plus importante de la vallée de la Loire, celle qui, ouvrant le centre de la France, est en même temps la porte de Paris : placé à mi-

route ou à peu près entre Blois et Tours, il tient celui-là d'une main, celle-ci de l'autre. Aussi, dès les temps les plus reculés, voyons-nous occupé l'emplacement où se trouve le château actuel, au confluent de la Loire et de l'Amasse *(Amatissa)*, d'où serait venu, dit-on, le nom d'Amboise *(Castrum Ambaciacum, Ambacia)*. Les Gaulois s'y installèrent, et pour rendre l'approche de leur *oppidum* moins abordable, ils creusèrent un fossé vaste et profond, qui s'étendait d'une vallée à l'autre, du côté du plateau. Plus tard, ce fut le tour des Romains, trop experts aux choses de la guerre pour négliger une position aussi solide. C'est d'ailleurs un étonnement successif, quand on parcourt le vieux sol gaulois et qu'on l'étudie à ce point de vue, que le coup d'œil infaillible avec lequel les Romains savaient choisir le point juste, précis, pour leurs positions fortes : Amboise fut donc un camp romain. S'il remontait au premier temps de la conquête, quand César vainquit les Turons, ou s'il fut seulement établi par quelqu'un de ses successeurs à l'effet de contenir ces mêmes populations, toujours soulevées et réfractaires au joug du conquérant, c'est un point qu'il serait trop long d'examiner ici. Ce qui est certain, c'est que ce camp fut détruit dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, dans une insurrection partielle des Bagaudes. Le plateau porte encore le nom de camp de César, par où l'on a essayé de prouver que la fondation du *Castrum romanum* remontait à César lui-même; témoignage d'une authenticité plus que douteuse, si l'on veut bien se rappeler que le nom générique de César a été donné à tous les empereurs : c'est ce qui a parfois échappé aux chroniqueurs du moyen âge. On y retrouve encore fréquemment des pierres romaines et gauloises, des fragments de vases, de briques et d'amphores. Amboise aurait été avant les Romains un centre druidique, ce qui expliquerait, au dire des historiens modernes, les fréquents voyages qu'y fit saint Martin pendant son apostolat.

Au-dessous du camp de César se trouvent creusées dans le roc des caves-silos connues sous le nom de greniers de César, et qui naturellement, comme tout le reste, ont été attribuées à César lui-même. D'après cette version, c'était là un lieu d'approvisionnement pour les armées romaines en campagne; des recherches plus récentes paraissent avoir mis à néant cette légende. Dans une notice communiquée à la Société archéologique de Touraine, M. l'abbé Chevalier aurait démontré que ces caves, attribuées à la conquête romaine, remontaient seulement à la Renaissance. Antérieurement, M. l'abbé Rolland avait fait savoir que les Minimes, en 1588, avaient acheté de plusieurs particuliers *une maison appelée les Greniers, avec toutes les grandes caves et citernes qui sont en roc et au derrière de ladite maison, au derrière dudit couvent.* M. l'abbé Chevalier a complété ce document en citant un article des Comptes de la ville d'Amboise pour l'année 1548, duquel il résulte qu'à cette date Jehan Gastignon, apothicaire, faisait faire *des caves et citernes pour le couvent des frères*

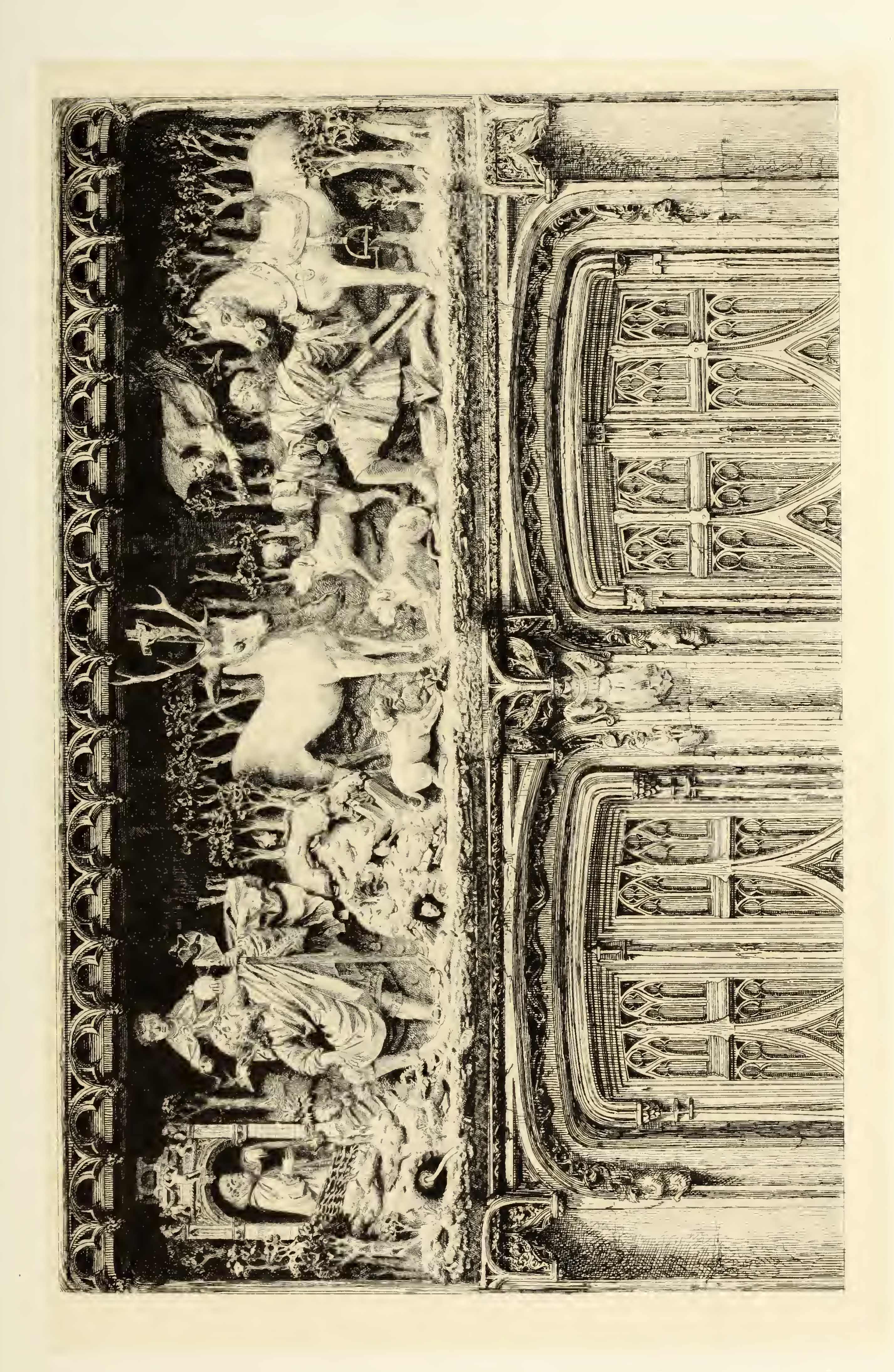
Minimes d'Amboise. Combien de points historiques sont ainsi élucidés! combien de légendes rectifiées par les recherches patientes de nos savants de province !

En 376, nous trouvons le premier comte d'Amboise, Anicien, vaillant capitaine, qui fut envoyé par l'empereur Gratien pour commander en Touraine. Les années qui suivirent sont restées assez obscures et ne présentent aucun fait digne d'être noté, jusqu'à l'entrevue fameuse d'Alaric et de Clovis en 504. Ce fut dans l'île Saint-Jean, sur la Loire, près d'Amboise, que Clovis consentit à se rencontrer avec Alaric II, roi des Visigoths. Frappé du succès et de la puissance du roi Franc, Alaric lui avait envoyé dire par ses députés : « Si mon frère le voulait, j'aurais, suivant mon désir et par la faveur de Dieu, une entrevue avec lui. » Les deux rois se réunirent, devisant, mangeant ensemble; après avoir traité d'une paix mutuelle et s'être promis amitié, chacun revint dans son royaume.

Cette paix, comme on sait, ne fut pas de longue durée ; les progrès des Ariens dans les Gaules ne tardèrent pas à la troubler. Clovis, plus heureux que son rival, gagna la bataille de Vouglé, près Poitiers ; Alaric y perdit la vie.

Rien de particulier à signaler pendant la fin de la période mérovingienne et les premiers temps des Carlovingiens. Il dut se passer en Touraine ce qui arriva partout, des divisions continuelles, des guerres incessantes entre les divers héritiers des rois francs. Le chaos, un moment contenu par la main puissante de Charlemagne, ne fit que s'accroître après sa mort. Puis vinrent les invasions normandes. Amboise, placé sur le fleuve, était plus à portée peut-être qu'aucune autre ville de ces hardis aventuriers, qui profitaient de la faiblesse des successeurs indignes du grand empereur pour mettre la France au pillage. Sous le règne de Charles le Chauve, vers 840, Amboise et ses environs furent ravagés, son château renversé, ses églises pillées, incendiées. Un pont qui, dit-on, existait près de la ville, fut également détruit; Bléré, sur le Cher, à trois lieues de là, complétement incendié. L'excès du péril, la hardiesse, l'arrogance des envahisseurs, firent heureusement naître là, comme sur bien des points, un seigneur énergique et déterminé, qui devint le véritable protecteur de la Touraine : ce fut Ingelger, comte d'Anjou, qui, après avoir puissamment contribué à l'expulsion des Normands, obtint de la reconnaissance de Louis le Bègue la seigneurie d'Amboise. Mais il n'eut que le château, le bourg et ses dépendances étant déjà aux mains d'un autre seigneur, Haimon, qui les tenait de la libéralité de Charles le Chauve; de telle sorte qu'il y eut à Amboise deux races seigneuriales, et forcément ennemies : celle des comtes d'Anjou, celle des seigneurs de Buzançais.

Cette race des comtes d'Anjou qui devaient être rois de Chypre, et qui, par les Plantagenets, régna sur l'Angleterre, était forte, vigoureuse, et, à ce qu'il semble, tout à fait digne de la grande situation qu'elle occupait dans le centre de la France.



C'est, selon toute prévision, Ingelger qui commença à rebâtir ce château détruit par les Normands, et son fils Foulques le Roux, qui acheva de le reconstruire, ainsi qu'il résulte des quatre vers suivants, figurant sur une vieille estampe de la Bibliothèque nationale :

Dans la cité d'Amboise, un gothique château,
Édifié par Foulque, au versant du coteau,
Se dresse avec orgueil sur les bords de la Loire,
Et des vieux temps français redit encor la gloire.

Puis vient Foulques II, prince doux et lettré, mais valeureux et peu endurant, duquel on rapporte le trait suivant. Le roi ayant dit, en se moquant de son assiduité aux offices divins et du rôle qu'il y jouait, « que le comte d'Anjou s'était fait chanoine et chantait comme un clerc », il répondit avec une concision qui aurait pu être dangereuse, la lettre suivante : « Monseigneur, sachez qu'un roi qui n'est lettré est un âne couronné ».

A quoi le monarque bonhomme aurait judicieusement répondu : « Le comte d'Anjou a raison ».

Geoffroy Ier, Grisegonelle ou Grise-Cotte, fut un prude et ferme chevalier, dont les chroniqueurs racontent complaisamment les actions d'éclat. Foulques II vivait aux environs de l'an mil, échéance très-redoutée, comme chacun sait, à ce moment ; sous le nom de Foulques Nerra, il remplit de ses hauts faits cette période du moyen âge. C'était un seigneur très-pieux ; il avait fondé au château un Chapitre de chanoines. Il mourut à Metz en revenant de son troisième voyage en Terre-Sainte. Pendant ces absences fréquentes, il avait confié la garde du château à l'un de ses meilleurs capitaines, Lisois, chevalier du Maine. Geoffroy Martel, successeur de Foulques Nerra, combla ce Lisois de ses faveurs, et lui donna tout le carrefour d'Amboise jusqu'au moulin d'Amasse. Un autre loyal serviteur, Fulcoy de Tonnay, obtint de la générosité de Geoffroy Martel un fort situé à la Motte du camp de César. Naturellement tous ces seigneurs, placés pour ainsi dire côte à côte, les Buzançais au bourg, les comtes d'Anjou au château, étaient sans cesse entre eux en état de guerre.

La ville d'Amboise proprement dite [1], c'est-à-dire la tour de pierre, premier patrimoine des fils de Lisois, défendue par un chevalier nommé Hébrard, fut assiégée pendant cinq semaines par Foulques Rechin, comte d'Anjou, à la tête de son armée. Voici la traduction de la chronique amboisienne qui relate ce fait : « Foulques, ayant

1. *Le Château d'Amboise et ses Environs*, par E. Boilleau.

rassemblé son armée, vint assiéger la citadelle d'Amboise, *arcem*. Le comte entra dans la ville par son donjon, *domicilium*, d'où les balistiers et les archers dirigeaient leurs traits sur ceux de la tour, qui, de leur côté, leur jetaient des javelots et autres projectiles, ainsi que d'énormes pierres. Ceux du donjon, mieux placés que ceux de la tour, leur nuisaient beaucoup, en faisant tomber des pierres avec leurs mangonneaux. La plus grande partie de l'armée angevine, campée dans le marché, près de l'église Saint-Denis, envahissait le bourg avec impétuosité : ses phalanges armées assaillaient les murailles au son des clairons et des trompettes, et brûlaient tout, en jetant du feu avec abondance. Ceux de la cour les combattaient également de toutes les manières, les frappant sur leurs boucliers et leurs casques, à la tête. Ils ne cessaient de jeter du feu, tellement que la ville fut incendiée par les deux partis ; l'église de la Sainte-Vierge, au château, fut brûlée. Le comte attaqua encore la tour avec des béliers et autres machines de guerre ; mais pendant cinq semaines, il ne leur fit que peu de mal ; voyant qu'il ne pouvait venir à bout de son entreprise, il congédia son armée, qui retourna à Angers. »

Cette relation vient à notre aide pour établir la position de cette grande tour dont il ne reste aujourd'hui aucune trace ; elle devait, selon divers archéologues qui ont fait de nombreuses recherches à ce sujet, se trouver entre les deux bras de l'Amasse, aujourd'hui rue des Marais, au sud-ouest du château, vers un endroit où se trouve encore une arcade qui communiquait des anciens murs avec ceux qui, plus tard, renfermèrent la ville jusqu'à la porte Saint-Denis. Cette tour était, dit-on, très-élevée. L'époque où elle fut démolie est inconnue. Il est vraisemblable que ce fut au commencement du XIIe siècle, lorsque les sires de Buzançais eurent acquis la possession du château, et en firent leur demeure.

Après la mort de Foulques Rechin, le château d'Amboise et ses environs devinrent la propriété des seigneurs de Buzançais. C'est seulement à cette époque qu'Amboise prit le titre de ville. Hugues fit rebâtir et fortifier le château et abandonna complétement la grosse tour. Ce fut lui qui construisit, en 1115, les ponts en pierre qui auparavant n'étaient qu'en bois. Ce fut encore lui qui, dit-on, fit rebâtir l'église actuelle de Saint-Denis, ou qui du moins la fit commencer : son style est en effet du XIIe siècle.

Amboise resta aux mains des seigneurs de Buzançais depuis Hugues Ier (1107) jusqu'en 1434. Pendant cette période de trois siècles, nous ne trouvons rien de particulièrement intéressant sur la généalogie de ses seigneurs. Ils sont communément en lutte avec leurs puissants voisins, les comtes de Vendôme et de Blois ; pendant la longue et néfaste guerre de cent ans, on les voit prenant parti pour les rois d'Angleterre, qui étaient leurs parents ; mais le plus souvent, il faut le dire, combattant aux côtés des rois de France, comme Pierre Ier, qui accompagnait Phi-

lippe le Bel en qualité de porte-bannière, ou Ingelger le Grand, qui fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers (1356) et obligé de vendre sa terre de Chevreuse pour payer sa rançon. Ce Pierre Ier dont nous venons de parler, et Jeanne de Chevreuse, sa femme, fondèrent dans l'église du château une confrérie de Saint-Nicolas qui devint très-florissante.

Notons pourtant pendant ce laps de temps un fait assez curieux dont le château d'Amboise fut le témoin, et que les historiens relatent soigneusement : vers l'an 1159, Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, s'était retiré en France, à l'abbaye de Sainte-Colombe, près de Sens, pour fuir les persécutions du roi d'Angleterre Henri II. Le roi de France, Louis VII, entreprit de les réconcilier. C'est au château d'Amboise qu'eut lieu l'entrevue. Henri II promit de rendre à l'archevêque tous ses honneurs et dignités. On sait le reste. Thomas Becket, rentré en Angleterre, était assassiné l'année suivante pendant qu'il officiait couvert de ses habits sacerdotaux.

En 1422, à la mort du dernier successeur direct des seigneurs de Buzançais Pierre II, ses biens passèrent aux mains de son neveu Louis d'Amboise, vicomte de Thouars. Celui-ci ayant pris part au complot formé contre Guy de la Trémouille, — cet indigne favori de Charles VII, dont nous avons ailleurs conté l'histoire, — fut condamné à mort en 1431 par le parlement de Poitiers. Le roi lui fit grâce, et en 1434 lui rendit ses biens, qui avaient été confisqués, mais en excepta Amboise, qui demeura réuni à la couronne. Il mourut en 1469, sans laisser d'enfants mâles ; et en lui s'éteignit la branche aînée de la maison d'Amboise. Louis de Thouars eut une fille, Françoise d'Amboise, qui épousa Pierre II, duc de Bretagne, et qui, étant entrée au Carmel à la mort de son époux, mourut en odeur de sainteté et a été depuis canonisée. La branche cadette était celle de Chaumont qui, au moment même où s'éteignait la lignée directe, allait briller d'un éclat incomparable. En effet, les huit fils de Pierre d'Amboise, chambellans de Charles VII et de Louis XII, se trouvèrent assez bien répartis dans la distribution des faveurs royales, comme il est facile de le voir par la simple nomenclature suivante :

Charles fut gouverneur de Bourgogne, de Champagne et de l'Ile de France ;

Jean, évêque de Langres ;

Aimery, grand prieur de France ;

Louis, évêque d'Albi ;

Jean, lieutenant du roi en Normandie ;

Pierre, évêque de Poitiers ;

Jacques, évêque de Clermont ;

Hugues, gentilhomme de la maison de Louis XII.

Enfin, le dernier né et le plus illustre de tous fut ce glorieux cardinal Georges

d'Amboise qui, après avoir gouverné la France avec une rare et exemplaire sagesse, faillit parvenir au faîte des dignités humaines et devenir pape, et mourut en 1510, chargé d'honneur, dans tout l'éclat d'une popularité justement acquise, en prononçant cette parole philosophique : « Frère Jean, ah! que n'ai-je été toute ma vie frère Jean! »





II

En 1434, un édit du Parlement de Poitiers déclarait Amboise résidence royale; de ce jour, son histoire se confond avec celle de la royauté même. Il semble d'ailleurs que, dès qu'ils en eurent pris possession, nos rois éprouvèrent un penchant très-vif pour cette résidence. Charles VII, son premier propriétaire par voie de confiscation, la fit restaurer et fortifier avec soin : il éleva dans l'église du château la chapelle de Saint-Michel, où plus tard sera institué l'Ordre de ce nom. C'est d'Amboise que le roi se dirige vers l'ouest pour châtier les menées insurrectionnelles du Dauphin. A la mort de Charles VII, sa veuve, Marie d'Anjou, femme pieuse et bonne, qui avait constamment essayé d'aplanir les différends entre le roi et son fils, se retire au château d'Amboise. A peine sacré à Reims, Louis XI vient l'y rejoindre, en compagnie de sa femme Charlotte de Savoie. La ville d'Amboise, voulant recevoir avec solennité le nouveau roi, décida que, pour le jour de leur entrée, « la ville fust tendue depuis le pont jusqu'au carroir, et du carroir jusqu'à la porte du chasteau, et que se fissent

joyeux esbâtiments, comme anges volants et autres belles choses, pour la dite venue; que la moralité que maistre Estienne avoit faite pour louer la dite joyeuse venue seroit payée au dépens d'icelle ville, et qu'elle seroit payée par des personnaiges; que la ville fourniroit les bougrans pour faire les abris aux jeux d'icelle; qu'on lui donnast deux pipes de vin et vingt septiers d'avoine; en outre, que on achapstat ung poisle de beau drap de soie tel qu'il seroit advisé par les eslus, qui seroit porté sur le roi, et que vin fût donné à boire à tous venans au depens de la ville ». D'autres fêtes succédèrent à celles-ci à l'occasion de la réception du comte de Charolais, fils de Philippe le Bon, depuis Charles le Téméraire. Puis la reine d'Angleterre, Marguerite d'Anjou, fille du roi René, vint loger à Amboise, et le roi y tint sur les fonts baptismaux le fils de la duchesse d'Orléans, depuis Louis XII.

En 1468, Amboise vit arriver sous bonne garde deux hommes qui, après avoir exercé sur l'esprit du roi le crédit le plus absolu, allaient expier cruellement le crime de trahison et de lèse-patrie dont ils s'étaient rendus coupables : ces deux hommes étaient le cardinal Jean La Balue, évêque d'Angers, et l'évêque de Verdun. Le cardinal fut mis dans une chambre au-dessus du portail du château; l'évêque, dans la chambre de Tanneguy du Châtel, gouverneur du Roussillon. Le cardinal demanda à parler au roi pour lui faire l'aveu de sa faute. Cet entretien, qui dura deux heures, et l'arrestation d'un émissaire, Guillaume l'Auvergnat, qu'il avait envoyé auprès du duc de Bretagne, ne laissèrent aucun doute sur sa trahison.

La Balue resta à Amboise jusqu'à l'achèvement de l'une de ces fameuses cages de fer, dont on assure qu'il était l'inventeur et où le prisonnier ne pouvait se tenir ni couché, ni debout; il fut alors transféré à Anzain, en face de Chaumont, où il resta onze ans.

Quant au peuple de Paris, il chantait :

Maitre Jean Balue
A perdu la vue
De ses évêchés :
Monsieur de Verdun
N'en a plus un;
Tous sont dépeschés.

C'est à cette époque que Louis XI, frappé du discrédit où était tombé l'Ordre de l'Étoile, créé par le roi Jean, institua à Amboise l'Ordre de Saint-Michel, dont les titulaires s'engageaient par serment à ne jamais porter les armes contre lui et à ne contracter aucune alliance avec ses ennemis. Supprimé en 1789, l'Ordre de Saint-


TOVR DV NORD

Michel fut rétabli par Louis XVIII, pour disparaître complétement en 1830; l'Ordre fut primitivement composé de trente-six chevaliers. La même année, le roi bâtit l'église de Saint-Florentin.

Au mois de mai 1470, la reine Marguerite d'Angleterre vint pour la seconde fois à Amboise, accompagnée de son fils le prince de Galles, fuyant la persécution d'Édouard IV, victorieux. Louis XI négocia la réconciliation entre cette femme énergique et l'auteur de tous ses maux, Warwick, le « faiseur de rois », dont le fils épousa sa seconde fille. Le 30 juin suivant, la reine de France accoucha, dans cette résidence royale, d'un fils, depuis Charles VIII. Il fut tenu sur les fonts baptismaux par le prince de Galles et par Madame Jeanne de France, duchesse de Bourbon, et ondoyé par l'archevêque de Lyon. Sa naissance fut pour la cour et pour le royaume le signal de fêtes et de réjouissances sans fin. L'allégresse se manifesta dans les églises par des *Te Deum;* sur les places publiques, par des « mystères » et des feux d'artifice. Deux ans après, la reine accoucha d'un second fils, François, duc de Berri, qui mourut en bas âge, et fut enterré à Amboise, dans l'église des Cordeliers.

Vers cette époque, Louis XI cessa d'habiter Amboise d'une façon régulière. Il préférait de beaucoup sa triste et redoutable résidence de Plessis-les-Tours; mais il avait laissé à Amboise sa femme et son fils, et comme il savait par sa propre expérience les tracas de toutes sortes que peut causer à la couronne un Dauphin remuant, avide d'autorité, entouré de courtisans qui escomptent l'avenir et qui se plaisent à saluer le soleil levant, il affecta de laisser Charlotte de Savoie et son fils Charles dans une ignorance absolue des affaires. Il les venait visiter de temps à autre; mais ni l'un ni l'autre ne pouvaient sortir sans sa permission de cette prison déguisée; et cette permission, ils ne songèrent même pas à la demander à un maître si dur. En septembre 1492, comme il revenait de son pèlerinage de Saint-Claude, en Bourgogne, où il avait espéré retrouver la vie qui le fuyait, il s'arrêta une dernière fois auprès des siens. On vit alors, dit le chroniqueur, monter péniblement au château un vieillard maigre, courbé, chancelant, entouré d'une cour nombreuse : c'était le roi qui, sentant sa fin approcher, et voulant faire jusqu'au bout son métier de roi, venait lui-même porter à son fils ses dernières instructions. Ces instructions, l'histoire nous les a conservées; elles sont tout à fait dignes de cet homme longtemps calomnié, pour lequel la réhabilitation commence, et qui fut, à dire vrai, l'un des premiers et véritables créateurs de l'unité française.

L'entrevue eut une solennité qui n'est pas exempte de grandeur.

Entouré des princes du sang, des grands de la couronne, de ses ministres et de ses conseillers, Louis XI s'adressa en ces termes à l'héritier de la couronne de France, après lui avoir retracé en termes éloquents la gloire de ses ancêtres :

« Vous voulez partager leur gloire, dit-il, aspirez, mon fils, à leur ressembler. Leur exemple suffira pour vous apprendre ce que vous devez faire, et le mien, ce que vous devez éviter. Sachez, mon fils, qu'à mon premier avénement au trône, ayant déposé de leur charge les officiers qui avaient dignement servi l'État et le roi mon père, cette démarche inconsidérée a fait couler des torrents de larmes et de sang, et a rempli mes jours d'amertume. Mon fils, l'aveu que je vous fais doit vous rendre sage. Le feu n'est pas encore tellement éteint qu'il ne puisse se rallumer, si, par une conduite plus juste et plus réfléchie que celle que je tins alors, vous ne rassurez l'esprit de vos fidèles sujets. »

L'historien Matthieu ajoute : « Louis XI voulut que ces instructions fussent publiées en forme d'édit et enregistrées en cour souveraine, afin que son peuple connût que si le règne du fils ne répondait pas aux espérances qu'il en avait, la cause n'en devait être renvoyée sur les instructions du père. »

A bien examiner ces choses, les instructions fameuses données par Louis XIV à son héritier, fort célébrées par l'histoire, et non sans raison, ne sont certainement pas supérieures à ces fermes paroles d'un caractère si simple et si net.

Trois mois après cette entrevue (23 décembre 1482), le vieux roi, d'accord avec les Flamands, imposait à Maximilien d'Autriche le traité d'Arras, dont le principal article était le mariage du Dauphin avec Marguerite, fille de cet archiduc, et petite-fille de Charles le Téméraire. Mais il n'eut pas la force d'assister à ce mariage, qui accomplissait l'œuvre capitale de sa vie en consommant la ruine de la maison de Bourgogne. Les fiançailles eurent lieu à Amboise le 25 juin 1483. Le sire de Beaujeu représenta le roi. Ce fut le dernier acte politique de la vie de Louis XI.

Il mourut quelque temps après à Plessis-les-Tours, et sa femme ne tarda pas à le suivre dans la tombe.

On eût pu croire qu'élevé de la sorte, et captif pendant sa jeunesse par la volonté de son père, Charles VIII aurait abandonné à l'instant le lieu qui avait été la prison de son enfance. Il n'en fut rien, et il conserva toujours pour Amboise la plus vive affection. Il prit même plaisir à l'embellir, et quand il eut épousé Anne de Bretagne, il s'efforça par tous les moyens en son pouvoir d'en rendre le séjour encore plus agréable : le fils de Louis XI est le véritable constructeur du château actuel, au moins dans ses parties principales. C'est un sujet, d'ailleurs, sur lequel nous reviendrons plus loin. Charles VIII était à Amboise quand le duc d'Orléans tenta de l'enlever à la tutelle d'Anne de Beaujeu. On sait comment se termina cette équipée, et comment, quelque temps après, la noblesse française était écrasée à Saint-Aubin-du-Cormier par le vaillant Louis de la Trémouille. En partant pour son expédition d'Italie, le roi laissa à Amboise son fils Charles-Orland, qui y

était né, qui y avait été baptisé, et qui devait y mourir en 1495, ainsi qu'un autre de ses frères, qui vécut à peine vingt-cinq jours. On voit dans le chœur de Saint-Martin, à Tours, les tombeaux de ces deux jeunes princes : ce sont des merveilles des frères Lejuste. Affligé de tant de pertes, Charles VIII essaya de se distraire par les travaux qu'il fit exécuter au château : il était là le 7 avril 1495, regardant, du haut d'une galerie, jouer à la longue paume dans les fossés du château, lorsqu'il mourut subite-



ment, frappé d'apoplexie, selon la version la plus certaine. D'après une légende qui n'est pas éteinte dans le pays, il aurait succombé aux suites d'un coup qu'il s'était donné à la tête en passant sous une porte fort basse de cette même galerie. Il était deux heures de l'après-midi quand arriva cet accident. L'étonnement des uns, la douleur des autres troublèrent tellement les esprits, qu'on ne songea même pas à transporter le roi dans son appartement. On fit apporter une paillasse, sur laquelle on l'étendit ; il expira vers les onze heures du soir. « Et ainsi, dit Comines, departit de ce monde, si puissant et si grand roi et en si misérable lieu, lui qui avoit tant de maisons et en faisoit une si belle. » Le duc d'Orléans était au château de Blois

lorsque M. Dubouchage vint lui apporter la nouvelle qui le faisait roi; il ne put retenir ses larmes, car il aimait sincèrement Charles VIII depuis son enfance. Il partit immédiatement pour Amboise. A son arrivée, il se rendit à la chambre où reposaient les restes du feu roi, se mit à genoux et jeta de l'eau bénite sur le corps.

Le lendemain il eut avec la reine une entrevue dont les circonstances n'allaient pas tarder à se manifester d'une façon éclatante.

Louis XII, devenu roi, n'eut rien de plus pressé que de faire prononcer son divorce avec Jeanne de France, fille de Louis XI, afin d'épouser la veuve de Charles VIII, Anne de Bretagne, pour laquelle il nourrissait depuis longtemps une passion qui n'était rien moins que secrète. Il n'entre pas dans le plan de ce travail de conter par détail cet incident qui inaugurait d'une si étrange façon le règne de celui qui devint depuis « le Père du Peuple ».

La malheureuse fille de Louis XI avait tout contre elle. Laide et contrefaite, elle était antipathique à son mari, qui ne l'avait épousée qu'à son corps défendant; la politique conseillait à Louis XII d'unir par de nouveaux liens la Bretagne à la France : or son cœur était d'accord avec sa politique.

L'arrêt qui prononçait le divorce fut rendu à la fin de décembre 1498.

Le 8 janvier 1499, Louis XII épousait Anne de Bretagne.

Il alla aussitôt rejoindre à Amboise la nouvelle reine, et continua les embellissements du château.

Vers cette époque, Louise de Savoie et ses deux enfants, le comte d'Angoulême et la princesse Marguerite de Valois, vint s'installer à Amboise; celui qui devait être bientôt François Ier faillit devenir victime d'un accident raconté par sa mère dans son *journal :*

« Le jour de la Conversion de saint Paul (25 janvier 1501), environ deux heures après midi, mon roi, mon seigneur, mon César et mon fils, auprès Amboise, fut emporté au travers de champs par une haquenée que lui avait donnée le maréchal de Gié; fut le danger si grand que ceux qui étoient présents l'estimèrent irréparable. »

Ce qui suit est extrait également du journal de Louise de Savoie :

« Anne, reine de France, à Blois, le jour de sainte Agnès, le 21 de janvier, eut un fils; mais il ne pouvoit retarder l'exaltation de mon César, car il avoit faute de vie! En ce temps, j'étois à Amboise, dans une chambre, et le pauvre monsieur qui a soigné mon fils en très-humble et loyale persévérance m'en apporta les premières nouvelles. »

Elle continue ainsi :

« Le 3 août 1508, du temps du roy Louis XII, mon fils partit d'Amboise pour être homme de cour et me laissa toute seule. »



AMBOYSE. FACADE LOUIS XII ET GALERIE.

C'est à cette époque, et tandis qu'elle escomptait la mort de Louis XII, alors fort malade, qu'elle obtint du maréchal de Gié, son ancien amant, d'organiser tout un complot contre la reine.

Mais le roi guérit contre toute prévision, et Anne de Bretagne se vengea par une condamnation sevère contre le maréchal de Gié, reconnu rebelle et coupable du crime de lèse-majesté.

Louise de Savoie passa une grande partie de sa vie à Amboise; François Ier, devenu roi, lui avait donné le gouvernement de la baronnie et des cent quarante-six fiefs qui en relevaient.

C'est pendant ce règne que Charles-Quint vint à Amboise, traversant la France pour aller punir la rébellion des Gantois. Mais son séjour au château ne lui porta pas bonheur, témoin l'incident suivant [1] :

« Au château d'Amboise, dit du Bellay dans ses Mémoires, il y a deux grosses tours « édifiées par le roi Charles VIII, par lesquelles on monte au chasteau, et sont ces « dittes tours si spatieuses et si artificiellement construites, que charrettes, mullets et « littières y montent aisément jusques au dit chasteau, qui est assis au haut d'une « montagne. Et pour faire l'entrée de l'empereur plus magnificque, le roi ordonna de « la faire de nuict, par dedans l'une des dittes tours, aornée de tous les aornements « dont on se pouvoit adviser, et tant garnie de flambeaux et autres luminaires, qu'on « voyoit aussi cler qu'est une campagne en plein midy.

« Mais estant l'empereur à my-chemin de laditte tour, quelque malavisé, porteur « de torches, y mist le feu, de sorte que la tour fut toute enflambée; et à celles des « tapisseries où le feu se mist, la fumée fut si grande, ne pouvant expirer, qu'on fut « en grande doubte que l'empereur ne fut estouffé, et chacun taschoit à se sauver « pour éviter le danger. Aucuns furent prins, soupçonnés d'avoir faict cette faulte, « mais non par malice, que le roy voulut faire pendre; mais l'empereur fist par- « donner. »

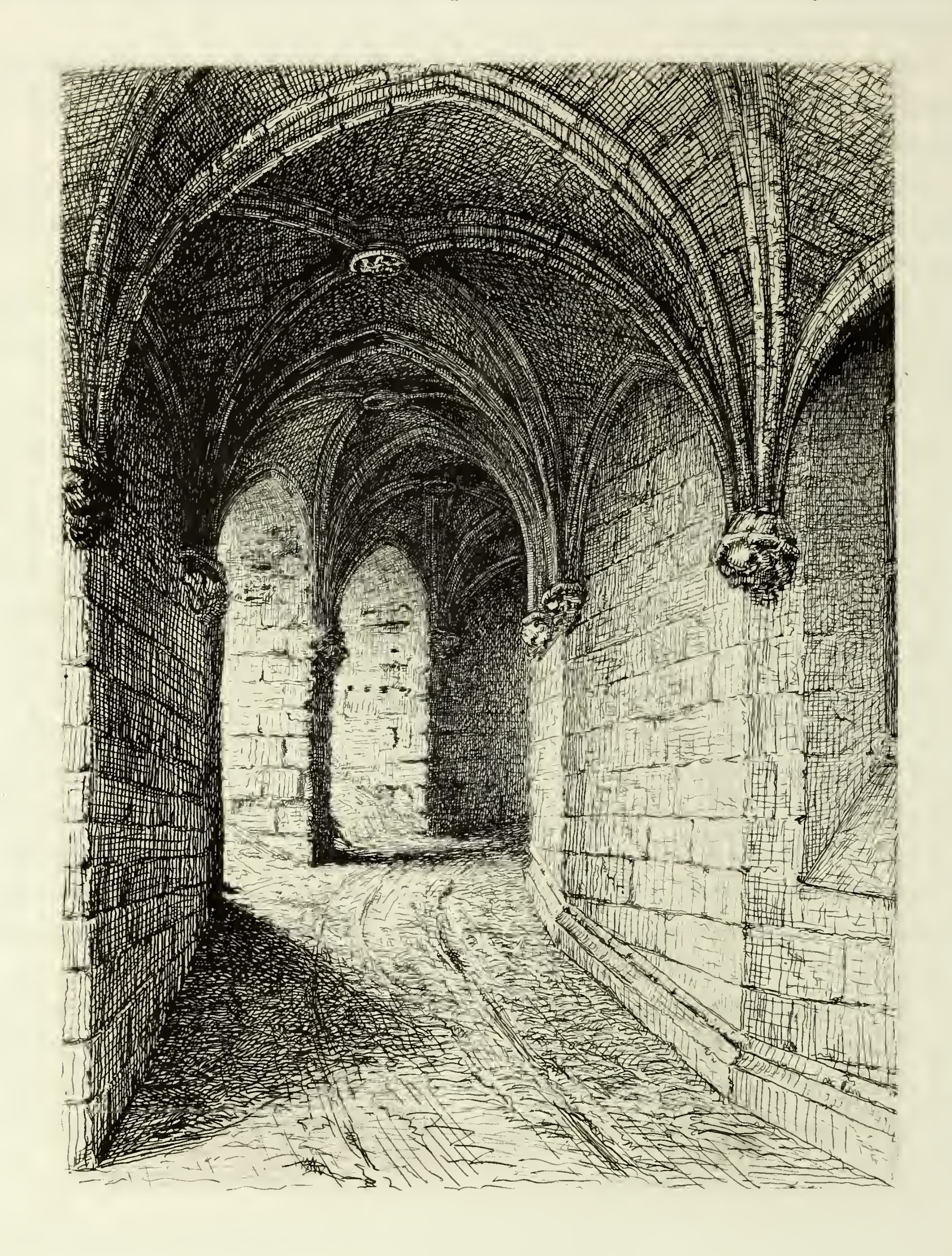
« Il arriva, dit Dupleix, un autre fâcheux accident à ce prince, par l'inadvertance du chancelier Poyet, lequel, en le saluant à son dîner, accrocha la queue de sa longue robe à une lourde bûche qui tomba sur la tête de l'empereur et l'étourdit de son poids. Néanmoins, il dissimula sa douleur, et, après dîner, se fit panser par le chirurgien. »

Rien d'important à signaler pendant le règne de Henri II.

Avec François II, nous arrivons à cette échauffourée demeurée fameuse, et qui porte dans l'histoire le nom de Conspiration d'Amboise.

1. *Mémoires* de Martin du Bellay.

La Conspiration fut formée, en 1560, par les huguenots et les catholiques mécontents du crédit croissant des Guise. Le prince de Condé en était le *capitaine muet*,



comme on dit alors, et la Renaudie, son agent, le chef ostensible. Le prétexte de cette conjuration fut la religion. « Combien que le bruit fust, dit un contemporain, qu'il y

avoit plus de mal-contentement que de huguenoterie. » Castelnau, seigneur de Chalosses, l'un des conjurés, déclara, en effet, sur l'échafaud, qu'il n'avait pris les armes que contre les ducs de Guise, lesquels étaient étrangers et avaient usurpé l'administration publique. « Si c'est là, disait-il, un crime de lèse-majesté, il falloit les déclarer rois. » Vielleville dit lui-même que « ce fut le pouvoir des Guise qui fit esclore la conjuration. Un grand nombre de noblesse s'esleva et print les armes pour s'y opposer et choisirent ung chef nommé la Renaudie, qui avoit, pour conduire son entreprise, trente capitaines vaillants et bien expérimentez; le but de laquelle étoit seulement de se saizir des deux frères, et mettre le roy en liberté, qu'ils retenoient comme par force et violence, et restablir les anciennes loix, statuts et coustumes de France, sans aulcunement attenter à la personne de Sa Majesté. Et avoit ledict la Reygnaudie, oultre les trente capitaines, environ cinq cents chevaulx et grand nombre de gens de pied qui tous se vindrent pendre par un fort secret, en un rendez-vous en un chasteau assez près d'Amboise, nommé Noysé [1]. »

Les conjurés voulaient surprendre, pendant le dîner royal, une des portes du château et se saisir des Guise. Mais un avocat de Paris, d'Avenelles, révéla l'entreprise. Le duc de Guise fit prendre toutes les précautions et réunir des troupes qui, cachées dans la forêt voisine, tombèrent sur les petits détachements des conjurés à mesure qu'ils s'approchaient, et en eurent ainsi bon marché. Beaucoup furent tués dans ces rencontres, entre autres le chef de l'entreprise, la Renaudie; mais un plus grand nombre furent faits prisonniers, livrés à de « crueulles gehennes »; les uns pendus tout « habillez et esperonnez », les autres roués, les autres décapités. « Il fut procédé, dit La Planche, à leur exécution en la plus grande dilligence qu'il étoit possible; car il ne se passoit ni jour ni nuit que l'on n'en fist mourir fort grand nombre, et tous personnages de grande apparence. Mais ce qui étoit étrange à voir, et que jamais ne fut usité en toutes formes de gouvernement, on les menoit au supplice sans leur prononcer en public aucune sentence, ni aucunement déclarer la cause de leur mort, ni même nommer leurs noms.... Une chose observait-on à l'endroit de quelques-uns des principaux, c'est qu'on les réservoit pour après le dîner, contre la coutume; mais ceux de Guise le faisoient expressément pour donner quelque passe-temps aux dames, qu'ils voyoient s'ennuyer si longuement en ce lieu. Et de vrai eux et elles étoient arrangés aux fenêtres du chasteau comme s'il eut été question de voir jouer quelque momerie, sans être aucunement émus de pitié ni compassion, au moins qu'ils en fissent le semblant [2]. »

Le baron de Castelnau ne s'était rendu qu'après que le duc de Nemours « lui eut

1. *Mémoires de Vielleville,* collection Petitot, première série, t. XXVIII, p. 421.
2. Régnier de la Planche, p. 214.

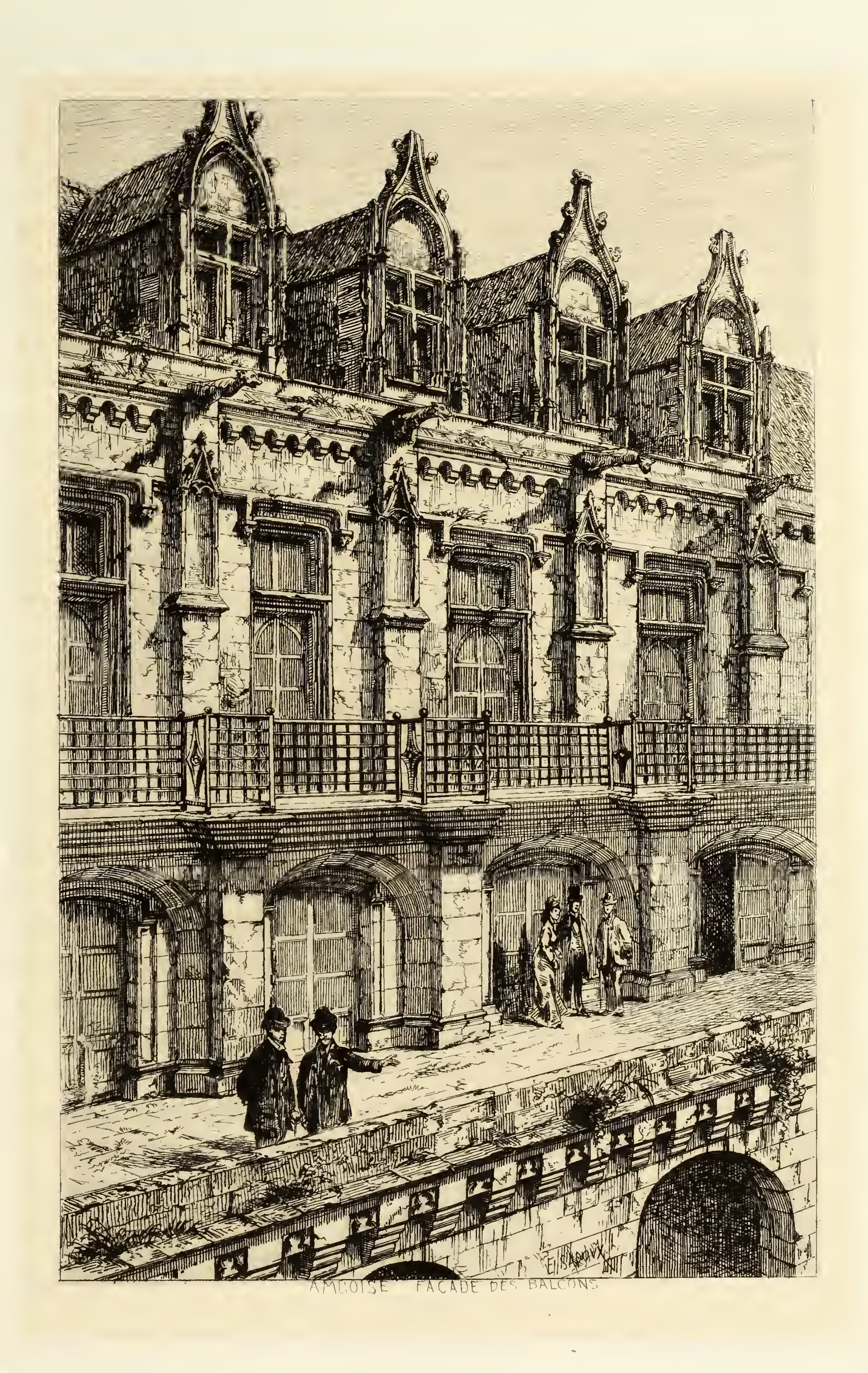
juré en foi de prince, sur son honneur et damnation de son âme, et, outre ce, signé de sa propre main *Jacque de Savoie* qu'il le rameneroit avec ses amis sains et saulves et n'auroient aucun mal. Quinze des principaulx et mieulx parlant d'iceux s'asseurant en sa foy, seing et parolle de prince, sortirent avecques luy, estimants à grand heur et advantage que d'avoir libre accez à Sa Majesté, sans qu'il fust besoin de l'acquerir par armes ny par force.

« Mais estant arrivez à Amboyse, ils furent incontinent referez en prison et tourmentez par cruelles gehennes. Ce que voyant M. de Nemours, il entra en une merveilleuse colère et désespoir, du grand tort fait à son honneur, et poursuivit par toutes instances et sollicitations leur délivrance par l'entremise et l'intercession même de la reyne regnante, de madame de Guise et autres grandes dames de la cour, mais en vain; car à lui et à elles toutes fut répondu par le chancellier Olivier, que ung roy n'est nullement tenu de sa parolle à son subject rebelle, ny de quelconque promesse qu'il luy aict faicte, ny semblablement pour qui que ce soit de sa part; et défense faicte générale et par cry public, à tous et à toutes de ne plus importuner Sa Majesté, sur peine d'encourir son indignation. Qui fut cause que cette sollicitation cessa, au grand crève-cœur et mécontentement du duc de Nemours, qui se tourmentoit pour sa signature.

« Cependant ces quinze misérables furent exécutés à mort...: les ungs furent décapitez, les autres pendus aux fenestres du chasteau d'Amboise, et trois ou quatre rouez : se plaignants plus au supplice du tradiment du duc de Nemours que de la mort mesme qu'ils souffroient fort constamment; entre aultres, le sieur de Castelnau, gentilhomme de fort bonne maison, l'appella cinq ou six fois sur l'échaffault trahistre, très-meschant et indigne du nom de prince, et trempa ses mains au sang de ses compagnons, encore tout chaud, qui avoient esté sur l'heure décapités en sa présence, et les élevant toutes sanglantes, il prononça de fort belles et très-saintes paroles en la prière qu'il fist à Dieu, et telles qu'il fist pleurer mesme ses ennemis, principalement le chancelier Olivier, qui l'avoit condamné à mort et tous ses compagnons, lequel soudain, après cette exécution, piqué d'ung remors et vive componction de conscience, tomba malade d'une extrême mélancolie qui le faisoit soupirer sans cesse et mûrement contre Dieu, affligeant sa personne d'une étrange et épouvantable façon; et estant en ce furieux désespoir, le cardinal de Lorraine le vint visiter; mais il ne le voulut point voir. Et deux jours après il mourut [1]. »

Après cette sanglante tragédie, Amboise cessa de jouer un rôle important dans l'histoire de notre pays. Nous le voyons, depuis la mort de François II, presque con-

1. *Mémoires de Vielleville*, p. 424.



AMBOISE FACADE DES BALCONS

stamment délaissé en faveur de Fontainebleau, pour lequel Catherine de Médicis se sentit prise sur le tard d'une affection subite. Citons pourtant, sous le règne de Charles IX, un acte important, l'Édit de pacification, connu sous le nom d'Édit d'Amboise, ou encore sous le nom d'Édit de mars, parce qu'il fut signé le 15 mars 1563.

De part et d'autre, on était las de la guerre civile; le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, père de Henri IV, avait été tué au siége de Rouen; le maréchal Saint-André, à la bataille de Dreux; le duc François de Guise — M. de Guise le Grand — avait péri assassiné sous les murs d'Orléans. C'est le moment que choisit Catherine pour essayer d'asseoir son autorité sur la ruine de tous les partis. L'Édit d'Amboise permettait aux calvinistes de s'assembler pour l'exercice de leur culte dans toutes les villes dont ils étaient en possession. Le droit de prêche subissait, il est vrai, certaines restrictions; mais les calvinistes avaient en chaque bailliage ressortissant immédiatement au Parlement une ville dans laquelle ils pouvaient pratiquer en liberté leur religion.

Ceci se passait neuf ans avant la Saint-Barthélemy.

Sous Henri III, nous retrouvons à Amboise, arrêtée par ordre du roi, toute la famille des Guise : le prince de Joinville, petit-fils de celui-là même qui fit pendre les protestants au balcon du château, les ducs de Nemours et d'Elbeuf ses oncles, ainsi que la duchesse de Nemours, Anne d'Este, leur mère, la veuve du duc François. Quelques jours auparavant, Henri duc de Guise, que l'histoire connaît sous le nom de Balafré, avait été tué au château de Blois, par les ordres de Henri III.

Les prisonniers transportés d'Amboise à Blois, de Blois à Chenonceaux, et de Chenonceaux à Tours, ne tardèrent pas à être mis en liberté.

Henri IV vint plusieurs fois à Amboise; mais, sous son règne, il ne s'y passa aucun événement digne d'être rapporté. En 1614, pendant la régence de Marie de Médicis, le château fut remis entre les mains du prince de Condé, comme garantie de la convocation des États et du traité de Sainte-Menehould. Bientôt après, il fit retour à la couronne. Il en sortit quelque temps après en tant qu'apanage de Gaston duc d'Orléans, frère de Louis XIII. A la mort de ce prince inconstant et intrigant, il rentra sous l'autorité royale.

Depuis quelques années déjà Amboise était devenu prison d'État. En 1624, on y enferma le surintendant Lavieuville, coupable d'avoir porté ombrage à la fortune naissante du cardinal de Richelieu; en 1626, César de Bourbon, duc de Vendôme, et son frère Alexandre de Bourbon, grand prieur de France, tous deux enfants naturels de Henri IV et de Gabrielle d'Estrée, par conséquent, propres frères du roi Louis XIII, qui s'étaient compromis dans des intrigues contre l'omnipotent cardinal. Plus tard, Amboise reçut encore comme prisonniers le surintendant Nicolas Fouquet, transféré

bientôt à Pignerolles, et aussi ce gascon de Lauzun, qui poursuivit là le cours de ses aventures galantes.

En 1760, le duc de Choiseul échangea ses terres du Limousin contre la baronie d'Amboise, qui fut, à cette occasion, érigée, quatre ans après, en duché-pairie. A la mort du duc de Choiseul, Amboise, racheté par la couronne, fut vendu, moyennant cinq millions, au duc de Penthièvre, grand amiral de France. C'est par les Penthièvre qu'il est rentré dans la famille d'Orléans. Confisqué en 1852, Amboise servit de prison à l'émir Abd-el-Kader. La loi de 1872 l'a restitué à la famille d'Orléans, et il appartient présentement à Monsieur le comte de Paris.

Les armes d'Amboise sont : *Palé d'or et de gueules, de six pièces, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.*



III

Parmi les résidences royales que le temps nous a conservées, il en est peu qui aient subi autant de mutilations que le château bâti par Charles VIII. Un coup d'œil jeté sur les plans d'Amboise tel qu'il était même avant la Révolution de 1793, peut donner une idée de l'étendue de la forteresse dominant la rive gauche de la Loire, et recouvrant toute la surface d'une haute colline qui, par une pente escarpée, s'avance jusqu'au bord du fleuve.

Nous possédons heureusement des vues du château à diverses époques; grâce à elles, grâce aussi aux documents du temps et à des indices qu'il est facile de suivre, on peut reconstruire par la pensée, d'une façon à peu près complétement exacte, l'ancienne demeure des Valois.

La forteresse primitive, bâtie au temps de l'invasion gallo-romaine, a été, comme nous l'indiquons plus haut, détruite au moment des invasions normandes, puis reconstruite en partie par Ingelger, et surtout par son fils Foulques. Il ne reste plus trace de ce temps; les parties demeurées intactes appartiennent toutes aux premières époques de la Renaissance.

A la fin du xve siècle, le château formait une sorte de vaste trapèze. Il était défendu du côté de la campagne d'abord par des fossés profonds, et ensuite par un triangle de fortifications à cheval sur les deux vallées de la Loire et de l'Amasse. C'était un chemin de ronde couvert, qui subsiste encore, dans un état de conservation très-suffisant, et que, dans le pays, on appelle « les casemates ». Les meurtrières de ce chemin de ronde donnaient sur les fossés, formant ainsi une seconde et redoutable ligne de défense.

La vaste esplanade où était assis Amboise se trouvait alors recouverte de constructions nombreuses, et dont on peut suivre la trace sur le plan d'Androüet du Cerceau, dont nous donnons ici un fac-simile : ces constructions suivaient le périmètre des murailles depuis la grosse tour du nord jusqu'à celle du sud.

Il y avait d'abord la façade qui donne sur la Loire, celle qui est restée, mutilée, mais debout; puis un second corps de logis, flanqué de deux tourelles carrées et à clocheton. Une terrasse à jour reliait cette partie du château à ces tours découronnées, qui existent encore et qui forment l'extrémité de ce trapèze.

De l'autre côté, regardant vers le couchant et obliquant vers le midi, étaient une série de bâtiments avec des cloîtres à la mode italienne. Cela s'appelait le bâtiment des Sept-Vertus, du nom des sept statues qui la décoraient. Il existe à la bibliothèque une vue très-curieuse de cet intérieur du château, qui ressemble à une sorte de bourg.

Ces bâtiments étaient reliés au corps de logis par une galerie.

Du côté du levant, de vastes jardins.

Au centre des constructions était l'église Notre-Dame, cette fameuse Collégiale d'Amboise, où Foulques Nerra avait fait transporter les reliques de saint Florentin, et où Louis XI fonda l'Ordre de Saint-Michel.

Il n'en reste plus une pierre, et le monument le plus curieux qu'elle renfermait, le tombeau de Philippe de Babou, sieur de la Bourdaisière, a été transféré dans l'église Saint-Florentin d'Amboise.

La Collégiale passe aussi pour avoir reçu la dépouille mortelle de Léonard de Vinci, qui mourut, — le fait est aujourd'hui prouvé, — non pas à Fontainebleau et dans les bras de François Ier, comme le rapporte la légende, mais dans un petit fief qu'il possédait aux environs d'Amboise, et qui s'appelait le Clos de Lucé.

Examinons maintenant ce qui subsiste de cette ancienne et vaste demeure. Ce qu'il y a de singulier dans son cas, c'est que la Révolution l'avait presque entièrement respectée : au lendemain de cette période, elle a été l'objet d'une destruction régulière et systématique. En même temps que son collègue au Sénat de l'Empire le comte Chaptal livrait aux mains de la Bande noire le Chanteloup des Choiseul, M. Roger Ducos détruisait l'église et tous les bâtiments, sauf celui qui regarde la Loire, lequel était indignement gratté et dénaturé.

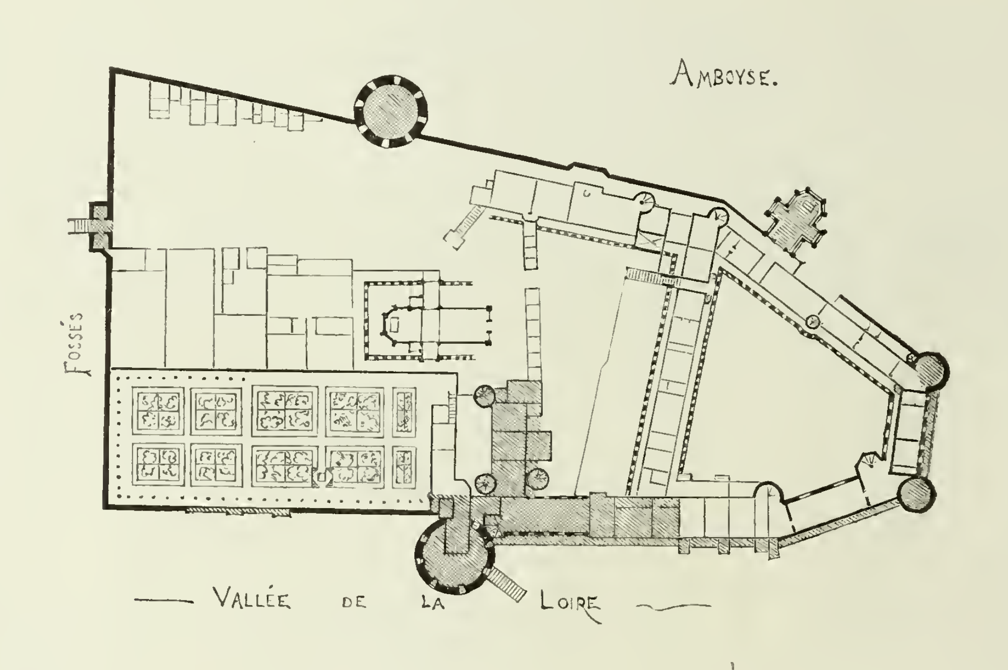
En dépit de cet acte de vandalisme, ce qui reste intact sont d'abord les deux tours, ces tours historiques qui donnent au château son véritable caractère. En montant la tour du nord, on arrive à une galerie couverte, en forme de cloître, qui s'ouvre sur la terrasse par trois grandes arcades, et qui est de plain-pied avec elles. Cette ga-



lerie, dont nous donnons le dessin ci-dessus, est percée à l'une de ses extrémités d'une baie décorée à l'extérieur d'ornements gothiques, au milieu desquels se distingue l'aumônière d'Anne de Bretagne. On a vu au cours de ce récit que ces tours ont leur histoire : comme architecture, elles sont certainement uniques dans leur genre, au moins en France. C'est par elles que cavaliers et litières parvenaient jusqu'à la plate-forme. La première enveloppe de ces tours est ronde à l'extérieur et octogone à l'intérieur; au milieu est une autre tour plus petite, octogone aussi. Cette petite

tour se termine par une coupole à huit nervures qui servent à retenir les rapprochements des murs; dans la coupole, un oculus par où le jour passe. Sur les huit pans, elle est éclairée de deux en deux par une croisée; la tour intérieure a aussi des croisées, mais qui ne correspondent pas avec les deux autres.

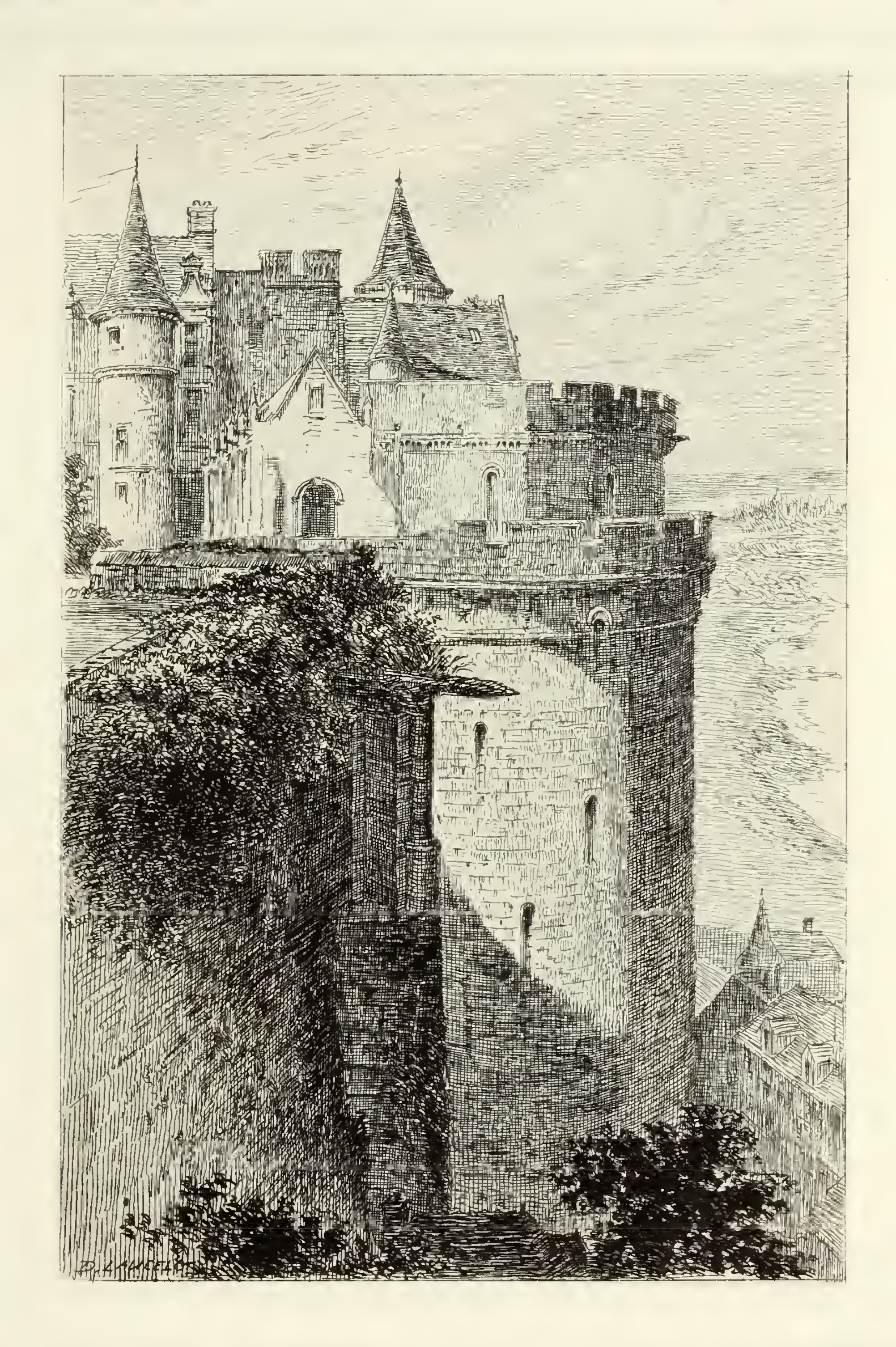
De ces deux tours, l'une, celle du nord, qui avait le plus souffert des ravages du temps, est actuellement réparée avec beaucoup de soin : le propriétaire actuel du château, aidé par un architecte habile, a tenu à lui restituer son caractère primitif. Il est probable qu'elle s'élevait plus haut qu'elle n'est maintenant; en effet, on trouve dans le pavillon octogone, qui communique du corps de logis principal à la grosse tour, et qui sert d'escalier, à quatre ou cinq mètres au-dessus des premiers créneaux de



la tour, encastré dans le mur, un profil semblable à celui qui couronne les créneaux. C'est par la tour du sud que monta Charles-Quint lorsqu'il traversa la France en 1539. Ouvrage d'une solidité inébranlable, elle est assurément la plus grosse construction de ce genre qui soit en France, et sensiblement plus grosse que la tour du nord. L'épaisse maçonnerie qui en forme le noyau est à elle seule une tour d'une taille un peu respectable. La rampe tourne quatre fois, de la base au sommet, autour de ce noyau évidé, et présente ainsi un développement de plus de six cents pieds.

« Cette rampe, ou plutôt cette voie en hélice, pose sur une voûte ogivale. Les arceaux de cette voûte, appuyés d'un côté au noyau de la tour, et de l'autre à la paroi opposée, nécessairement plus large que ce noyau, offrent ainsi, du haut jusqu'en bas, des différences de largeur dont le raccordement n'était pas la moindre difficulté que présentât cette construction cyclopéenne. Des modillons soutiennent les retombées

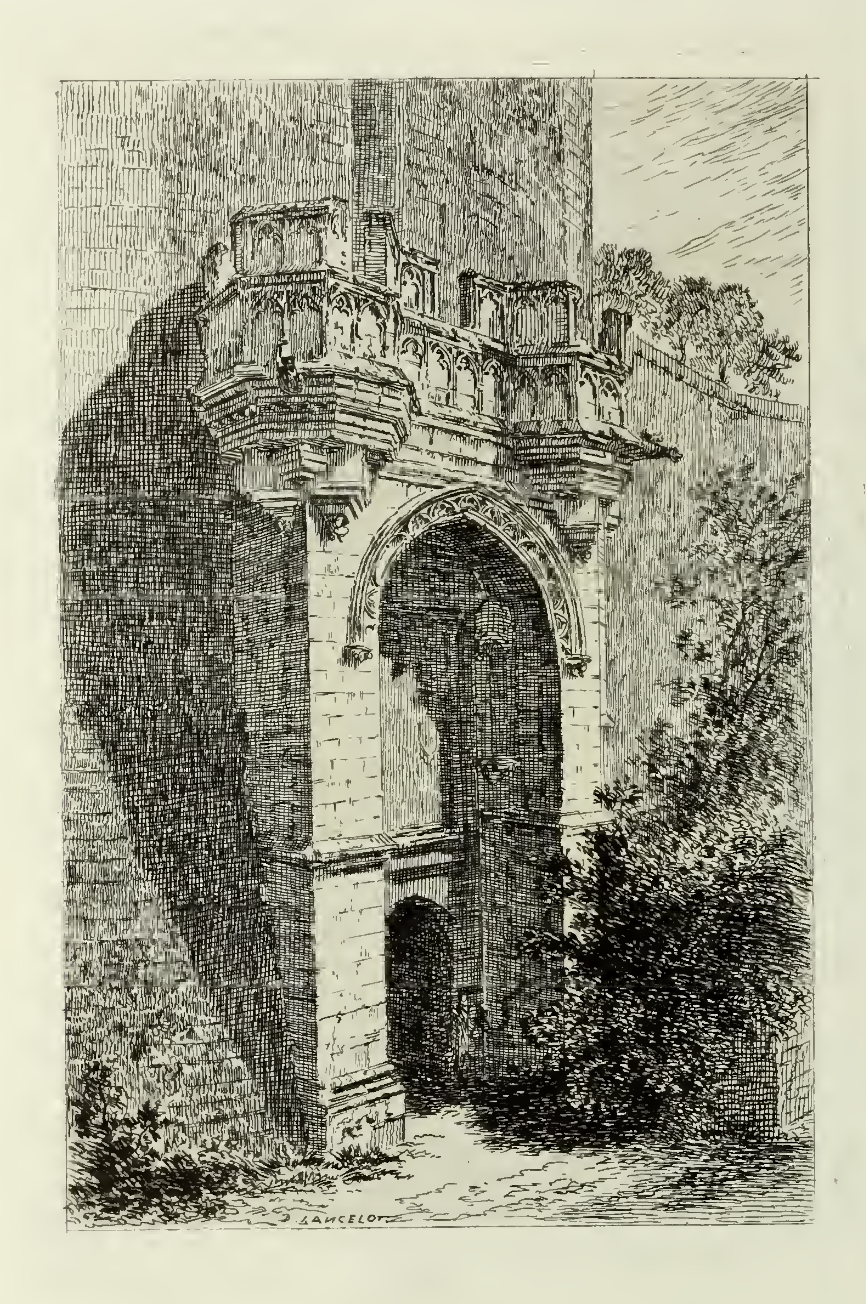
des voûtes, et terminent les nervures des arceaux. Ces modillons présentent presque tous des figurines, les unes fantastiques, les autres grotesques, quelques-unes indé-



centes, comme les exécutaient volontiers les artistes de la dernière période gothique, obligés de prêter à rire à des maîtres qui prisaient bien plus ces grossièretés sculpturales que les plus fines arabesques [1] .»

1. *Les Résidences royales de la Loire*, par Jules Loiseleur.

Dans l'une et l'autre tour, on avait accès par une porte de grande allure, dont l'une seule est fort bien conservée, celle de la tour du sud, qui donnait sur la campagne du côté de l'Amasse : au dessin que nous en donnons, on pourra juger de son importance. Celle de la tour du nord, qui avait un caractère plus défensif, est dans un



état de délabrement qui permet à peine d'en reconnaître la forme. On y retrouve encore des traces du pont-levis.

« Ces tours monumentales, dit un historien, d'une structure si savante, qui, à l'aide de pentes et de voûtes habilement combinées, permettent de conduire les voitures jusque dans la cour intérieure, sont antérieures à l'expédition d'Italie. » Cette remarque a son importance; il faut y voir une œuvre de l'architecture française avant

qu'elle n'eût subi l'influence italienne. C'est exactement la thèse que nous avons soutenue à propos de La Rochefoucault, et que l'on pourrait appliquer à nombre de châteaux de la Renaissance. Actuellement, on entre dans le château non plus par



les portes des tours, mais par une rampe couverte d'une voûte ogivale de fort belle construction, qui est aussi de l'époque, et qui s'étend sous le massif de maçonnerie où repose la chapelle.

La façade du corps de logis principal, celle qui donne sur la Loire, avec son balcon tristement historique, ce balcon où furent pendus des chefs et des soldats de la conspiration, est certainement de la même époque. Le rez-de-chaussée intérieur a été fort abîmé; mais, tel qu'il est, il ne cesse pas de présenter un certain intérêt. Il était divisé en deux travées de voûtes par des colonnes isolées : l'arrachement des voûtes corres-

pondait aux cinq fenêtres de la façade. Tout cela d'ailleurs est dans un état de délabrement absolu.

La façade, au contraire, qui donne sur le jardin et sur le cloître, que l'on restaure en ce moment, dont les portes ont été abîmées pour les besoins du service, est à coup sûr de Louis XII. Ce sont des bâtiments qui auront été ajoutés par le roi afin d'embellir et de rendre plus habitable la demeure d'Anne de Bretagne. C'est là peut-être, à moins qu'ils ne fussent des clefs de voûte de l'escalier de la tour du nord, que



se trouvaient les écus que nous avons copiés, et où l'on trouve, avec les fleurs de lis de la France, les hermines de la reine Anne, entourées de la cordelière célèbre et la croix de Savoie, de celle qui fut la mère de François Ier. Tout au fond du jardin est la porte où, selon la légende, Charles VIII en se heurtant aurait trouvé la mort.

On remarque d'ailleurs que cette porte est surmontée d'un porc-épic qui était l'emblême de la maison d'Orléans, non l'emblême des Valois.

Terminons cette trop courte notice par la description du bijou architectural du château, la chapelle de saint Hubert. Il est certain aujourd'hui qu'elle fut construite par des artistes indigènes. La façade est occupée entièrement par une vaste ouverture ogivale, dont le sommet représente une de ces grandes roses circulaires, signes caractéristiques du gothique flamboyant. Les deux portes sont à arcs surbaissés : elles sont

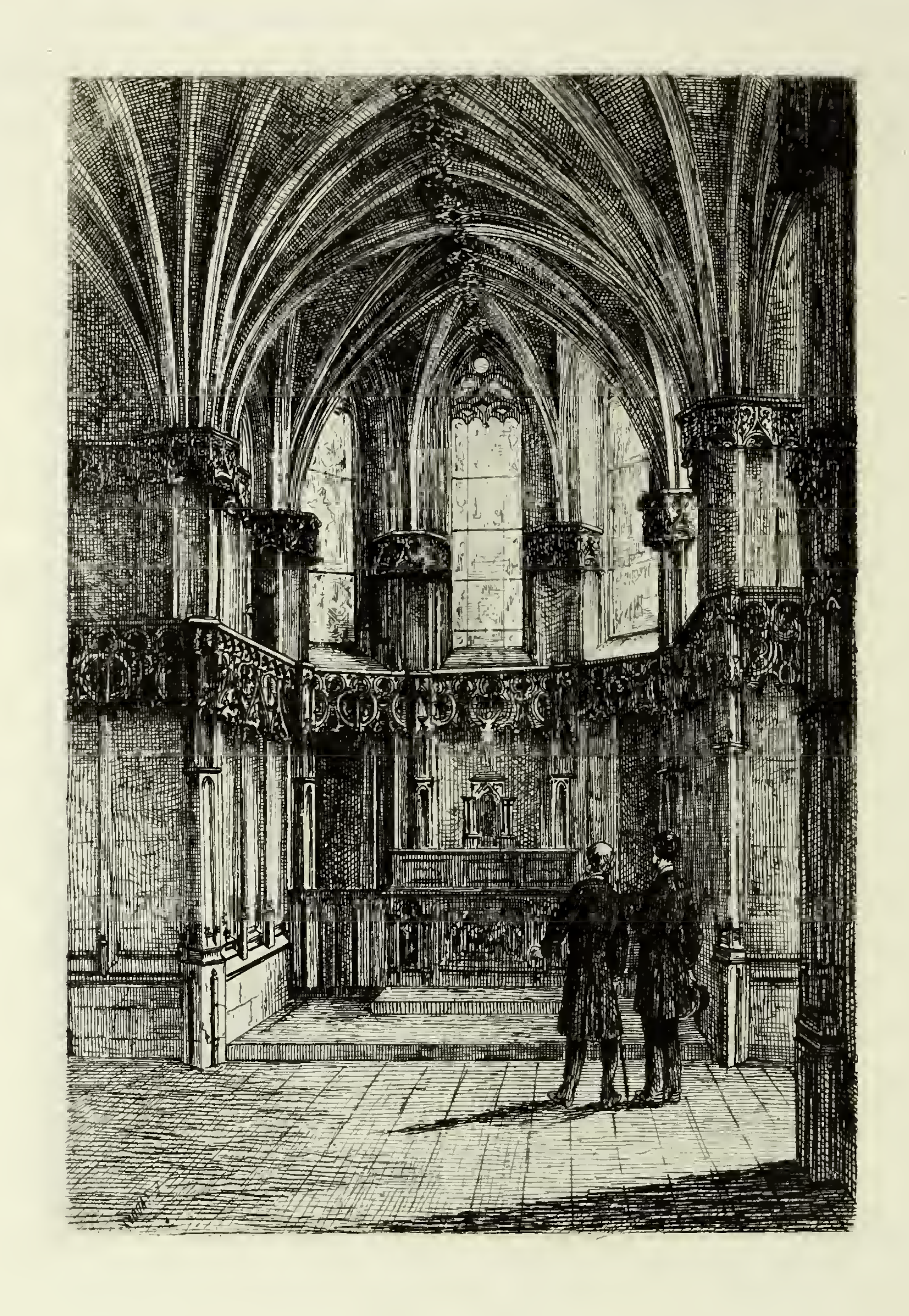
séparées par un pilastre à niches, et supportent un bas-relief dont le principal motif est la conversion de saint Hubert.



« Un cerf gigantesque est debout au milieu de la composition, immobile et tranquille comme s'il n'était pas entouré d'une meute furieuse [1]. Entre ses cornes se dresse un crucifix flamboyant. L'ardent chasseur s'arrête terrifié à cet aspect, il met un genou en terre, et d'une main il retient son cheval, tandis que de l'autre il salue le signe miraculeux qui va le faire chrétien : à la place du Nemrod aquitain, du persécuteur des Ardennes, il n'y a plus qu'un apôtre, le confesseur de saint Lambert. Une foule

1. Jules Loiseleur.

d'animaux sauvages forment les accessoires de cette composition, comme si la population entière des forêts devait prendre part à la conversion du patron des chasseurs.



Saint Antoine, dans un coin à gauche, contemple saint Christophe chargé de son divin fardeau ».

« Hubert, prince du sang de France et duc d'Aquitaine, dit la légende, un jour de fête solennelle, que les fidèles s'assemblaient en foule dans les églises, s'en alla, accompagné de ses gens et précédé d'une meute de chiens, dans la forêt des Ardennes pour y chasser. Tout à coup, au milieu du chemin, un cerf d'une beauté remarquable se présenta devant lui, et à son grand étonnement il aperçut un crucifix rayonnant entre les branches de son bois.

« Hubert entendit distinctement une voix qui lui disait : « Hubert! Hubert! jusques à quand passerez-vous votre temps inutilement? Ne savez-vous pas que vous êtes né pour connaître, aimer et servir le Créateur? » Ce spectacle et cette voix le remplirent en même temps d'admiration et de frayeur; il descendit de cheval, se prosterna contre terre, adora la croix que le cerf lui présentait, et dit : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse? — Va trouver Lambert; il t'instruira de mes volontés. » Hubert obéit : il alla trouver Lambert, évêque de Maestricht, et, catéchisé par lui, il devint ensuite évêque de Liége. »

L'intérieur de la chapelle est non moins intéressant.

« Imaginez deux rangées de point d'Alençon d'un demi-mètre de hauteur, accrochées tout à l'entour des murailles de manière à former une série de dais et de niches en encorbellement divisés par de gracieuses colonnettes à nervures prismatiques. Des modillons, des figurines d'une inépuisable variété terminent les pendentifs de ces niches. Pas un de ces motifs n'est reproduit deux fois : feuilles de vigne, d'acanthe, de houx, de chêne, de choux, de chardon, toute la flore architecturale du xve siècle est là sous vos yeux, mêlée à une profusion d'animaux réels et fantastiques. Il a aussi des figures humaines : un moinillon, dans l'angle à côté de l'autel, embouche la trompette d'une façon incongrue et hétéroclite, absolument comme celui qui sert de lutrin dans la tentation de Callot.

« Sur cette profusion de dentelles, de feuillages, de crochets, de bois de cerf, sur ce fouillis de feuilles frisées, déchiquetées, contournées en cent façons, tombe une lumière ardente, tamisée par des vitraux où dominent le vermillon, l'orpin et l'outre-mer. Ces vitraux, qui représentent des saints et des saintes de grandeur naturelle, ont été exécutés à Sèvres, quelques-uns sur des dessins de la princesse Marie d'Orléans.

« Avant d'être restaurée par Louis-Philippe, cette chapelle avait été vingt ans la salle de police du château. Qu'on juge par là de la gravité des mutilations! A la chute du roi constitutionnel, deux ans de travaux n'avaient pas suffi pour les réparer. Les niches sont terminées, mais vides. Des figurines plus petites que celles qu'on destinait aux niches devaient garnir les fûts des colonnettes. Une charmante statuette de six pouces de haut, spécimen du petit monde de pierre qui devait habiter ce fouillis de dentelles, est seule en place, attendant ses sœurs encore incréées [1]. »

Le roi Louis-Philippe a fait creuser sous le château, et pour la commodité des populations, un vaste tunnel qui va de la cour du nord à la cour du midi, en traversant le bloc de rochers énorme sur lequel est bâti le château.

Aujourd'hui, une ère de rajeunissement semble s'ouvrir pour la grandiose demeure

1. Jules Loiseleur.

dont les tours ont abrité Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François Ier et Charles-Quint.

Monsieur le comte de Paris, désireux, par respect pour les grands souvenirs qui s'y rattachent, de reconstituer sa physionomie historique, fait exécuter à Amboise de savantes et patientes restaurations.

Tel qu'il est, le vieux château des Valois peut encore devenir une habitation royale ou princière.

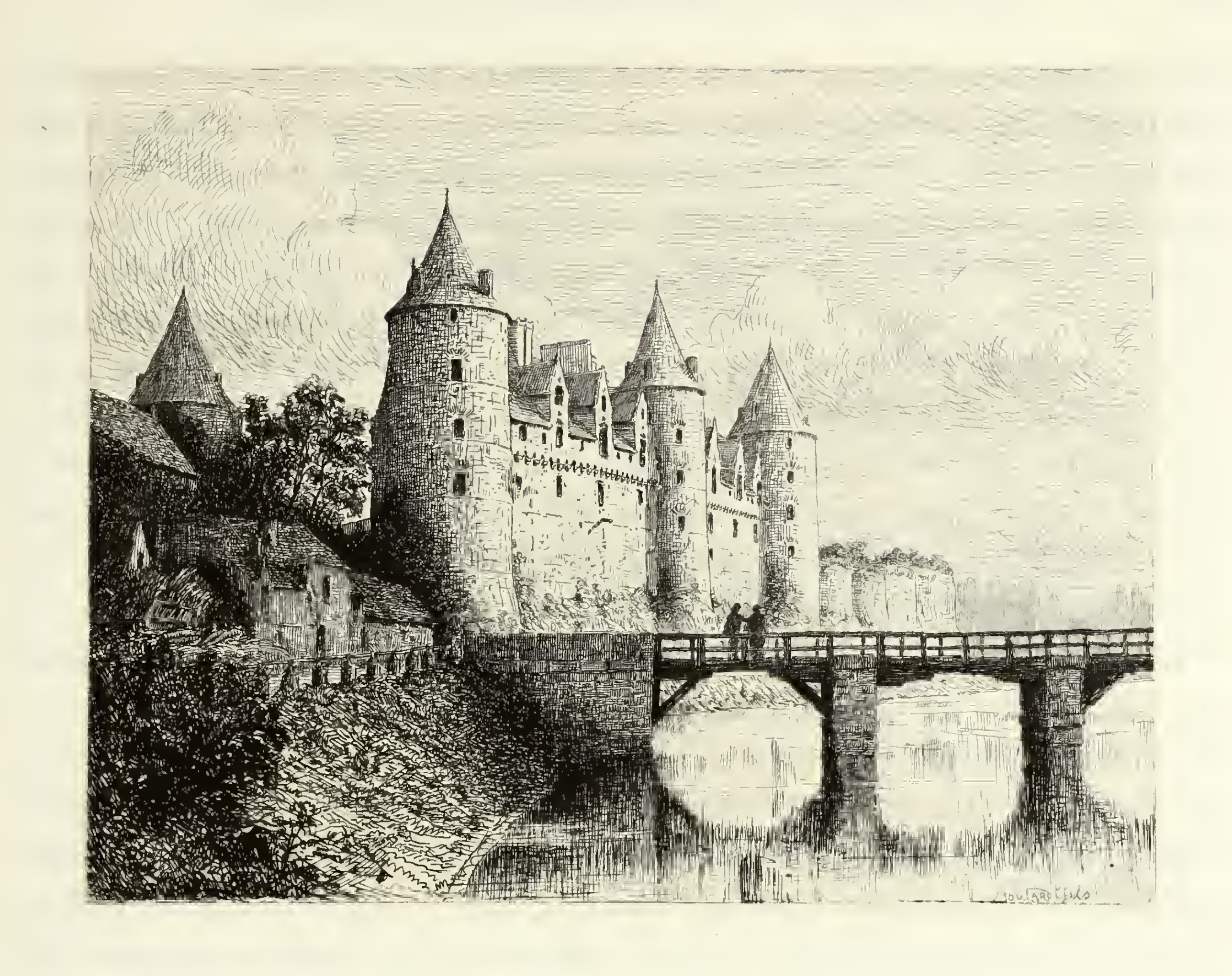


JOSSELIN

(MORBIHAN)

A

M. LE DUC DE ROHAN



JOSSELIN

A M. LE DUC DE ROHAN

I



ANS notre histoire, l'an Mil marque le point culminant d'une période tout à fait curieuse. C'était une croyance depuis longtemps reçue, d'après une parole de l'Apocalypse, que le monde devait finir à cette date : aussi, la vie se trouva là comme subitement arrêtée; tous, nobles et clercs, bourgeois et serfs, n'avaient qu'un but, celui de terminer leur vie chrétiennement, et l'on ne s'occupait guère que de donations pieuses : le lendemain, ne devant pas exister, n'était de rien.

Une fois l'échéance fatale passée, et le monde n'ayant pas sombré, comme on le vit

bien, les terreurs s'évanouirent par enchantement. Les peuples, heureux de vivre et de se sentir vivre, se mirent résolûment à la tâche. Ce sont les débuts de la période capétienne; le titre de Roi de France, venu en des mains vraiment françaises, commençait à conquérir, avec une puissance réelle, un lustre nouveau. Des églises s'élevaient de toutes parts, en témoignage de la reconnaissance des hommes envers Dieu qui avait permis que le monde ne finît pas; en même temps que les églises, des châteaux-forts : dès l'instant où l'on était sûr de vivre, il fallait bien avoir les moyens de se défendre et aussi d'attaquer. « Les basiliques, dit un des pieux esprits de ce temps, le chroniqueur Raoul Glaber, les basiliques furent alors renouvelées dans presque tout l'univers, et les peuples chrétiens semblaient rivaliser entre eux de magnificence. On eût dit que le monde entier avait secoué les haillons du vieil âge pour revêtir la robe blanche des églises. »

C'est de cette époque que date la fondation du château de Josselin, lequel devait avoir, et a eu, en effet, une origine pieuse.

D'après une légende conservée dans le pays, et qui a trouvé sa place dans l'ouvrage du Père Isaac intitulé *le Lys,* un laboureur, occupé à extraire les halliers qui croissaient sur un terrain, où, suivant une tradition antique, avait existé un oratoire dédié anciennement à saint Léger d'Autun, rencontra parmi les épines une statue en bois représentant la Mère du Christ : elle fut déposée dans un édifice provisoire, vers lequel se porta bientôt la foule des fidèles bretons. Ceci se passait vers l'an 808 de l'ère chrétienne, au temps où la presqu'île armoricaine luttait avec une rare et intraitable énergie contre le successeur des Césars, « Charles-Auguste, couronné par Dieu grand et pacifique Empereur des Romains », celui que l'histoire impartiale appelle de son vrai nom Charlemagne. Plus de deux siècles après, vers l'an 1026, un cadet des ducs de Bretagne, Guethenoc, fils de Jutahël, qui avait pour père Conan le Tort, comte de Rennes, vint visiter le sanctuaire de la Vierge du Roncier : elle était ainsi nommée par suite du berceau de ronces fleuries en plein hiver sous lequel elle avait été trouvée. Guethenoc était-il fatigué de sa résidence de Châteautro, situé au nord de la province et par conséquent d'une commodité douteuse? fut-il frappé de l'immense concours de pèlerins qui venaient prier devant l'image sainte, et désireux de se rapprocher d'un lieu consacré par des miracles? ou bien se borna-t-il à considérer la position, à la fois agréable et facile à défendre, qui coupait en deux la route de Rennes à la mer?

Quoi qu'il en soit de cette triple hypothèse, ce qui est certain, c'est que Guethenoc fit construire là, sur un rocher que baignaient les eaux de l'Oust, un château auquel il donna le nom de son fils aîné, Jocelin ou Josselin Ier, lequel lui succéda. Heureux de trouver une protection assurée dans ces temps agités, de nombreux serviteurs et clients

se groupèrent à l'ombre de la forteresse féodale et formèrent le premier noyau de la ville de Josselin, ou mieux Châtel-Josselin. La première pensée de Guethenoc fut de construire une église en l'honneur de la Vierge; mais avant d'entreprendre les travaux, il voulut consulter l'abbé du monastère de Saint-Sauveur de Redon, pour connaître l'an, le mois, le jour qu'il convenait de choisir pour les commencer sous d'heureux auspices. « Aucune fondation, répondit le religieux, ne peut être solide si elle n'a pour base Jésus-Christ. » Et c'est pourquoi le vicomte s'empressa de déposer sur l'autel de Saint-Sauveur un riche plat d'argent doré et ciselé, au moment où l'abbé y célébrait la messe. De plus, il donna aux moines de Redon le futur prieuré de Notre-Dame, s'engageant à leur remettre aussi tous les autres qu'il pourrait à l'avenir fonder dans l'enceinte de Josselin. Ce fut peut-être pour se soustraire à cette promesse que Jocelin Ier, fils de Guethenoc et d'Alarun de Cornouailles, fit élever en 1030 le prieuré de Sainte-Croix, sur la rive opposée de l'Oust, et y fit ensevelir sa mère, tandis que son père voulut reposer en l'église du couvent de Redon, en 1040.

Avant de nous éloigner de l'origine de Josselin et du comté de Porhoët, dont cette ville était la capitale, qu'il nous soit permis de donner ici le sens de ce nom qui, en celtique, est susceptible de deux interprétations. La première, Port-Houët, signifierait château, ou plutôt cour de la forêt; et, en effet, la forêt de Wenok Wicennok, plus tard Niocus, et maintenant de la Nouée, s'étendait, au XIe siècle, jusqu'à Josselin et l'entourait. Mais ce n'est point sous cette forme que nous le trouvons dans les chartes du temps, où il est écrit Poutre-Couët (pays de l'autre côté de la forêt), et traduit par *Pagus trans Sylvam,* par rapport à cette zone de forêt qui, sur une longueur de près de quatre-vingts lieues, divisait la Bretagne dans le sens de sa longueur, formant deux parts du diocèse d'Aleth depuis Saint-Malo, ce qui en rendait l'administration fort difficile, et nécessita l'établissement d'un archidiacre à Josselin, pour diriger l'archidiaconé de Port-Houët [1].

Josselin resta dans les mains de ses fondateurs et de leur lignée directe jusque vers la fin du XIIe siècle. Nous ne trouvons guère, pendant cette longue période, de faits particulièrement intéressants ou dignes d'être relevés : c'est l'époque la plus troublée du moyen âge, l'épanouissement du système féodal, et la guerre, là comme partout, est en permanence.

Le troisième vicomte de Porhoët, Eudes, fils de Josselin, prit part à la conquête

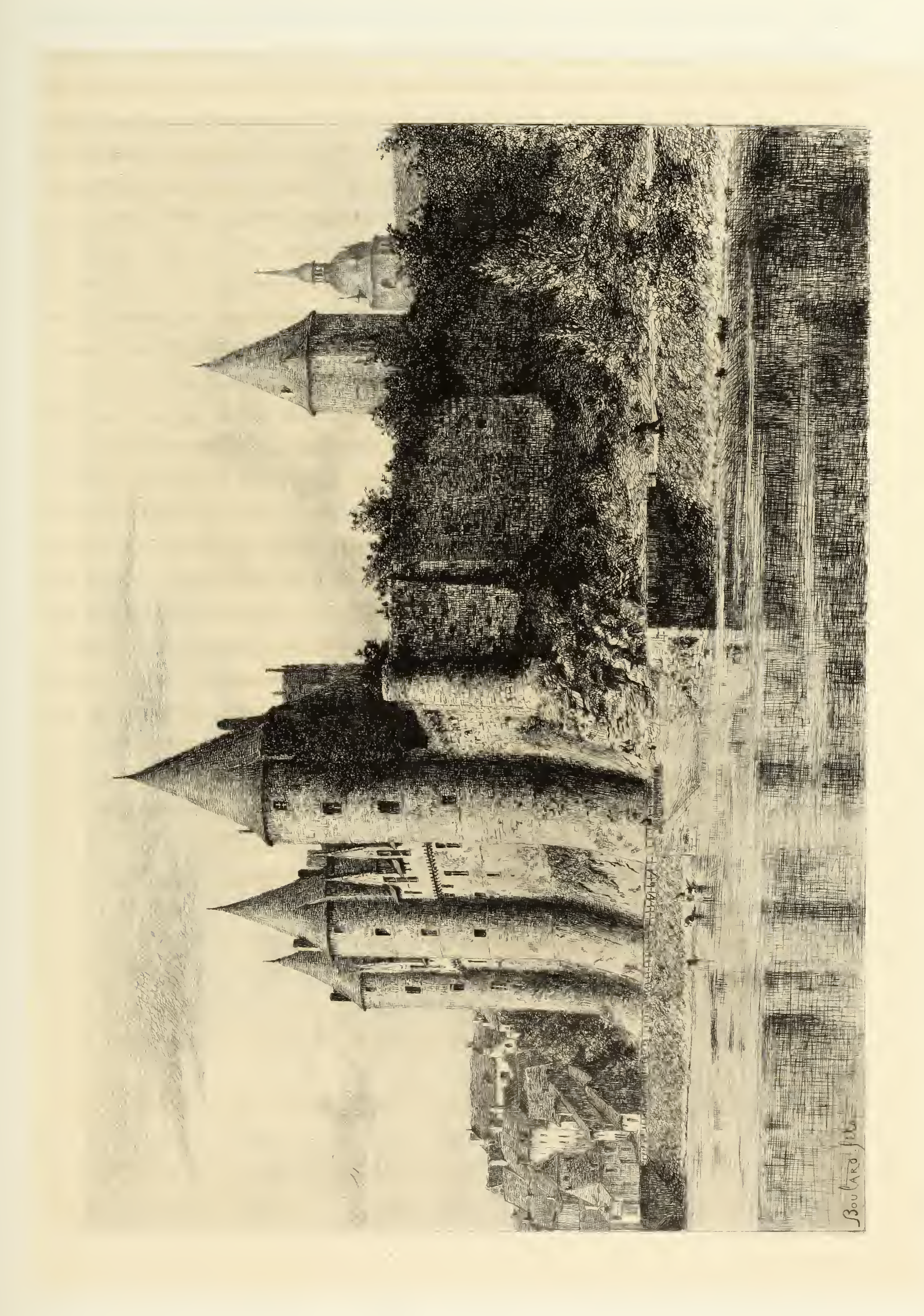
1. Nous devons ces renseignements à l'obligeante communication d'un archéologue des plus distingués, M. de Bréhier, très-connu en Bretagne, et pour qui Josselin n'a point de mystères. M. de Bréhier, avec une grâce et une courtoisie dont nous tenons à le remercier publiquement, a mis à notre disposition ses travaux et son érudition précieuse; nous y avons puisé à pleines mains. Une histoire complète et détaillée du château et de la ville de Josselin est encore à faire : ceci, par suite même du cadre que nous avons du adopter, n'en saurait être qu'un résumé anticipé.

de l'Angleterre, à la suite du duc de Normandie : seulement, au lieu de s'établir de l'autre côté de la Manche comme bon nombre de seigneurs de ce temps, il préféra remporter des sommes considérables que Guillaume lui octroya en récompense de ses services, et il revint s'installer dans ses propriétés patrimoniales. Quelque temps après, nous le trouvons guerroyant contre Hoël V, duc de Bretagne. Josselin II fonda dans la ville le riche prieuré de Saint-Martin en faveur des bénédictins de Noirmoutiers; de cette époque date l'origine de la maison de Rohan. Elle descend en effet, par filiation authentique, d'Alain, troisième frère de Josselin; Alain fit construire le château de Rohan et donna naissance à cette seconde branche, qui devait briller, dans l'histoire de Bretagne et dans l'histoire de France, d'un éclat sans pareil.

Après Josselin II vient son frère Geoffroy, qui vécut peu de temps et sans gloire; mais avec le fils de ce dernier, Eudes, nous voyons la maison de Porhoët ceindre pendant quelque temps la couronne ducale de Bretagne, par le mariage de son chef avec Berthe, fille de Conan III et veuve d'Alain de Penthièvre, comte de Richemont.

Eudes paraît avoir été un personnage remarquable, doué d'un rare courage, d'une énergie et surtout d'une persistance peu communes. Les luttes qu'il eut à soutenir pour défendre cette couronne de Bretagne qui finit par lui échapper, sont comme la préface, le premier épisode de cette fameuse guerre de la Succession de Jean III, dont nous aurons occasion de parler plus loin, — la guerre des deux Jeanne, comme on l'appela du nom de ses deux héroïnes, Jeanne de Penthièvre et Jeanne de Montfort, — qui n'est certes pas l'un des incidents les moins émouvants de la désastreuse guerre de Cent Ans. Dès cette époque, nous voyons se former dans la presqu'île les deux partis qui devaient l'ensanglanter si longtemps, le parti anglais et le parti français; et dès ce moment aussi, grâce à l'activité des Plantagenets, grâce à la mollesse ou à l'indifférence de quelques-uns des Capétiens, trop occupés d'expéditions lointaines, les succès sont pour les Anglais. Eudes avait eu d'abord à soumettre son beau-frère Hoël, comte de Nantes, qui élevait des prétentions au duché; mais, pendant ce temps, grandissait à la cour d'Angleterre un ennemi autrement dangereux, Conan IV, fils du premier mariage de Berthe avec le comte de Richemont. Henri II Plantagenet, comprenant les services que pourrait lui rendre un prince tout à sa dévotion, lui prodigua les secours en hommes et en argent, et Conan débarqua en Bretagne, où sa mère ne tarda pas à venir le rejoindre, sacrifiant ainsi son second mari à son fils. Eudes, poursuivi par des forces beaucoup plus considérables que n'étaient les siennes, se vit contraint d'abandonner le pays et de chercher un refuge à la cour de France.

Quelques années plus tard, grâce à une explosion du sentiment national, une puissante ligue de seigneurs s'organise pour chasser le nouveau duc resté le vassal



soumis de l'étranger : Eudes recommence la lutte, mais il a affaire cette fois à un adversaire plus redoutable : c'est le roi d'Angleterre lui-même, Henri II Plantagenet, qui avait obtenu de la faiblesse du Roi de France l'autorisation de se rendre en Bretagne en personne et suivi d'une armée nombreuse, sous le prétexte de pacifier le pays. Après une série de combats glorieux mais stériles, Eudes est vaincu; sa fille Alix, emmenée en otage en Angleterre où elle devint, dit-on, la victime des rancunes et de la brutalité des Plantagenets; les siens sont dispersés, son château de Josselin, assiégé par son terrible ennemi, est pris et livré aux flammes : c'était une déroute complète. Eudes, réfugié de nouveau en France, ne rentra que trois ans plus tard en Bretagne, renonçant définitivement à la couronne ducale. Il vécut dans ses terres de Porhoët qui avaient été érigées en comté, s'occupant à relever son château et la ville qui, elle aussi, avait fortement souffert. Vers la fin de sa vie nous le voyons fidèle à d'implacables resentiments, bravant toute menace, des haines redoutables, des instructions même données pour l'arrêter, traverser l'Anjou et se rendre à la conférence de la Ferté-Bernard pour y injurier publiquement le roi d'Angleterre.

Son fils Geoffroy et son petit-fils Eudes passèrent fort inconnus. On sait pourtant de ce dernier qu'il combattit dans l'armée qui, sous les ordres de Guy de Thouars, guerroyait en Normandie pour en chasser les Anglais. En lui s'éteignit la lignée directe des seigneurs de Porhoët.

Après être resté pendant deux générations et par alliance dans la famille des seigneurs de Fougères, Josselin entra dans celle des Lusignan à la suite du mariage de Guy de Lusignan, comte de La Marche et d'Angoulême, avec Jeanne de Fougères.

Guy de Lusignan ayant testé en faveur de la couronne de France, Philippe le Bel fit présent de tous ses biens à Charles le Bel, son troisième fils; ils passèrent ensuite à Philippe de Valois, depuis Philippe VI, puis à Charles comte d'Alençon son oncle, père de Pierre d'Alençon et de Robert comte du Perche, qui, par un contrat du 21 juillet 1370, vendirent la châtellenie de Josselin et le comté de Porhoët à Olivier de Clisson. Par cet acte, les deux frères recevaient en échange la baronnie du château de Tuis, près Falaise, plus deux mille livres de rente assurées sur les foires de Champagne. La haine implacable que Clisson portait aux Anglais, alliés du duc de Bretagne Jean IV dit le Vaillant, qu'ils avaient aidé à conquérir son trône, ayant brouillé ces deux amis d'enfance, il fut nécessaire de tenir quelque temps ce marché secret.

Avec Clisson nous arrivons à cette guerre de la Succession de Jean III, qui se poursuivit pendant quinze années à travers les règnes de Philippe VI, de Jean Ier et de Charles V. Le duc Jean III étant mort sans enfant, le duché de Bretagne devait-il passer à la fille du plus âgé de ses frères mort avant lui, à Jeanne de Penthièvre qui

avait épousé Charles, comte de Blois? Devait-il au contraire échoir au plus jeune de ses frères, Jean de Montfort, né d'un autre lit? Telle était la question qui divisait les grands comme le peuple. Les prétendants mirent en avant la loi de Moïse, la loi salique, la loi agnatique et les coutumes; mais la politique ne tarda pas à s'en mêler. Charles de Blois, neveu de Philippe VI, devint le champion du parti français; Jean de Montfort, qui était allé rendre hommage à Edouard III, le champion du parti anglais.

Il n'entre pas dans le cadre de ce récit de conter par le détail cette lutte. Bornons-nous à en signaler les incidents qui se rattachent plus particulièrement à Josselin.

C'est durant cette guerre de Succession que le maréchal de Bretagne, Jean de Beaumanoir, qui occupait Josselin au nom de Charles de Blois, indigné des mauvais traitements exercés par la garnison anglaise de Ploërmel sur les malheureux habitants des campagnes, sur ceux qui sèment le blé, dit la vieille chronique, fut en demander raison à Richard Bembro ou Penbrock (tête de blaireau) qui commandait cette place; et, n'ayant pu obtenir des réparations suffisantes, il fut convenu que trente champions de chaque parti se rendraient en armes sous le chêne de Mi-Voie, entre les deux villes, pour y vider cette querelle. La mêlée fut longue et sanglante. Beaumanoir blessé un des premiers, souffrant de la soif, demandait à boire; un de ses compagnons Geoffroy Dubois, lui cria : « Bois ton sang, Beaumanoir, » et continua de frapper. Quatre Français, neuf Anglais, et parmi ceux-là le capitaine, furent tués. Les Anglais se rendirent aux Français. Beaumanoir et ses compagnons entrèrent à Josselin, triomphants, portant des fleurs de genêt à leurs casques, chantant les louanges de saint Cadoc, patron des guerriers bretons, et ramenant les prisonniers qu'ils avaient faits. On voit, sur la lande de Josselin et tout en haut d'une côte assez élevée, une manière d'obélisque assez informe, qui fut élevé là pendant la Restauration, à l'effet de perpétuer le souvenir de cette journée héroïque. Le nom de Beaumanoir et celui de ses vingt-neuf compagnons s'y trouvent gravés avec cette inscription commémorative :

A LA MÉMOIRE PERPÉTUELLE
DE LA BATAILLE DES TRENTE
QUE MONSEIGNEUR LE MARESCHAL DE BEAUMANOIR
A GAIGNÉ EN CE LIEU L'AN 1350.

C'est encore à Josselin que Charles de Blois vint coucher et passer en revue son armée, la veille de la bataille d'Auray où il perdit la couronne et la vie. Ce fut en effet la bataille d'Auray qui mit fin à cette guerre de la Succession de Bretagne. Le Roi de France, Charles V, Charles le Sage, — et il était bien nommé ainsi, — se hâta de

négocier, et, par le traité de Guérande, 11 avril 1365, reconnut le fils de Jean de Montfort comme duc de Bretagne sous le nom de Jean IV. Celui-ci vint l'année suivante à Paris en rendre hommage au roi; la veuve de Charles de Blois eut le comté de Penthièvre avec le vicomté de Limoges.

Clisson s'était battu à Auray dans l'armée de Charles de Blois; il y perdit un œil. Son père, Olivier de Clisson, et quatorze chevaliers bretons qui avaient engagé leur foi au roi d'Angleterre, avaient été invités par Philippe VI à un grand tournoi à Paris, arrêtés aussitôt et décapités sans autre forme de procès. Lui-même avait été élevé en Angleterre, ce qui ne l'empêcha pas de porter aux Anglais une haine implacable et qui ne tarda pas, comme on vient de le voir, à le brouiller avec le duc Jean IV, son ami d'enfance. Il commença par payer la rançon de Jean de Penthièvre, fils de Charles de Blois, et le maria à une de ses filles; puis, le duc Jean IV ayant donné au célèbre Chandos le château de Gavre, Clisson jura qu'il n'aurait pas un Anglais pour voisin, alla attaquer le château et le démolit entièrement. Forcé alors de quitter la Bretagne, il vint à la cour de Charles V où il fut comblé de faveurs. Il devint en 1370 le frère et le compagnon d'armes de Duguesclin, avec lequel il contribua à délivrer la France du fléau des Grandes Compagnies; il devait après Duguesclin hériter de l'épée de connétable. Il voulut ensuite retourner en Bretagne, et il y fut en effet bien reçu; mais le duc, qui nourrissait contre lui un profond ressentiment, avait ordonné en secret à Balavan, commandant du château de l'Hermine, de le saisir, de le coudre dans un sac et de le précipiter dans la mer. Balavan conserva son prisonnier, dans l'espoir que le duc de Bretagne se repentirait bientôt d'un ordre si cruel. En effet, Jean de Montfort consentit, peu de temps après, à rendre à Clisson sa liberté moyennant une rançon considérable.

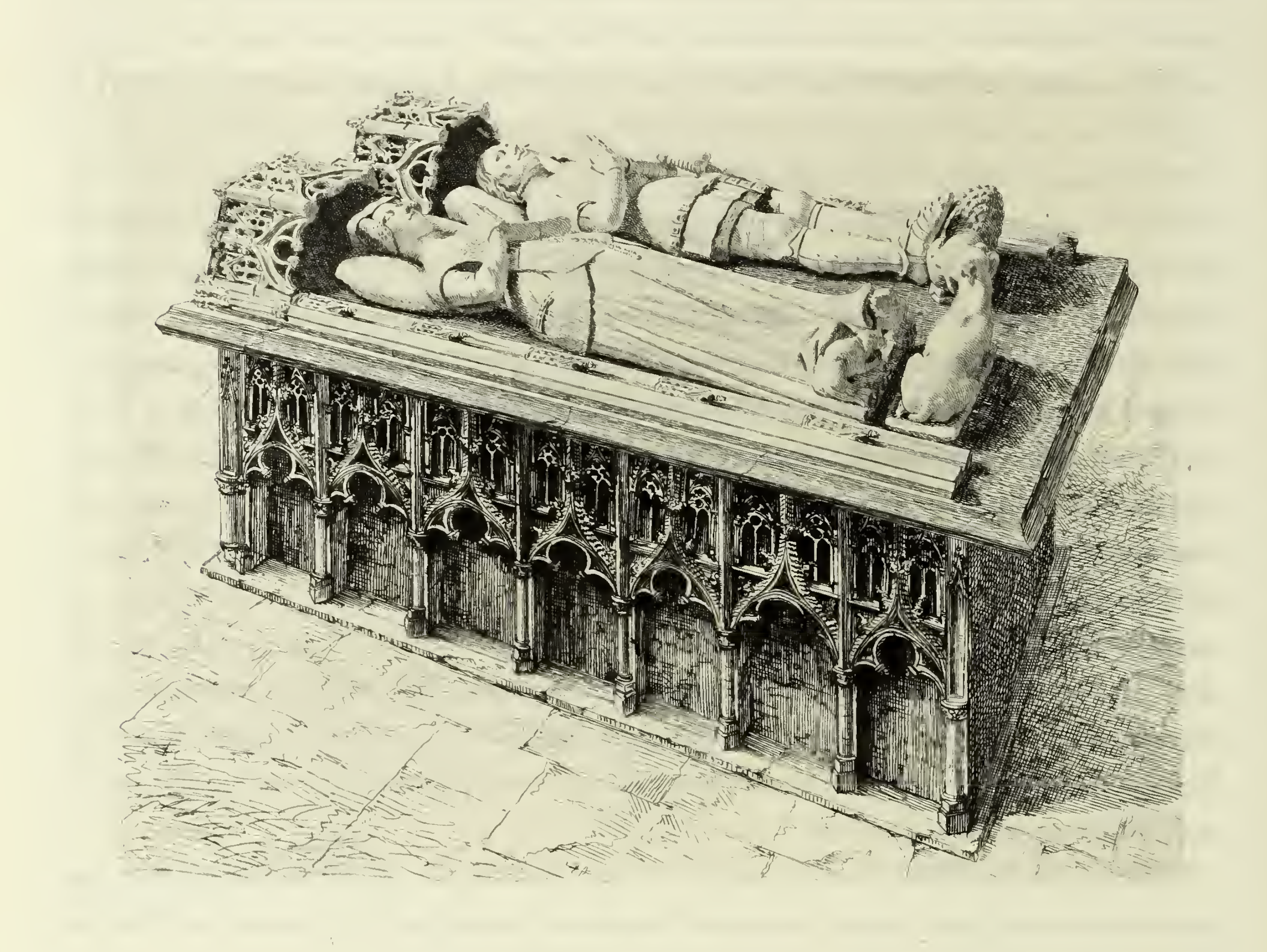
Pendant cette période, la lutte entre le suzerain et son puissant vassal prit une importance telle, que le duc Jean avait cru devoir convoquer à Vannes les États de Bretagne, afin d'obtenir d'eux l'autorisation d'arrêter Clisson.

Ce dernier avait à la cour de France une situation considérable. Il était le chef de ces conseillers de petite noblesse, les petites gens, « les Marmousets », comme les appelaient les grands seigneurs du temps, qui imprimèrent aux affaires une direction à la fois si sage et si ferme.

Charles V, au lit de la mort, désigna Clisson comme le seul homme capable de remplir le poste de connétable pendant la minorité de Charles VI. Olivier commanda en cette qualité l'avant-garde de l'armée française à la bataille de Roosebeke où les Flamands perdirent vingt-cinq mille hommes.

A l'avénement de Charles VI les trois oncles du roi, les ducs d'Anjou, de Bourgogne et de Berry, ayant gouverné la France pendant huit ans, on ne tarda pas à se lasser

de leur gestion très-défectueuse, et les Marmousets revinrent aux affaires avec le connétable, leur chef. Ceux-ci étaient gens économes, expérimentés, d'un esprit pratique; pendant quatre ans ils conduisirent le royaume conformément aux habitudes qu'ils avaient contractées sous Charles V, avec ordre et prudence, évitant les dilapidations, sévissant contre les concussionnaires, mais tenant éloignés des affaires,



avec les oncles du roi, les plus grands seigneurs de France, lesquels avaient hâte d'en finir avec un pareil régime. Un gentilhomme angevin, Pierre de Craon, ennemi personnel du connétable, mit sa haine au service des ressentiments politiques de l'aristocratie.

Ici se place un événement considérable dans l'histoire de notre pays : c'est la tentative d'assassinat dirigée contre Clisson, qui fut la cause occasionnelle de la folie de Charles VI et de toutes ses conséquences, dont la première fut que la France mutilée et trahie pensa devenir un fief anglais. Donc, le 13 juin 1392, au sortir d'une fête donnée à l'hôtel Saint-Paul, le connétable prit congé fort tard du roi et du duc d'Orléans, et, avec huit valets, dont deux portaient des torches, il s'achemina vers la

rue Sainte-Catherine. « C'est là que l'attendait Pierre de Craon, avec quarante brigands à cheval, dont il n'y en avait pas six qui sussent ce qu'ils étaient destinés à faire. Au moment où Clisson parut, les gens de Pierre de Craon se jetèrent sur ses valets et éteignirent les torches. Clisson crut d'abord que c'était un jeu du duc d'Orléans, qu'il supposait l'avoir suivi. « Monseigneur, dit-il, vous êtes jeune, il faut bien vous pardonner; ce sont jeux de votre âge. » Mais Pierre de Craon lui cria : « A mort, à mort Clisson! Si vous faut mourir. — Qui es-tu? dit Clisson, qui dit de telles paroles? — Je suis Pierre de Craon votre ennemi : vous m'avez tant de fois courroucé, que si vous le faut amender. Avant! dit-il à ses gens. J'ai celui que je demande et que je veux avoir. » Le connétable essaya de se défendre, mais il fut bientôt blessé et renversé de cheval; en tombant, sa tête vint donner contre la porte entr'ouverte d'un boulanger, qui céda sous le coup; ce fut ce qui le sauva. Les assassins le crurent mort : ils avaient, d'ailleurs, reconnu le connétable, et, effrayés de s'être attaqué à un si grand seigneur, ils se hâtèrent de fuir avec Craon jusqu'à son château de Sablé, dans le Maine. »

La nouvelle de cet assassinat fut portée au roi comme il allait se mettre au lit. Il appela ses gardes, fit allumer des torches, et se rendit à la maison du boulanger, où Clisson commençait à recouvrer connaissance. « Connétable, lui dit le roi, comment vous sentez-vous? — Petitement et faiblement, cher sire. — Et qui vous a mis dans ce parti? — Sire, Pierre de Craon et ses complices, traîtreusement et sans nulle défiance. — Connétable, oncques chose ne fut si cher payée comme cela sera, ni si fort amendera. »

Et le roi partit en guerre contre le duc de Bretagne.

On sait que c'est pendant cette expédition qu'arrêté dans la forêt du Mans par un homme qui le saisit à la bride de son cheval, le roi devint fou. Quelques jours après, Olivier de Clisson ayant réclamé auprès du duc de Bourgogne la solde des chevaliers qui avaient servi le roi à sa dernière expédition, le duc le regarda de travers et lui dit : « Clisson, Clisson, vous n'avez que faire de vous inquiéter de l'état du royaume; car sans votre office il sera bien gouverné. A la male heure que vous en soyez-vous tant mêlé! Où diable avez-vous tant assemblé et recueilli de finances que naguère vous fîtes testament et ordonnance de un million sept cent mille francs? Monseigneur et beau-frère de Berry ni moi, pour toute notre puissance à présent, n'en pourrions tant mettre ensemble. Partez de ma présence, et faites que plus ne vous voie; car si ce n'était pour l'honneur de moi, je vous ferais l'autre œil crever. » Clisson se hâta de gagner son château de Bretagne, tandis que le Parlement le déclarait coupable d'extorsions, le bannissait du royaume et lui imposait une amende de 100,000 marcs d'argent.

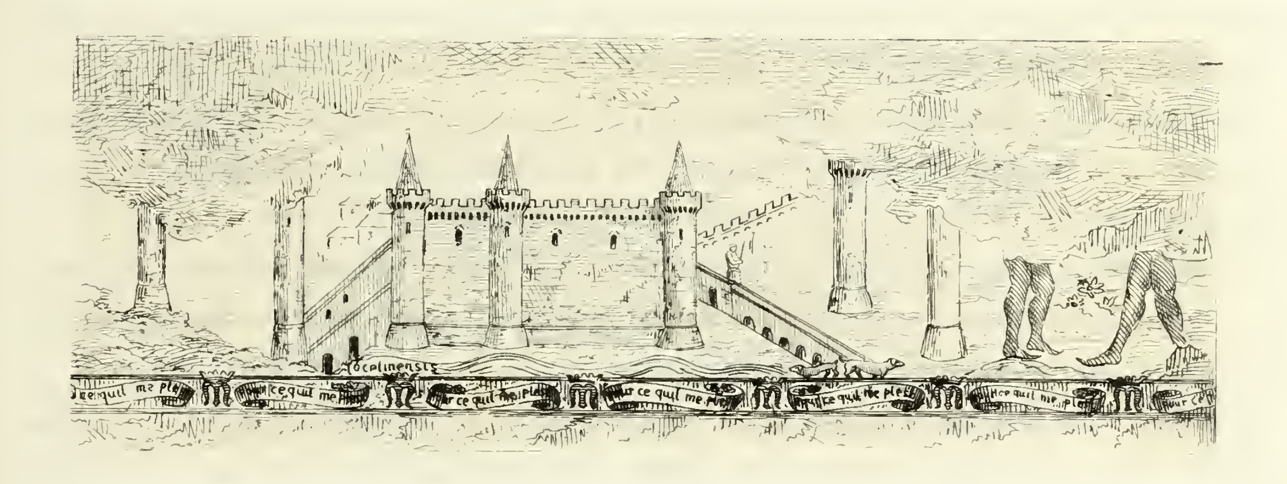
Au milieu de toutes ces péripéties la guerre entre le duc Jean et le connétable ne s'était pas moins poursuivie : le duc s'était même emparé de Josselin, d'où le connétable s'était enfui n'y laissant que Marguerite de Rohan, sa seconde femme, veuve elle-même de Jean de Beaumanoir. Une convention intervint aux termes de laquelle les clefs de la place devaient être remises entre les mains du duc, et aussitôt rendues par lui : ce qui fut ponctuellement exécuté. S'il faut en croire une tradition locale, tradition non interrompue durant ce siége de Josselin par les troupes ducales en 1394, la garnison ayant tenté une sortie, fut surprise et détruite en un lieu qui conserva depuis le nom de Champ du Carnage, aujourd'hui Champ-Carna.

Sur le tard les deux anciens amis se réconcilièrent. En 1395, c'est-à-dire au moment où le connétable était en pleine disgrâce, le duc de Bretagne manda près de lui Alain VIII, vicomte de Rohan, et lui tint ce langage dès son arrivée : « Vicomte, vous et le sire de Montbouchier menerez mon fils au Chastel Josselin et le laisserez là et me amenerez messire Olivier de Clisson, car je me veuille accorder avec lui. » Clisson refusa de retenir en otage le fils du duc, et le reconduisit lui-même à son père. De même que, d'après le récit du chroniqueur Alain Bouchard, le prince mourant voulut confier à son ancien, mais loyal, ennemi la tutelle de ses enfants. Jeanne de Penthièvre était présente au moment où cet honorable message parvint au château de Josselin. « Monseigneur mon père, dit-elle, or ne tiendra-t-il plus qu'à vous si « mon mari ne recouvre son hériteige, nous avons de si biaux enfants, Monseigneur, « je vous supplie que vous nous y aidiez. » — « Eh ! comment le pouroije ? » dit le vieillard. — « Il n'y a, dit-elle, qu'à faire mourir les enfants du duc Jean, avant « l'arrivée du duc de Bourgogne. » — « Ah ! cruelle, s'écria le père indigné, si tu « vis longuement, tu seras la cause de détruire tes enfants d'honneur et de biens. » Puis, saisissant un épieu, il la poursuivait et l'aurait tuée, si elle ne s'était promptement soustraite à sa fureur ; mais ayant fait une chute, elle se brisa la cuisse et porta depuis le nom de *Jeanne la Boiteuse*. Huit ans après, Jean V, le nouveau souverain de la Bretagne, qui avait hérité de la haine de son père, vint, en 1407, sous le ridicule prétexte d'une accusation de sorcellerie, assiéger le vieux lion mourant dans son château de Josselin, et ce ne fut qu'en lui payant une forte somme que Clisson acheta le droit de mourir tranquille.

La première clause de son testament est relative au lieu de sa sépulture : il ordonne qu'on le déposera auprès de sa femme, Marguerite de Rohan, en l'église Notre-Dame, à laquelle il lègue une somme considérable, plus des matières d'or et d'argent pour faire des vases sacrés. Il veut aussi qu'un tombeau portant leurs images en ronde-bosse soit élevé sur leur sépulture, et que l'un de ses « bréviaires » soit enchaîné de chaînes d'argent sur ce tombeau, afin que les prêtres et chapelains

puissent venir y réciter leurs offices. En accomplissement des dernières volontés de leur père, les enfants firent élever au milieu du chœur de l'église un fort beau monument en marbre blanc et noir, chargé de deux statues en marbre de Carrare. Le tombeau doit être une œuvre de la fin du siècle. On lit sur le côté de la table de marbre qui le recouvre : *Cy gist haut et puissant seigneur, Monseigneur Olivier de Clisson, jadis connestable de France, seigneur de Clisson, de Porhoët, de Belleville et de la Garnache, qui trépassa en apvril le jour saint Georges, l'an* M. CCCC *et* VII, *priez Dieu pour son âme. Amen.*

Le tombeau fut placé au-devant de l'autel : il faisait face au banc seigneurial qui



était l'ancien oratoire du connétable de Clisson et de Marguerite de Rohan. Cet oratoire qui donnait dans la chapelle Sainte-Marguerite était séparé du chœur par une élégante découpure en pierre, où l'on retrouve, mêlées aux rosaces gothiques, les M et les fleurs de Lys.

Au-dessus de l'oratoire et au-devant de la chapelle, on peut encore distinguer quelques traces d'une fresque de l'époque, représentant le vieux château. Cette fresque est accompagnée d'une bordure dont nous donnons le dessin.

La devise : « *Pour ce qui me plest* » se lit sur les phylactères dont les enroulements laissent échapper de petites pâquerettes, par allusion au nom de Marguerite, dont la Patronne est représentée aux prises avec le Dragon légendaire. Les M couronnées qui séparent les bandes sont sans doute une allusion nouvelle au prénom de la seconde femme du connétable, à moins qu'elles ne rappellent les M que les Parisiens firent placer sur l'hôtel Clisson, appelé depuis Hôtel de la Miséricorde, en mémoire de ce que Clisson avait obtenu de Charles VI la grâce des bourgeois poursuivis par la haine des oncles du Roi et condamnés à mort.

On y aperçoit encore deux ponts : l'un semblant conduire à la ville, et l'autre qui donne accès dans la forteresse par une porte que garde une sentinelle.

Dans le fond sont quelques seigneurs chaussés de souliers à la poulaine, et tout à fait dans le bas une peinture religieuse qui semble représenter l'Adoration des Mages.

Clisson portait *de gueules au lion d'argent couronné et lampassé d'or*. Une des portes de la ville, bâtie par le connétable, portait le nom de Porte du Lion, en raison de ses armoiries qui s'y trouvaient gravées, et peut-être aussi parce qu'elle donnait entrée à la route de la principauté de Léon.

La fille et unique héritière du connétable, Béatrix de Clisson, avait épousé Alain VIII, vicomte de Rohan, dont il est parlé plus haut; et c'est par ce mariage que Josselin est entré dans cette famille, qui, comme nous l'avons dit, descendait de la maison ducale de Bretagne.

Le fils d'Alain VIII, Alain IX vicomte de Rohan, qui avait épousé Marguerite de Bretagne, fille du duc Jean V, fit reconstruire le château lequel, au milieu de toutes ces guerres civiles, avait subi de nombreuses et profondes atteintes.

Vers la fin du siècle, en 1487, Josselin eut à subir un nouveau siége de la part des seigneurs révoltés contre leur duc : tentative d'ailleurs infructueuse, car les assaillants ne tardèrent pas à être repoussés.

Arrivons tout de suite à la période troublée des guerres de religion. Josselin, comme presque toute la Bretagne, s'enrôla avec ardeur dans les rangs de la Ligue, — et le fait est d'autant plus significatif que les seigneurs de Rohan avaient embrassé, avec le parti du Prince de Condé, la cause de la Réforme et servaient dans les armées royales. Josselin, qui était aux mains d'un capitaine de l'armée du Roi, fut surpris par Jean d'Avangour, plus connu sous le nom de Saint-Laurent : c'était l'un des meilleurs lieutenants du duc de Mercœur qui tenait la Bretagne pour le compte de la Ligue. « Cette place, dit Guyot des Fontaines, l'un des historiens de la Ligue en Bretagne, qui est presque au milieu de la province, fut d'une grande importance pour le duc de Mercœur pendant tout le temps de la guerre. D'Aradon, qui secondait Saint-Laurent son frère, dans ce siége, fut en quelque manière plus heureux que lui, ayant défait, pendant qu'il durait, deux cents hommes d'armes du parti du Roi, qui tenaient la campagne. Comme les siéges ne se faisaient pas alors très-régulièrement, et que, selon toute apparence, celui du château de Josselin avait été converti en blocus, Saint-Laurent avait en même temps assiégé Ploërmel, qui n'en est qu'à deux lieues (onze kilomètres); mais il reçut l'ordre du duc de Mercœur de décamper et de revenir à Josselin. Ce fut peut-être aussi ce qui en avança la prise. » Rosmadec n'eut que le temps de se réfugier dans le donjon, d'où il se hâta de s'enfuir dès que Saint-Laurent y vint mettre le siége avec l'artillerie; et tous les efforts du prince de Dombes pour

prendre Josselin, dont Mercœur venait de faire relever les remparts, demeurèrent stériles. C'est encore à Josselin que Mercœur, qui en avait fait une de ses principales places d'armes, vint prendre l'artillerie dont il se servit pour enlever Hennebont, un des derniers faits d'armes en Bretagne de la Ligue expirante.

A partir de cette époque, le rôle de Josselin est beaucoup plus effacé. Les Rohan, qui occupaient à la cour une situation considérable et qui, avec le duc Henry, avaient pris, à la mort d'Henry IV, la tête du parti réformé, n'avaient guère le temps de se releguer au fond de leur province. Toute la vie du duc Henry, qui a laissé de si curieux Mémoires et qui fut en son temps un homme de guerre remarquable, s'est passée soit à parcourir les pays étrangers, soit à suivre Henry IV dans ses expéditions, plus tard à guerroyer dans le Midi pour le compte de la Réforme contre Richelieu et Louis XIII; plus tard encore, rentré dans la faveur du Roi, à battre les Impériaux. La campagne de la Valteline est restée célèbre et suffirait à attacher au nom du premier duc de Rohan une réputation justement méritée.

Les Rohan-Chabot, qui héritèrent par alliance des titres et des propriétés de la famille, continuèrent à occuper les grandes charges de la cour et se contentèrent d'entretenir un gouverneur à Josselin. Les prisonniers anglais faits à la bataille de Camaret en 1694 y furent transférés, et l'on y enferma plus tard vingt-neuf des prisonniers de la même nation pris en 1758 à la bataille de Saint-Cast. Peu d'années après, en 1776, la duchesse de Rohan permit d'établir une filature de coton dans les appartements du rez-de-chaussée pour y procurer de l'ouvrage aux enfants pauvres. Cette institution périt, comme tant d'autres, au milieu de la tempête révolutionnaire, et le château fut transformé en prison. En juillet 1795, un Tinténiac, descendant de l'un des compagnons de Beaumanoir au combat des Trente, vint, au retour de Quiberon, attaquer Josselin; mais, après quelques coups de fusils échangés avec la garnison, et quelques hommes tués de part et d'autre, sans aucun résultat sérieux, il continua sa marche vers le château de Coëtlogon, où il périt dans un engagement.

Après la Révolution, le cardinal duc de Rohan, archevêque de Besançon, ayant recouvré Josselin et quelques autres châteaux, débris de cette immense fortune qui s'en est allée en d'autres mains, les légua à son neveu Anne-Louis-Fernand, prince de Léon, devenu à la mort de son oncle duc de Rohan. C'était le père du propriétaire actuel du château, Charles-Louis-Josselin de Rohan-Chabot, né à Josselin le 12 décembre 1819, veuf de Mlle Octavie de Boissy, qui était la fille du très-spirituel et très-paradoxal marquis de Boissy, sénateur de son vivant et sénateur prompt à l'interruption; le fils du duc, l'héritier du nom, est Alain-Charles-Louis de Rohan-Chabot, prince de Léon, qui, depuis deux législatures, fait partie de la Chambre des députés comme représentant l'arrondissement de Ploërmel; le Prince de Léon a

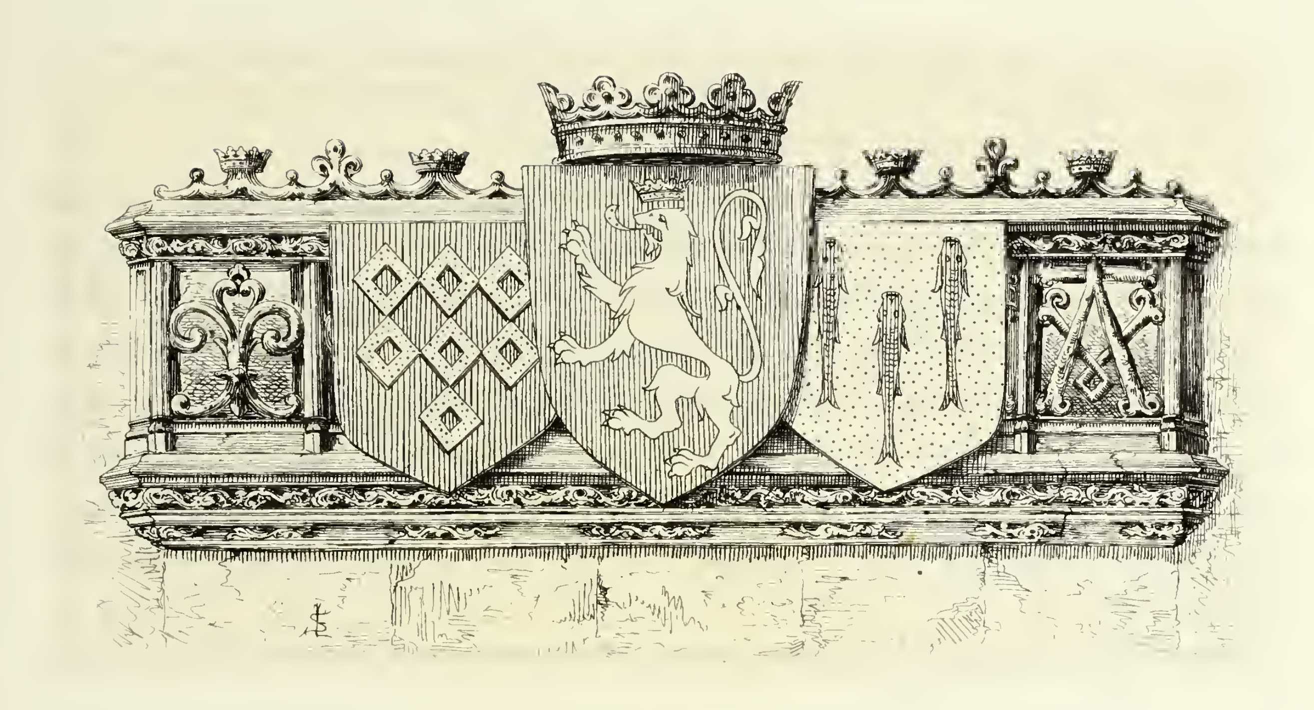
épousé en 1872, Mlle de Verteillac, fille de César-Augustin de la Brousse, marquis de Verteillac, baron de la Tour-Blanche : deux filles sont nées de ce mariage. Les cadets de la famille sont titrés comtes de Jarnac et de Chabot. L'un des derniers ambassadeurs de France à Londres, Philippe de Rohan-Chabot, comte de Jarnac, appartenait à cette branche.

Les premiers travaux de reconstruction de Josselin, qui était resté après la Révolution dans un état de délabrement complet, datent des dernières années de la Restauration.



C'est dit-on, la duchesse de Berry qui, passant par là et frappée du caractère architectural du château, engagea le prince de Léon, attaché à sa personne, à conserver à la France ce curieux monument d'un autre âge. Le prince de Léon ne tarda pas à se rendre à cet auguste désir et, depuis, l'œuvre de réparation a été poursuivie avec patience et habileté.

Aujourd'hui, Josselin longtemps délaissé, est habité une grande partie de l'année.



II

Il n'entre pas, il ne saurait entrer dans le cadre de ce travail, de suivre la famille de Rohan depuis ses origines, que nous avons retracées plus haut, jusqu'à notre époque. Par ses alliances et ses substitutions, elle s'est divisée en plusieurs branches, les Guemenée, les Montbazon, les Soubise, les Gié, les Montauban, les Chabot, dont on retrouve la trace à chaque pas dans notre histoire; l'historique de cette ancienne et puissante maison, et il est surprenant que cet historique n'ait pas été fait, suffirait à défrayer la matière de plusieurs volumes.

Le chef actuel de la maison, le descendant direct des Soubise et des Montbazon, des ducs de Rohan-Rohan, le prince Camille, titré duc de Montbazon et de Bouillon, prince de Guemenée, Rochefort et Montauban, est sujet autrichien. Il est membre héréditaire de la Chambre des seigneurs en Autriche, chevalier de la Toison-d'Or et Altesse Sérénissime. Présentement Josselin est la propriété des Rohan-Chabot, et c'est des Chabot que nous voulons surtout nous occuper ici.

C'est par la fille de Henry de Rohan, — le grand duc de Rohan, comme on l'appelait alors, qui appartenait à la branche de Gié, d'où fut le maréchal de Gié, — que Josselin entra dans la famille des Chabot. Lorsque Henry IV avait érigé le vicomté de Rohan en duché-pairie en faveur d'Henri, vicomte de Rohan, prince de Léon, et de ses successeurs mâles, les lettres patentes portaient que *la ligne masculine venant à manquer, la qualité de duc et pair demeurerait éteinte.*

A cette première difficulté, qui était déjà importante, venait s'en joindre une autre non moins considérable. L'héritière de cette illustre maison — qui comptait nombre d'alliances royales, qui avait un moment ceint la couronne ducale de Bretagne, faillit, à l'avénement d'Henry IV, hériter du royaume de Navarre et plus tard régner sur Chypre, qui aspirait à jouir à la cour de France des titres, prérogatives et priviléges des princes et souverains étrangers — avait marqué l'intention d'épouser un simple gentilhomme poitevin de vieille souche et de bonne lignée, mais sans fortune ou à peu près, et d'une situation de beaucoup inférieure à la sienne dans la hiérarchie aristocratique.

Henry Chabot, seigneur de Saint-Aulaye, était certainement aussi noble que gentilhomme de France, et sa filiation pouvait se prouver par pièces authentiques jusqu'au commencement du XIe siècle.

En effet, Guillaume (intitulé fils de Pierre), qui commence le premier degré suivi de cette généalogie en paraissant avec le plus grand éclat en 1040, était fils de Pierre, seigneur des fiefs Chabot, près Niort, connu par des chartes des années 1008, 1018, 1020, 1030, et marié à Béatrix de Pierre-Buffière. Pierre paraît avoir été un des fils de Guillaume (IVe du nom) dit *Fier-à-bras,* duc d'Aquitaine, comte de Poitou, d'Auvergne, de Saintes, de Limoges, de Vellay, etc., mort le 3 février 993, et d'Emme de Blois, fille de Thibault Ier, dit le *Tricheur,* comte de Blois et de Chartres, morte en 1002.

Cette présomption glorieuse pour la maison de Chabot est fondée sur la possession des fiefs Chabot, près Niort, faisant partie des domaines du duc d'Aquitaine donnés par lui comme partie d'apanage à Pierre, un de ses fils, qui leur transmit, dit-on, le nom de Chabot; lesquels fiefs, indépendamment du nom qui les désigne, se trouvent être possédés, très-peu d'années après, par Guillaume (intitulé fils de Pierre), que tous les historiens généalogiques reconnaissent former le premier degré suivi sans interruption de la généalogie de la maison de Chabot, et que l'on voit, dès l'an 1040, signant une charte conjointement avec Henry Ier, roi de France, Guillaume VI, duc de Guyenne, Geoffroy Martel, comte d'Anjou, etc. De plus, les sires de Parthenay, de Vouvent, le vicomte d'Aulnay, etc., qui signaient cette charte conjointement avec Guillaume, passaient pour être tous issus de branches puînées des maisons souveraines

de Guyenne, de Poitou et d'Anjou, et l'on sait que, dans ces temps reculés, les princes souverains n'appelaient guère que leurs pareils ou leurs parents à l'honneur de signer des chartes avec eux.

Le nom de Chabot semble être un de ces surnoms distinctifs que l'on joignait au nom de baptême dans les temps où l'on n'avait pas encore de noms de famille héréditaires, et qui étaient l'emblème d'une qualité ou d'un défaut de corps, de caractère, ou bien une habitude marquante de costume, de genre de vie, etc., tels que :

Capet, ou grosse tête;
Pelet, ou chauve;
Gris-gonelle, ou capote grise;
Le Bel, ou le beau;
Le Blanc, le Noir, le Téméraire, le Prud'homme, le Grand, le Gros, le Justicier.

Les poissons de la Charente appelés chabots, qui servent d'armoiries à cette maison, et dont les têtes sont fort grosses par rapport au corps, donnent la même analogie à ce nom qu'au surnom de Capet ou grosse tête.

Le généalogiste André Duchesne, que l'on appelait de son temps le prince de l'histoire, dit à ce sujet :

« Quant à la maison de Chabot, elle est de noblesse très-ancienne et illustre, soit que le premier qui en fit la tige en France descendît des chevaliers romains du même nom, soit que, par semblable rencontre, il eût été ainsi appelé à cause de la grosseur de son chef, ou pour avoir été testu, opiniâtre et « *capitoux* », qui est un terme du pays de Poitou, où les Chabot se sont premièrement acquis du renom ; tout ainsi que pour pareille cause Hugues, duc de Bourgogne, fils de Richard le Justicier, et le roi Hugues Capet de France, furent surnommés *Capets,* en latin *Capitones.* Toutefois, les armes de Chabot, composées de trois poissons que les Italiens, après les Grecs, appellent *cephalo,* et les Français, à l'exemple des Latins, *cabots, chabots* et *testards,* disposés deux et un nageant amont l'écu, semblent incliner davantage à la seconde opinion, encore qu'il n'y a pas grande assurance en cet argument d'allusions, lesquelles, non-seulement en ce royaume, mais aussi entre tous les peuples et nations des siècles passés et modernes, ont été toujours plus fondées sur la rencontre et conformité des noms que non pas sur aucune autre raison. »

Le Seigneur de Saint-Aulaye comptait parmi, ses ancêtres, ce glorieux amiral, Philippe de Chabot, qui avait joué sous François Ier, en même temps que le connétable de Montmorency, un rôle si important dans l'histoire de France ; et aussi le

seigneur de Jarnac, adversaire heureux et adroit de La Châtaigneraie dans un duel resté mémorable. Il ne semble pas que depuis cette époque les Chabot aient eu à la cour la situation à laquelle leur donnaient droit leur naissance et leurs services. On eût dit qu'on leur pardonnait difficilement de compter un ancêtre qui avait eu trop raison contre le champion du Roi de France. C'était un préjugé fâcheux, injuste, mais défavorable et persistant.

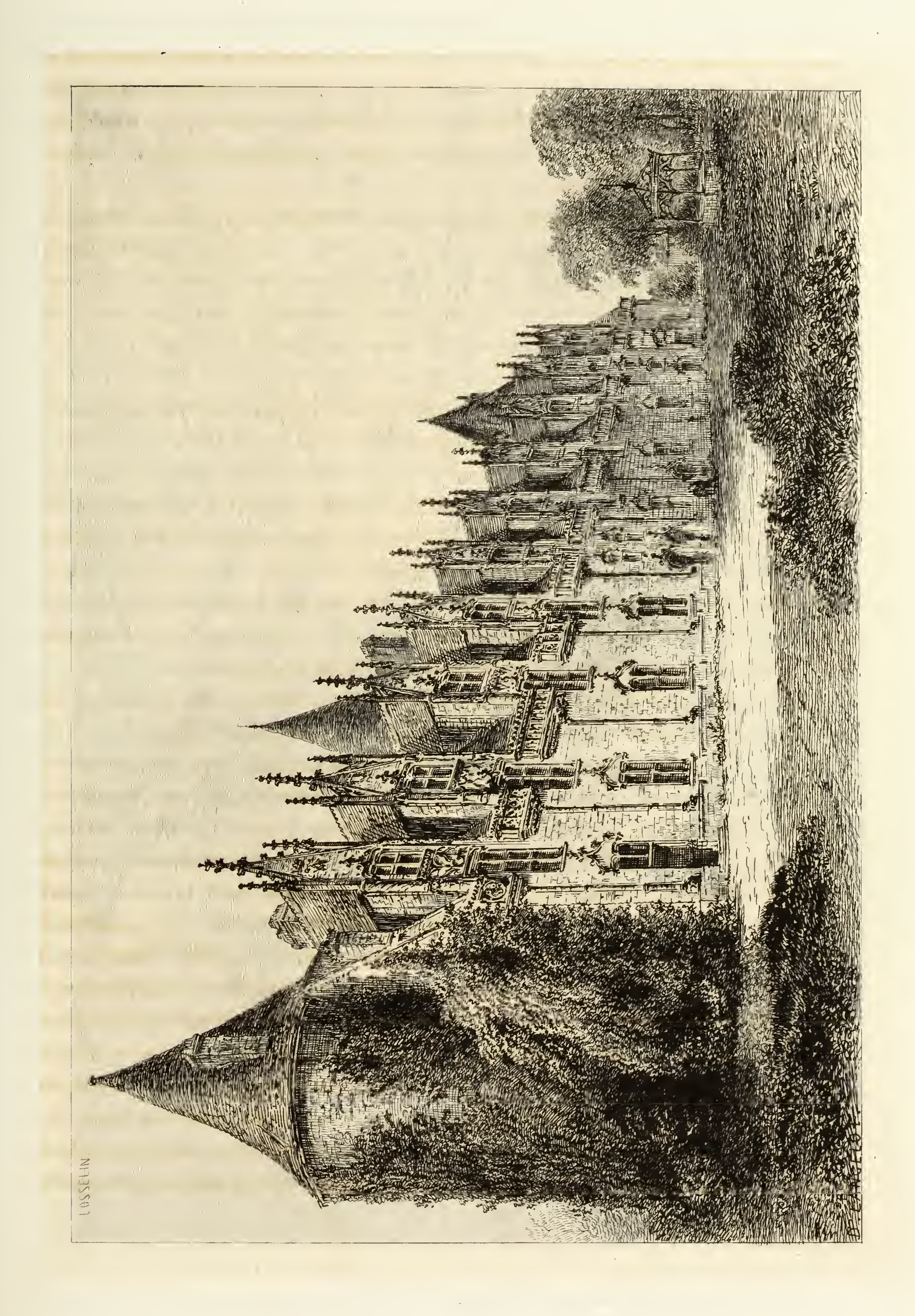
Aussi le choix de Mlle de Rohan, à peine connu, provoqua un vif étonnement et de très-énergiques résistances surtout de la part de sa mère, qui, fille du grand Sully et femme du grand Rohan, considérait une pareille alliance comme une double déchéance. Tous les Béthune partagèrent cette opinion, sauf l'oncle de Marguerite de Rohan, le fils de Sully, le prince d'Henrichemont, qui dès le premier jour paraît s'être rangé de son côté.

Il faut lire dans les curieux Mémoires de Mme de Motteville les détails de cette union qui défrayèrent, comme on disait alors, la cour et la ville.

« On n'oublia pas, dit-elle, — et ceci se passait au petit coucher de la Reine, — de parler de Mlle de Rohan, qui ne manqua pas de se marier à Chabot, gentilhomme de bonne et illustre maison, bien fait et fort honnête homme; mais il était beaucoup inférieur aux princes qu'elle aurait pu épouser. Elle avait une grande beauté, beaucoup d'esprit et une naissance illustre, et avec cela elle était fort riche : car elle était héritière de la maison de Rohan, alliée à celle de nos Rois, et fille du grand duc de Rohan, si renommé dans l'histoire des guerres des Huguenots. »

Puis Mme de Motteville explique en femme, et en femme perspicace, les raisons qui déterminèrent l'héritière des Rohan à accueillir les hommages de Chabot.

Marguerite de Rohan avait alors vingt-huit ans; elle avait successivement repoussé les plus grands seigneurs du temps : Chabot arriva à ce moment, qui était le moment psychologique comme on dirait aujourd'hui, et Chabot vainquit. « Mlle de Rohan, dit Mme de Motteville, se maria donc par inclination, après avoir passé sa première jeunesse dans la réputation d'avoir une si grande fierté et une vertu si extraordinaire qu'on ne croyait pas qu'elle pût jamais être touchée d'aucune passion; mais la tendresse qui surprit son cœur la força d'être plus douce et moins ambitieuse. Chabot était descendu de l'amiral de ce même nom; mais il n'était que simple gentilhomme, sans biens et sans aucun établissement, dont tout l'avantage fut le bonheur de plaire à une fille que le comte de Soissons avait pensé épouser ; qui avait pu se marier au duc de Weimar, aussi riche en gloire que les César et les Alexandre, qu'elle négligea avec beaucoup d'autres, entre lesquels on a compté le duc de Nemours, l'aîné des princes de la maison de Savoie, qui, à ce que j'ai ouï dire, était beau et bien fait, qui fut son dernier triomphe; et le commencement de Chabot fut qu'il profita



de la rupture de ce mariage, voyant que l'objet des désirs de tant de princes paraissait ne se soucier de personne.

« Elle demeura quelques années en cet état, pendant que Chabot, sous le nom de parent et d'ami, entrait souvent dans sa chambre, et que, par le moyen d'une sœur qu'elle avait avec elle, il avait acquis sa confiance.

« Cette familiarité lui donna le moyen de s'insinuer dans son cœur; et quand elle s'en aperçut, il fut impossible de l'en pouvoir chasser. Je ne doute point que sa raison et sa gloire ne lui aient donné d'étranges inquiétudes, et qu'elles n'aient souvent maltraité ce nouveau venu qui les voulait bannir de leur empire. Cette âme pleine d'orgueil avait sans doute senti ce que la fierté peut faire souffrir à une personne qui avait autant d'ambition qu'elle. L'honneur, ce fantôme si puissant qui donne et ôte la réputation des honnêtes gens, plutôt selon le bruit du plus grand nombre que selon la véritable justice, l'a fait souvent renoncer à l'amitié dont elle était touchée. Je ne sais cependant si la sévérité de ses réflexions n'était point trop grande : car il semble que ce qui est conforme aux commandements de Dieu pourrait toujours recevoir quelques excuses, et que sa plus grande faute était d'avoir manqué de respect à sa mère.

. . . . « Un des amis du comte de Chabot qui vit Mlle de Rohan dans l'inquiétude de ce qu'elle devait faire, qui la vit dans la crainte d'être blâmée et dans les sentiments de sa passion, lui dit, après mille raisons en faveur de son ami pour la presser de le rendre heureux, que Chabot était résolu de s'en aller hors de France si elle l'abandonnait, et qu'il l'avait assuré qu'il ne reviendrait jamais; que sur ce discours elle lui avait dit tout bas : « Je ne sais pas si je me pourrai résoudre de « l'épouser; mais je sens bien que je ne puis souffrir qu'il s'en aille. »

« Comme le marquis de Seneterre était une personne de qualité et considérée du ministre, il servit beaucoup à faire que Mlle de Rohan, qui était déjà affaiblie par elle-même, se laissa achever de vaincre; mais celui qui frappa les plus grands coups fut le duc d'Enghien. Il aimait Chabot; et, voulant le protéger, il pria le cardinal Mazarin de le faire duc. Il proposa de lui faire prendre le nom de Rohan; et par un brevet qu'on donna à Mlle de Rohan pour lui conserver son rang, on trouva le moyen d'accommoder l'affaire, même à la satisfaction de la Reine, qui les obligea, par leur contrat de mariage, de faire baptiser leurs enfants à l'église et de les faire mourir dans la religion catholique. Cet article parut avantageux à l'État, à cause que le feu duc de Rohan n'avait que trop fait voir combien il est dangereux que les hérétiques aient de tels capitaines.

« Mme la duchesse de Rohan, la mère, s'opposa fortement à ce mariage, et les parents de la maison de Rohan en furent au désespoir. Les amis de cette illustre héritière qui

l'avaient rêvée comme leur divinité, soit par envie contre Chabot qu'ils regardaient comme leur égal, soit par zèle pour ses intérêts, devinrent aussi ses plus cruels ennemis. Ils se lièrent tous ensemble contre elle, afin de la persécuter : ce qu'ils firent avec une ardeur qui tenait beaucoup plus de l'outrage que de l'amitié. Cette dureté qu'elle rencontra dans l'âme de ses faux amis lui ôta toute la douceur de son mariage et lui fit connaître par expérience qu'il ne faut point chercher de véritable satisfaction dans la vie, et que, de quelque côté que l'homme tourne, il ne rencontre que des épines. »

Mlle de Rohan donc finit par épouser Henri Chabot et n'en demeura pas moins duchesse de Rohan. Les lettres patentes, délivrées par le Roi Louis XIV, sont conçues en termes très-élogieux pour le duc de Rohan et sa famille.

« Puisque, disent-elles, les barons de Jarnac, dont il est sorti (Henry Chabot, duc de Rohan), sont les aînés de l'illustre race de Chabot, l'une des plus anciennes et des plus puissantes du Poitou et de toute la Guyenne, maison dont l'ancienneté est justifiée par une notoriété publique de plus de six cents ans, c'est-à-dire qu'elle est connue en France depuis Guillaume Chabot, chevalier, qui florissait sous le règne d'Henry Ier, dès l'an 1040, duquel de père en fils est sortie une grande lignée, féconde en toute sorte de grandeurs, des prélats, des chevaliers de nos ordres, des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, grands-prieurs de France, des grands officiers de notre couronne, des gouverneurs de provinces et des plus importantes places de notre royaume, des princesses, et surtout de braves et de grands capitaines, sans même parler de l'amiral Chabot, l'un des premiers hommes de cette maison, qui n'était que cadet de nos cousins les barons de Jarnac, dont est issu notre dit cousin Henry Chabot, et qui porta sa vertu et sa fortune si haut, qu'il alla de pair avec les princes, le Roi François Ier ayant marié une sienne nièce avec lui, et ayant donné la cadette à notre cousin Montpensier. »

Depuis, tous les membres des deux sexes de cette maison ont le titre de cousins et cousines du Roi.

Il semblait que Marguerite de Rohan fût prédestinée aux aventures romanesques.

A peine le nouveau duc et la duchesse de Rohan étaient-ils en possession de leur nouvelle dignité, que nom et dignité, ils se virent disputer le tout par un jeune homme débarqué de Hollande, qui se disait Tancrède de Rohan, et qui fut appuyé pour ses revendications par sa mère putative la veuve du duc de Rohan, Marguerite de Béthune, fille du grand Sully.

Celle-ci reconnaissait hautement Tancrède pour son fils : mais il s'agissait de savoir si l'on devait lui attribuer le nom et les biens de l'illustre capitaine. Voici les faits que présentait la duchesse douairière à l'appui de sa requête. En 1630,

lorsque son mari était à Venise et se proposait de conquérir l'île de Chypre, elle s'était rendue à Paris afin de préparer le succès de son entreprise; dans la crainte que Richelieu, se souvenant du rôle actif du père dans les troubles de la France, ne voulût s'emparer de la personne du fils et se charger de son éducation, elle avait dissimulé sa grossesse et était accouchée secrètement, chez une de ses amies, le 18 octobre 1630. L'enfant, baptisé dans l'église Saint-Paul sous le nom de Tancrède, avait grandi sous ses yeux jusqu'à ce qu'en 1636 elle le confia à un serviteur de la famille, nommé La Métairie, qui le garda en Normandie. La fille unique de Henry de Rohan, Marguerite, trembla à la pensée que la reconnaissance de ce frère, jusqu'alors inconnu au monde, allait la dépouiller du riche héritage qui lui était réservé. Quelques jeunes officiers entreprenants se mirent, eux et leurs soldats, au service de la princesse. La Métairie, pour plus de sûreté, fut gagné, Tancrède arraché à sa retraite (2 février 1638), et La Sauvetat, l'un des ravisseurs, conduisit l'enfant en Hollande. Pendant que la duchesse douairière pleurait le fils que la maladie lui avait enlevé (on le lui avait fait croire), il grandissait à Leyde, dans la boutique d'un marchand.

Cependant, si bien ourdie qu'eût été la trame, la vérité se fit jour, et bientôt la veuve du duc de Rohan n'eut plus de doute sur l'existence de son fils. Elle allait agir, lorsque Marguerite, qui, le 6 juin 1645, avait épousé malgré sa mère le comte Henri de Chabot, voulut la prévenir et faire enlever de nouveau son frère; mais le marchand hollandais refusa de le livrer, sinon sur un ordre formel de La Sauvetat. Ce retard permit à la duchesse douairière de réclamer judiciairement Tancrède auprès des magistrats hollandais. Il put donc revenir à Paris le 16 juillet 1645. Son arrivée fit sensation, et, quoiqu'on retrouvât dans ses manières les traces de son éducation, on se plut à reconnaître dans son visage les traits du grand Rohan.

La sanction légale lui manquant, la duchesse venait solennellement la réclamer du Parlement de Paris. Tel était à peu près le récit de la veuve de Henry de Rohan.

Marguerite, et son mari qui avait été autorisé à porter le titre de duc de Rohan, repoussaient énergiquement ces assertions ainsi que les prétentions du jeune homme. Ils alléguaient que si Henry de Rohan avait pu garder le silence pendant sa vie, et notamment dans le voyage qu'il avait fait à Paris en 1634, il n'aurait pas évité de parler de son fils dans le testament; que lorsqu'il avait proposé au duc de Saxe-Weimar la main de sa fille, il ne lui aurait pas dissimulé un fait aussi important que l'existence d'un fils. Il se forma deux camps à la cour : les plus grands seigneurs, le duc d'Enghien en tête, prirent fait et cause pour le nouveau duc de Rohan; la duchesse douairière, pour défendre Tancrède, n'eut guère avec elle que ses parents, les Béthune. Cette dernière, voyant se former contre elle une ligue puissante, laissa le

Parlement juger par défaut, dans la pensée que son fils pourrait réclamer personnellement à sa majorité : il n'avait alors que dix-huit ans. Sur les conclusions de l'avocat général Omer Talon, défense fut faite à Tancrède de prendre le nom et les armes de Rohan. Tout le monde ne sanctionna pas cet arrêt, et beaucoup de personnes, cédant peut-être à l'attrait du mystère, persistèrent à voir dans ce jeune homme le représentant de la maison de Rohan. En attendant le moment de rouvrir la lutte judiciaire, il fut accueilli et fêté dans maints hôtels où l'on protestait contre la conduite de sa sœur. On ne sait quelle eût été en définitive la décision du Parlement si la mort ne s'était chargée de trancher l'affaire. Les troubles de la Fronde ayant éclaté, Tancrède prit parti pour le Parlement, se battit bravement. Le 1er février 1649, il mourut d'un coup de pistolet reçu la veille près de Vincennes dans une escarmouche. Sa mère obtint des magistrats de Genève, en 1654, de le faire ensevelir auprès de son père putatif.

Un contemporain, appelé Gilbert, composa pour lui cette épitaphe :

Rohan, qui combattit pour délivrer la France,
Est mort dans la captivité;
Son nom lui fut, à tort, en vivant, disputé,
Mais son illustre mort a prouvé sa naissance :
Il est mort glorieux pour la cause d'autrui.
C'est pour le parlement qu'il entra dans la lice :
Il a tout fait pour la justice,
Et la justice rien pour lui.

La muse elle-même du fameux Scudéri, inspirée peut-être par ce poétique nom de Tancrède, ne craignit point de s'occuper du jeune homme sans nom, tué à Vincennes ; Scudéri présenta à la duchesse de Rohan-Chabot les vers suivants :

Olympe, le pourrai-je dire
Sans exciter votre courroux ?
Le grand nom que la France admire,
Semble déposer contre vous.

L'invincible Rohan, plus craint que le tonnerre,
Vit finir ses jours à la guerre ;
Et Tancrède a le même sort.
Cette conformité, qui le couvre de gloire,

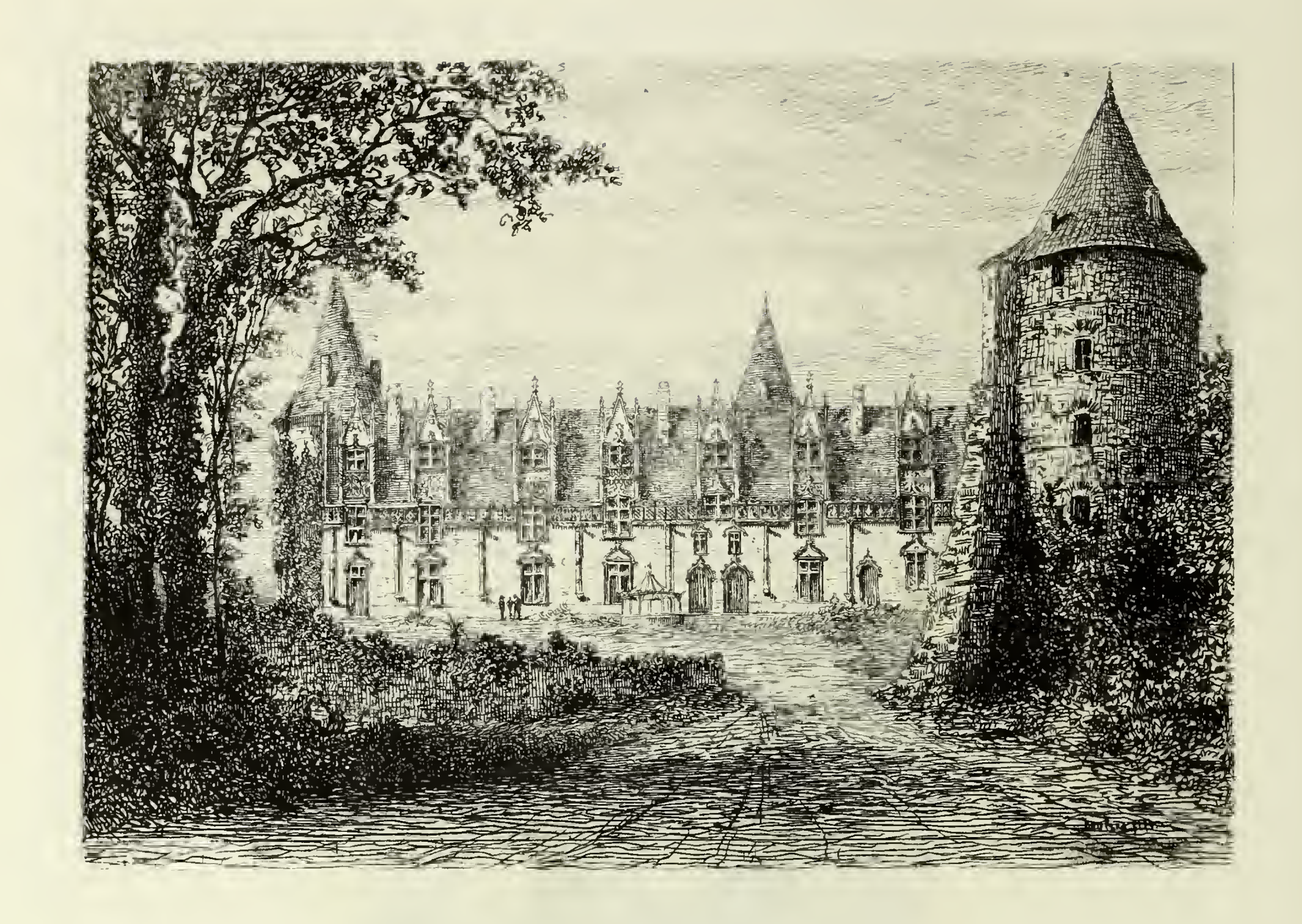
Force presque chacun à croire
Que la belle Olympe avait tort,
Et que ce jeune nom, si digne de mémoire,
Eut la naissance illustre aussi bien que sa mort.

Il serait difficile à l'histoire de se prononcer sur ce mystère, qui risque fort de demeurer impénétrable.

Tancrède était-il le fils de Marguerite de Béthune, duchesse douairière de Rohan? A l'affection que celle-ci lui marquait, on n'en peut guère douter.

Mais était-il véritablement le fils du grand Rohan? Là est la question, et nous ne nous chargerons pas de l'élucider.





III

La route qui mène de Ploërmel à Josselin est certainement l'une des plus accidentées qui soient. Ce ne sont que côtes escarpées, suivies de descentes aussi raides. On traverse de la sorte un pays assez riant, avec de l'eau et des pâturages; à droite, on aperçoit un coin de l'Étang-au-Duc. Quand on a gravi la dernière côte, que l'on est parvenu au haut de la colline qui domine toute la vallée, le paysage change subitement : sauf quelques rares taillis par-ci par-là, comme le petit bois de pins et de cyprès où se livra le combat des Trente, on n'a plus devant soi pendant plusieurs kilomètres que la lande de Bretagne, aride, inculte, monotone : aucune végétation; peu ou pas d'habitations; de loin en loin, de maigres animaux broutant les ronces; pas d'autres plantes que des touffes de genêt, dont les tons crus tranchent désagréablement sur le fond noir de cette nature désolée.

Cela dure ainsi une lieue et plus : on ne distingue la ville et le château qu'au moment d'arriver : château et ville sont cachés dans le creux formé par deux collines, s'élevant en gradins l'un et l'autre jusqu'à mi-côte du coteau. Josselin a conservé son caractère du temps passé : dans la pittoresque Bretagne, c'est un coin des plus pittoresques; vieilles rues, vieilles maisons à pignons mélangés de bois et de granit, vieille



église : comme nous l'indiquons plus haut, la ville est venue se grouper à l'ombre de l'antique forteresse féodale, qui semble encore vouloir la protéger comme autrefois et qui la domine de telle façon, que son imposante silhouette apparaît à chaque pas et sous des aspects divers.

Le château a deux façades principales : l'une, qui regarde la rivière de l'Oust, aujourd'hui canalisée; elle est formée de trois grosses tours, et c'est de beaucoup la

plus ancienne ; elle remonte évidemment au XIIIe siècle, au temps de la reconstruction de Josselin par les premiers vicomtes de Rohan ; l'autre façade regarde la ville, et l'on peut dire que c'est certainement l'un des morceaux les plus curieux de l'art des premiers temps de la Renaissance.

L'une offre le type de l'architecture militaire du moyen âge dans sa sévérité, tandis que l'autre, la façade donnant sur la cour d'honneur, présente un spécimen de l'architecture civile de la dernière période ogivale dans tout son luxe d'ornementation.

Y a-t-il eu un donjon à Josselin? Historiquement parlant, cela n'est pas contestable.



Architecturalement parlant, cela se peut aussi prouver. En examinant bien la situation d'abord, et quelques vieilles murailles qui existent encore du côté de l'écluse, on se convaincrait facilement de la vérité de cette affirmation. En effet, le rocher, séparé de la colline par une large douve, formait un assez vaste plateau au milieu duquel devait se trouver ledit donjon. Ces quelques murailles que nous venons d'indiquer étaient faites d'un mélange de quartiers de granit et de schiste, d'un

appareil très-irrégulier : assises sur les rochers qui, à cet endroit, dominaient d'assez haut la rivière, leur grande antiquité n'est point contestable et elles pouvaient sans doute être les murs d'enceinte particuliers à ces sortes de constructions. Une poterne, que des contemporains ont vue, communiquait avec la rivière. Cette poterne a été fermée récemment, lors de l'agrandissement des jardins ; sur une de ces murailles une ouverture a été pratiquée et éclaire actuellement le conduit souterrain, qui prenait sur la terrasse à l'est du château et descendait par deux pentes à la rivière, en traversant le rocher à sa partie inférieure.

Un grand mur acculé à la tour isolée qui se trouve au milieu du jardin, et dont la construction paraît beaucoup plus ancienne que celle de cette tour, devait être un reste du donjon dont il serait le seul vestige apparent.

Au XIIIe siècle ou au commencement du XIVe, le château se transforma et devint une forteresse très-complète. De cette construction on peut suivre toutes les traces : et d'abord trois fortes tours du côté de la rivière, bâties à l'ouest des vieilles murailles, comme elles assises sur le rocher, et reliées par de grandes courtines. La dernière de ces trois tours, celle du côté du pont qui donne accès à la ville, rejoignait en faisant un angle aigu, du même côté, deux tours jumelles un peu moins fortes dont il ne reste que les bases plongeant dans les douves. Ces deux tours formaient la porte d'entrée défendue par ces douves et en outre par un pont-levis. Une autre tour, debout au milieu du jardin et près de celles qui couvraient la porte, est encore entière, moins ses machicoulis et ses créneaux qui lui manquent, ainsi qu'aux autres tours.

L'entrée du côté de la ville est protégée par des fossés et les restes de ces deux tours qui flanquaient le pont-levis et que le duc de Rohan fit raser en 1760.

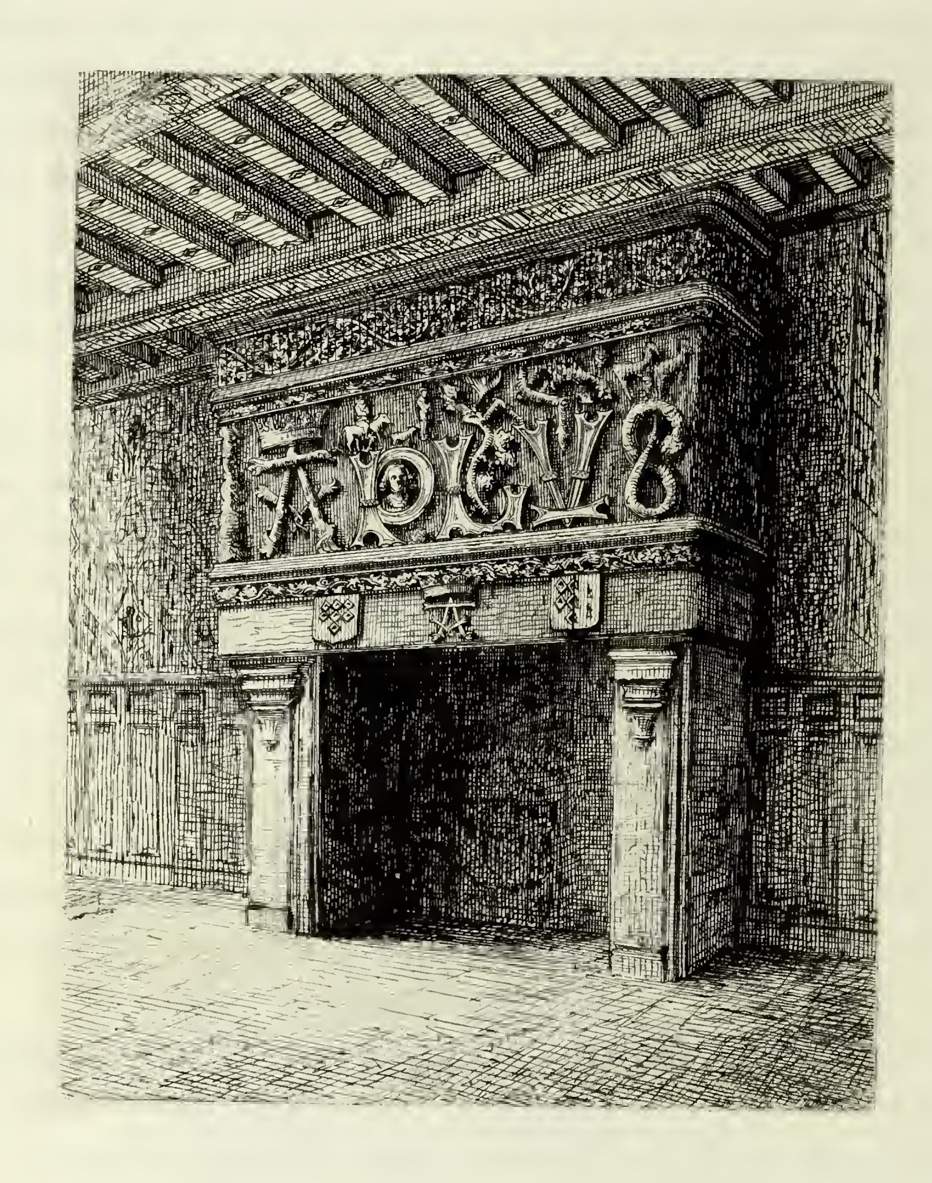
Ces six tours, reliées entre elles par de grosses murailles et garnies également selon toute évidence de créneaux et de machicoulis, dessinaient une sorte de triangle, au milieu duquel on perça un vaste puits destiné au service de la forteresse.

En outre, au delà des douves qui séparaient le château de la ville, une forte muraille, dont les traces sont visibles, allait se joindre aux murs qui formaient l'enceinte urbaine ; on y trouve intacte une autre poterne qui, du château, puis de la ville, donnait accès sur la campagne.

On peut suivre la ligne de ces murs qui entouraient Josselin, mais la partie, de beaucoup la plus apparente, est celle qui se relie au château.

Quant aux tours, qui sont très-grosses et très-élevées, leur construction ne laisse pas d'être curieuse ; elle est faite de lames de schiste posées à plat. Leur assiette, c'est le roc lui-même, qui plongeait dans la rivière, et qui était certainement la première ligne de défense ; on l'avait alors taillé en glacis, en lui donnant la forme des tours et des murailles dont il était la base et le complément naturel.

Les tours et leurs courtines étaient, à des espaces à peu près égaux, divisées en quatre étages par d'étroites moulures de granit appareillées et qui, tout en semblant uniquement destinées à l'ornementation, devaient avoir pour fonction principale de



relier l'ensemble de la construction. Chacune de ces moulures correspond à un étage; au-dessus de chacune d'elles on a percé, depuis, des croisées carrées à moulures prismatiques.

Découronnées maintenant, elles sont couvertes de l'inévitable toit en ardoises qui leur enlève tout leur caractère.

Au xve siècle, les fortes courtines qui reliaient les tours furent surmontées, du côté de la rivière, par une série de lucarnes, reposant sur une ligne de créneaux et de machicoulis dans le goût de l'époque. Sur les autres faces, elles furent vraisemblablement rasées; et la cour, enserrée par elles, devint une terrasse à laquelle elles servirent de parapets.

C'est aussi de cette époque, comme nous l'avons indiqué, que date la construction de la façade intérieure, l'une des œuvres les plus étonnantes de cette période qui est comme l'aurore de la Renaissance. Elle forme un grand rectangle, dans l'un des côtés duquel s'intercalent les trois tours, jadis baignées par la rivière, — aujourd'hui séparées d'elle par une chaussée, — laissant indépendant l'autre côté, celui qui regarde le jardin.

Cette construction est couverte d'un immense toit aigu duquel émergent de splendides et monumentales lucarnes, trois entre chacune des tours du côté de la rivière, dix du côté du jardin. Ces lucarnes quittant le toit vont s'avançant hardiment jusqu'au



nu des façades qu'elles complètent et qu'elles couronnent de leur masse élégante, sans toutefois les écraser. Les unes, celles qui regardent la rivière, sont relativement simples, mais cependant ornées de crosses et de fleurons : le tympan est aussi garni d'armoiries. Elles s'appuyent sur les murs d'encorbellement d'une ligne de machicoulis à arcatures trilobées qui va d'une tour à l'autre. Les autres, les dix qui regardent le jardin, ont une autre importance architecturale. Combinées avec l'immense toit d'ardoises auquel elles se relient et qui vient s'appuyer sur de magnifiques balustrades décorées d'emblèmes héraldiques, chiffres, devises, etc., particuliers aux Rohan, et la façade basse percée de belles croisées à meneaux et de portes aux frontons en acco-

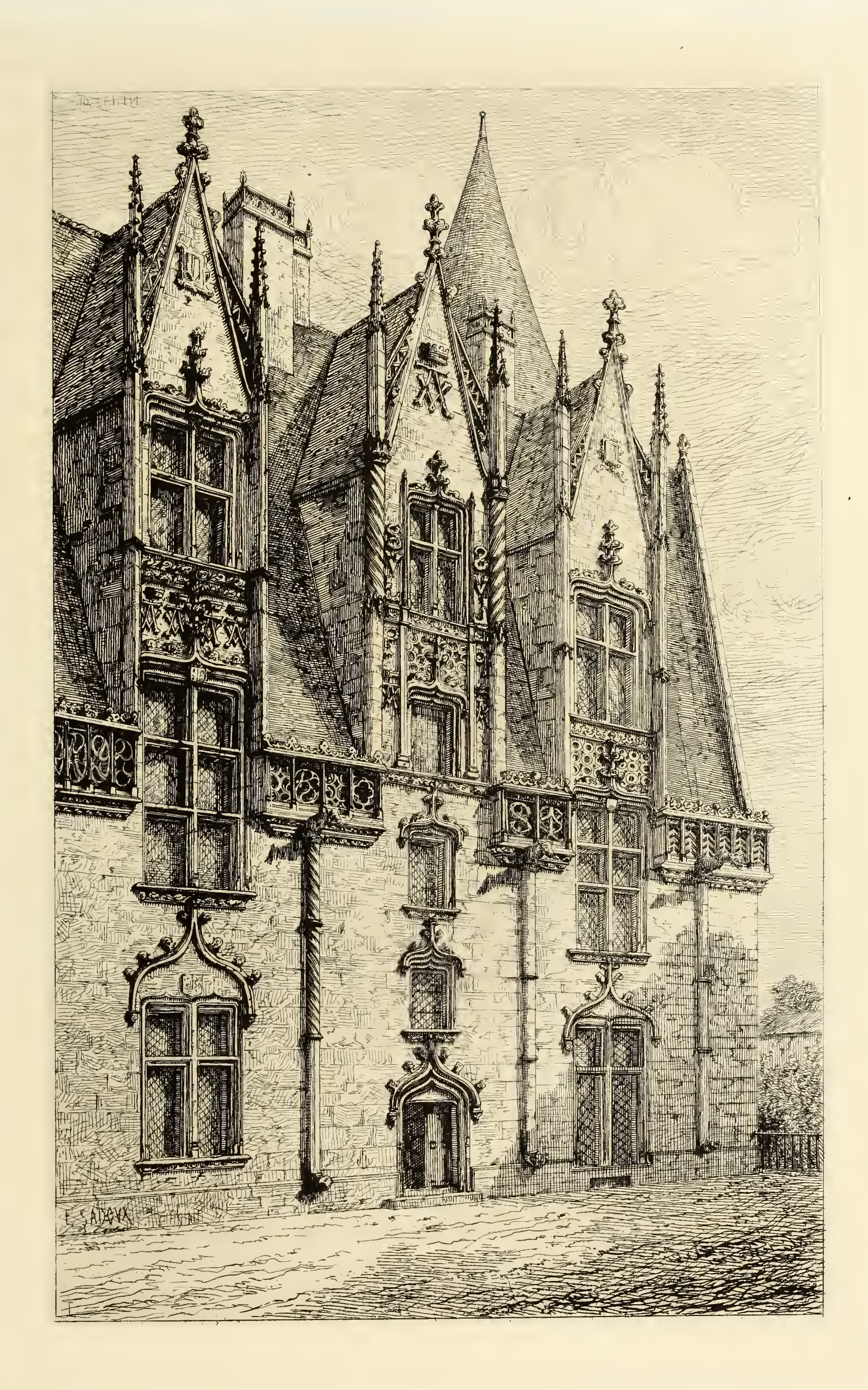
lade décorées de choux et de crosses fièrement sculptés, elles produisent un effet où le pittoresque le dispute à l'élégance.

« Dans certaines provinces de France, dit M. Viollet-Leduc, comme la Bretagne, la Normandie et la Picardie, on avait pour habitude, pendant les XIVe et XVe siècles, de donner à quelques bâtiments des campagnes et à des logis de châteaux une assez faible hauteur, et de les couronner par des combles énormes. Car, bien que ces bâtiments fussent simples en épaisseur, ils portaient quelquefois jusqu'à dix et onze mètres sous-œuvre en largeur; or, les combles étant tracés d'après un triangle équilatéral, on comprend que les faîtages devaient s'élever beaucoup au-dessus de la corniche. Ces bâtiments étaient alors disposés de cette manière : un étage de caves, un rez-de-chaussée, un premier étage à demi mansardé, un étage à mi-comble et le grenier. Dès lors, les fenêtres du premier étage participaient déjà de la lucarne et ne faisaient qu'un tout avec elle. Nous possédons, ajoute-t-il, un fort bel exemple de ce genre de construction dans le château de Josselin en Bretagne, dont l'édification date des dernières années du XVe siècle [1].

« Là, le faîtage des lucarnes est au niveau du faîtage du comble; leur face est décorée de sculptures, de chiffres, devises et armoiries; les baies sont larges, munies de meneaux, les galbes hauts et flanqués de pinacles. La balustrade est posée sur le bord d'un chéneau jetant ses eaux par une gargouille entre chacune des lucarnes.

« Dans l'étage mansardé supérieur, les lucarnes formaient comme des cabinets très-éclairés, dans lesquels on pouvait se tenir pour travailler ou jouir de la vue de la campagne. L'aspect pittoresque que donnaient ces grandes lucarnes aux façades du logis engagea les constructeurs à leur accorder de plus en plus d'importance; elles devinrent quelquefois la partie principale de la décoration vers la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe, ainsi qu'on peut le voir encore au Palais de Justice de Rouen, où il semble que les façades ne sont faites que pour les lucarnes, puisque leur composition part du sol de la cour. Dans des proportions plus modestes, on voit encore de belles lucarnes du commencement du XVIe siècle à l'Hôtel de Cluny, à Paris, à l'Hôtel de Ville de Compiègne, sur des maisons de Tours, de Bourges, d'Orléans et de Caen, sur l'Hôtel de Ville de Saumur, etc. Les lucarnes du château de Josselin, comme celles du Palais de Justice de Rouen, sont de véritables pignons, masquant des combles fenêtrant à angle droit le toit principal. Dans ce cas, elles servent même à maintenir la poussée des charpentes, lorsque celles-ci sont dépourvues d'entraits à leur base, ou du moins elles rompent cette poussée sur les murs goutterots de distance en distance, et donnent à ces murs par leur poids une grande stabilité. »

1. Viollet-Leduc, *Dictionnaire raisonné de l'Architecture.*



Ce corps de logis n'a qu'un étage, car on ne peut appeler de ce nom les combles dont les dix splendides lucarnes, à deux étages avec pinacles et dentelures à jour, disposées en arcs-boutants, s'élèvent jusqu'au faîte du toit. Les intervalles de ces chambranles sont remplis, à la naissance du comble, par une galerie à jour, dont les détails infiniment variés sont traités avec une délicatesse et une patience incroyables. Le motif change entre chaque fenêtre, mais c'est ordinairement la devise *A plus* et des figures héraldiques particulières aux Rohan qui en constituent le fond : il s'y trouve des travées flamboyantes à fleurs de Lys florencées; une autre travée présente des mouchetures d'hermines ayant pour crête des hermines affrontées; une troisième, composée des lettres *A* et *V* entrelacées, a pour crête des couronnes ducales. Ces mêmes couronnes sont reproduites au-dessus de la devise *A plus*, formée de serpents entrelacés.

Cette devise *A plus* que nous retrouvons un peu partout n'a pas, dans les commentateurs, d'explication bien précise. Tout porte à croire qu'il la faut entendre par « *Je prétends à plus* », les Rohan, depuis Eudes, ayant constamment élevé des prétentions à la couronne ducale de Bretagne, et surtout à l'époque où cette couronne tomba en quenouille avec la reine Anne, de laquelle date la réunion définitive de la province au domaine de France.

Les fenêtres de l'étage principal sont régulièrement ouvertes au-dessous de chacun des chambranles des combles; comme le décrit M. Viollet-Leduc, elles participent par moitié de la façade et des lucarnes. Quant aux ouvertures du rez-de-chaussée, elles sont placées directement sous les fenêtres de l'étage : l'espacement irrégulier des lucarnes, auxquelles elles correspondent, se manifeste là d'une façon plus tangible et produit comme un désordre apparent.

Dix gargouilles immenses font saillie sur le fût d'un pareil nombre de colonnes creuses, formant chenal, et terminées en déversoirs pour les eaux pluviales par des têtes d'animaux fantastiques. La quatrième fenêtre du côté gauche de la façade porte un écusson en losange aux armes mi-partie de Rohan et de Bretagne; la sixième fenêtre, un écu de Rohan plein; et la première des quatre portes du rez-de-chaussée, un écu mi-parti dont le premier parti est fruste et le second porte les armes de Rohan (6 macles posées 3, 2 et 1) au côté réservé aux femmes. Ces données héraldiques ne sont pas sans utilité pour retrouver la date du château de Josselin et le nom des principaux personnages qui le firent élever. L'édifice actuel n'est point, en effet, celui dont Jean de Beaumanoir était capitaine en 1351, lorsqu'il en partit avec ses Trente compagnons pour aller combattre les Anglais de Bembro, et dans lequel mourut Clisson en 1407. Les fortifications nouvelles et surtout le donjon formidable ajouté par le connétable, après avoir servi de place d'armes aux Ligueurs

depuis 1589, furent démolis par ordre du roi en 1629, et rien, si ce n'est peut-être la base des tours du côté de la rivière, n'annonce plus le XIV[e] siècle. Le connétable laissait de son premier mariage avec Catherine de Laval deux filles : l'aînée fut mariée à Alain XIII, vicomte de Rohan et comte de Porhoët, qui épousa en 1407 Marguerite de Bretagne, fille du duc Jean IV. C'est évidemment à ce seigneur, mort en 1461, qu'on doit le corps de logis où les initiales *A* et *V*, plusieurs fois reproduites sur la pierre, doivent s'interpréter par les mots *Alain, vicomte;* les armes mi-partie de Rohan et de Bretagne, qui décorent les lucarnes, viennent à l'appui de cette interprétation, confirmée de plus par le style général du château.

Pénétrons maintenant dans l'intérieur du bâtiment dont les appartements rendus habitables ont été restaurés avec beaucoup de goût.

Au rez-de-chaussée, est une vaste salle connue sous le nom de Salle des Gardes. C'est là que, suivant la légende, Beaumanoir aurait réuni ses chevaliers avant de partir pour le combat des Trente. Elle est, comme tout le reste, accommodée au goût moderne, décorée partout des armes alternées des Rohan et des Chabot. Au fond une vaste et monumentale cheminée avec la devise A P L V S : un peu partout un certain nombre d'œuvres d'art parmi lesquelles l'Henri IV enfant, de Bosio. Au plafond, les poutrelles sont décorées des armes rappelant les alliances de la famille, nombreuses et illustres entre toutes. Il y a là l'hermine de Bretagne, le lion de sable de Léon, le lion de gueules au trescheur d'Écosse, les chaînes de Navarre, les burèles et les chevrons des la Rochefoucault, les trois mains des Boissy, le pin de sinople des Verteillac, l'écu en bannière des Biron, les alérions des Montmorency, etc., etc. Au premier étage est la chambre où est mort le connétable de Clisson, et où l'on a rétabli, avec ses armes, la fière devise : *Pour ce qui me plest* (plaît).

Les portraits de famille, comme on pense, ne manquent point, et nous n'aurions que faire de les relever tous. Notons pourtant au rez-de-chaussée, dans la pièce qui sert de salle à manger, le portrait de Philippe de Chabot, l'amiral de Brion, comme on l'appelait sous François I[er]. Il est en costume Henri II avec la Jarretière, le cordon bleu de Saint-Michel en sautoir, haut-de-chausses et pourpoint, le manteau court, la toque à plumes. En face de lui, et faisant pendant au plus illustre des Chabot, est le plus illustre des Rohan, Henry, premier duc de Rohan, pair de France, prince de Léon et de Porhoët, marquis de Blein, colonel-général des Suisses, gouverneur et lieutenant-général en la province de Poitou sous les Rois Henri IV et Louis XIII. Il porte le costume Louis XIII, la grande collerette, écharpe et brassard; et celui que ses contemporains appelaient déjà le grand duc de Rohan a tout à fait fière mine.

Signalons encore au premier étage Éléonor de Chabot, comte de Charny et de Buzançais, seigneur souverain de Chaumes, marquis de Mirebeau, seigneur de

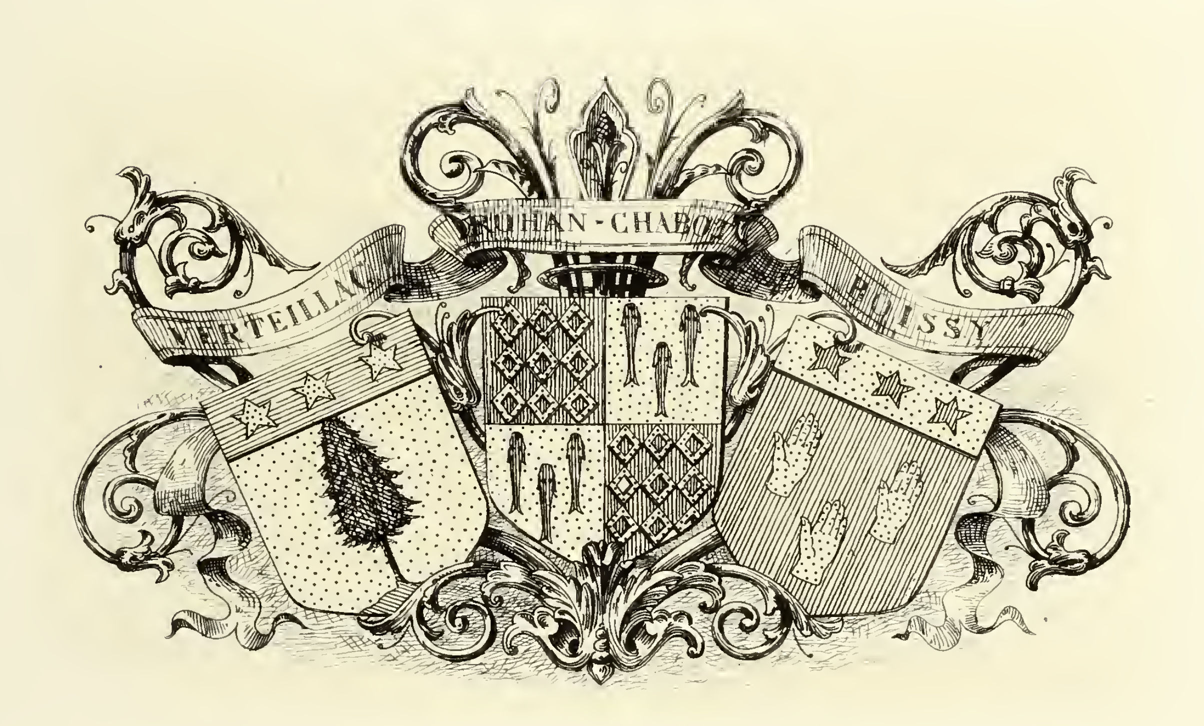
Fontaine-Française, prince de Chalet-Hulain, et chevalier de l'ordre de Saint-Michel, nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit à son institution en 1578, grand écuyer de France, lieutenant général de la province de Bourgogne, *où il sauva tous les Huguenots au massacre de la Saint-Barthélemy;* mort en 1597.

Aujourd'hui, où l'ère des guerres de religion est fermée, ce souvenir n'est pas l'un des moins glorieux de la famille.

Les armes des Rohan-Chabot sont : Écartelé : au 1er et au 4e, de Rohan, qui est : de gueules à neuf macles d'or; au 2e et au 3e, de Chabot, qui est : d'or à 3 chabots de gueules, rangés en pal.

Boissy porte : de gueules à 3 mains d'or rangées, au chef d'or, chargé de 3 étoiles de gueules.

Verteillac porte : d'or au pin de sinople, au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.



SERRANT

(MAINE-ET-LOIRE)

A M. LE COMTE

LUDOVIC WALSH DE SERRANT



SERRANT

A

M. LE COMTE LUDOVIC WALSH DE SERRANT

I

Quand on quitte Saint-Georges-sur-Loire, un assez gros bourg situé à dix-sept kilomètres d'Angers, au cœur de ce pays plein de bois et de marais, qui semble fait tout exprès pour la guerre de partisans, on aperçoit tout de suite, au bout d'une route droite et bien unie, se profiler la masse imposante du château de Serrant. L'entrée par le parc est véritablement ravissante. — De vastes prairies, au travers desquelles vont courant mille petits ruisseaux, des arbres séculaires, des taillis ombreux; puis, en s'approchant de l'habitation, une orangerie et des communs qui portent la grande empreinte du temps où ils ont été construits;

enfin, le château entouré de fossés avec ses deux grosses tours du côté qui regarde le midi, et de l'autre, sa cour d'honneur dans le style Louis XIV qui rappelle Versailles et Vaulx-le-Vicomte.

Le parc qui entoure cette demeure seigneuriale est immense et s'étend, pour ainsi dire, à perte de vue. On dit qu'il n'y a pas moins de cinq mille hectares de terrain d'un seul tenant; de la façade on a, devant soi, serpentant parmi la verdure une rivière s'alimentant à deux étangs situés sur un plateau et qui sont de véritables lacs; l'un d'eux n'a pas moins de cinquante hectares. Ici, de l'eau; là, des prés; là encore, des arbres, de l'ombre et des fleurs; plus loin, dans le fond, derrière les grands lacs, des bois épais où l'on aimerait à entendre résonner les fanfares des chasses à courre. Le paysage est varié à l'infini, l'œil va de surprise en surprise, et on se sent tout de suite dans la demeure de *Gentlemen-fermers*, habitués à la large et libre vie des champs, aimant la campagne avec tous ses agréments et s'étant donné quelque peine pour rendre celle-ci aussi séduisante que possible : Serrant fut, en effet, constamment habité par ses propriétaires, et son histoire n'est pas sans offrir quelque intérêt.

Aussi loin qu'il est possible de remonter dans les Chroniques de l'Anjou on trouve que Serrant appartenait, pour ainsi dire, de toute éternité, à une famille de bons gentilshommes, remplissant en conscience les obligations que leur imposaient leur rang et leur naissance, et résidant sur leurs terres quand le service du Roi le permettait : les de Brie appartenaient à cette noblesse de province, obscure parfois, mais dévouée, pleine de qualités et de vertus. Henri IV, avec sa rare perspicacité politique, eût voulu la voir se développer, sentant bien la véritable et salutaire influence qu'elle exerçait autour d'elle : ses successeurs eurent peut-être le tort de l'attirer outre mesure à Versailles, comme pour servir de parure à la Royauté devenue olympienne. Les de Brie semblent aussi avoir cultivé les lettres, ainsi que la chose résulte de la Dédicace adressée par Paschal Robin, sieur Du Faux, à Charles de Brie, dans son *Brief discours sur l'excellence, grandeur et antiquité de la Maison d'Anjou*. Ils avaient conservé avec un soin pieux et réuni dans l'église de leur paroisse les images de leurs ancêtres accompagnées d'épitaphes en vers. Les portraits n'existent plus; mais les épitaphes nous sont restées. L'auteur de *Maine et Anjou* en cite douze [1]; contentons-nous des deux suivantes :

JEAN Ier DE BRIE.

Je fus, qui suis en chronique autentique
Dit Jehan de Brie, extrait de ligne antique,

(1) *Maine et Anjou*, par M. Marchegay et le baron de Wismes.

De mainte guerre ayant eu la souffrance
Sous Jehan premier de ce nom, Roy de France,
Pris des Anglais et moy par eux occis
L'an mil trois cens avec cinquante six,
Un premier jour de semaine, en septembre
Dix neufviesme, ainsi qu'on se remembre,
Quand on vent veoir les guerres d'Aquitaine
Où je mourus comme un bon capitaine,
Pres de Poitiers, au champ de Maupertuys,
Lors à l'esprit du ciel fut ouvert l'huys
Et mon corps mis en l'habitacle ou estre
Des Jacobins de Poitiers, au clouestre ;
Dont ce portrait vous donnera mémoire
De prier Dieu, du tout luy donnant gloire.

GILLES DE BRIE.

Nature a fait, entre les biens fragiles,
Le bien de vie estre plus incertain.
Ici se monstre un chef de Serrant, Gilles,
Jadis pourvu de cœur noble et hautain.
Prisonnier fut en pays non lointain.
Mais défendant Chastillon en Bourgogne,
Lorsque Talbot ayant honte et vergogne
De son fils mort et de ses gens défaits,
Gilles de Brie, au fort de la besogne,
Pour France y fit de chevaleureux faits.
La on le vit à outrance combattre,
L'an mil quatre cent et cinquante-quatre.
Estant navré, prisonnier on le prit,
Rançon paya sans icelle débattre.
Et tost après la mort le vint abattre,
Pour élever en gloire son esprit.

« Sans icelle débattre », dit la chronique, en parlant de la rançon que paya Gilles de Brie. D'où il suit qu'il était dans une assez bonne position de fortune.

Ces mêmes épitaphes, qui sont comme une histoire rimée de la famille, nous

apprennent que Anger de Brie, fils de Jean Ier, servit sous les Rois Jean le Bon, Charles V et Charles VI; que Jean II de Brie monta à l'assaut de Compiègne et en chassa les Anglais; que Ponthus de Brie fut chambellan de Louis XI.



Comment Serrant sortit de la famille des de Brie, c'est une histoire lamentable, tout un drame de famille qui vaut d'être conté.

En 1565, M. de Marsillé, petit-fils de Ponthus de Brie, fut tué à dix heures du soir dans les rues d'Angers. On était alors au plus fort des guerres de religion, et les accidents de ce genre étaient malheureusement trop fréquents. Voici, au demeurant, en quels termes le Journal de Louvet relate le fait : « Le cinquième jour de janvier 1565, sur les dix heures du soir, M. de Brie, sieur de Marsillé, frère puîné de M. de Serrant, fut tué d'un coup d'arquebuse en la rue Saint-Aubin de cette ville d'Angers ; duquel assassinat M. de Launay Le Maçon, procureur du roi au siége présidial d'Angers, accusé par M. de Serrant et criminellement poursuivi, fut, à raison de ce, constitué prisonnier à Paris en la Conciergerie, — la détention duquel sieur Le Maçon fut si longue, par les procédures et poursuites faites contre lui par ledit sieur de Serrant, que celui-ci y est mort à la peine, et sa maison a été ruinée de biens et moyens qui sont allés entre les mains de bonne justice ou des bons justiciers. »

C'est la moralité de l'histoire, et le Journal de Louvet ajoute : « Lequel sieur de Serrant a laissé un fils et une fille fort pauvres, au moyen de laquelle pauvreté le procès est demeuré sans être jugé, faute d'argent et de partie pour le poursuivre ; et ladite Maison de Serrant, la Maison de la Boulie et le château de la Roche, seigneuries et prés qui en dépendent, vendus par criées et bannées. »

Louvet, qui raconte ces choses simplement, sans commentaires, et dont le récit n'est que plus navrant, ajoute que le fils de Charles de Brie était « malade d'une maladie incurable qu'il avait au visage », et sa fille « à raison de sa pauvreté » demeura à marier. Ainsi finit cette Maison.

Vendu à la requête des créanciers de Charles de Brie, Serrant passa aux mains d'un de ces partisans Italiens qui s'étaient abattus sur la France à la suite des Médicis, et qui firent d'assez brillantes fortunes, à l'exemple du plus célèbre d'entre eux, Concino Concini, maréchal et marquis d'Ancre. Celui-ci, qui s'appelait Scipion Sardini, est demeuré fort obscur dans l'histoire : il n'a pas atteint à la splendeur, il n'a pas rencontré la mort tragique du mari d'Éléonore Galigaï.

Après lui, Serrant fut quelque temps aux mains du duc de Montbazon, Hercule de Rohan, le père de la trop fameuse duchesse de Chevreuse, lequel céda la terre et la châtellenie à Guillaume Bautru.

Bautru est certainement l'une des figures les plus curieuses, sinon les plus dignes d'intérêt, de la première moitié du XVIIe siècle. Ce plaisantin passait pour l'un des beaux-esprits de son temps, encore que nous n'ayons de lui qu'un certain nombre de mots d'un goût plus que douteux. A la cour il était traité sans aucune espèce de déférence, et le fou du prince de Condé, l'Angely, pouvait impunément lui dire tout haut, au milieu d'une société de grands seigneurs qui en rirent aux éclats : « Vous venez à propos pour me seconder, j'étais las d'être seul. » Plus tard, au moment où

Anne d'Autriche cherchait à se réconcilier avec le cardinal de Retz : « Mon Dieu, fit-elle au coadjuteur, ne ferez-vous pas donner des coups à ce coquin de Bautru qui vous a tant manqué de respect? »

Tout cela et bien d'autres exemples encore témoignent d'une médiocre considération. Et pourtant Guillaume Bautru, qui fut, entre temps, fréquemment bâtonné pour le compte de quelques-uns des personnages de la cour atteints par ses propos injurieux, ne laissa pas de fournir une des plus rapides et des plus surprenantes carrières de l'époque. Bien qu'il fût d'une petite noblesse de robe de l'Anjou, nous le voyons successivement recevoir des missions fort importantes, avec le titre d'ambassadeur, en Flandre d'abord, en Savoie, en Angleterre et en Espagne. Il ne semble pas qu'il ait partout réussi de la façon la plus parfaite, notamment à la cour d'Espagne, cour grave, guindée, gourmée, où la désinvolture et les facéties de Bautru produisirent un fâcheux effet. Le premier ministre du Roi Catholique se plaignait constamment qu'on eût envoyé à son maître un bouffon au lieu d'un homme d'État.

Ceci même ne fut qu'un incident de son existence : car, courtisan adroit, ayant naturellement les qualités de ses défauts, qui étaient nombreux, Bautru jouit de la faveur constante du maréchal d'Ancre d'abord, puis de Richelieu et de Mazarin. Il était évidemment du bois de ces serviteurs commodes pour lesquels les politiciens de profession n'éprouvent qu'une estime tempérée, mais dont ils ont coutume de se servir et qui leur sont souvent utiles.

Si l'on voulait parler la langue du jour on dirait de Bautru qu'il fut le type du journaliste officieux et arrivé, sans grand talent, mais non certes sans habileté et sans entregent, doué d'une force d'élasticité remarquable, flairant le vent, sachant à propos se tourner vers le soleil qui se lève. Comme inspecteur de la *Gazette*, il rédigeait les éloges que chaque jour cette feuille, embryon du journalisme, décernait à Mazarin : il cumulait donc les doubles fonctions de journaliste officieux et de censeur. N'oublions pas que Richelieu l'avait fait entrer à l'Académie française, encore que son bagage littéraire fût des plus minces : mais, circonstance atténuante, il aimait les livres anciens à l'égal de la bonne chère. Quand on voulut vendre sa maison de Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, il se trouva que la chapelle était en désordre et en ruines. « Il ne faut pas s'en étonner, dit son fils : M. de Bautru se souciait aussi peu de sa chapelle qu'il avait soin de sa cuisine et de sa bibliothèque. » Il mourut le 7 mars 1665, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Son portrait et celui de sa femme sont conservés au château de Serrant.

De son fils Tallemant des Réaux, qui est volontiers irrévérencieux, dit en propres termes que c'était un sot, et Ménage incline vers cette opinion. La seule charge qu'il ait exercée est celle de chancelier du duc d'Orléans. L'une de ses filles épousa



son oncle, le marquis de Vaubrun, maréchal de France, lequel fut chargé, après la mort de Turenne, et en compagnie du comte de Lorges, de ramener en France les troupes découragées. Mme de Sévigné appelait ces deux officiers : « la monnaie de M. de Turenne ». Au cours de cette retraite, longue et difficile, le maréchal de Vaubrun fut blessé mortellement, le 1er août 1675, dans un engagement livré aux environs d'Altenheim, avec les troupes de Piccolomini.



« Voilà donc nos pauvres amis, dit encore Mme de Sévigné, qui ont passé le Rhin fort à loisir, et après avoir battu les ennemis. C'est une gloire bien complète pour M. de Lorges. Nous avions tous bien envie que le Roi lui envoyât le bâton après une action si belle et si utile, dont il a seul tout l'honneur. Il a eu un cheval tué sous lui d'un coup de canon qui lui passa entre les jambes. La Providence avait bien donné commission à celui-là, aussi bien qu'aux autres. Nous avons perdu Vaubrun dans cette action. »

Et c'est tout : on sait que Mme de Sévigné était peu sensible de son naturel, sauf en ce qui touchait les siens. Mme de Vaubrun fut inconsolable dans son veuvage : Mme de

Sévigné le reconnaît elle-même. « Mme de Vaubrun est à nos Sœurs de Sainte-Marie : elle est comme folle, et se moque du P. de Sainte-Marthe, son confesseur. Elle a fait venir dans l'église le corps de son mari; on lui a fait un service plus magnifique que celui de M. de Turenne à Saint-Denis; elle a son cœur sur une petite crédence, elle le voit, elle le touche, elle a deux bougies devant, elle y passe sa vie entière du dîner au souper et quand on veut l'avertir qu'il y a sept heures qu'elle est là, elle ne croit pas qu'il y ait une demi-heure. »

Elle fit, après vingt-neuf ans de veuvage, élever à son époux par le sculpteur préféré du Roi, le célèbre Coysevox, ce magnifique mausolée que l'on voit dans la chapelle du château et dont nous parlons plus loin en détail.

La fille du maréchal de Vaubrun épousa le duc d'Estrées. Ce fut elle qui, par acte passé à Paris, devant Royer, notaire, le 28 juin 1749, vendit « à messire Antoine Walsh, comte et pair d'Irlande, demeurant ordinairement à Nantes, au nom et profit de son frère François Walsh, ci-devant demeurant à Cadix (Espagne), et de présent à Paris, le comté de Serrant, avec ses dépendances, la baronnie d'Ingrandes, les châtellenies de Chantocé, la Roche-Serrant, Savonnière, Bellenoue en Petit-Paris, Coulaines, le grand étang de Chevigné, la baronnie du Plessis-Macé et tout le mobilier du château de Serrant. »

La vente fut faite à raison de 824,000 livres, dont 424,000 payées comptant.

« La Maison de Walsh, dit M. de Courcelles [1], dans la généalogie qu'il a donnée de cette famille, et pour laquelle il s'est surtout appuyé sur un mémoire du célèbre Chérin, la Maison de Walsh est, selon le sentiment des meilleurs historiens d'Angleterre et d'Irlande, l'une des plus considérables de ces deux royaumes...... Elle est originaire du pays de Galles, en Angleterre, où elle florissait vers la fin du XIe siècle, avec le titre de baron, qui, à cette époque, caractérisait la noblesse du premier ordre. — Vers le milieu du XIIe siècle, cette Maison se divisa en deux branches principales. L'une demeura en Angleterre, où, après avoir subsisté pendant un grand nombre de générations, elle s'éteignit. L'autre branche s'établit en Irlande à l'époque de la conquête qui en fut commencée par les Anglais, vers l'an 1160; elle y est connue sous le nom de *Brenagh*, qui, dans la langue du pays, signifie *Breton*, et sous celui de *Walsh*, dans les actes latins *Wallensis*, en français, *Gallois*, pour désigner son origine du pays de Galles. »

Les Walsh d'Irlande se subdivisèrent en beaucoup de branches. Celle dont sont issus les seigneurs de *Serrant* est la branche de Castlehowel, baron de Schancashire, seigneur de Knocmeelan, au comté de Kilkenny.

1. De Courcelles, *Histoire généalogique des Pairs de France.*



La généalogie de la famille existe depuis Philippe Walsh qui, dit-on, suivit en Palestine, Richard Cœur de Lion. Sans nous attarder dans des compilations que le cadre de notre ouvrage ne comporterait pas, arrivons tout de suite aux ancêtres directs des propriétaires actuels du château de Serrant.

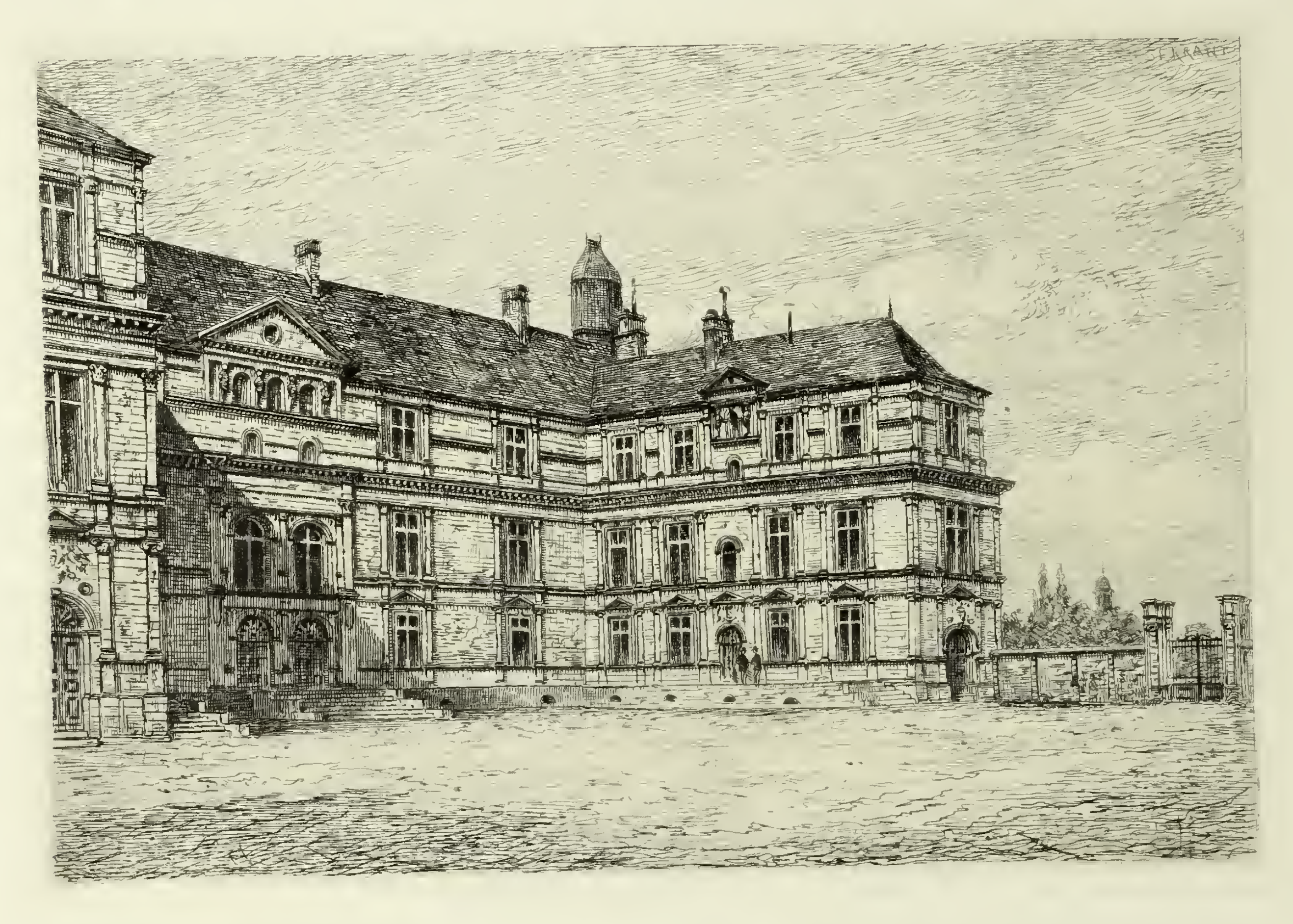
Gauthier Walsh, quatrième du nom, décédé le 19 mai 1619, eut pour troisième fils, de sa femme Elise Butler, Jacques Walsh, premier du nom, qui épousa Anne Tobin et fut père de Richard Walsh. Celui-ci se maria à Elisabeth Sutton, dont il eut Jean qui, de Marie Schatick, laissa, entre autres, Jacques Walsh, deuxième du nom, dont les terres furent confisquées sous Cromwell, comme punition de son attachement à la religion catholique et de sa fidélité au roi Charles Ier.

Jacques Walsh servit comme capitaine de la marine royale, et ce fut lui qui transporta en France, sur son vaisseau, le roi Jacques II. Ce prince conserva un souvenir reconnaissant de ce service, et Jacques Walsh lui recommanda ses enfants avant de mourir. Il avait épousé une de ses cousines, Marguerite Walsh, dont il n'eut qu'un fils, Philippe.

Philippe Walsh, troisième du nom, suivit, après la capitulation de Limerick en 1691, et la retraite du roi Jacques II, l'exemple d'un certain nombre de familles irlandaises qui aimèrent mieux sacrifier leur patrie et leur fortune que servir la nouvelle dynastie arrivée de Hollande avec Guillaume d'Orange. Il fit partie de l'émigration qui accompagna les Stuarts réfugiés à la cour de Louis XIV, et se fixa à Saint-Malo, où il épousa le 11 janvier 1695 Anne Whyte de Leixlip, d'une Maison alliée aux plus illustres d'Irlande et d'Angleterre. Philippe Walsh mourut en 1718. Sa femme lui avait donné quatre fils : 1° Antoine-Vincent; 2° Patrice, dont la postérité mâle s'éteignit en Antoine Walsh, tué à la bataille de Dresde (1813); 3° François, *alias* François-Jacques; 4° Philippe, qui s'établit en Espagne.

Antoine-Vincent, milord Walsh, fut nommé comte et pair d'Irlande par lettres du roi Jacques III, datées de Rouen, en son exil, le 20 octobre 1745, et délivrées à la requête formelle de l'héritier des Stuarts, le Prétendant Charles-Édouard : milord Walsh, alors fixé à Nantes, avait fourni à ce prince une somme très-forte et frété pour lui deux navires, sur lesquels, s'embarquant lui-même avec le prince et quelques fidèles compagnons de sa fortune, il fit voile de Saint-Nazaire, et débarqua en Écosse. Il se battit vaillamment à ses côtés à Culloden, y fut fait prisonnier et jeté à la tour de Londres. Une amnistie le rendit à la liberté. La famille conserve une lettre que Charles-Édouard lui écrivit, datée de Boradel, le 6 août, et dans laquelle ce prince s'exprime ainsi : « Je ne puis vous laisser partir sans vous donner un témoignage, par écrit, du contentement que j'ai reçu de vos services; j'ai prié le Roy mon père de vous en donner une marque éclatante. »

Ce fut milord Walsh qui acheta Serrant au nom de son frère François. Il mourut à Saint-Domingue, vers 1759, laissant, de Marie O'Shiell : une fille, qui épousa l'un de ses cousins germains; un fils, Antoine-Baptiste-Paulin, comte et pair d'Irlande, capitaine au régiment de Walsh. Celui-ci, de son côté, contracta alliance dans sa propre Maison et fut marié à Marie-Dorothée Walsh de Serrant, sa cousine germaine, fille de François-Jacques Walsh, comte de Serrant, et dont il en eut neuf enfants, sept fils et deux filles.



Joseph-Alexis Walsh, l'un de ses fils s'est conquis une bonne place dans le monde littéraire par ses ouvrages : il est l'auteur de *Lettres Vendéennes*, qui ne manquent certes pas de mérite. Il est mort le 11 février 1860, laissant trois enfants, dont l'aîné, le vicomte Édouard Walsh, marié en secondes noces, en 1848, à Mlle de la Touche, veuve du comte d'Aramont, a longtemps habité le magnifique château de Chaumont, sur les bords de la Loire, passé depuis aux mains de la famille Say, et, de la famille Say par alliance, au prince Amédée de Broglie. — Arthur, second fils du vicomte Walsh, capitaine d'infanterie en retraite, ne s'est point marié. Le dernier fils, le vicomte Olivier Walsh, chambellan de l'empereur depuis 1852, a épousé, le 15 décembre 1857, Mlle Marie-Louise Desmazières. Il habite la terre des Vaux, à Savonnières, en Anjou.

Le chef de la branche cadette des Walsh, les Walsh de Serrant, l'ascendant direct des possesseurs du château, est François-Jacques Walsh, troisième fils de Philippe III, né à Saint-Malo, en 1714. Poussé en Espagne par les circonstances, avec son quatrième frère, Philippe, qui, lui, n'en sortit plus, il épousa à Cadix, le 26 avril 1743, Marie Harper, née à Londres, fille de Thomas Harper, d'une ancienne Maison, et de Marie Butler. Il se réunit à ses frères Patrice et Philippe pour obtenir, le 15 avril 1754, un arrêt du Conseil d'État du roi, qui déclara commun avec eux l'acte du 10 novembre



1753, ainsi que les lettres patentes, obtenues le 1er décembre suivant, par milord Antoine Walsh, leur frère aîné, et par lesquelles celui-ci avait justifié, dans les formes les plus authentiques, qu'il était issu d'une noble et ancienne Maison d'Irlande et descendu au dix-huitième degré de Philippe Walsh, surnommé le *Breton*, lequel en 1174, tua, de sa main, l'amiral de la flotte danoise, qui avait envahi le pays.

Au mois de mars 1755, François-Jacques Walsh obtint des lettres patentes portant érection de ses terres en titre et dignité de *comté*, sous la dénomination de *Serrant*. Il est dit dans ces lettres, très-flatteuses pour la Maison de Walsh, « que la terre de Serrant est décorée d'un des plus beaux châteaux qui soient dans le royaume, en sorte qu'avec la réunion demandée, la baronnie d'Ingrandes et les châtellenies de Savonnières, Serrant, la Roche-Serrant et Bellenoue en Petit Paris, elle formera un revenu d'en-

viron cinquante mille livres, sera composée d'une baronnie ancienne, qui a les plus beaux droits, et de cinq grandes châtellenies, d'où relèvent quantité de fiefs. »

Voilà donc Serrant érigé officiellement en comté. Bautru, avec sa désinvolture habituelle, s'était lui-même sacré comte de Serrant et il portait volontiers ce titre qu'on lui laissait par tolérance, mais qui n'était confirmé par aucune pièce officielle.

Antoine-Joseph-Philippe Walsh, chevalier, comte de Serrant, chevalier de Saint-Louis, fils aîné et héritier du premier comte de Serrant, dans son titre et dans toutes ses dépendances, était né le 18 janvier 1744 à Cadix, où son père avait été appelé pour recueillir la riche succession de Mlle Wythe, sa tante maternelle. Après avoir passé par divers autres grades, il fut nommé, le 7 septembre 1766, colonel-commandant dans le régiment d'infanterie irlandais de Roscommond, colonel et propriétaire de ce régiment (devenu Walsh), enfin lieutenant-général en 1814. Il décéda en 1817. De son mariage avec Renée de Choiseul-Beaupré, fille d'Antoine Nicolas, marquis de Choiseul, il avait eu deux fils et deux filles : mais ayant émigré en Angleterre, où il fut autorisé à lever un régiment d'Irlandais, le comte de Serrant s'y remaria en 1795, à Londres, à Charlotte-Elisabeth-Marie-Louise de Rigaud de Vaudreuil, veuve du marquis de Valady.

Napoléon attacha à sa cour la comtesse de Serrant et lui donna le titre de *comtesse de l'Empire* et de *dame du palais*.

« Après la catastrophe de Napoléon, dit M. Blondin-Langlois [1], Mme de Serrant resta fidèle au malheur et à la reconnaissance. Jamais on ne l'entendit parler qu'avec affection et respect de la mémoire de l'impératrice Joséphine, à laquelle elle consacra spécialement ses soins dans sa disgrâce. »

« A la Restauration, Mme de Serrant se renferma tout à fait à la vie privée; sa principale résidence fut son château, près Saint-Georges-sur-Loire. » Elle mourut en 1831. Elle avait donné à son mari trois fils : Théobald, Louis et Gaston; et une fille, Valentine. Louis, le second des fils, épousa, le 26 mars 1824, Mlle d'Hericy, qui lui apporta la grandesse d'Espagne et le titre de duc de la Mothe-Houdaucourt, qu'elle tenait de sa famille maternelle, les Rouhaut-Gamaches. Le duc de la Mothe-Houdaucourt mourut le 17 novembre 1842, frappé d'apoplexie, comme il se rendait à une chasse chez M. de Colbert. Il avait eu quatre enfants; deux sont morts. Il reste deux filles : l'une, Mélanie, entrée dans l'Ordre de la Visitation, à Paris; l'autre, Alix, mariée en mai 1859 au comte Arthur de Cossé-Brissac.

Gaston mourut en bas âge. Mlle Valentine-Eugénie-Joséphine de Serrant épousa, le 14 septembre 1830, Charles Bretagne, duc de la Trémoïlle, prince de Tarente, décédé

1. Blondin-Langlois : *Antiquités de l'Anjou*.

en 1839, qu'elle rendit père d'un fils, Charles-Louis, duc de la Trémoïlle, né le 26 octobre 1838, et seul représentant de sa race.

Théobald Walsh, comte de Serrant, né en 1798, en émigration, capitaine de cavalerie dans les chasseurs de la Vendée, épousa le 16 septembre 1823 Mlle Sophie Le Grand, fille d'un riche fournisseur des armées impériales, qui lui apporta une dot très-considérable. Plusieurs enfants sortirent de cette union; il n'en est demeuré qu'un seul, le comte Ludovic Walsh, né le 15 mai 1831, aujourd'hui propriétaire de Serrant. La comtesse Théobald s'était remariée en 1839, au comte Alfred Walsh de Serrant; dont elle a eu un fils; elle est morte en 1872. Le comte Ludovic, qui réside à Paris, va très-régulièrement passer une partie de la saison à son château.



II

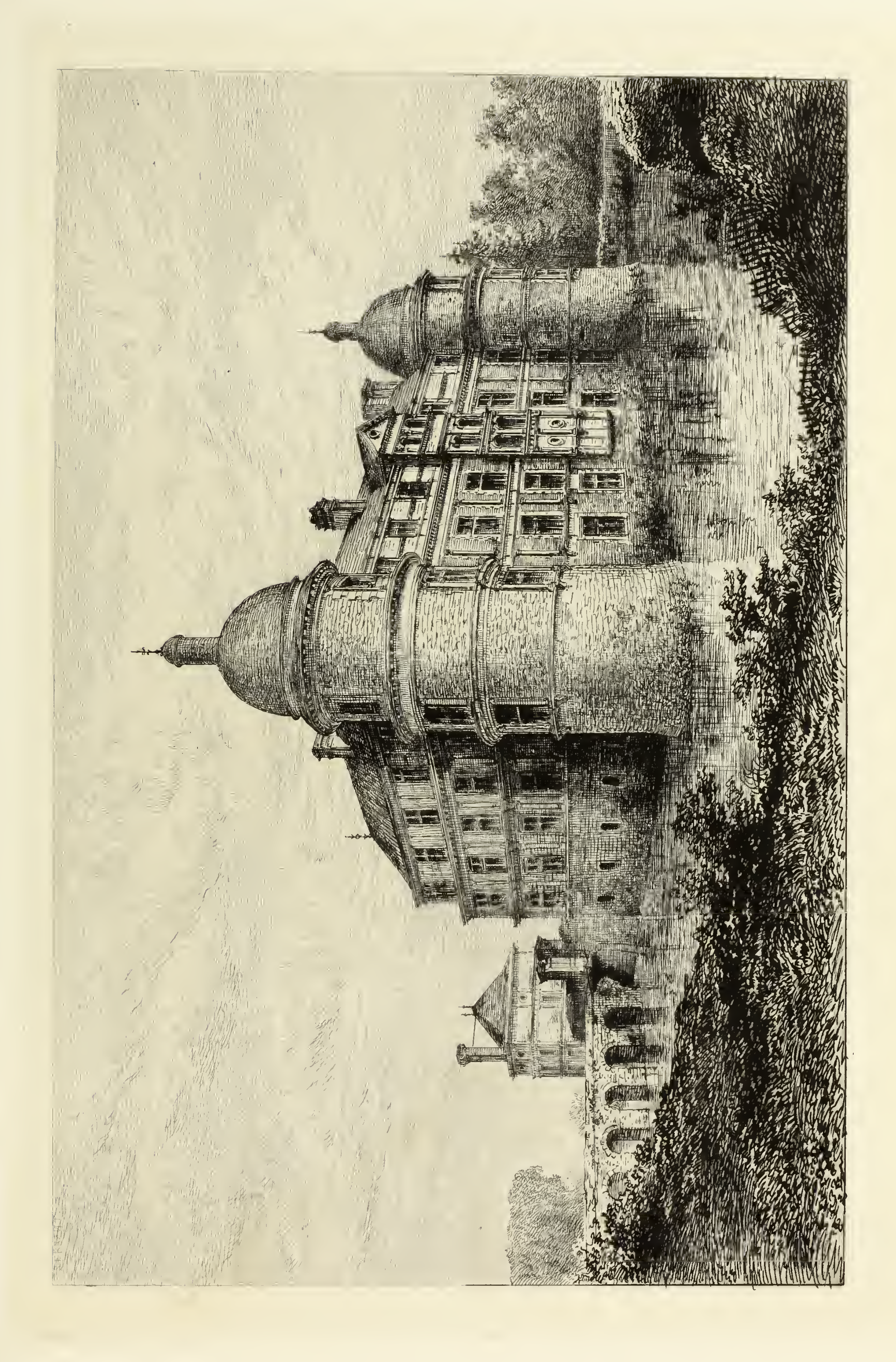
Comme nous le disions en commençant cette courte étude, la masse de Serrant présente un aspect imposant et majestueux. C'est vraiment une demeure seigneuriale; et hâtons-nous d'ajouter qu'une visite en détail ne fait que confirmer cette impression première.

Là, comme dans bien des châteaux, la construction primitive a été complétée par des propriétaires ultérieurs : les Bautru ont achevé l'œuvre des de Brie : le style Louis XIV s'y marie au style François Ier, mais dans des proportions harmonieuses et qui n'ont rien que de séduisant à l'œil. A l'intérieur, il reste encore des traces nombreuses de l'art délicat, exquis et un peu raffiné de la Renaissance; nous allons les y retrouver.

« Le magnifique château de Serrant, dit le docteur Blancheton dans un ouvrage déjà ancien [1], est placé dans un site très-agréable, entre la rive droite de la Loire et la grande route de Paris à Nantes, à quatre lieues d'Angers. La façade principale est du côté de la route, elle se trouve entre deux grandes ailes qui forment deux des côtés de la cour d'honneur. Deux pavillons sont placés aux angles de la cour.

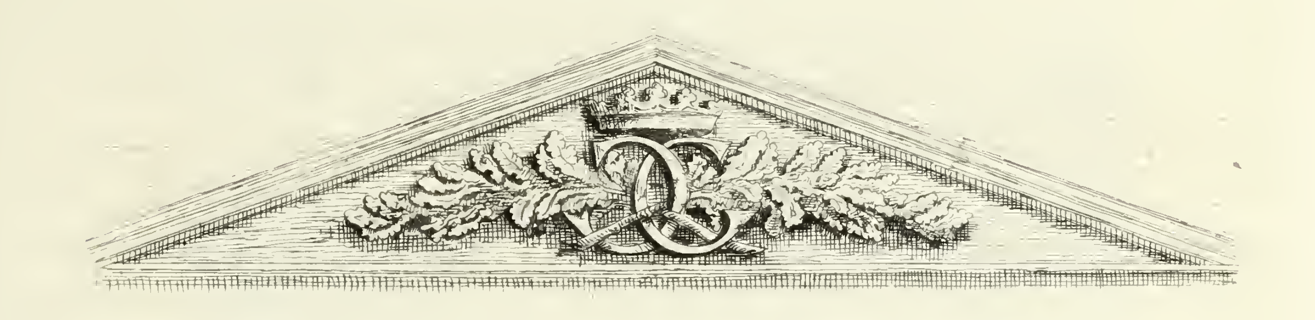
« Ce château est composé d'un rez-de-chaussée et de deux étages, chacun desquels est décoré d'un ordre d'architecture en pilastres qui règne sur toutes les faces : l'ionique au rez-de-chaussée, le corinthien au premier et le composite au second. Du côté opposé, le bâtiment est flanqué de deux grosses tours; elles sont construites, ainsi que ce côté du bâtiment, en schiste; les corniches sont en pierres de taille. Chaque façade ainsi que les ailes sont ornées d'un fronton triangulaire, et l'entablement qui lui sert de base est porté par quatre cariatides. Les pierres dont ce vaste bâtiment est construit sont d'une blancheur et d'une conservation remarquables. »

1. *Les Châteaux de France,* par le docteur Blancheton. Paris, Didot. 1822.



On vient de voir que Serrant se rattache, dans ses parties anciennes, à la Renaissance. Le docteur Blancheton, dans l'ouvrage que nous venons de citer, en attribue l'honneur à Jean de Brie et indique la date de 1546.

Mais, comme le fait remarquer M. le baron de Wismes, on ne connaît pas de Brie vivant à cette époque. Le même auteur observe également que sur les fenêtres et les portes de la grande cour on retrouve sculptés deux G entrelacés, qu'il considère



comme les initiales de Guillemette Grognet de Vassé, la seconde femme de Charles Ier de Brie. Et, de fait, ces habitudes de galanterie discrète, renouvelées du plus pur moyen âge, étaient encore de mise sous la Renaissance.

Dans cette hypothèse, — et cette hypothèse n'a rien que de très-vraisemblable, — le véritable constructeur de Serrant serait ce Charles Ier de Brie, dont nous avons conté plus haut les mésaventures. Si ce gentilhomme angevin dépensa sa fortune dans des poursuites judiciaires destinées à amener le châtiment du meurtrier de son frère, — comme l'affirme Louvet, qui devait le savoir, — ou s'il la gaspilla dans les magnificences princières du château de Serrant, c'est un point d'histoire toute locale que nous n'avons pas à résoudre ici. Ce qui demeure incontestable, c'est que de lui date la ruine de sa Maison : de telle sorte même qu'il dut interrompre les travaux du château, qui furent suspendus nombre d'années après sa mort.

L'œuvre des de Brie comprend la tour du Nord, la moitié du corps de logis de ce côté ainsi que la moitié de l'aile droite jusqu'au perron. Le reste est d'une époque postérieure.

Il est très probable que ni le partisan Scipion Sardini, ni le duc de Montbazon, ne songèrent à achever une habitation qui ne devait rester que fort peu de temps en leurs mains; et il faut arriver à Bautru pour trouver Serrant complété. C'est à Bautru, en effet, que l'on doit le reste du corps de logis, la tour du Midi et l'aile gauche à partir du perron, et naturellement la grande cour d'honneur. Son fils, celui que

Tallemant des Réaux appelait un sot, compléta son œuvre en prolongeant les deux ailes.

Voilà donc les dates de la construction successive de Serrant parfaitement déterminées : le milieu du XVIe siècle d'abord, la première moitié du XVIIe, le début du XVIIIe.

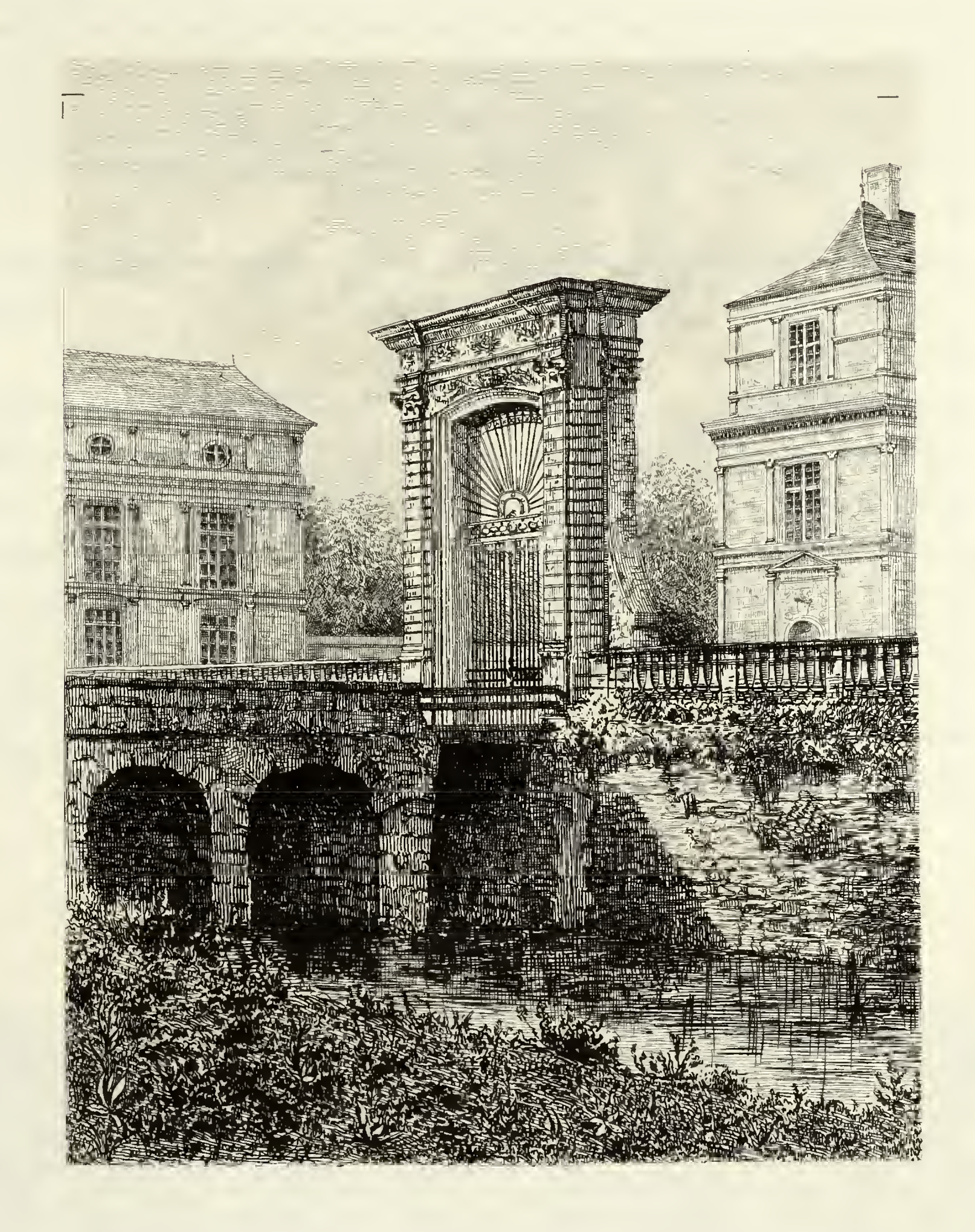
Pénétrons maintenant dans l'intérieur du logis. La première chose qui frappe l'œil et qui mérite de le retenir, c'est un escalier merveilleux, morceau d'architecture d'un dessin achevé, qui est presque unique en France et qui rappelle l'escalier du Louvre. Nos lecteurs savent que, au cours de notre publication, nous avons soin, — fidèle au programme que nous nous sommes tracé, — de leur indiquer ces bijoux inconnus, plus nombreux qu'on ne croit sur le sol de notre France, en dehors, bien entendu, des châteaux en quelque sorte catalogués. L'escalier de Serrant ne sera pas l'une des moins curieuses parmi ces découvertes. Les sculptures qui couvrent ses voûtes et ses parois sont d'une richesse, d'une variété et d'une délicatesse infinies. En entreprendre la description serait une chose oiseuse, pour ne pas dire impossible. Ici le dessin suppléera à la plume.

Les grands appartements ont été certainement accommodés au goût moderne, aux époques du premier Empire et de la Restauration, au temps de Philippe Walsh et du comte Théobald qui en firent leur résidence habituelle. On y sent la main de femmes distinguées et d'un goût parfait. Néanmoins, au premier étage notamment, les plafonds sculptés, les hautes cheminées de marbre avec leurs trumeaux ornés de portraits de famille, les grands lits aux riches tentures, les glaces de Venise aux encadrements artistiques, ces vieilles tapisseries de Beauvais, ces meubles sculptés, rappellent encore le grand siècle où vécut Bautru.

Notons çà et là quelques œuvres d'art qui ne sont pas sans présenter quelque attrait : un portrait de Richelieu, hommage évident de Bautru à son protecteur, de fort belles tapisseries flamandes, un tableau représentant un paysage sauvage au milieu duquel se trouve le Prétendant Charles-Edouard, remettant à mylord Walsh cette lettre pour le roi Jacques III qui le fit comte et pair, un portrait de Diane de Bautru, duchesse d'Estrées, etc., etc. Nous passons, bien entendu, sur les portraits de famille de date plus récente, le portrait notamment de la comtesse Alfred Walsh, née Sophie le Grand, entourée de ses enfants. Notons pourtant au courant de la plume, un meuble Louis XIII en bois d'ébène avec des sculptures intérieures et extérieures qui rappellent le plus beau travail des Florentins et qui est d'un prix considérable.

Arrivons tout de suite à ce qui constitue, avec l'escalier dont nous avons déjà parlé, le grand intérêt artistique du château, le monument que Marguerite de Bautru, veuve du maréchal marquis de Vaubrun, fit ériger à son mari trente ans après sa mort.

Cet admirable tombeau est situé dans la chapelle, et la chapelle, digne d'un tel monument et bâtie exprès par Jules Mansard, est décorée d'un ordre corinthien, en colonnes et pilastres de marbre noir.



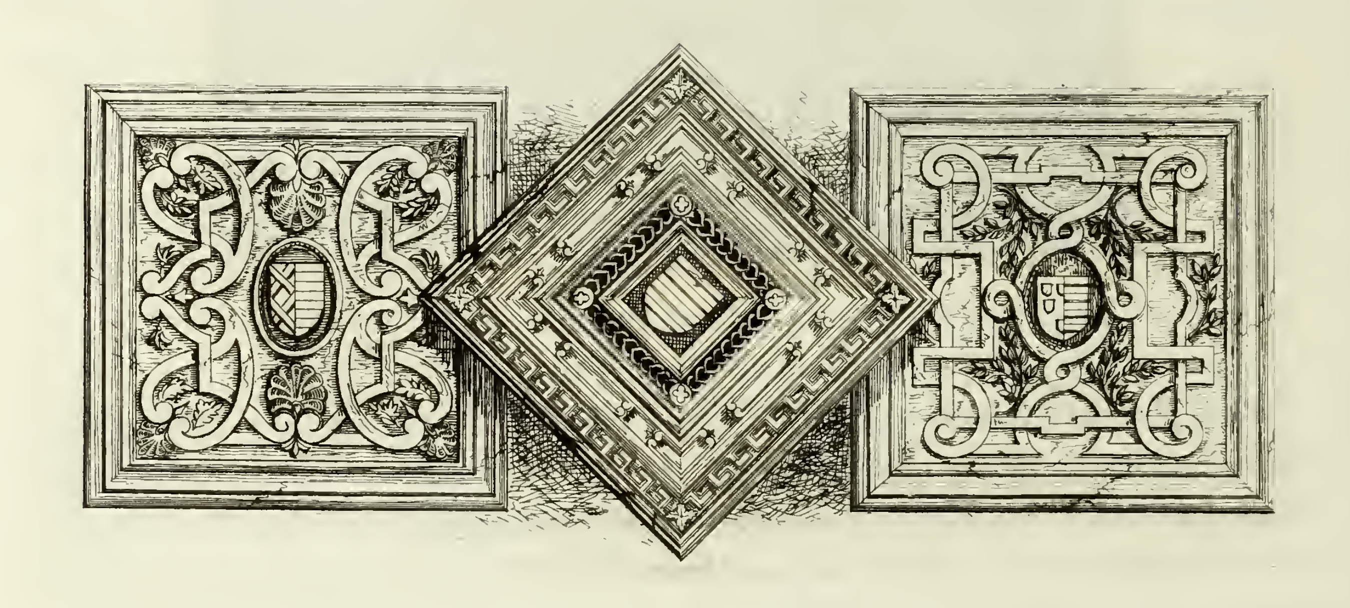
Le tombeau, avons-nous dit, est du célèbre Coysevox ; il est placé dans un enfoncement revêtu en marbre noir et dont les angles sont occupés par deux colonnes du même marbre, avec bases et chapiteaux de bronze. Le sarcophage, dont la face principale offre un bas-relief en plomb doré représentant le combat dans lequel le marquis de Vaubrun perdit la vie, est élevé sur un piédestal dont le dé porte une épitaphe en lettres d'or. Le sarcophage sert de support aux statues des deux époux. Le marquis, près de rendre le dernier soupir, est à demi couché sur un trophée d'armes, s'appuyant sur le bras

droit et tenant encore dans sa main le bâton de commandement; il est vêtu à la romaine; devant lui, la marquise à genoux, la tête appuyée sur la main droite et en partie couverte d'un grand voile ; à quelques pieds au-dessus de ce beau groupe, on voit la Victoire qui descend du ciel tenant d'une main un trophée, et de l'autre une couronne qu'elle va poser sur la tête du guerrier; cette figure, qui semble se soutenir en l'air par le mouvement de ses ailes, est admirable par sa grâce et sa légèreté.

Ceci même est encore une œuvre ignorée, que nos lecteurs nous sauront gré de leur signaler.

Un escalier de la Renaissance et de la plus pure Renaissance, un tombeau de Coysevox, voilà certes plus qu'il n'en faudrait pour attirer sur Serrant l'attention des amateurs du beau.

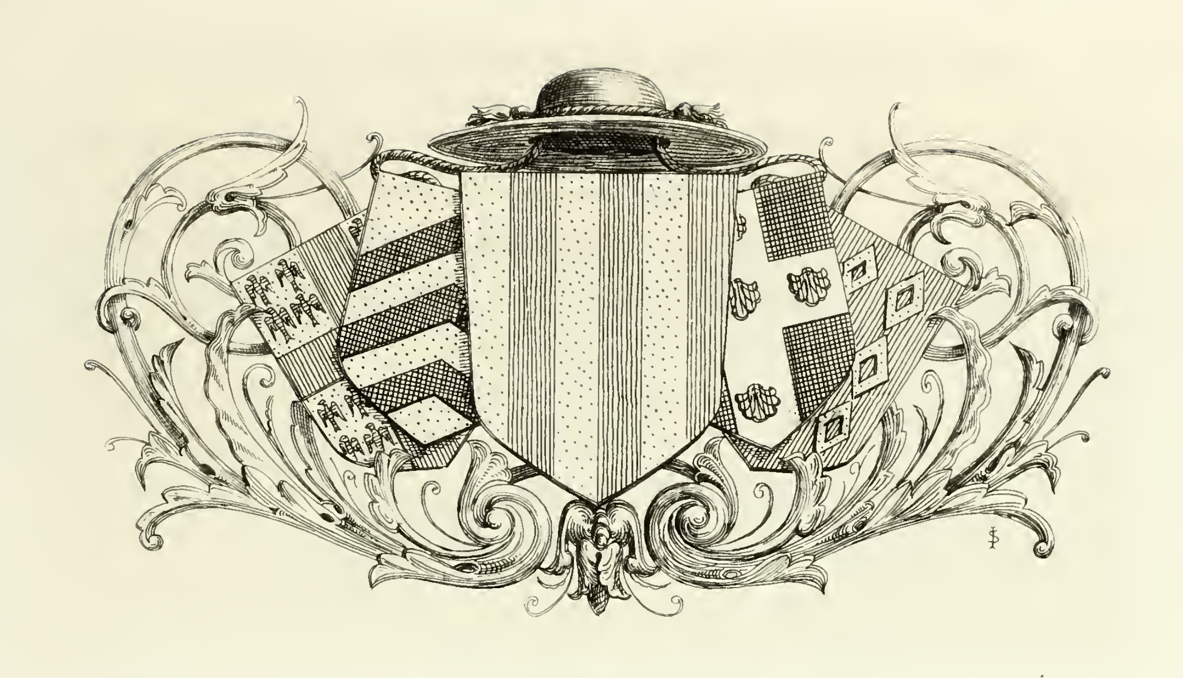
Ajoutons, pour être aussi complet que possible, qu'à différentes époques de notre histoire, le château reçut d'illustres visites. Louis XIV s'y arrêta, comme il se rendait à Nantes pour procéder à l'arrestation du surintendant Fouquet. C'est là, — détail historique assez curieux, — que Napoléon Ier, qui voyageait avec l'impératrice Joséphine, reçut la première nouvelle de la capitulation de Baylen. On raconte qu'après avoir jeté un coup d'œil sur l'ensemble des bâtiments, l'empereur aurait dit : « Je vois enfin un château en France. Cette architecture me rappelle l'Italie. » En 1828 Serrant reçut la visite de la duchesse d'Angoulême; en 1849 celle du prince-président de la République, depuis Napoléon III.



VIGNY

(SEINE-ET-OISE)

A M. VITALI



VIGNY

A M. VITALI

I

Ce dut être un cruel moment dans la vie du cardinal Georges d'Amboise, que l'heure où il vit la tiare pontificale échapper à sa légitime ambition. Jamais peut-être déception plus profonde n'atteignit un homme jusqu'alors plus favorisé de la fortune. Georges d'Amboise, cardinal, gouverneur du Milanais, légat du Saint-Siége en France, avait eu en effet l'une des existences les mieux comprises, les mieux conduites de son temps.

Ce cadet de la branche cadette des Chaumont d'Amboise, duquel nous avons eu l'occasion de dire un mot ailleurs, avait été créé évêque de Montauban dès l'âge de quatorze ans par l'influence de son frère aîné, Pierre d'Amboise, fort en crédit à la cour; deux ans après, il devenait aumônier du roi Louis XI, lequel n'était point commode pour son entourage, et prisait fort néamoins le jeune prélat.

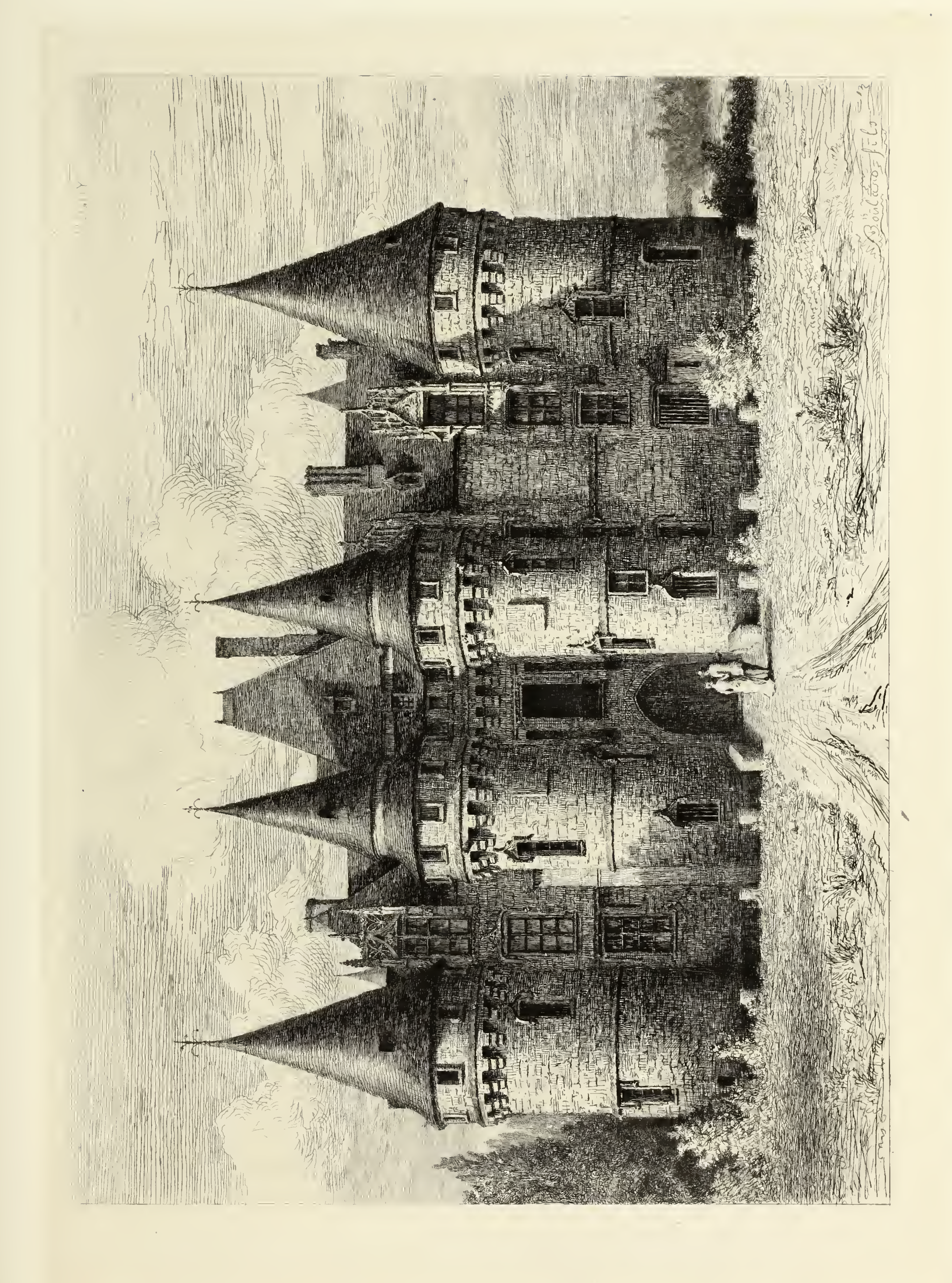
De cette époque date son attachement pour le duc d'Orléans; l'histoire offre peut-être peu d'exemples d'une fidélité réciproque aussi ferme, aussi inaltérable, qui sût résister à la fois aux vicissitudes de la politique, à des revers heureusement momentanés, et aux intrigues de cour. Il est vrai que Louis XII dans les disgrâces et les revers, pierre de touche de l'amitié, avait su éprouver la sûreté de relations de Georges d'Amboise lequel, durant la régence d'Anne de Beaujeu, mêlé à la révolte des princes, avait été emprisonné comme son maître, puis exilé comme lui. « Ces deux hommes, dit un contemporain, s'aimaient plus qu'on ne le saurait exprimer. »

Après une courte éclipse de sa fortune, le jeune évêque de Montauban, ayant grandement contribué au mariage du roi Charles VIII avec Anne de Bretagne, sur l'esprit de laquelle il exerça, toute sa vie durant, une influence toute-puissante, fut fait archevêque de Narbonne : à l'âge de trente-trois ans, en 1493, il était archevêque de Rouen, sur la recommandation du duc d'Orléans qui venait d'être nommé gouverneur de la Normandie et qui se hâta de laisser à son fidèle conseiller, avec le titre de lieutenant-général, l'administration entière de la province.

Une nouvelle intrigue de cour les avait rejetés l'un et l'autre dans l'exil. Mais presque à la même époque, Charles VIII mourait (1498). Le prince disgracié se trouvait Roi de France, et le compagnon de ses bons comme de ses mauvais jours devenait son premier ministre, pour ne plus cesser de l'être durant tout ce règne, inégal mais en somme bien rempli.

Aux premières années du xvie siècle, en 1502, le légat d'Amboise, comme on l'appelait communément, était dans tout l'éclat de sa puissance, dans l'épanouissement de sa forte maturité. Il n'avait guère que quarante-deux ans, — un âge qui est considéré avec raison comme seconde jeunesse pour les hommes d'État, surtout quand ces hommes d'État ont déjà accompli de grandes choses. Avec l'amitié du prince, il avait conservé une grande et solide popularité, juste récompense d'une administration ferme, intègre, dure aux grands, impartiale aux petits. « C'étoit, dit un de ses contemporains, Claude de Seyssel, archevêque de Turin, un homme très-excellent pour la conduite de ses principes aux affaires et accompli de sens, d'expérience, de loyauté et de bonne vie; jaçoit que plusieurs fois il avoit été longuement absent de lui, et si n'a-t-on jamais aperçu que son crédit et son autorité fust en rien diminuée mais toujours augmentée pour autant qu'il la méritoit, et la prudence croissoit avec le temps et par la continuation de ses services. »

Le Milanais conquis et confié aux mains habiles d'un neveu du légat, le seigneur de Chaumont, Louis XII reconnu roi de Naples, l'influence française s'étendant sur toute l'Italie, et mieux encore le royaume gouverné avec probité et intelligence, d'utiles réformes introduites partout, c'étaient là certes de beaux états de services.



D'Amboise, n'était l'affection profonde qui l'unissait à Louis XII, eût eu quelque raison de se considérer comme plus roi que le Roi lui-même : car s'il pouvait, grâce à la faveur persistante du souverain, demeurer le maître temporel du pays, avec ses fonctions et son titre de légat du pape il possédait une autorité indiscutée sur les consciences. Par là il tenait dans sa main, et le clergé séculier, et ces couvents souvent indisciplinés qui avaient besoin d'une forte direction; en un mot, il était comme le pape de France.

Il voulut plus encore : il aspirait, et ne s'en cachait guère, à monter sur le trône de Saint Pierre. Nul peut-être parmi ses contemporains n'était plus digne que lui de cette dignité suprême. « Seigneur, disait-il parfois, souffrez que je ne sois point frustré de mon attente ! » Or, Alexandre VI Borgia mourut subitement (1503). Le conclave était aux mains du fils du défunt pape, ce César Borgia, duc de Valentinois, qui a laissé dans l'histoire une si étrange et terrible réputation. On le croyait alors tout devoué à l'influence française, qui venait de l'aider à se créer une principauté dans les Romagnes en balayant les mille tyrans qui infestaient ce malheureux pays. Les troupes françaises, conduites par un des meilleurs généraux du temps, le vaillant La Trémouille, enserraient Rome et leur présence était de nature à peser d'un certain poids dans la balance : la plupart des cardinaux, les uns en haine de l'Espagne, les autres par suite de considérations d'ordres divers, étaient gagnés. D'Amboise pouvait se considérer comme légitimement au terme de ses vœux.

Ce fut cette confiance même qui le perdit. Le parti italien, qui commençait à reprendre corps dans le conclave sous la direction du fougueux cardinal de La Rovère, comprit qu'il fallait d'abord se débarrasser de l'élément militaire. On insinua au cardinal qu'il était nécessaire que son élection, sur laquelle il n'y avait pas de doute possible, fût entièrement libre et sincère; qu'il fallait éviter de donner prise à la malveillance et de laisser suspecter les décisions du conclave; qu'une sage politique commandait d'éloigner les troupes françaises de Rome.

D'Amboise confiant dans le succès eut le tort de ne pas percer à jour cette intrigue : il donna ordre à La Trémouille de se diriger vers le royaume de Naples. Immédiate-après, le cardinal de La Rovère faisait élire Pie III; et Pie III étant mort au bout de vingt-sept jours de pontificat, c'est lui-même qui, sous le nom de Jules II, ceignit la tiare. Presque en même temps les troupes françaises étaient chassées du pays napolitain par Gonzalve de Cordoue : de telle sorte que le cardinal perdait à la fois la couronne pontificale pour lui, et Naples pour son Roi. L'année suivante Louis XII signait et le cardinal d'Amboise laissait signer ce désastreux traité de Blois qui eût consommé le démembrement de la patrie en abandonnant à celui qui devait être Charles-Quint, avec la fille du Roi, Madame Claude, avec toutes les possessions françaises

en Italie, trois de nos meilleures provinces, la Bretagne, la Bourgogne et le comté de Blois. On sait que, fort heureusement pour l'avenir du pays, Louis XII, se dérobant à l'influence de sa femme, plus mère cette fois et plus duchesse de Bretagne que reine de France, ne tarda pas à faire déchirer ce traité par les États et à unir sa fille à l'héritier de la couronne, François de Valois, comte d'Angoulême, depuis François Ier. La rivalité des deux monarques datait de loin.

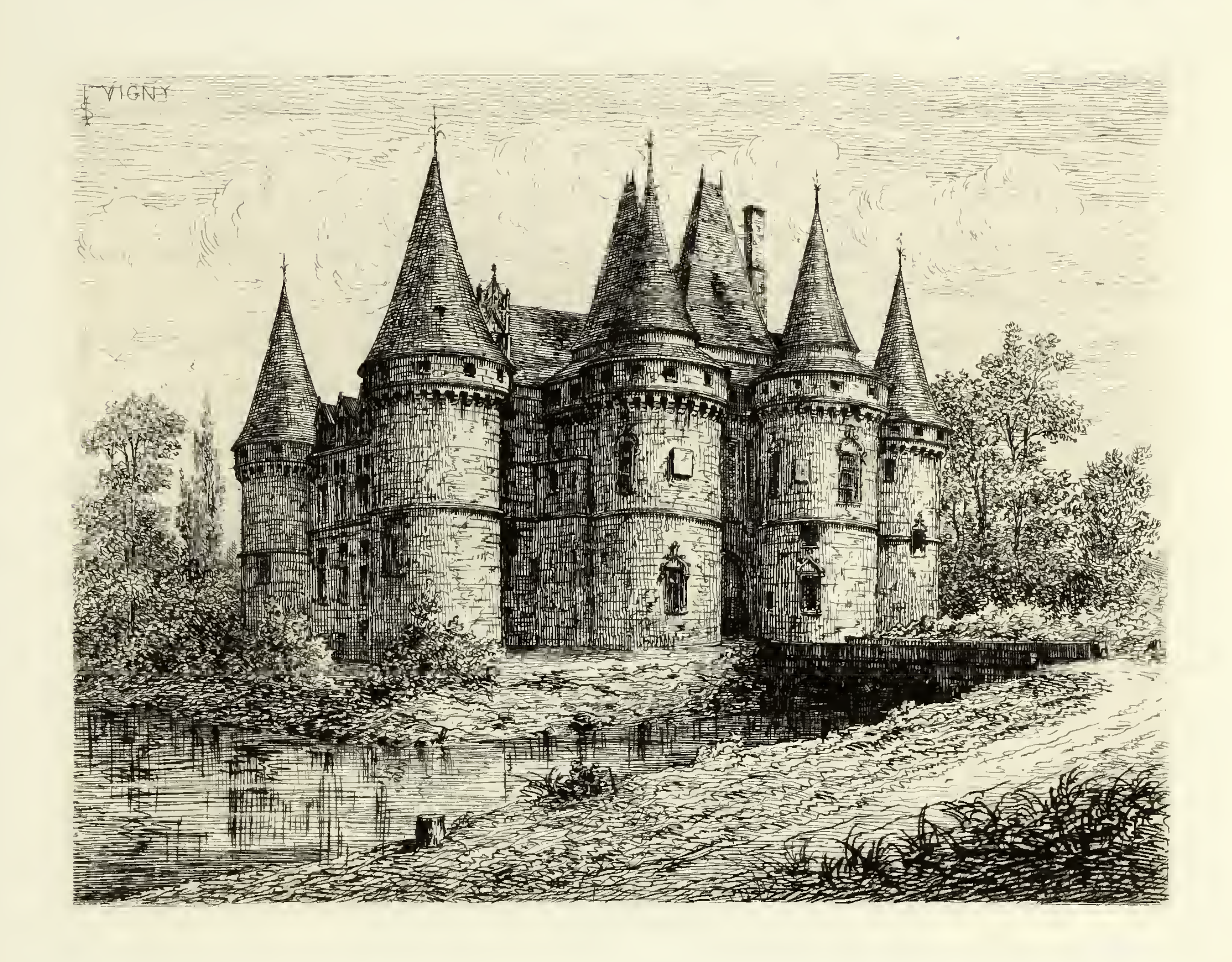
Deux mois après la signature du traité de Blois, le 16 novembre 1504, le cardinal acquérait la seigneurie de Vigny, de Françoise de Rouvray, veuve de Louis d'Hédouville, seigneur de Sandricourt. Françoise de Rouvray était la cinquième fille de Jean II de Rouvray et de Jeanne de La Trémouille. C'est cette famille qui donnera le jour à l'illustre auteur des Mémoires, l'écrivain original et puissant, le grand seigneur plein de soi et de sa noblesse, qui s'appellera le duc de Saint-Simon.

La châtelaine de Vigny était bien vue en cour. Elle était dame d'honneur de la reine Anne de Bretagne; et l'on sait quel était auprès de cette princesse le crédit du légat d'Amboise. Restée veuve et sans enfants, la dame de Sandricourt, qui habitait la terre de ce nom, fut heureuse sans doute de satisfaire aux désirs du cardinal en lui cédant sa seigneurie de Vigny.

Faut-il admettre que, après les déboires que nous venons de conter, après sa désillusion qui fut profonde et cruelle, Georges d'Amboise, mortellement frappé au cœur par une série d'échecs diplomatiques et personnels, qui allaient se poursuivant et qui abrégèrent son existence, ait cherché loin du bruit, loin de la foule importune des courtisans, un coin perdu, une retraite cachée où il pût dissimuler ses mécomptes, ensevelir sa douleur? Ce sentiment vient tout d'abord à l'esprit quand on découvre Vigny.

Cette partie du Vexin Français, très-plantureuse, est aussi fort accidentée; les coteaux succèdent aux coteaux, coupés par des vallées profondes. C'est tout à fait dans le creux de l'une de ces vallées, au milieu d'un paysage calme, que Vigny fut construit, on pourrait dire dissimulé. Rien aux environs ne vient troubler l'harmonie et la sérénité de cette solitude. Le bourg, groupé autour du château, est de médiocre importance; aujourd'hui encore il respire je ne sais quel air de tranquillité voisin de la somnolence. Point de grande ville aux environs : la plus rapprochée est Pontoise, qui est à vingt-cinq kilomètres, Pontoise, ville coquette et agréablement disposée en amphithéâtre, mais qui ne saurait aspirer au titre de grande ville. C'était une retraite heureusement trouvée pour cet homme désabusé, qui avait porté le poids du jour et qui devait commencer à tourner à la misanthropie : « Frère Jean, ah! que n'ai-je été toute ma vie Frère Jean ! » Ainsi s'exprimait, dit-on, à son lit de mort, celui qui pensa être pape et qui, au moment d'entrer dans l'éternité, se prit à considérer le néant des choses

humaines. Il est vraisemblable que le légat d'Amboise était déjà dans cet état d'esprit quand il vint chercher à Vigny un refuge contre les coups du sort; et plus d'une



fois sans doute les frais ombrages de cette paisible habitation durent retentir de ses exclamations mélancoliques.

A examiner les choses d'une façon plus terre-à-terre, cette retraite de Vigny, qui isolait le cardinal de la foule des fâcheux, avait pour lui l'avantage de se trouver à peu près à égale distance de ses principaux centres d'opération, Paris et Rouen. Le premier ministre était assez près de Paris pour continuer à suivre attentivement la politique, se tenir au courant des intrigues de cour, venir promptement, s'il était nécessaire, reprendre sa place aux côtés du Roi. En outre, c'est l'endroit où le Vexin confine à la Normandie; Vexin Français et Vexin Normand, comme on disait autrefois, se confondent là. Le cardinal se trouvait donc à portée de son siége épiscopal de Rouen; et, du fond de cette vallée ombreuse et retirée, il avait toute facilité de diriger encore l'administration de cette province qu'il avait si complétement réformée. On sait, d'ailleurs, que, au milieu de ses occupations les plus diverses, ayant

à gouverner la France entière et l'Italie sur les bras, le cardinal ne cessa d'apporter aux affaires de la Normandie une sollicitude quasi paternelle.

Il passa là une partie des dernières années de sa vie : c'est en partant pour l'Italie, afin de recommencer la lutte contre son éternel et intraitable ennemi, le pape Jules II, qu'il s'éteignit à Lyon (25 mai 1510). Ses restes mortels furent transportés dans la cathédrale de Rouen. Jules II ne devait guère lui survivre : il mourut moins de trois ans après (février 1513), et deux ans plus tard encore, celui dont il avait été le ministre fidèle et l'ami dévoué, le roi Louis XII, descendait à son tour dans la tombe, le 1er janvier 1515.

Le cardinal en mourant légua Vigny à son neveu préféré, Georges, troisième fils de Jean d'Amboise, sieur de Bussy, chambellan du roi Louis XII, et de Catherine de Saint-Bellin.

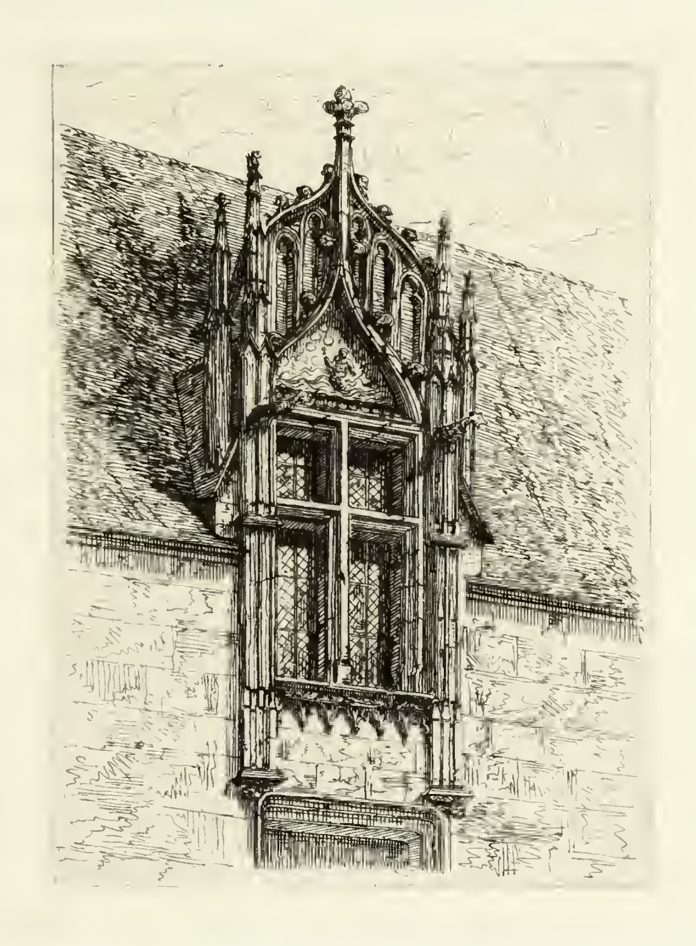
Georges d'Amboise II, dit le Jeune, hérita de la plupart des charges et fonctions de son oncle; il fut comme lui cardinal et archevêque de Rouen, mais l'histoire ne dit pas qu'il ait hérité de son activité, de sa rare et vaste intelligence, et de son goût pour les affaires publiques. Il vécut *inglorius* dans son siége épiscopal de Rouen, traversant de la sorte une des périodes les plus troublées de notre histoire, s'occupant presque exclusivement, à ce qu'il semble, d'embellir et d'achever cette merveilleuse cathédrale de Rouen, l'un des éblouissements de l'art gothique.

Le second cardinal d'Amboise laissa la terre de Vigny à sa sœur Renée d'Amboise, dame de Bussy et de Saxe-Fontaine, veuve de Louis de Clermont, seigneur de Clermont et de Gallerande, dont le second fils, Jacques, avait été substitué au nom et aux armes d'Amboise par le cardinal d'Amboise, son oncle maternel, et devint ainsi la tige des Clermont d'Amboise. La dame de Clermont vendit la terre de Vigny le 13 juin 1555 moyennant 50,000 livres, qui vaudraient dix fois autant de notre monnaie, à Anne de Montmorency, connétable de France.

Vigny resta près d'un siècle dans la famille des Montmorency. Après la mort du connétable, il fut d'abord à sa veuve Madeleine de Savoie, fille de René de Savoie et de Bonne de Romagny, qui, outre ses nombreux titres, porte aussi celui de dame et baronne de Vigny; puis, à son troisième fils, Charles de Montmorency, duc de Damville, pair et amiral de France.

Les trois fils du connétable, qui, en créant, au plus fort des guerres de religion, le parti des *Politiques*, avaient été en somme les premiers instruments de la fortune du roi de Navarre, n'eurent pas à se plaindre d'Henri IV. L'un, François, fut pair, maréchal, grand-maître de France, gouverneur de Paris; le second eut l'épée de connétable et le gouvernement du Languedoc : Charles, pair aussi, puis amiral de France. Il avait épousé Renée de Cossé, comtesse de Frontigny, fille du maréchal

de Cossé, et il mourut en 1612 sans postérité léguant Vigny à son neveu Henry, deuxième du nom, duc de Montmorency et de Damville, pair, amiral et maréchal de France, comte de Dammartin, chevalier des Ordres du Roi et gouverneur de la province du Languedoc, né en 1594. Il était fils de Henry premier du nom, connétable de France, et de sa deuxième femme, Louise de Budos.



Il est dans l'histoire peu de destinées plus tragiques que celle de Henry II de Montmorency. Henri IV, qui l'avait tenu sur les fonts baptismaux, l'aimait beaucoup et l'appelait volontiers « son fils Montmorency. » Or, le 30 octobre 1632, le maréchal de Montmorency était décapité à Toulouse devant la maison de ville, victime de sa rébellion et aussi de l'inflexible rigueur de Richelieu. Sa touchante et sympathique veuve, Marie des Ursins, se retira aussitôt après sa mort dans le monastère de la Visitation à Moulins où elle se fit religieuse, et y mourut vingt-cinq ans après, le 30 septembre 1657, âgée de soixante-six ans.

Avec Henry II de Montmorency, s'éteignit la branche directe de cette illustre famille.

La terre de Vigny échut alors à la sœur utérine du dernier duc, Marguerite de Montmorency, veuve et douairière d'Anne de Lévy, duc de Ventadour, pair de France,

gouverneur du Limousin et lieutenant-général de Languedoc. Le connétable Henry Ier, celui qu'Henri IV appelait son compère, avait été marié trois fois : Henry II était fils de la belle Louise de Budos; la duchesse douairière de Ventadour, d'Antoinette de la Mark.

La duchesse habita fréquemment Vigny. On voit dans les registres de la paroisse, les seuls documents que nous possédons, qu'elle a donné deux cloches à Vigny en 1635, avec Louis-Charles de Lévy, son fils; qu'elle a fondé à perpétuité « 36 livres de rente à la fabrique pour l'entretien d'une lampe qui doit brûler jour et nuit devant le Saint-Sacrement »; qu'elle fonda aussi à perpétuité « une messe qui doit se dire tous les jours à un des autels de l'église, pour le repos de son âme et celui des seigneurs et dames de Vigny, ses prédécesseurs et successeurs. »

Vers cette époque eut lieu à Vigny une cérémonie dont il est resté trace dans les annales locales et qui fut dans le pays un véritable événement. Le 19 décembre 1655, Anne de Lévy, duc de Ventadour, archevêque de Bourges, procéda au sacre de son frère, Louis-Hercule de Lévy, entré comme lui dans les ordres et nommé évêque de Mirepoix. L'archevêque de Bourges était assisté des évêques de Coutances, de Saint-Malo et de Limoges. « L'évêque de Mirepoix, dit la Chronique, fit de grandes aumônes ce jour-là et suivants à tous les habitants de Vigny et autres. »

L'archevêque de Bourges et l'évêque de Mirepoix avaient un frère aîné, Charles de Lévy, duc de Ventadour, pair de France, qui avait épousé Marie de la Guiche, fille puînée du maréchal de Saint-Gerand. Il s'éteignit avant sa mère qui mourut à Paris le 3 décembre 1660, âgée de quatre-vingt-huit ans, laissant pour héritier son petit-fils Louis-Charles de Lévy, duc de Ventadour, pair de France, marquis d'Annonay, comte de la Voute-Touron, baron de Douan, de Souillac, de Marsillac et de Mortagne. Sa mère, Marie de la Guiche, porta constamment le titre de dame douairière et baronne de Vigny.

Le jeune duc de Ventadour avait épousé Charlotte-Eléonore-Madeleine de La Mothe Houdancourt, fille du maréchal de La Mothe Houdancourt et de Louise de Prix, gouvernante des enfants de France. C'était, d'après l'opinion des contemporains, une personne très-pieuse, très-charitable, qui fit beaucoup de bien au pays. Nous trouvons notamment que « par contrat passé par devant maître Charles Roussel et Girard Claude-Baptiste, notaires au Châtelet de Paris, la duchesse de Ventadour a établi deux Filles de charité qui sont payées pour panser les pauvres malades des paroisses de Longuerre et Vigny, enseigner aux jeunes filles à lire et à écrire et les fournir de papier, plumes, livres et encre, donner du bouillon et autres aliments aux pauvres malades et les fournir de remèdes, médicaments, linge et le tout gratuitement. » Il en existe maintenant une troisième dont la rente fut instituée par le duc de Rohan-Rohan.

Il semble qu'il fût dans la destinée de Vigny de rester aux mains des plus vieilles Maisons de France. On voit que la terre a très-peu changé de propriétaires : après les d'Amboise, les Montmorency; après les Montmorency, les Ventadour; après les Ventadour, voici les Rohan. En effet, la fille du duc de Ventadour, Anne-Geneviève, qui avait épousé le prince de Turenne dont elle n'eut pas d'enfants, convola en secondes noces et fut mariée, le 15 février 1674, au chef de la Maison des Rohan, Hercule-Mériadec de Rohan, prince de Soubise, duc de Rohan-Rohan.

Vigny est demeuré dans la Maison de Rohan, jusqu'aux dernières années de Louis-Philippe. On sait que les Rohan émigrèrent en Autriche en 1792 : ils se sont fixés là, et leur chef, présentement devenu sujet autrichien, est membre héréditaire de la Chambre des seigneurs. Dans les dernières années de la monarchie de Juillet, ils vendirent les biens, encore considérables, qui leur restaient en France, et qui, comme Vigny, étaient demeurés entre leurs mains, malgré la tempête révolutionnaire. Vigny fut acquis par M. Vitali, ingénieur, qui en est le propriétaire actuel.

Le château, au moins dans ses parties principales, notamment dans sa façade qui est authentiquement du cardinal d'Amboise, est conservé d'une façon remarquable et n'a subi en rien les injures du temps. L'intérieur a été complétement restauré. On l'a plié aux exigences d'une habitation moderne; il est somptueusement décoré, richement meublé, mais toujours dans le goût du jour, ce qui, au point de vue archéologique, ne présente pas le même attrait. On montre pourtant dans la tourelle de gauche, au second étage, une pièce ovale assez obscure, décorée aux armes des d'Amboise et qui, dit-on, servait d'oratoire au cardinal. La façade est intacte, et ce n'est pas là le moindre intérêt de cette habitation.

Dans la seconde moitié du xve siècle, une révolution lente, mais radicale, s'opéra dans l'architecture comme dans tous les arts d'ailleurs, révolution coïncidant avec un grand mouvement politique. On est à la veille du règne de François Ier. La royauté va chaque jour affirmant sa force et sa puissance; la féodalité, cette féodalité hautaine et batailleuse qui avait si longtemps tenu en échec la monarchie française, ne se relèvera plus des coups que lui a portés Louis XI : le moyen âge meurt, et avec le moyen âge, tout le système d'institutions et de coutumes qui s'y rattachait.

Les guerres d'Italie, ce contact perpétuel avec une nation favorisée sous tous les rapports, n'avaient pas tardé à développer chez le souverain comme chez les grands seigneurs qui l'entouraient les progrès du goût, le besoin du luxe et aussi un penchant très-vif pour ce style nouveau qui s'appellera l'art de la Renaissance. D'autre part, les vieilles forteresses féodales, exclusivement construites en vue de la guerre, et dont le but principal était de défendre le châtelain et de couvrir le bourg qui s'était groupé autour du château, n'avaient plus guère raison d'être. L'artillerie qui, depuis

Charles VII, allait progressant, aurait eu, comme on le vit d'ailleurs par plusieurs exemples, aisément raison de ces murailles.

Il y a donc deux styles très-différents dans les châteaux du XVIe siècle : l'un, où l'on adoptera franchement le style de la Renaissance ; l'autre, qui ne différera pas sensiblement de celui qui était en usage à la fin du XVe siècle, avec cette différence pourtant que tout le système de défense, tours, créneaux, machicoulis, etc., ne sera là en quelque sorte que *pro forma*. « Le château de Vigny (Seine-et-Oise) bâti par le cardinal d'Amboise, dit M. de Caumont [1], appartient à la dernière de ces deux classes de châteaux ; il ressemble tout à fait à ceux du XVe siècle ; seulement, on peut remarquer que les tours étaient appliquées sur les murs, autant comme ornement que comme moyen de défense. Les larges fenêtres, distribuées également dans toutes les parties des murs extérieurs, prouvent combien on redoutait peu les attaques.

« Ce beau château, établi sur un terrain coupé carrément, présentait la forme d'un carré long. Le grand côté qui sert de façade est garni de quatre tours également associées, surmontées de machicoulis et couronnées de toits coniques fort élevés et très-élégants ; la porte d'entrée se trouve au milieu de l'édifice, entre les deux tours centrales, dans une espèce d'avant-corps ou de pavillon qui rappelle par sa position les donjons de certains châteaux du XIIe siècle. »

Plusieurs fenêtres sont surmontées d'arcades simulées, en forme d'accolade et ornées de feuillages frisés qui annonçent les dernières années du XVe siècle et le commencement du XVIe.

Comme on le voit, Vigny marque le point précis d'une évolution importante, dans l'histoire de l'architecture française : il arrive au *summum* de la période de transition. Ce n'est plus Charles VIII ; ce n'est pas encore François Ier ; ce n'est plus Amboise sévère et redoutable ; ce n'est pas encore Chenonceaux riant et si merveilleusement sculpté.

A ce point de vue comme au point de vue des souvenirs qui s'y rattachent, Vigny avait donc sa place dans notre Galerie.

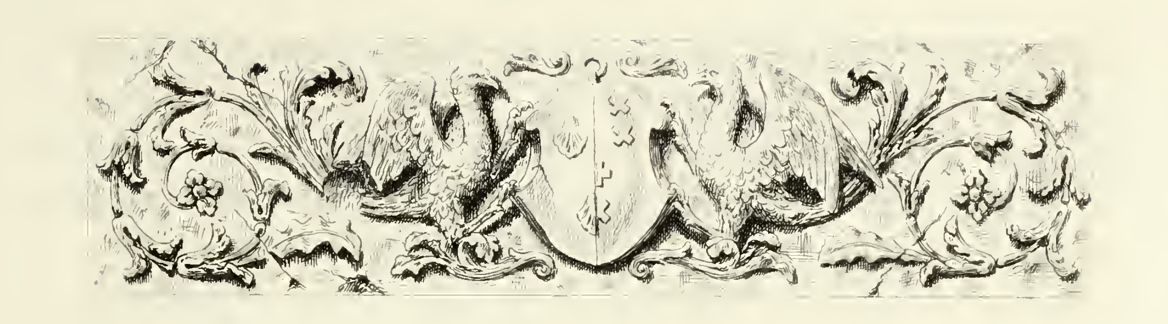
1. De Caumont, *Abécédaire d'Archéologie.*

MONTAL

(LOT)

A

M. VIGUE DE SALVAGNAC



MONTAL

A

M. VIGUE DE SALVAGNAC

I

On ne saurait rien voir de plus gai, de plus animé, de plus séduisant, que cette vallée de la Bave, au fond de laquelle est assis paisiblement le gros bourg de Saint-Céré. C'est l'extrémité même du Quercy; d'un côté on touche à l'Auvergne, de l'autre on vient de quitter les régions montagneuses et désolées du Cantal; on s'avance vers les plaines plantureuses qui bordent la Dordogne et ses affluents. Pays de transition, par conséquent, où l'on trouve à la fois l'eau et les montagnes. Quand on se rend de Gramat à Saint-Céré par la route — car heureusement pour le touriste, sinon pour le commis-voyageur, il n'existe pas de voie ferrée — on côtoie d'abord des collines très-boisées, tandis qu'à sa droite on rencontre des plaines fertiles, des champs, des villages. Peu à peu et à mesure qu'on s'enfonce dans le Quercy, le paysage prend un aspect plus triste et plus sauvage : aux collines boisées succèdent des montagnes abruptes et arides, aux flancs desquelles et à mi-côte serpente la route. On s'élève de la sorte jusqu'à une distance assez haute au-dessus du niveau de la mer : puis, tout à coup, les montagnes vont s'abaissant : en approchant

de Saint-Céré, l'horizon s'élargit, les collines s'ouvrent, le paysage s'agrandit et l'on suit une côte qui n'a pas moins de quatre kilomètres de longueur. Saint-Céré est au bas de cette côte, au fond de la vallée.

Le coup d'œil, de là, est tout à fait pittoresque : la vallée de la Bave est séparée de la vallée de la Cère par une série d'éminences assez fortes, qui naturellement furent couvertes, aux temps féodaux, par autant de châteaux forts dont les ruines subsistent encore. Voici Saint-Laurent dont les deux donjons romans sont restés intacts; voici Cavaignac, puis la masse imposante du château de Castelnau de Brétenoux, dont nous aurons l'occasion de dire un mot; puis encore, tout à fait dans le fond du tableau, les terribles tours de Turenne qui se confondent presque avec les montagnes grises et le ciel sombre.

Montal ne fait point partie de cet ensemble : il est situé tout à fait à l'ouest, au pied des collines qui ferment la vallée, derrière Saint-Céré, et proche de la route qui longe la Bave. De cette route, l'ensemble du château paraît insignifiant; on ne voit guère que deux tours rondes, flanquant un corps de logis d'apparence assez ordinaire. Mais à mesure que l'on s'avance, en suivant un chemin qui forme un grand coude à travers les champs, le château prend peu à peu une tout autre importance : l'art ne tarde pas à faire son apparition avec la vieille église romane à campanile, placée devant la façade qui regarde le pays, et aussi avec cette façade elle-même, où se fait sentir un goût déjà raffiné.

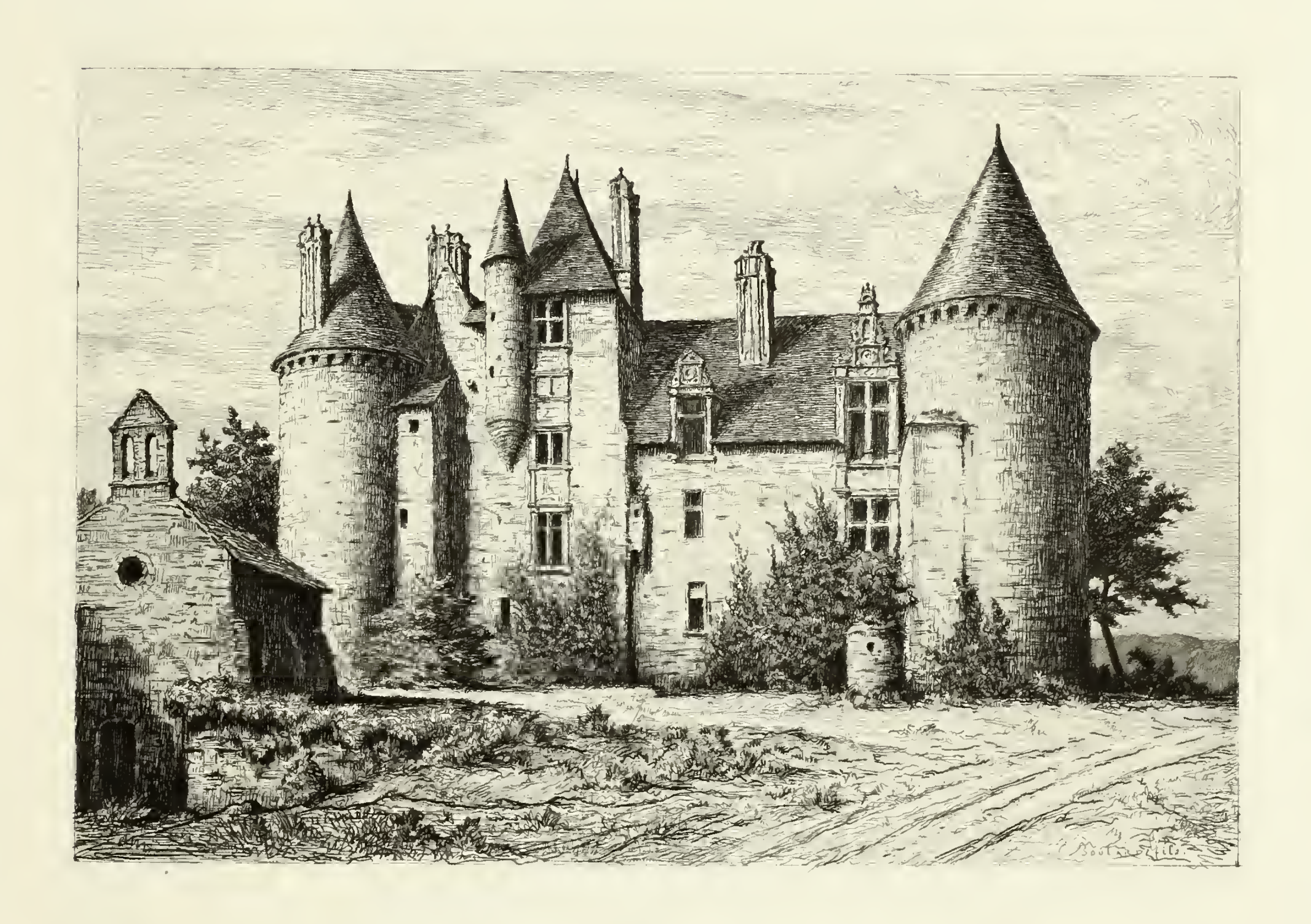
Le château comprend deux corps de logis en angles, formant les deux côtés d'un parallélogramme qui n'a pas été complété, et qui devait l'être, dans la pensée de ses constructeurs primitifs : car, à chacune des extrémités du rectangle, on rencontre une porte placée là pour donner accès sur une galerie projetée. Les deux corps de logis regardent : l'un le nord, l'autre le couchant.

A chacun des angles est une tour avec corniche à corbelets et modillons et toiture conique. Ces tours, comme il était d'usage au milieu du XVIe siècle, sont mises là simplement pour la décoration; elles n'ont rien de féodal ni de belliqueux, et auraient été, en cas d'agression, d'une inutilité parfaite. Nous avons précédemment indiqué la transformation qui s'est opérée dans l'architecture lors de la grande époque de François Ier et de Henri II, transformation coïncidant d'ailleurs avec le mouvement politique et littéraire dont la Renaissance fut le signal. Montal est un des spécimens les plus purs et les mieux conservés de cet art exquis.

La façade qui regarde la route est divisée verticalement en quatre travées, remplies chacune par une croisée : horizontalement, elle forme trois étages. Ces croisées à meneaux sont ornées de colonnes d'ordre composite : une seule, la plus rapprochée de la tour d'angle, est surmontée d'une lucarne avec corniches et fronton;

toute cette partie du bâtiment est d'une décoration des plus simples, étant donné surtout le luxe d'ornementation que nous allons rencontrer plus loin.

La façade du midi qui regarde la colline — cette colline où fut un camp gaulois célèbre qui commandait toute la plaine — est déjà plus soignée; la recherche de la décoration y est très-sensible. Entre les deux tours, mais plus rapprochée de la tour



d'angle, en est une troisième, carrée, servant d'escalier, laquelle est flanquée d'une tourelle à encorbellement, le tout d'un travail soigné et d'un effet gracieux. Entre la tour Carrée et celle qui termine le bâtiment, du côté de la colline, est une série de croisées qui rappellent, avec plus de richesse, les croisées de l'autre façade; elles sont complétées par des lucarnes et des toitures d'une extrême élégance. Au-dessus de l'une d'elles, on peut voir encore gravés dans la pierre les mots : « *PLUS D'ESPOIR* », devise, dit la légende, de l'inconsolable Rose de Montal qui, ajoute-t-on, se serait précipitée par cette croisée. Nous verrons tout à l'heure ce qu'il en faut penser.

Arrivons maintenant à cette cour intérieure, dont nous donnons une reproduction très-exacte, et qui, nos lecteurs pourront s'en rendre compte comme *de visu*, est,

dans des proportions relativement exiguës, une des belles choses du XVIe siècle. Rien n'est gracieux comme les deux côtés de ce parallélogramme inachevé. Tout y est à sa place, l'ensemble en est parfait; et pourtant, il n'est pas un seul des motifs d'ornementation qui ne diffère du motif voisin. Car c'était là le secret de ces grands artistes, pour la plupart ignorés : composer un tout harmonieux avec des éléments d'une incroyable variété.

Les façades de la cour forment trois étages.

Le rez-de-chaussée comprend : quatre fenêtres, dont deux dans la suite sont devenues des portes; plus, deux portes à chaque angle, lesquelles devaient donner sur les galeries qui n'ont pas été construites; puis, la grande porte d'angle qui donne accès dans le château.

Au premier étage, entre les croisées, on aperçoit, enchâssés dans d'élégants médaillons, toute une série de portraits de famille.

En haut sont les lucarnes.

Le rez-de-chaussée est séparé du premier étage par un linteau très-orné, très-fouillé, et, sauf en ce qui concerne les armoiries, se trouve dans un état de conservation très-suffisant. On y rencontre un peu partout les coquilles des Montal et les croix de Saint-André des Balzac.

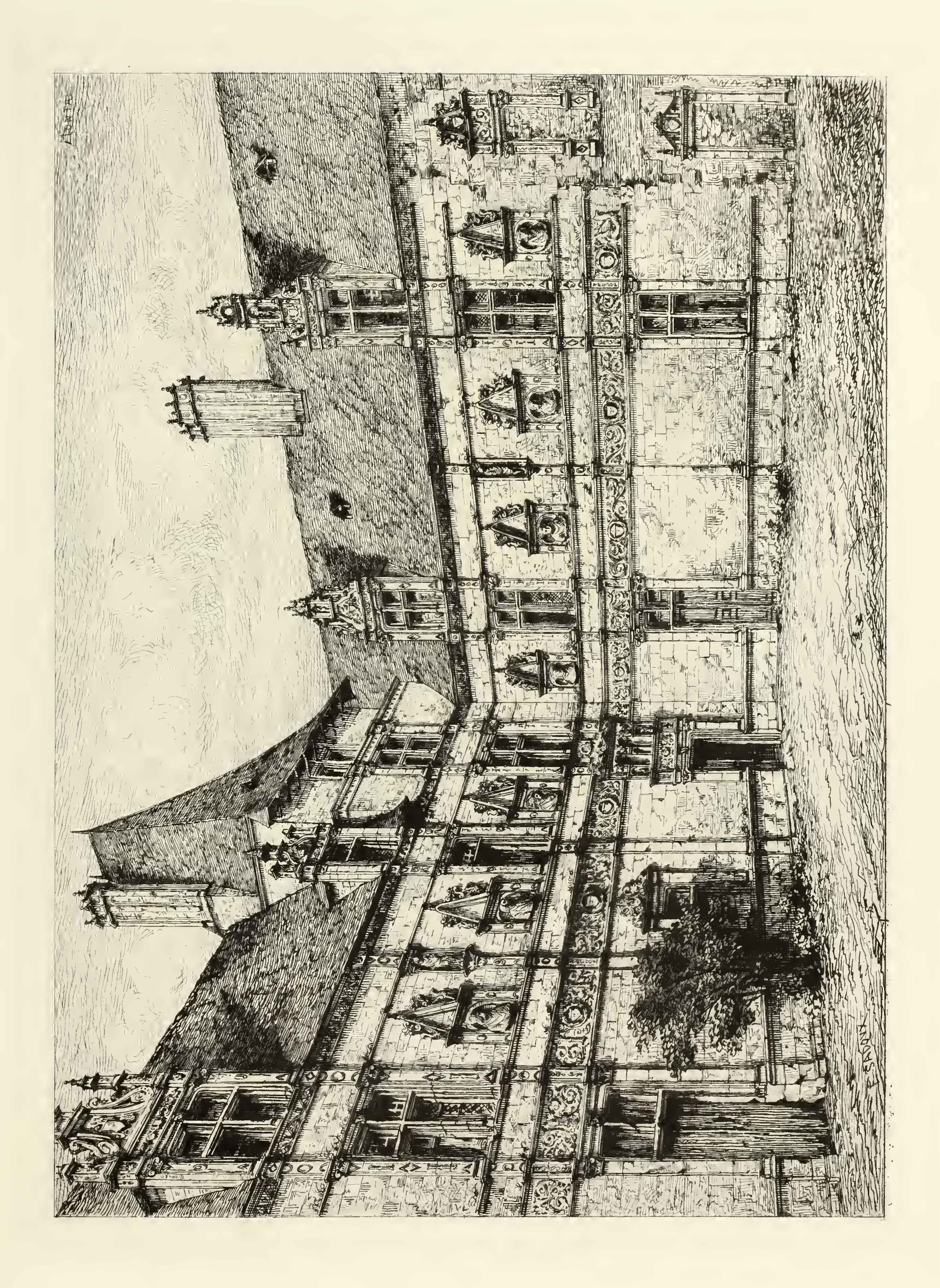
Voici les motifs de cette ornementation. Nous avons tenu à en donner le détail à cause de la variété que nous y signalons.

En envisageant, d'abord, le côté le plus rapproché de la tour du Midi, le premier motif, qui surmonte une ancienne fenêtre à meneaux, dont on a fait une porte, est simplement composé de rinceaux.

Le second motif est un blason illisible entouré de feuillages. A gauche, sont les lettres I D. Aux angles, quatre coquilles. De chaque côté, un grand I de toute la largeur de la frise, cantonné de quatre croix de Saint-André. A chaque extrémité, un motif d'ornementation avec un enfant jouant de la trompe.

Le troisième est un écu, sur le champ duquel on aperçoit encore trois coquilles; il est impossible de distinguer l'émail du champ, non plus que celui du chef. L'écu est soutenu par deux enfants, avec accompagnement de coquilles; de chaque côté un grand R ornementé. A gauche, un guerrier à cheval porte une sorte de casque romain ailé. A droite, des chevaliers, coiffés du même casque, soutiennent un médaillon où sont incrustées les lettres I R, liées par un lac.

Le quatrième est encore un écu avec trois coquilles sur le champ, et un chef également illisible. On y voit un I entouré d'une couronne : de l'un et de l'autre côté, un D quadrangulaire, le tout avec accompagnement d'enfants et d'oiseaux.



Le cinquième est un autre écu illisible entouré d'une couronne, soutenu par deux ours issant d'un culot de feuillage. A gauche sont un centaure et des chevaliers; à droite, un vieillard portant un jeune homme.

Le sixième, dominant la croisée, figure une grande tête humaine, dont la barbe habilement sculptée forme tout un système d'ornementation.

Le septième consiste en un blason chargé de six croix de Saint-André, placées 3, 2 et 1, les trois premières séparées du champ et paraissant composer le chef de l'écu : entre les deux, une croix grecque. L'écu est entouré d'une couronne avec rubans de chaque côté, et rinceaux de feuillage.

Comme huitième motif nous trouvons un autre écu très-effacé, où l'on parvient à déchiffrer un lion avec rinceaux de chaque côté.

Le neuvième est composé de rinceaux de feuillage.

Enfin, le dixième représente un écu avec couronne, accompagné d'une crosse d'évêque. Au-dessous, un phylactère où se lit la légende : *Durum patientia frangit.* Les deux dernières lettres du mot *frangit* font défaut. A gauche, sont deux chimères accolées. C'est le dernier motif, celui qui termine le linteau du côté est de la façade intérieure.

A l'extrémité, à droite, au-dessus de la petite porte, très-élégante d'ailleurs, qui devait donner sur la galerie non construite, on remarque un écu avec trois coquilles sur le champ, et un chef chargé de deux croix de Saint-André : Balzac et Montal réunis.

Sur la grande porte située tout à fait à l'angle, le médaillon seul est visible. On y lit encore les lettres I D, tenues par un lac; nous donnons plus loin l'explication probable de ce chiffre que nous avons rencontré un peu partout. L'écu principal, gratté, a pour support deux lions.

Le premier étage comprend cinq fenêtres à meneaux qui correspondent aux ouvertures de l'étage inférieur. De chaque côté de ces croisées se détachent des pilastres dont le plat est orné de grands I sculptés, et qui sont couronnés d'élégants chapiteaux.

L'espace compris entre chacune des croisées renferme des médaillons surmontés d'un tympan triangulaire. Le système d'ornementation de ces médaillons se compose de pilastres, supportant une corniche, couronnée d'un fronton triangulaire, dont les pentes sont couvertes d'ornements et de petites figures emblématiques. Au milieu est un médaillon rond entouré d'une large plate-bande, où étaient écrites des légendes, aujourd'hui martelées et à peu près détruites. Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu arriver à découvrir que le mot *Dordet.*

De ces médaillons, au nombre de sept, ressortent des portraits en grand relief qui,

selon toute prévision, doivent être des portraits de famille. Ils sont généralement très-bien conservés et mériteraient tous de figurer dans notre publication; aussi regrettons nous que ses limites forcément restreintes nous obligent à en reproduire seulement quatre, choisis parmi les plus remarquables. — Les voici :

Une tête d'homme âgé, avec le traditionnel bonnet Louis XI et les cheveux plats.



Une figure de femme, également âgée : costume et coiffure du même temps.

Un jeune homme avec les cheveux longs, bouclés et tombants : la tête est couverte d'une toque à plume; le vêtement est drapé.

Un autre jeune homme portant un chapeau à plume, avec vêtement fourré.

Un personnage, d'un âge avancé, même costume que le premier; il est visible que les vieillards avaient conservé les modes du règne passé, tandis que les jeunes gens étaient, au contraire, vêtus au goût moderne : d'où la différence des coiffures et des costumes.

Une jeune femme d'une physionomie charmante, vêtue avec élégance, et sur les traits de laquelle plane une expression de mélancolie.

Enfin, un jeune homme, avec chapeau à plume et habit brodé.

Nous ne croyons pas que l'on ait essayé d'expliquer cette série de portraits. Or, étant donné que la véritable créatrice du château est Jeanne de Montal, née de Balzac; étant donné aussi que ses préférés, comme on le verra dans la suite,

étaient ses deux fils Robert et Déodat, ainsi que sa fille Nine (diminutif d'Anne), n'est-il pas admissible que les sept médaillons représentent le mari de Jeanne, Amalric de Montal; Jeanne elle-même; son fils Robert, tué pendant les guerres d'Italie; son autre fils Déodat; son père Robert de Balzac; sa fille Nine, et peut-être le mari de cette dernière, François de Scorailles?

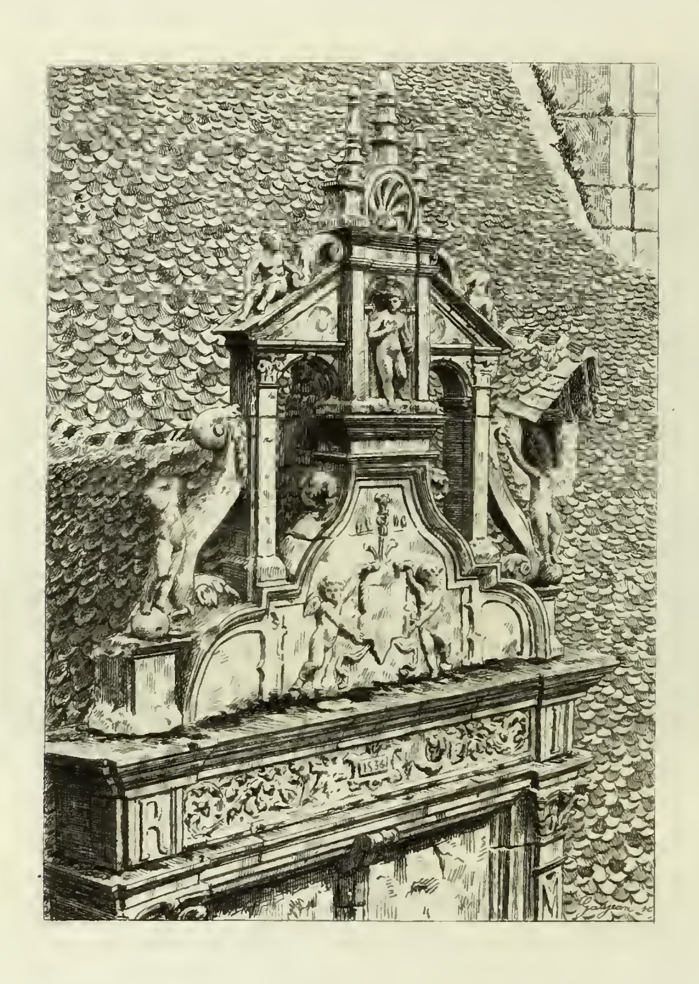


A l'étage supérieur, nous trouvons quatre grandes lucarnes très-décorées, dans le style du temps, et qui sont restées intactes ou à peu près.

L'ensemble de cette ornementation, si gracieuse et si variée, est complété par des cheminées d'un caractère tout à fait original, en même temps que très-artistique. On voit que l'architecte anonyme qui a élevé cette demeure seigneuriale a apporté dans les moindres détails de son œuvre un soin, une recherche toute particulière; du faîte aux combles, rien n'est négligé. Chacune des faces de ces cheminées est divisée, selon sa largeur, par des piliers plats à base et à corniche, entre lesquels sont de petites arcatures aveugles. Au-dessus, on remarque un entablement surmonté lui-même d'une autre corniche, et décoré de losanges et de cercles correspondant aux arcatures. Chaque angle est amorti par un pilastre semblable aux autres, et posé en pan coupé; chacun de ces piliers est surmonté d'un petit pinacle, placé au-dessus de l'entablement. C'est un tout très-étudié et très-complet. De loin, et surtout quand le soleil joue sur cet ensemble, on dirait une sorte de prisme à nombreuses facettes.

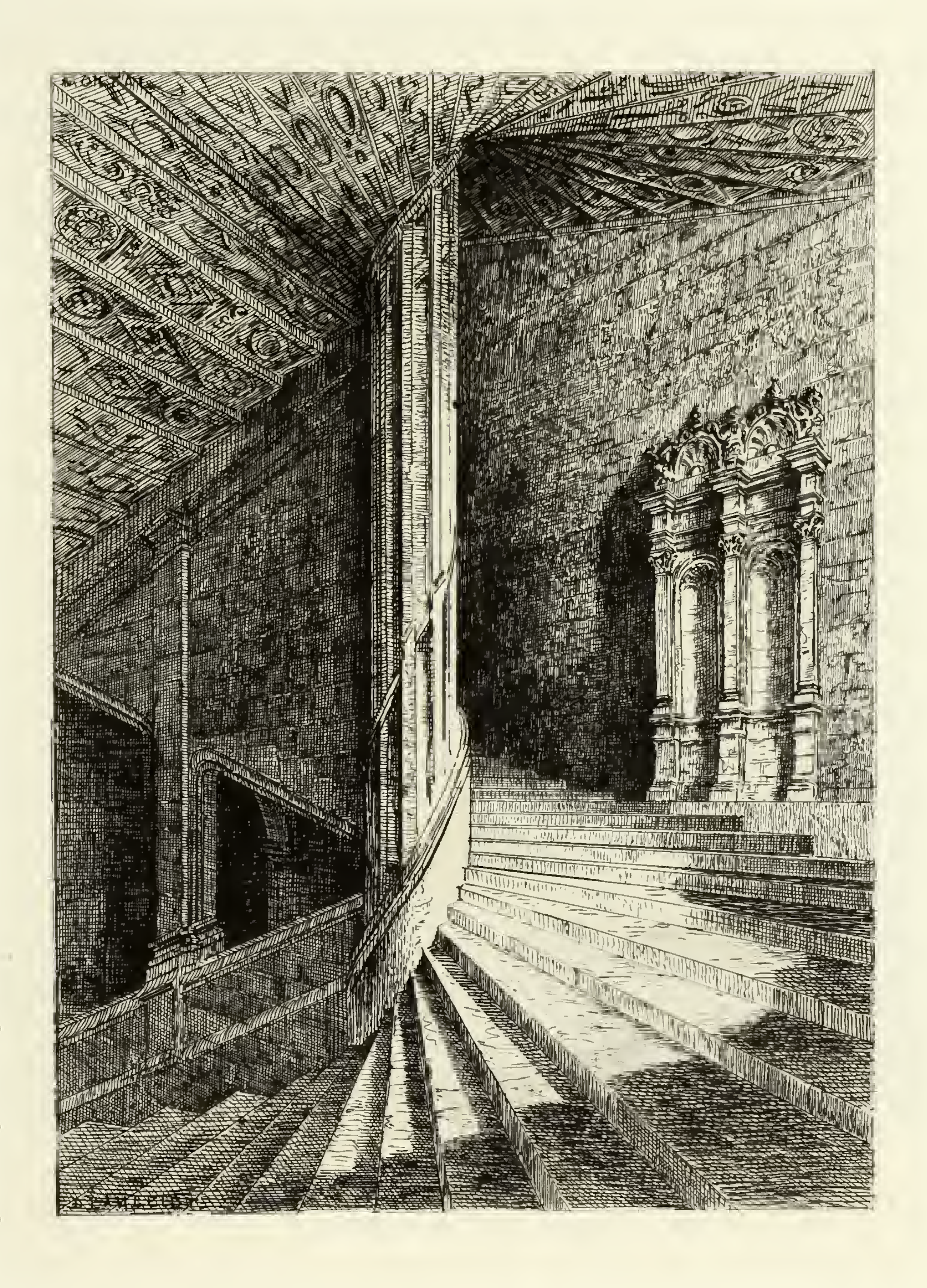
Pénétrons maintenant dans l'intérieur du bâtiment. Arrêtons-nous d'abord — et cela en vaut la peine — devant le grand escalier auquel donne accès la porte formant l'angle de la façade de gauche, dans la cour intérieure.

Il est inscrit dans un rectangle, divisé en deux dans sa partie longitudinale par



un épais massif de maçonnerie, parallèle aux grands côtés du rectangle, et s'élevant comme eux jusqu'au haut de l'escalier. A l'extrémité de ce mur, du côté de la cour, est un gros pilier carré à chapiteau, élégamment orné, qui supporte la retombée des belles voûtes à nervures et à clefs formant le plafond des vestibules. A l'autre extrémité de ce mur, est une vis à moulures prismatiques, autour de laquelle s'enroulent les marches de la partie circulaire de l'escalier. La muraille, au lieu d'être pleine, est divisée en deux par un autre pilier isolé, sur lequel reposent deux arcs surbaissés qui viennent, l'un du premier pilier, et l'autre de la vis, de manière à former deux grandes baies à jour, par lesquelles on a vue sur l'étage inférieur.

Cette combinaison fort ingénieuse, et qui se répète à tous les étages, donne à l'escalier une grâce infinie. Les marches s'accrochent aux murs de côté et à la muraille



centrale; elles tournent autour de la vis pour monter à l'étage supérieur. Une croisée à meneaux éclaire l'escalier, dans la partie opposée à la cour.

Le plafond est formé par le dessous des marches : sur chacune d'elles sont sculptés en relief des ornements de toutes sortes : fleurons, armes, animaux, feuillages, etc.

Sur celle qui commence le plafond du premier étage, on voit des armoiries avec supports de chimères, dont nous avons donné le dessin.

Les plafonds des vestibules sont, ainsi que nous l'avons dit plus haut, faits de remarquables voûtes à nervures, reposant sur le pilier, puis retombant sur d'élégantes consoles fixées à la muraille.

Au premier étage, ces voûtes se continuent dans toute la longueur d'un corridor éclairé par les belles croisées à meneaux de la cour.

Mais la partie la plus remarquable de l'escalier est sans contredit celle qui le termine, et dont nous donnons la reproduction. Là, les piliers et la vis tournante constituent autant de supports isolés, sur lesquels viennent se reposer les deux travées de voûtes à huit nervures, qui forment le plafond; l'effet en est très-saisissant et notre gravure explique mieux que la plume ne saurait le faire cette heureuse conception architecturale.

Tout à fait à l'extrémité de l'escalier et faisant balcon, entre la vis et la croisée, est une grande pierre supportée par un arc surbaissé, où sont sculptés des armoiries semblables à celles que l'on rencontre dans l'escalier, des animaux pour supports, avec une ornementation accompagnée de coquilles.

A la première montée du premier étage, on trouve, finement sculptée à hauteur de main, une petite niche, destinée sans doute à recevoir un flambeau; un peu plus haut, est un monument de même nature, mais beaucoup plus important; celui-là se compose de deux grandes niches terminées en coquille, avec piliers, chapiteaux, entablement, corniche, etc. : le tout, d'une très-grande richesse.

On lit dans un acte conservé par un notaire de Saint-Céré que cet escalier, qui a quatre-vingt-trois mètres six décimètres, et dont la pierre a été transportée de Carennac (Lot), fut fait pour le prix de quatre-vingts francs et deux barriques de vin. Nos architectes modernes seraient plus exigeants.

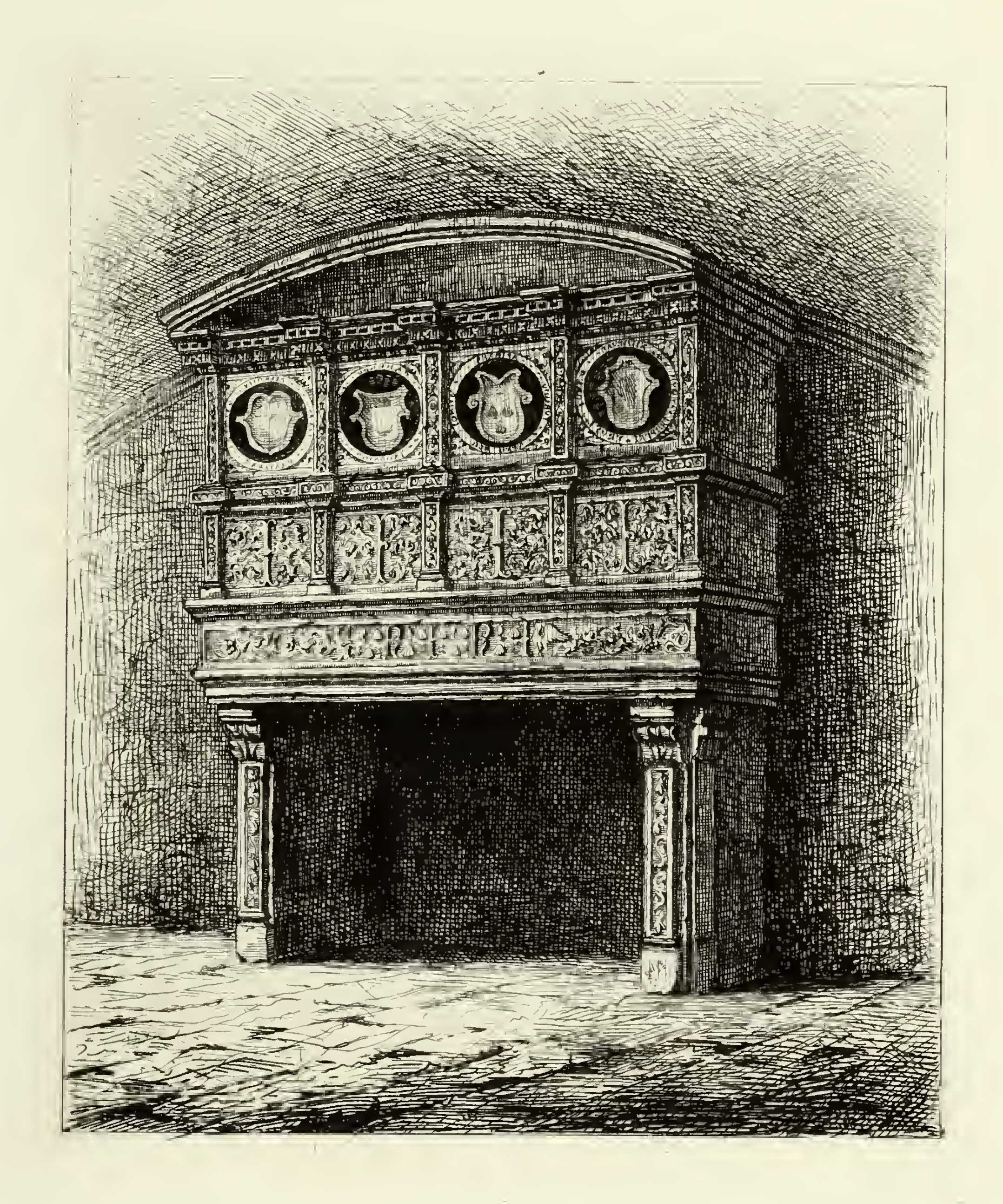
A l'intérieur, les sculptures ont été prodiguées un peu partout; mais la décoration la plus remarquable est celle de la cheminée de la Grande Salle voûtée du rez-de-chaussée.

Cette salle, dont la porte s'ouvre immédiatement à droite en entrant dans le château, est voûtée en arc surbaissé avec nervures à moulures. La clef de voûte porte les armes des Montal, environnées de lacs et de pièces héraldiques, et les armes de la Maison de Balzac, le tout circonscrit d'une couronne de fleurs.

La cheminée, édifiée sur de grandes proportions, est richement ornée de moulures, de chiffres, d'écussons, de rinceaux et d'enroulements.

Les jambages, hauts de un mètre soixante centimètres environ, sont terminés par une belle console qui supporte un manteau divisé en trois zones, d'inégale hauteur,

par des groupes de moulures. La zone inférieure, le bandeau, ayant environ un cinquième de la hauteur totale, est ornée de sculptures, d'initiales, de noms de



baptême, de pièces héraldiques, etc..... Les initiales sont unies par un ruban, aux extrémités tenues : à dextre, par un lion grimpant; à senestre, par un griffon, dont le corps se termine à sa partie inférieure par un rinceau.

La deuxième et la troisième zone sont divisées chacune en quatre compartiments par des pilastres ornés de sculptures. Les deux groupes de moulures constituant les divisions horizontales forment chapiteaux à l'aplomb de chaque pilastre; le groupe

supérieur est terminé par une corniche et un tympan dont l'arc circulaire est parallèle à la voûte.

Chacun des compartiments de la zone intermédiaire est occupé par une lettre de grande dimension (I, l'initiale de Jeanne) environnée de rinceaux. Ceux de la zone supérieure contiennent un médaillon au centre duquel se détache un écusson accompagné d'une légende.

Le premier médaillon, en allant de droite à gauche, contient l'écusson des Balzac, et en légende : Jeanne de Balzac; le deuxième, l'écusson des Montal, et en légende : Robert de Montal, Chevalier; le troisième, l'écusson des Montal, et en légende : Nine (dimunitif d'Anne) de Montal; et le quatrième, l'écusson des Balzac, et en légende : Messire Robert de Balzac.

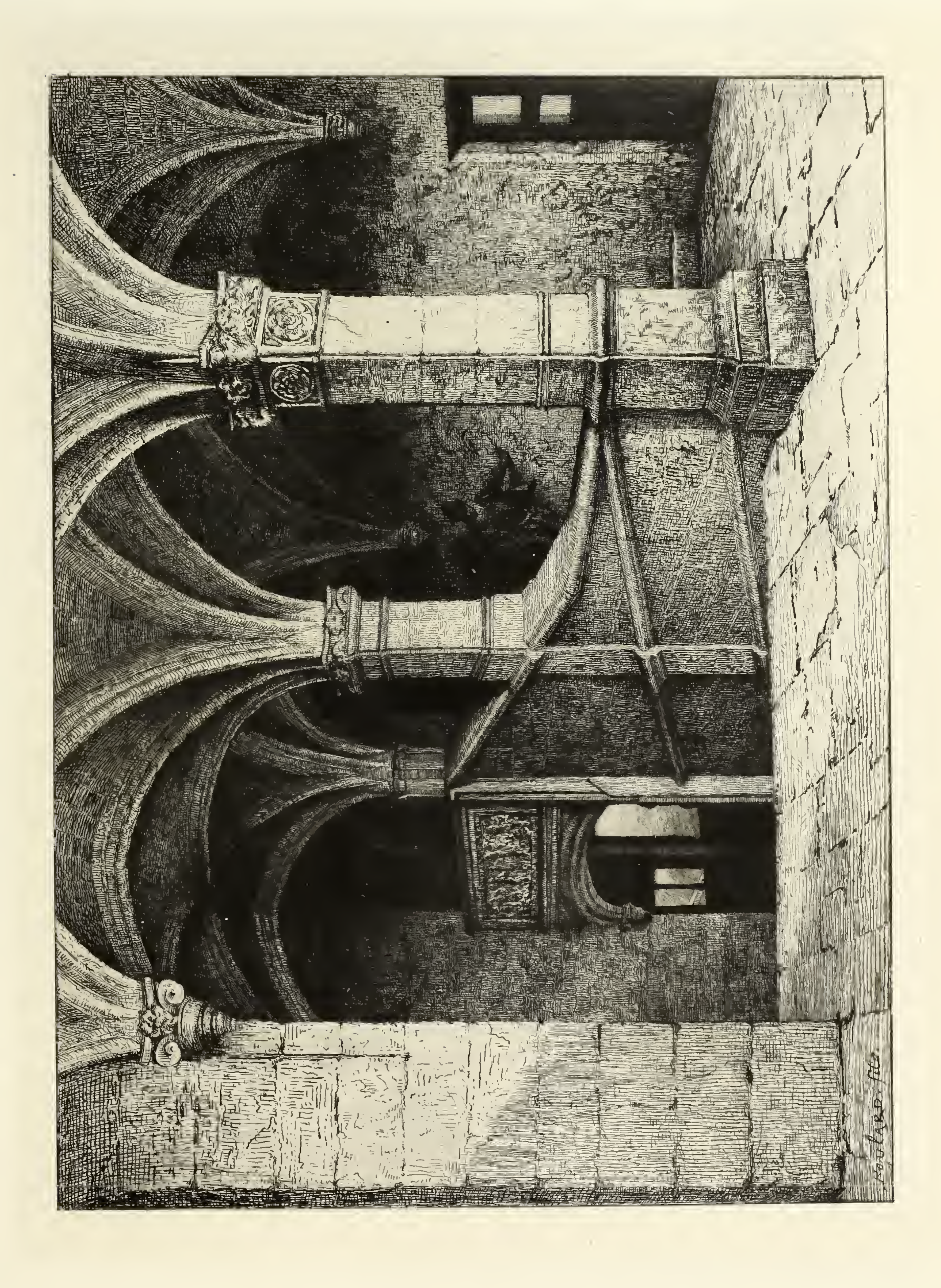
Tous ces écussons ont été mutilés; mais il est facile de reconnaître les pièces héraldiques qu'ils portaient.

Cette Grande Salle voûtée était la pièce importante du château, la salle des grandes réunions, la salle d'honneur, ou peut-être la salle des grands festins, car elle est contiguë à la cuisine.

Les autres pièces du château ne sont pas, néanmoins, dépourvues d'intérêt.

Malgré les ravages du temps et les détériorations provenant d'un long abandon, on retrouve partout la trace du luxueux passé de cette demeure, aussi achevée par l'élégance de ses détails intérieurs que par l'harmonie de ses lignes architecturales.

Bornons-nous à signaler, en dehors des motifs de décoration se rapprochant de ceux que nous venons de décrire et dont chaque cheminée est ornée, l'originalité artistique du dallage aux dessins variés à l'infini et les vestiges de sculptures qui, à chaque porte, à chaque saillie, arrêtent le regard du visiteur.





II

Le château actuel, comme on a pu le voir, date de la plus pure Renaissance; on sait même l'année exacte de son achèvement : 1535. Mais il y avait, sur ce même emplacement, un château d'une construction bien antérieure, qui remontait au XIIe siècle environ, et qui était dû aux seigneurs de Myers auxquels il appartint longtemps. C'est un de ces seigneurs, Bertrand de Myers, qui fit construire la petite église romane subsistant encore en avant du château. Il portait alors le nom de Repaire de Saint-Pierre; dans la suite, et même après sa reconstruction, il était connu sous le nom de Saint-Jean de l'Espinasse, du nom de la paroisse, ainsi qu'il résulte d'un acte conservé aux Archives, et par lequel Rose de Montal, le 2 février 1597, donne à prix fait, une certaine somme à François Lagache, charpentier de Saint-Céré,

« pour réparations au château de Saint-Jean de l'Espinasse »; c'est seulement plus tard, après que la famille l'eût possédé durant de longues années, que la voix publique le désigna sous le nom de Montal, qu'il a conservé jusqu'à nos jours. Il ne faudrait pourtant pas le confondre avec le Montal de la Basse-Auvergne, près de Roquebron, qui est le berceau de la famille.



Ces Montal étaient de très-bonne noblesse d'Auvergne : la tige de la Maison, Durand Ier d'Aurillac, descendait de Saint-Géraud d'Aurillac, neveu de Bernard, comte d'Auvergne, et de Rainulphe, comte de Poitiers : c'était donc une branche cadette de la Maison comtale d'Auvergne. Nous trouvons qu'Amaury ou Amalric Ier était titré seigneur de Montal et de la Roquebron, bailli royal des montagnes d'Auvergne. Par son testament il légua la plus grande partie de ses biens à son neveu Jean de Nozières, fils de sa sœur Hélène de Montal, à la condition de prendre son nom et ses armes. Amaury ou Amalric II de Montal était gouverneur de la Haute-Auvergne; il avait épousé Jeanne de Balzac, des Balzac d'Entragues d'où sortira, le siècle suivant, la marquise de Verneuil. C'est à Jeanne de Balzac, restée veuve de bonne heure et qui vécut fort longtemps, que l'on doit la reconstruction du château actuel. Elle eut plusieurs enfants : Robert de Montal, tué pendant les guerres d'Italie, dont le nom et les armes se voient sur le deuxième médaillon de la cheminée de la Grande Salle du château; Déodat ou Dieudonné de Montal, seigneur de la Roquebron, qui devint,

après la mort de son frère Robert, le chef de la famille; Jeanne de Montal, qui épousa Charles d'Aubusson, seigneur de la Borne; Anne de Montal, mariée à François de Scorailles; Françoise de Montal, mariée en premières noces au seigneur de Lastour, en secondes noces à Allain de Durfort.

Rose de Montal dont le nom, resté populaire dans le pays, se rattache à une légende



tragique, était fille de Gilles de Montal, baron de la Roquebron, seigneur de Montal, de Carbonnières, de Viescamps, et petite-fille de Dieudonné de Montal. On raconte que Rose aimait un seigneur des environs; mais qu'un jour, des fenêtres du château, elle vit passer ce gentilhomme en habit de noce, qui allait épouser une de ses rivales; aussitôt elle s'élança dans le vide et vint tomber, broyée, sur le pavé de la cour. D'où l'inscription : *Plus d'espoir,* qui se lit encore au haut de l'une des croisées extérieures du château.

Telle est la légende dans toute sa simplicité; jusqu'à présent elle a été tenue pour authentique par la plupart des historiens : néanmoins, il y avait quelques variantes dans leurs versions : d'après les uns, le gentilhomme infidèle se serait appelé Roger Ier de Castelnau de Brétenoux, et la rivale de Rose, Eléonore de Lavaur. D'après les autres au contraire, il s'agirait d'Enguerand de Castelnau et d'une Yolande de Saint-Laurent, fille d'un comte de Saint-Laurent.

Mais voici que l'archéologue distingué à l'obligeance duquel nous devons ces notes

et qui descend par les femmes de la Maison de Montal, M. Louis de Veyrières [1], est venu, au nom de la critique historique, s'inscrire en faux contre cette légende. A ceux qui prétendent que Rose de Montal habitait le château avec son père au moment du suicide, il répond que le père de Rose s'est marié en 1571, qu'il est mort en 1576, et qu'à cette époque, Rose ne pouvait avoir que cinq à six ans, ce qui véritablement était un peu jeune pour devenir une héroïne de roman. De plus, en fouillant dans la généalogie des seigneurs de Castelnau on n'en trouve aucun du nom de Roger; et quant à la seconde version, comme il n'y a jamais eu de comtes de Saint-Laurent, il devient difficile de trouver une Yolande de Saint-Laurent, fille d'un comte de ce nom. Les personnages de ce prétendu drame seraient donc des mythes; et voici comment il faudrait interpréter la devise *Plus d'espoir :*

Jeanne de Balzac, femme d'Amalric II de Montal, fut veuve de bonne heure. Pourquoi ne pas faire remonter à son veuvage l'inscription restée le témoin d'une douleur inconsolable, et où le nom de Rose ne figure pas? Dans tous les cas, si ce n'était point à la suite de son veuvage que Jeanne de Balzac avait adopté cette sombre devise, ce pourrait être après la mort de son fils aîné Robert, tué durant les guerres d'Italie, et pour qui elle semble avoir édifié le château. Nous retrouvons précisément le médaillon de ce fils sur la cheminée de la Grande Salle, à côté de ceux de la mère de Jeanne de Balzac, de son père Robert de Balzac, et de l'une de ses filles, Nine, c'est-à-dire Anne de Montal. Après la mort de son fils Robert, Jeanne de Balzac reporta son affection sur son fils cadet, Déodat, devenu le chef de la famille. Les écussons ornés de chiffres portent un peu partout les initiales I. D. (Jeanne, Déodat).

Cette explication, moins poétique, est sans doute plus vraisemblable; enfin, dernier argument, celui-ci concluant : Rose de Montal épousa François de Cars, seigneur de Merville, dont elle eut des enfants. M. de Veyrières a vu à la Roquebron la minute de son contrat de mariage!

Après avoir passé de la Maison de Myers dans celle de Montal, le château, au XVIIIe siècle, appartenait à une branche des marquis de Plas, de Curemonte (Corrèze), du nom de Tannes. Château et domaine furent vendus sous la Terreur. En dernier lieu, M. Planche, banquier à Saint-Céré, en était propriétaire : il les légua à sa veuve, qui est aujourd'hui mariée à M. Arsène Vigue de Salvagnac.

1. M. Louis de Veyrières se propose de combler la lacune qui existait jusqu'à ce jour, en écrivant, au lieu d'une simple étude, une monographie complète de Montal.



CASTELNAU DE BRÉTENOUX

(LOT)

Quand on est à Montal, véritablement peut-on s'empêcher d'aller jusqu'à Castelnau? et quand on a vu Castelnau, peut-on s'empêcher de s'arrêter quelques instants à ce vieux manoir féodal dont les ruines présentent un aspect si imposant et si grandiose? Au milieu des ravages qu'y a faits l'incendie, on distingue encore cette triple enceinte qui, plus d'une fois, dit-on, arrêta les efforts de l'Anglais envahisseur, ce donjon qui dominait toute la vallée et d'où, à plusieurs reprises, partit le cri de délivrance contre l'étranger; Castelnau n'est plus qu'une ruine, mais quelle admirable ruine!

Son origine, s'il faut s'en rapporter à une tradition dont des historiens dignes de foi se sont faits l'écho, remonterait jusqu'à la reine Brunehaut; et la chose n'a rien d'invraisemblable, attendu que le Quercy faisait partie du douaire de l'infortunée Galswinte, douaire qui fut après sa mort adjugé à Brunehaut sa sœur.

Quoi qu'il en soit de cette origine, les seigneurs de Castelnau font leur apparition dans l'histoire en l'an 860, dix-sept ans avant l'édit de Quierzy-sur-Oise qui, en consacrant l'hérédité des bénéfices, fut comme la base de tout le système féodal du moyen âge. Les seigneurs de Castelnau siégeaient aux États de la province, immédiatement après les vicomtes de Turenne, de Bruniquel et de Montclar; ils ne craignaient même pas de s'intituler Seconds barons chrétiens; et leur cri de guerre était le même que celui des Premiers barons chrétiens, les Montmorency : *Dieu aide aux Seconds barons chrétiens!* Ils étaient les vassaux des comtes de Toulouse, mais des vassaux souvent insoumis, comme le prouve le vieux dicton. Une tradition locale fait foi que Castelnau était tenu à l'égard de Turenne à l'hommage... d'un œuf. Ledit œuf était traîné audit Turenne à grand renfort d'hommes et d'animaux; et, en voyant passer cette pompe grotesque, le paysan quercinois décochait son mot au château limousin :

Touréno,
Réno,
Castelneou,
Té craigno ma d'un eou.

Quatrain intraduisible en vers français, mais dont le sens est celui-ci : Grommelle, Turenne, Castelnau ne te craint que d'un œuf [1].

Il n'entre pas et il ne saurait entrer dans le cadre de ce récit de décrire les luttes incessantes qui se produisirent entre les moines de Beaulieu et les seigneurs de Castelnau qui finalement, suivant une expression aujourd'hui à la mode, furent obligés « d'aller à Canossa ».

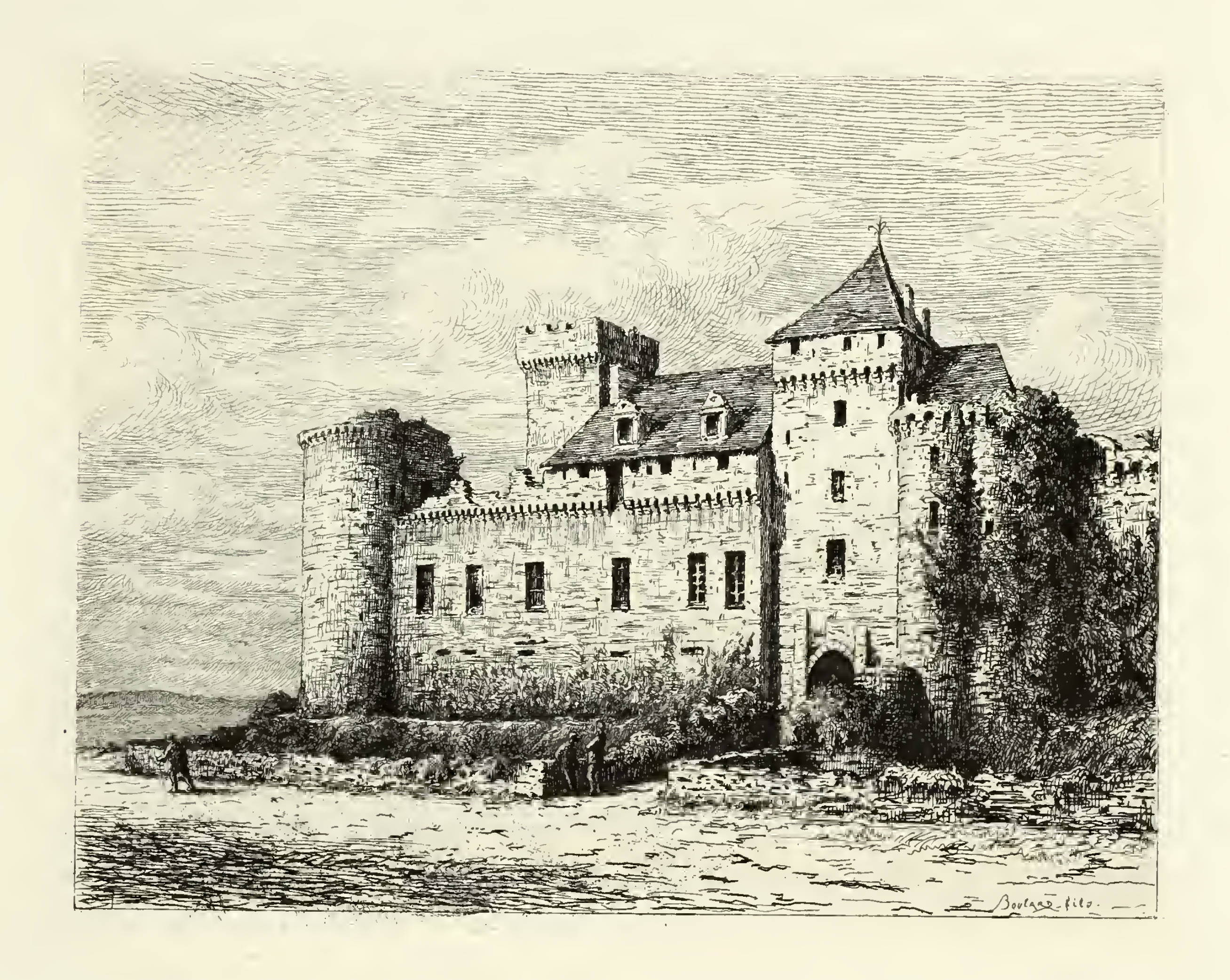
Le vieux manoir féodal joua son rôle dans les guerres contre les Anglais; et il dut ouvrir ses portes à Henri II, roi d'Angleterre. Plus tard, au temps des guerres des Albigeois, il faillit être rasé par l'épée dévastatrice de Simon de Montfort.

Cette puissante Maison, qui était allée grandissant dans nos guerres civiles comme dans nos guerres contre l'étranger, s'éteignit en 1395. Jean de Castelnau, n'ayant pas d'enfants de Marguerite de Villemur, institua pour légataire universel Pons de Cailus, son neveu. Le troisième des fils de Pons de Cailus épousa une Guillem de Clermont-Lodève, de telle sorte qu'au milieu du XVIe siècle l'immense fortune des Castelnau, des Cailus et des Lodève s'entassa tout entière dans cette Maison.

De ce moment, une ère de splendeur s'ouvrit pour le château qui vit de somp-

1. *Notice historique et archéologique sur Castelnau de Brétenoux (Lot),* par l'abbé Poulbrière. Tulle, 1873.

tueuses fêtes : les premières familles du royaume venaient appendre leur écu à ses murs. Du Prat, Sully, Turenne, Amboise, Caumont, Luynes, Bretagne, tels sont, entre vingt autres, les noms illustres inscrits dans ses annales. Un Castelnau devint gouverneur du Languedoc; un autre, du Quercy; un troisième se vit députer par sa



province aux États-Généraux qui se tinrent à Tours. Leurs frères, leurs enfants, occupaient les abbayes et les siéges voisins.

Au commencement du xviiie siècle, à la mort du dernier des Guillem, le château passa dans la Maison des de Luynes. Devenu l'une des cent propriétés du duc de Chevreuse, il fut nécessairement assez abandonné de ses possesseurs. La Révolution le respecta et il n'eut guère à souffrir que dans ses écussons. Il venait d'être vendu par les de Luynes et était sur le point d'être acheté par l'État, quand, dans la nuit du 28 au 29 janvier 1851, un terrible incendie détruisit en peu de temps ce que l'âge et les révolutions avaient respecté. L'intérieur n'existe plus; on retrouve de loin en loin un

pan de mur, quelques lambris dorés, un fragment de balcon. Tout cela ne forme plus que des ruines imposantes.

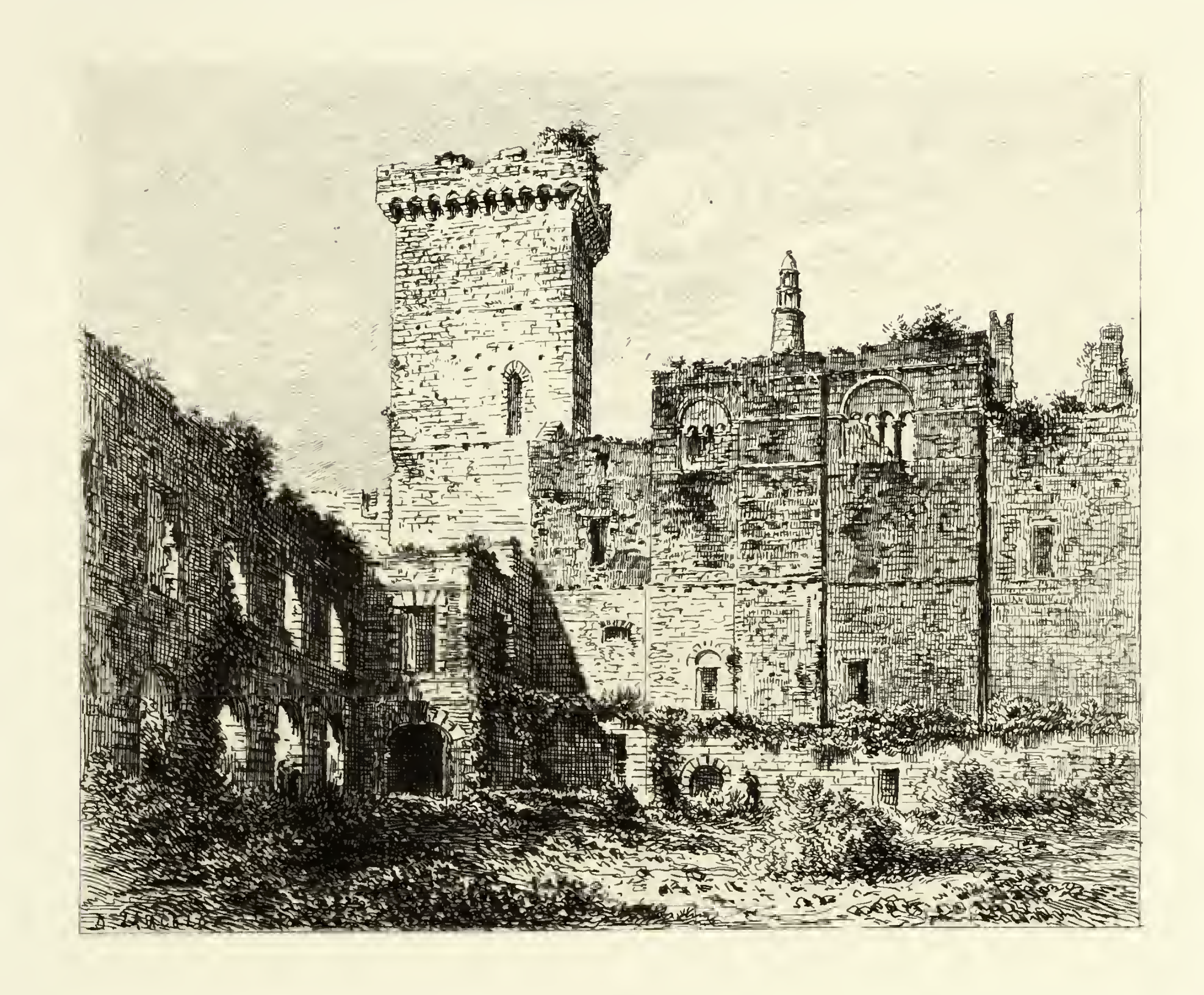
Les murs extérieurs, au contraire, sont encore debout et constituent un ensemble qui permet de reconstruire, presque siècle par siècle, cette antique demeure féodale. Impossible de se défendre d'un sentiment de surprise et d'admiration en abordant ce rempart haut par endroits de quarante ou de cinquante pieds, flanqué de neuf bastions, chargé de tilleuls séculaires et enlaçant dans sa vaste ceinture plusieurs milliers de mètres carrés. Point de brèches, à peine quelques vides!

Le château se développe sur un plan triangulaire assez irrégulier, enfermant une cour intérieure. Trois tours circulaires, d'inégale grosseur, s'élèvent aux angles; trois autres sont en demi-saillie sur les côtés. De ces côtés, celui du sud mesure quatre-vingt-trois mètres; celui du nord, quatre-vingt-quatre; le plus long, qui est à l'est, quatre-vingt-six. C'est là que se trouve l'entrée défendue par un fossé d'environ cent mètres de long, douze de large et huit de profondeur. L'escarpe en est garnie de meurtrières et recèle un chemin couvert qui en rendait l'abord très-dangereux. Un pont de pierre a pris la place de l'ancien pont-levis. Il aboutit aux débris d'une porte avancée dont les gonds émergent encore à quelques centimètres au-dessus du sol. C'est de là, sans doute, que l'on faisait mouvoir le pont-levis; le chemin couvert, en séparant le fossé de la forteresse, avait dû nécessiter cette petite construction. Deux tours placées en avant étaient au surplus de sérieux éléments de résistance. Aujourd'hui, l'une est rasée jusqu'au niveau du pont, et la main peut atteindre à la hauteur de l'autre. On démêle, à travers les décombres, les degrés tout primitifs qui y donnaient accès et de là dans le fossé.

Indépendamment de cette première défense l'entrée du fort se trouvait encore couverte par deux tours : l'une en saillie sur la droite, l'autre au-dessus, dans la ligne des murs. La porte, toute bardée de fer, était en outre fermée par une herse; et si, malgré toutes ces précautions, à force de balistes, de mangonneaux, de bombardes, de projectiles et d'engins de tout genre, l'ennemi eût forcé cette seconde enceinte, restait pour les défenseurs une dernière forteresse : le donjon.

La partie de beaucoup la plus ancienne du château est une construction de forme rectangulaire qui fait face d'un côté au vallon de la Bave, et de l'autre à l'entrée. Une petite porte donne accès dans le rez-de-chaussée, salle voûtée qui dut servir de magasin et d'où l'œil plonge dans des caves profondes, destinées non point à servir de prisons ou d'oubliettes, comme on a paru le croire jusqu'à présent, mais à recevoir des approvisionnements en vue d'un long siége. Dans la partie supérieure du bâtiment s'étendait la Grande Salle, où durent se tenir, à plusieurs reprises, les États du Quercy. De jolies baies romanes, reliées par une élégante cymaise et composées d'une série d'ar-

catures à jour inscrites dans un cintre commun, y répandaient la lumière. C'est dans cette partie de l'édifice que se dresse le donjon Roman, dépouillé depuis de son titre



par la tour Carrée, mais demeuré debout comme un témoin muet des grandes choses d'autrefois.

Nous avons dans cette partie le château tel ou à peu près tel qu'il fut pendant trois siècles de notre histoire; et quels siècles que ceux qui virent la fin de la période Carlovingienne, le plein épanouissement du régime féodal, les Croisades, le règne des Capétiens, les débuts de la guerre de Cent-Ans !

LA GRANGEFORT-SUR-ALLIER

(PUY-DE-DOME)

A

M. LE VICOMTE DE MATHAREL



LA GRANGEFORT-SUR-ALLIER

A

M. LE VICOMTE DE MATHAREL

I



Le château qui appartient présentement à M. le vicomte de Matharel a porté des noms divers suivant ses diverses fortunes. Il s'est appelé successivement La Grange-d'Ambillon, du nom de ses premiers propriétaires; puis, La Grange-sur-Allier; présentement, il est connu, dans le pays, sous le nom de La Grange-Fort-sur-Allier.

Comme l'indique l'étymologie de son nom, la Grangefort, il fut d'abord une dépendance, une grange du château de Nonette, aujourd'hui démoli, mais qui

avait, au point de vue stratégique, une importance bien autrement considérable.

« *VODABLE, YBOIS, NONETTE, USSON,*
« *LES QUATRE CLEFS D'AUVERGNE FONT !* »

dit le vieil adage; et quand on examine la plaine de la Limagne, fermée par quatre collines, sur lesquelles s'élevaient ces quatre châteaux, on doit reconnaître que le vieil adage avait raison.

Usson est resté célèbre dans l'histoire par le séjour qu'y fit Marguerite de Valois, la première femme de Henri IV, « cette épouse sans époux, et reine sans royaume ». Elle termina là une existence non exempte de fantaisie; et c'est d'Usson qu'est datée la lettre par laquelle, Gabrielle d'Estrées étant morte, Marguerite donnait son consentement au divorce depuis longtemps demandé par le Roi.

Nonette faisait partie de l'apanage de Jean, duc de Berry, frère de Charles V, duquel les d'Ambillon, famille noble d'Auvergne, acquirent la seigneurie de La Grange, vers l'an 1370. Ils construisirent le château, destiné à les protéger pendant les guerres civiles qui ne cessèrent de ravager la plus grande partie de la France presque sans interruption, depuis la querelle des Bourguignons et des Armagnacs jusqu'à la fin des luttes religieuses.

Après Jacques d'Ambillon, le premier propriétaire du château, nous trouvons Urbain d'Ambillon, qui rend hommage à Marie de Berry, fille du duc Jean, épouse du duc Jean de Bourbon (1425); puis un d'Ambillon, doyen du chapitre de la cathédrale de Clermont, qui rend hommage au duc de Bourbon et d'Auvergne, le connétable Charles Ier, lequel s'est acquis depuis, et peut-être par des circonstances indépendantes de sa volonté, la réputation de traître à sa patrie.

Le connétable passé à l'ennemi, le duché d'Auvergne fut confisqué et devint partie intégrante du domaine royal; à plusieurs époques, notamment en 1677 et en 1723, les seigneurs de La Grange ont directement prêté serment entre les mains du souverain. La Grange était devenue une seigneurie féodale, avec toutes les prérogatives y afférentes, droits de haute et de basse justice, de chasse, de pêche, etc., etc., qu'elle conserva jusqu'en 1789.

La seigneurie passa des mains de la famille des d'Ambillon dans celles des de Pons. Elle fut vendue deux mille écus d'or à Hugues de Pons, lequel, comme les d'Ambillon, était d'une autre famille noble d'Auvergne, qui a fourni trente-deux chanoines-comtes au chapitre de Saint-Julien de Brioude ; des chanoines au chapitre de Saint-Jean de Lyon, où l'on exigeait au moins six quartiers de noblesse; nombre de chevaliers de Malte, etc., etc.

Un de ses petits-fils, Gilbert de Pons, paraît avoir joué un rôle important dans les guerres de religion. Il était titré seigneur de La Grange, de Tallende et de Roquet, et faisait partie de la compagnie d'hommes d'armes du maréchal de Brissac : capitaine du château de Nonette, il commandait également les places fortes d'Usson, d'Issoire et de Chargnat. Fervent royaliste, Gilbert de Pons fut assiégé dans Nonette par le duc de Nemours, qui commandait en Auvergne pour le compte de la Ligue. Il s'y



défendit vigoureusement; de dépit, les Ligueurs allèrent brûler son château de La Grange (1592).

Le château fut reconstruit peu de temps après, au commencement du règne de Henri IV; il resta dans la famille de Gilbert de Pons pendant toute la durée de la monarchie française : ses descendants étaient titrés marquis de Pons et de La Grange. A la Révolution, La Grange suivit le sort commun à la plupart des édifices du même genre, c'est-à-dire qu'il fut d'abord démoli en partie, puis vendu aux enchères comme bien national.

Nous avons retrouvé au château un document assez curieux, et d'une incontestable authenticité; c'est le procès-verbal de la commission de surveillance permanente du district qui ordonna cette démolition. Ce document, curieux spécimen de la phra-

séologie du temps, est revêtu des signatures Petit-Jean, Monestier du Puy-de-Dôme, Gaultier, Meyrand, Fondary, Altaroche, Raphanel, Triozon.

La Grange heureusement ne fut démoli qu'en partie, comme on le verra plus loin, c'est-à-dire que ses fondations et une partie des constructions du temps de Henri IV subsistèrent et subsistent encore.

Mis aux enchères, il ne tarda pas à être racheté par son précédent propriétaire, Michel-Denis de Pons, marquis de Pons et de La Grange. Il passa ensuite aux mains du frère de ce dernier, Antoine de Pons, archevêque de Bourges, qui le légua à son neveu, Antoine-Arthur de Pons. Celui-ci, se voyant sans postérité, vendit le château de La Grange à M. le vicomte de Matharel, receveur général des finances à Bourges, père du propriétaire actuel.

Les Matharel sont une ancienne famille patricienne de Ravenne, originaire du Mantouan. Ils vinrent se réfugier en France vers la fin du xive siècle, à la suite des guerres entre Guelfes et Gibelins. Antoine de Matarelli fut au service du duc d'Anjou : il se fixa en Auvergne : du chef de sa femme, Marie de Sisterne, il acquit la seigneurie de Chéry qui est toujours restée dans la famille, et qui servit à en désigner une des branches, celle dont nous avons plus particulièrement à nous occuper ici.

Les Matharel se divisèrent en effet en deux branches : la cadette alla se fixer en Normandie où, vers la fin du règne de Louis XV et par suite d'une alliance avec l'héritière d'une illustre famille, elle devint les Matharel de Fiennes, dont l'un des descendants a laissé un certain nom dans la littérature contemporaine.

La branche aînée, qui est demeurée en Auvergne, a donné plusieurs baillis d'épée et capitaines châtelains d'Usson. La reine Marguerite, ayant fait le 7 mars 1605 une fondation pieuse en faveur des pauvres d'Usson, choisit le seigneur de Matharel de Chéry pour distribuer cette aumône, ce qui eut lieu jusqu'en 1785.

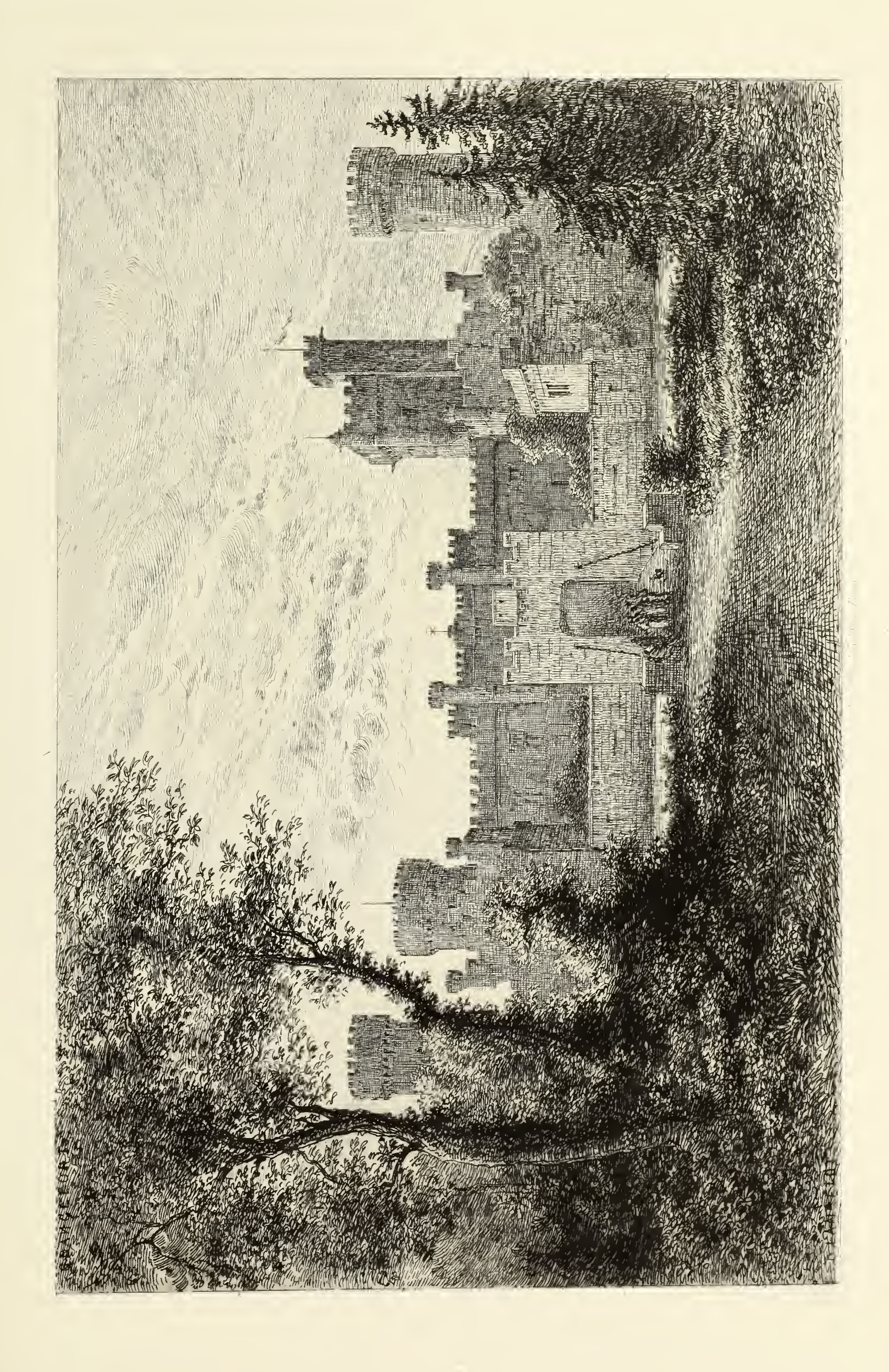
Le propriétaire actuel de La Grange, trésorier-payeur général à Clermont-Ferrand, est le quatrième enfant de Louis-Hippolyte-Jean, vicomte de Matharel de Chéry, également receveur général des finances du Puy-de-Dôme, mort à Clermont en 1854.

Les Matharel portent : *d'azur à la croix d'or, accompagnée vers les extrémités des trois branches supérieures d'une étoile de même; en pointe, un champagne de gueules et trois losanges d'or accolées, brochant.*

Leurs prédécesseurs à La Grange, les d'Ambillon, portaient : *d'azur au lion d'argent grimpant, lampassé et armé de gueules.*

Les de Pons anciens : *de gueules à trois fasces d'or.*

Plus récemment, l'archevêque de Bourges avait des armes parlantes qui étaient : *de gueules au pont de trois arches d'argent, maçonnées de sable.*



II

Ce qui fait l'étonnement successif du voyageur qui parcourt la France avec quelque attention, ce qui fait aussi le charme de ce voyage, c'est l'infinie variété des aspects qu'il présente. A cause de ce malheureux penchant de notre nature, qui nous porte à notre insu à admirer chez les autres ce que nous ignorons ou ce que nous dédaignons chez nous, nous allons souvent, en quête d'émotions nouvelles, chercher bien loin des spectacles que nous avons là, autour et tout près de nous. Ici c'est l'Italie, là c'est la Suisse, là encore c'est l'Espagne; tout cela, sur un espace de terrain relativement restreint : un voyage en France est comme une série de changements à vue. Cette observation, nous aurons l'occasion de la faire bien souvent, au cours de nos récits et de nos pérégrinations : elle n'a pas laissé de nous frapper plus particulièrement en visitant l'Auvergne.

Quand on remonte du Cantal vers le Puy-de-Dôme, on traverse toute la ligne des monts d'Auvergne : on passe durant des heures à travers des roches escarpées, tantôt entièrement dénudées, tantôt couvertes d'une maigre végétation : pas d'horizon, pas de paysage; la vallée est comme étranglée, l'une et l'autre montagne n'étant guère séparées que par un torrent et une langue de terre assez étroite, où la voie ferrée a, tant bien que mal, trouvé sa place. De loin en loin, on aperçoit tout à fait au bas de la roche un pauvre village : le long de la route, ni maisons, ni fermes; on ne rencontre guère çà et là que de maigres troupeaux; de culture, nulle trace ou à peu près; de temps en temps seulement apparaît un carré défriché au penchant de la colline, conquis au prix d'efforts laborieux sur cette terre réfractaire. C'est la nature sauvage, grandiose et désolée.

A un moment donné et toujours en avançant vers le nord, le spectacle change subitement, comme dans une féerie habilement montée. Dès qu'on débouche en effet dans les plaines de la Limagne, on a devant soi un pays riant, fertile, plantureux : la vigne et le blé y poussent à foison. De l'eau partout, nombre de bourgs assez importants, des fermes, de la végétation, de la vie.

La plaine au fond de laquelle dort Issoire, avec sa vieille cathédrale romane, a tout entière ce caractère qui n'exclut pas, d'ailleurs, le pittoresque : en effet, par sa configuration topographique, l'Auvergne ne cesse jamais d'être pittoresque. A l'instant où la plaine commencerait à devenir monotone, la voilà coupée par une colline, qui s'en va en pente douce formant une seconde vallée dans la vallée; plus loin, c'est un ruisseau semé de grands arbres, qui orne et complète le paysage : singulier et admirable pays!

En sortant d'Issoire, on va, par une route droite et ombreuse, jusqu'à l'Allier que l'on franchit sur un pont suspendu, auprès des rochers de Boulade, aux flancs sculptés par la nature et par la pluie. On s'avance jusqu'à Parentignat au milieu d'une bordure de peupliers d'Italie, qui rappelle les belles routes que le Premier Consul a fait tracer et planter dans le midi de la France, notamment sur les confins des Bouches-du-Rhône et dans les Basses-Alpes. Le chemin côtoie un instant la rivière, qui déborde tous les deux ou trois ans : car l'Allier est une rivière capricieuse et fantaisiste dans le goût de la Durance. On quitte le chemin, on oblique à gauche : une route nouvelle s'ouvre et le voyageur, au sommet de la côte, va rejoindre La Grangefort.

L'aspect en est curieux et divertissant : c'est comme un fouillis de tourelles et de créneaux, une série de corps de bâtiments se liant les uns aux autres, et produisant un ensemble tout à fait original. Avançons-nous encore, et pénétrons dans l'intérieur du château par une porte ancienne, dont la pierre porte encore l'empreinte du temps passé. La porte est surmontée d'une herse, flanquée d'un pont-levis et entourée de fossés. Elle donne accès dans une cour intérieure qui mène au corps de logis principal. Le corps de logis est un bâtiment formant une sorte de rectangle oblong, avec balcons gothiques et fenêtres à meneaux; à droite est le donjon avec créneaux et machicoulis, à gauche une tour ronde couronnée à neuf. Deux autres tours forment les angles au sud et à l'est.

Dans le bas du donjon est la chapelle, construction de l'époque, avec voûtes à nervures, qui a été complétement restaurée, comme d'ailleurs la plus grande partie du château, par les soins intelligents du propriétaire actuel.

Gravissons le donjon par un escalier en colimaçon, coupé aux différents étages par des voûtes également à nervures.

La vue, de là, est incomparable, et l'on a de la peine à détacher son regard de ce magique panorama. Au levant, et au premier plan, on a devant soi la butte d'Usson, où fut le château d'Usson, aujourd'hui démoli; les sapinières de Saint-Germain de l'Hem; puis, les forêts de la comté d'Auvergne, le pic de Saint-Babel; et tout à fait dans le fond du tableau, par un temps clair, on voit se dégager les

crêtes des montagnes du Forez. Au nord, le Puy de Dôme couvert de neige se dessine par une échappée entre deux collines noires. Issoire est en avant, et en avant encore, serpente l'Allier. Au midi, voici Nonette et ses ruines féodales; voici la tour romane de Montècle, les plateaux bistrés du Cefalier; puis, le rideau des montagnes



du Cantal, et tout à fait au dernier plan, les monts pelés de la Lozère. A l'ouest, le Broc, campé à mi-côte sur la colline, et derrière, la ligne blanche des monts d'Auvergne, d'où sort le Mont-Dore.

Rien ne saurait décrire le charme de ce paysage accidenté, où l'eau, les collines, les montagnes, les forêts et la verdure se fondent dans un tout harmonieux.

Arrachons-nous à ce spectacle enchanteur, et continuons notre visite.

Le château, avons-nous dit, présente un vaste corps de logis, flanqué de trois tours. Autrefois, une cour entourée d'un mur d'enceinte précédait l'entrée du bâtiment du côté du levant : la cour existe toujours; seulement, on l'a débarrassée des constructions qui l'obstruaient, de telle sorte que le corps du bâtiment principal se dégage plus complétement.

Le château, comme on vient de le voir par cette courte Notice, a été démoli pendant la Révolution, mais non point totalement : les fondations et une partie du rez-de-chaussée sont encore intactes, et M. de Matharel, qui a remis entièrement à neuf cette antique demeure seigneuriale, a eu le bon goût de les respecter. Les caves superposées, et de larges celliers, indiquent bien l'origine féodale de La Grange, comme sa destination primitive : c'est là que les châtelains de Nonette enfermaient les dîmes de la contrée.

Au rez-de-chaussée, à droite, est un corridor ressemblant à un chemin de ronde, avec voûtes du temps : à gauche, un autre corridor avec un passage bas, conduisant au donjon. Toutes les salles de cette partie du château offrent, d'ailleurs, le même caractère : elles se composent de vastes voûtes à arcs surbaissés, et reposant sur de gros piliers. Ces voûtes présentent un caractère incontestable d'authenticité; elles datent évidemment de la construction primitive : celles de la salle à manger surtout sont fort belles. On pénètre dans le salon qui est à droite, par trois arceaux, dont le premier plus haut et plus large que les autres, ce qui ne laisse pas d'être original. Au courant du crayon, nous notons dans ce salon un tableau moderne représentant l'incendie de La Grangefort au XVIe siècle. Au-dessous, l'inscription suivante en caractères gothiques :

Incendie de La Grangefort
Gilbert de Pons, seigneur de la Grange
Se distingua fort durant la Ligue ayant commandé pour les roys
Henri III et Henri IIII dans Issoire dans Usson et dans Nonette
Le duc de Nemours gouverneur en Auvergne l'assiégea dans Nonette
Gilbert de Pons se défendit vigoureusement : de dépit les Ligueurs
Brûlèrent son château de Lagrange en l'an MIIII *et* XCII.

L'escalier qui conduit au premier étage a tout à fait grand air : le peintre a pris pour motifs de décoration les armes des grands maîtres de Malte, dont le premier, comme on sait, était d'Auvergne.

Les pièces du premier étage sont de construction très-moderne, et par conséquent n'offrent pas, au point de vue archéologique, le même attrait que le rez-de-chaussée.

Néanmoins on y rencontre, dans cet ordre d'idées, un certain nombre de détails intéressants.

Voici d'abord une vieille tapisserie flamande, représentant l'entrée de Godefroy



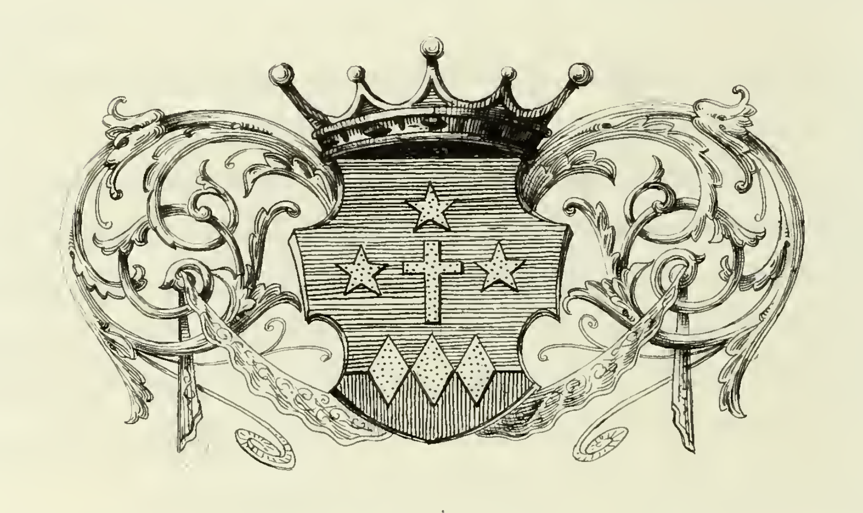
de Bouillon à Jérusalem : elle est admirable de composition et aussi de conservation. Nous en donnons ici un dessin.

Parmi les portraits de famille, signalons, comme portraits anciens, celui d'Antoine de Matharel, procureur général de la reine Catherine de Médicis, dont la gravure existe dans la Collection des Hommes illustres du temps; et aussi celui de Louis de Matharel, duc de la République de Venise, secrétaire général de la Marine française du Levant, qui mourut à Toulon en 1673. Il fut inhumé aux Capucins de la place Vendôme, à Paris, où il était né, en 1619. Louis de Matharel fut un des plus utiles et des plus dévoués collaborateurs de Colbert, qui le prisait fort.

Enfin, à côté d'une grande et belle pièce, où le maître du lieu, qui est artiste à ses heures, cultive le crayon et le pinceau, on montre un lit ayant appartenu à François Ier. Quand le Roi vint au devant de Catherine de Médicis, la future femme de son fils, le dauphin Henry, il s'arrêta en Auvergne, où il fut reçu au château de Villeneuve, par son maître d'hôtel Rigault d'Aurelle. Dans les *Mélanges historiques*

publiés à Troyes par Noël Moreau, dit Le Coq, rue Notre-Dame, à l'enseigne du Coq, on trouve une lettre de François Ier « a M. le bailly de Troyes, mon ambassadeur devers le Roy d'Angleterre, mon bon frère et perpétuel alyé », où il s'agit de la mort de la reine Marie, veuve de Louis XII, remariée au duc de Suffolk. La lettre se termine par ces mots : « Escript à Villeneuve, en Auvergne, le 16e jour de juillet 1533. François. » Et plus bas, « Breton ».

Le lit en question, qui a été acheté par M. de Matharel au propriétaire du château de Villeneuve, est fort simple, orné de lambrequins et de courtines rouges brodées en or; l'intérieur est capitonné de soie blanche : il a le mérite d'être parfaitement authentique et, par conséquent, de fournir aux curieux un spécimen de l'art du mobilier, au plus beau temps de la Renaissance.



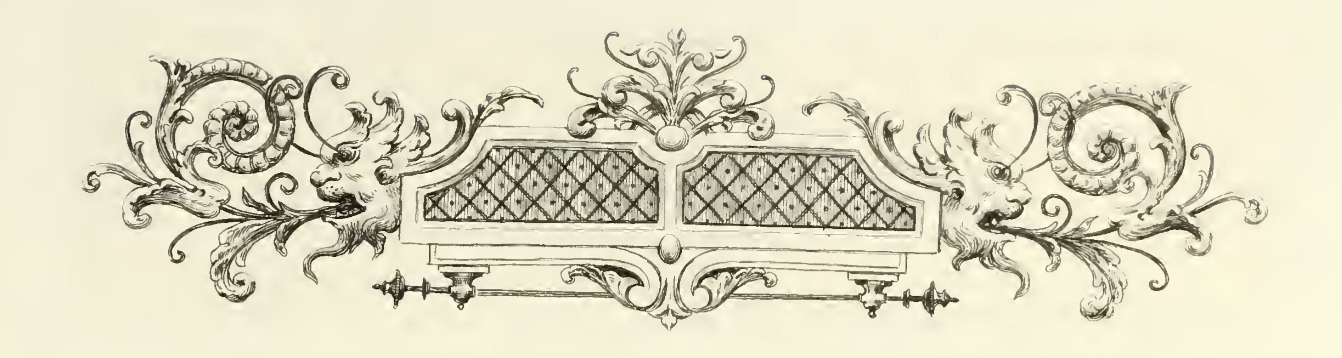


TABLE DES EAUX-FORTES

GRAVÉES D'APRÈS LES DESSINS DE M. E. SADOUX

PRÉFACE

SULLY-SAINT-LÉGER

PLANCHE HORS TEXTE.

DANS LE TEXTE.

SULLY-SUR-LOIRE

PLANCHES HORS TEXTE.

DANS LE TEXTE.

LA ROCHEFOUCAULT

PLANCHES HORS TEXTE.

DANS LE TEXTE.

AMBOISE

PLANCHES HORS TEXTE.

DANS LE TEXTE.

JOSSELIN

PLANCHES HORS TEXTE.

DANS LE TEXTE.

SERRANT

PLANCHES HORS TEXTE.

DANS LE TEXTE.

CASTELNAU DE BRÉTENOUX

DANS LE TEXTE.

LA GRANGEFORT-SUR-ALLIER

PLANCHE HORS TEXTE.

DANS LE TEXTE.

TABLES

TABLE DU TEXTE









